Journée de Suivi des premières Assises contre l'homophobie à Genève « Avancées et perspectives » 5 octobre 2011 Uni Dufour



Verbatim des interventions et débats

<u>Mise en garde des relecteurs et relectrices</u>: Ces textes sont une retranscription des présentations orales, interventions et débats qui ont eu lieu lors de ces assises. Pour faciliter la lecture, ils ont été adaptés et annotés. Ils ne correspondent donc pas mot pour mot aux propos émis, mais en sont une retranscription, la plus fidèle possible.

Avec le soutien de :







Sommaire

Allocution d'ouverture et présentation de la journée de Suivi	4
Avancées // Les droits LGBT sont des droits humains I // L'ONU et les droits LGBT : résolution anti-discriminatoire historique	9
Avancées // Des institutions publiques respectueuses des droits humains	17
Avancées // Homophobie et Education I // Education sexuelle, santé et homophobie	34
Avancées // Homophobie et Education I // Prévenir l'homophobie et soutenir les jeunes LGBT à l'école et hors de l'école : bilans et perspectives des projets Réseau d'allié-e-s et Totem	44
Avancées // Homophobie et Education I // Projection du film <i>It's STILL</i> elementary, documentaire de Debra Chesnoff, suivi d'un débat	53
Avancées // Mise en lecture // « Bash »	63
Allocution d'ouverture de l'après-midi	72
Avancées // Homophobie et Education II // Formation des enseignant·e·s et des professionnel·le·s de l'éducation	79
Avancées // Maisons de quartiers et espaces d'accueil	90
Avancées // Les droits LGBT sont des droits humains II	98
Perspectives // Pistes d'action concrète // A l'écoute des jeunes LGBT	106
Perspectives // Familles plurielles et transidentités	123
Perspectives // Une ville engagée	133
Perspectives // Conférence // Théorisation, pathologisation et expertise: les sciences médicales et psychiatriques et l'homosexualité (XIXe – XXIe siècles)	140
Clôture	157
Remerciements	162

Allocution d'ouverture et présentation de la journée de Suivi

Eric Fauchère, maître de cérémonie

Mesdames et Messieurs,

Bonjour et bienvenue à ce Suivi des premières Assises contre l'homophobie à Genève, 2 ans après les premières Assises contre l'homophobie qui ont eu lieu en septembre 2009. C'est toujours moi qui suis là, je suis toujours Eric Fauchère, je suis toujours comédien et homme de radio et j'aurai le fil rouge de cette journée, que je vous souhaite excellente! Une journée qui est en tout cas chargée. Deux annonces avant de commencer. On me dit de préciser qu'il y a une exposition inédite qui s'appelle « Les combats contre l'homophobie s'affichent », exposition d'affiches de différents pays. Vous avez pris le petit-déjeuner juste à côté ; je vous convie à aller voir et revoir cette exposition qui est fortement intéressante. La deuxième chose, pour vous dire que c'est une journée qui est vraiment placée sous le signe de l'art aussi, puisque nous avons une installation de Baptiste Lefebvre, alias Cetusss, contre l'homophobie, qui a été conçue pour l'occasion et visible uniquement aujourd'hui. Baptiste est un artiste habitant à Genève, il intervient dans de nombreuses manifestations et expositions dont le Mapping Festival. Ces petits panneaux que vous voyez en général, pour dire qu'il faut faire attention pour ne pas glisser, c'et exactement ce que l'on essaie de vous montrer aujourd'hui.

Sans plus attendre, je vais laisser la parole aux premières allocutions d'ouverture, en laissant la place à Catherine Gaillard et Philippe Scandolera, co-présidente et co-président de la Fédération genevoise des associations LGBT.

Catherine Gaillard, co-présidente de la Fédération genevoise des associations LGBT

Philippe Scandolera, co-président de la Fédération genevoise des associations LGBT

Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Institut des Etudes Genre, Faculté des SES, Université de Genève

P. S.: Mesdames et Messieurs, bonjour.

C. G.: Bonjour. Chères amies, chers amis,

- P. S.: Nous sommes heureux et heureuses de vous accueillir aujourd'hui à cette journée de Suivi, deux ans après les premières Assises contre l'homophobie et la transphobie. Ces assises sont organisées par la Fédération genevoise des associations LGBT, en partenariat avec la Ville et le Canton de Genève, ainsi qu'avec l'Institut des Etudes Genre de l'Université de Genève.
- C. G.: En préambule, vous avez certainement reçu, comme tout le monde ici, le tract distribué par un collectif qui s'appelle « Pour la désorientation sexuelle ». C'est extrêmement intéressant. S'il y a une chose qu'il faut retenir de ce tract, c'est qu'ils n'ont pas tort, pas tout-à-fait, et qu'on aurait bien, nous, tort, par contre, d'oublier à quel point nous avons le devoir d'être subversifs¹. Je leur ai demandé s'ils étaient d'accord de venir s'exprimer quelques minutes. Malheureusement, ils ne pouvaient pas, ils n'ont pas voulu. Je suis d'accord, il y a quelque chose d'un peu excessif, parfois. On ne peut pas être d'accord sur tout, mais vraiment, fondamentalement, ce tract est subversif et je crois que sur le fond, ils ont raison.
- P. S.: C'est bien que la jeunesse s'énerve.
- C. G.: Et cela veut dire que ces assises suscitent, au-delà de nos associations rodées, des réactions loin d'être inintéressantes. Aujourd'hui, nous sommes réuni-e-s pour évaluer les avancées concrètes et dessiner les perspectives en matière de lutte contre les discriminations et le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Nous sommes heureux et heureuses de constater que des progrès ont été accomplis et que de nombreuses initiatives ont été lancées suite aux engagements pris en 2009. Cependant, nous avons constaté ici et là des résistances que notre Fédération a du mal à comprendre.
- P. S.: Comment interpréter les difficultés des distributions du programme de cette journée, deux ans après, dans les établissements de l'enseignement primaire de Genève? Que penser du refus du Groupement des associations de parents du primaire (GAPP) de participer à nos débats aujourd'hui ou d'entrer en contact avec l'association Parents d'Homos²?
- C. G.: Plus grave encore, voici deux ans, au vu de l'urgence d'agir dans les milieux de l'éducation, des engagements ont été pris pour mettre à disposition des jeunes du cycle d'orientation et du post-obligatoire de l'information, sous forme de flyers, des affiches, des sélections de livres, des vidéos, etc. Hors, aujourd'hui encore, la plupart des établissements scolaires ne proposent aucune information et aucun soutien concernant ces questions. Les élèves, donc, deux ans après les premières assises, doivent encore aujourd'hui faire face seul-e-s à leur différence et leurs difficultés avec

5

¹ Collectif pour la désorientation sexuelle, qui souhaite rappeler que les actions des associations LGBT ne doivent pas dépendre pas des Institutions publiques - desorientation-sexuelle@slnd.net ² Parents d'Homos est une des associations membres de la Fédération genevoise des associations LGBT – www.parentsdhomos.ch

tous les risques que cela peut impliquer et qui ont en plus été démontrés. Rappelons que le taux de tentative de suicide chez les jeunes LGBT est de 3 à 5 fois plus élevé que chez les jeunes hétéros.

- P. S.: De notre côté, nous sommes toujours plus sollicité-e-s par des enseignant-e-s, des éducateurs-trices, des parents et des élèves. Les demandes d'interventions sur les diversités sexuelle et de genre, sur le respect des personnes LGBT, sont toujours plus larges et plus pressantes. L'Etat a beau jeu de dire que les associations ne doivent pas entrer dans les écoles mais le manque d'information est criant; le manque de formation pédagogique aussi.
- C. G.: Nos associations ont eu connaissance de situations où des décisions vraiment inadéquates, voire dangereuses, ont été prises à l'encontre de jeunes homosexuel-le-s en souffrance. Nous pouvons témoigner que les enseignants et les enseignantes sont de plus en plus conscient-e-s de se trouver démuni-e-s face au manque d'information et de soutien. Ils déplorent le manque de directives claires de la part de leurs directions, deux ans après les premières assises, malgré les engagements et les promesses faites au plus haut niveau.
- P. S.: Enfin, le pompon : que penser des difficultés auxquelles nous devons faire face concernant le financement de cette journée malgré des engagements forts et réitérés ? Ces obstacles et les doutes qui ont suivi ont eu pour conséquence une péjoration de notre travail. Quel sens véritable donner à un tel état de fait, alors que cette journée est inscrite au programme de législature du Conseil d'Etat ?
- C. G.: Mesdames et Messieurs, vous l'aurez constaté, nous ne sommes pas ici pour prononcer des discours ou distribuer des compliments, mais pour faire un état des lieux et, celui-ci, sans concession. Mais nous vous présenterons aussi, tout au long de cette journée, les progrès accomplis, les initiatives encourageantes. Bref, il y aura aussi des occasions de se réjouir.
- P. S.: Pour commencer, plaçons notre journée sous des auspices internationaux particulièrement heureux: en juin 2011, une résolution historique, destinée à protéger les personnes LGBT, a été votée par les Nations Unies. L'UNESCO a lancé une consultation internationale au sujet du harcèlement que les jeunes LGBT subissent dans les écoles.
- C. G.: Le Prix Martin Ennals est attribué chaque année à un ou une activiste ou une association qui a fait preuve de courage exceptionnel dans le combat contre la violation des droits humains. Cette année, la lauréate est Kasha Jacqueline Nabagesera, militante ougandaise LGBT.
- P. S.: Avant de passer aux interventions de nos invité-e-s, nous voudrions ici remercier chaleureusement la patiente et courageuse coordinatrice de cette journée de Suivi, Delphine Roux.

C. G.: Nous voudrions enfin vous souhaiter, Mesdames et Messieurs, une belle journée qui, nous l'espérons, marquera un renforcement des actions et une réaffirmation de l'engagement des pouvoirs publics, en collaboration avec toutes les associations, dans la lutte pour l'abolition des discriminations envers les personnes LGBTIQ. Merci et bonne journée.

E. F.: Je cède maintenant la parole à Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'Etudes Genre à la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Genève.

L. P.: Merci beaucoup. A mon tour, donc, de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'Université de Genève et de l'Institut des Etudes Genre de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, qui est donc partenaire de cette journée de Suivi des Premières Assises contre l'homophobie, comme il était aussi partenaire des Premières Assises qui se sont tenues en 2009 à UniMail. Sur ce sujet, comme sur d'autres, l'Institut d'Etudes Genre s'engage aux côtés des associations et des pouvoirs publics pour cultiver ce lien nécessaire entre le travail académique et le savoir, qui est produit à l'extérieur de l'Université car, oui, le savoir est aussi produit à l'extérieur de l'Université. Donc, pourquoi l'homophobie est-elle un thème qui intéresse les études genre qui, en principe, comme on nous le dit souvent, devraient s'occuper uniquement des rapports sociaux entre les hommes et les femmes? L'homophobie est l'une des conséquences du système de genre, système composé d'un ensemble de normes sociales définissant ce qui est « normal » et ce qui ne l'est pas. La norme de genre dominante veut, en effet, qu'il n'existe que deux sexes, deux genres, et une orientation sexuelle. Les filles devront ainsi apprendre, durant leur socialisation, à être féminines et à désirer les hommes et, vice-versa, les hommes à être virils et à désirer les femmes. L'hétérosexualité obligatoire, comme le disait Adrienne Rich³, écrivaine états-unienne, est l'un des éléments de ce système. Ce carcan dans lequel nous sommes tous et toutes enfermé-e-s produit le rejet de celles et ceux qui ne suivent pas cette logique: homosexuel-le-s, bisexuel-le-s, transgenres, etc. Pour lutter contre l'homophobie, il faut s'attaquer à cette logique identitaire implacable, productrice d'exclusion, de souffrance et de rejet. Personnellement, pourtant, je ne voudrais pas entendre uniquement un discours victimaire autour des homosexuel-le-s et je remercie Baptiste de nous avoir amené ces jolis autocollants « Homosexuelle heureuse » ou « Homosexuel heureux ». Je ne voudrais pas uniquement des discours compassionnels sur leurs conditions de vie, leur souffrance. Je voudrais également que, durant l'éducation, dont l'école est l'un

³ Adrienne Rich, écrivaine américaine, auteure notamment de *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*.

des agents, mais évidemment pas le seul, on apprenne aux jeunes à décoder ce système de genre, qu'on leur apprenne comment il s'articule avec les représentations et les actes sexistes, hétérocentrés et homophobes qui constituent notre quotidien. L'homophobie ne sera pas vaincue uniquement par des programmes de protection d'êtres humains fragilisés, même si ceux-ci sont absolument indispensables. Mais elle sera vaincue lorsque les identités de genre et les sexualités, considérées comme « normales », légitimes, acceptables, sauront se remettre en question. Malheureusement, je crois que nous en sommes encore loin, si l'on en juge par les attaques répétées que l'idée de construction de genre subit. Je n'en citerai que la dernière, initiée par Madame Christine Boutin, qui sera donc candidate à la Présidence français en 2012, contre l'enseignement de la théorie de genre, ou comme elle l'appelle plutôt, de l'idéologie de genre, auprès des lycéens en France, qui a recueilli pas mal de signatures, notamment quelques dizaines de parlementaires UMP⁴. Gageons que, au contraire, dans notre petite Suisse et avec notre fédéralisme, c'est-à-dire où l'on peut faire des choses au niveau local, nous saurons aujourd'hui et dans le futur ouvrir le débat sur les normes de genre au lieu de le verrouiller.

Je vous souhaite une journée intéressante et enrichissante.

⁴ Union pour un Mouvement Populaire (UMP) : parti politique français de droite.

Avancées // Les droits LGBT sont des droits humains I

L'ONU et les droits LGBT : résolution anti-discriminatoire historique

John Fisher, co-directeur et co-fondateur d'Arc International, association LGBT ayant pour but d'améliorer la visibilité des thématiques LGBT au sein des Nations Unies⁵

E. F.: Entrons à présent dans le vif du sujet, avec un premier thème, nommé « Les droits LGBT sont des droits humains I ». Je vous propose d'accueillir Monsieur John Fisher, co-directeur et co-fondateur d'Arc International, ONG LGBT ayant pour but d'améliorer la visibilité des thématiques LGBT au sein des Nations Unies. Son intervention est nommée « L'ONU et les droits LGBT : résolution anti-discriminatoire historique ».

John Fisher: Merci beaucoup et bonjour. C'est un grand plaisir pour moi d'être parmi vous ce matin. J'ai surtout été impressionné: vous êtes toutes et tous debout à cette heure-ci et je dois admettre que pour moi, c'est un peu tôt, mais j'apprécie énormément l'invitation. Je voudrais reconnaître les grands efforts de Delphine pour coordonner cette journée très intéressante. Je dois m'excuser tout au début de ne pas être Kasha, d'Ouganda; c'est une très grande amie, une femme très passionnée.

J'espère que vous aurez l'occasion de la rencontrer, de l'entendre quand elle sera ici à Genève pour la présentation du Prix Martin Ennals, dans une semaine plus ou moins. On va faire ce matin un petit survol des progrès auprès de l'ONU pour faire avancer les questions, les dossiers LGBT. Cela a été une histoire un peu longue et difficile, mais on va au moins en faire un résumé et on est très encouragés par les progrès qu'on a vus dans les années plus récentes.

Je vais commencer avec une citation de Gandhi. Je l'ai laissée dans la version anglaise et on va essayer d'en faire une traduction informelle. Gandhi a dit, au sujet des luttes pour les justices sociales : « D'abord, ils vous ignorent ; puis ils vous ridiculisent, ensuite, ils vous combattent, et enfin, vous allez gagner. » En fait, c'est une bonne citation qui décrit très bien la lutte pour les droits LGBT auprès de l'ONU. Voici un petit résumé de l'attention que l'ONU qu'a porté aux droits LGBT dans ses premières trente années (1948-1975) de son existence. Vous pouvez voir que pour les premières trente années de son existence, il y a une histoire d'invisibilité des droits LGBT à l'ONU. Il n'y a pas beaucoup de choses qui se sont passées. Heureusement, on voit quelques initiatives un peu plus élaborées au cours des

⁵ http://arc-international.net

années plus récentes. Il faut noter surtout que le premier engagement des personnes LGBT avec l'ONU, c'était en 1975 : c'était la conférence mondiale sur les droits des femmes. C'était un premier engagement par la communauté lesbienne pour intégrer les thèmes LGBT et surtout les thèmes lesbiens dans les droits des femmes au niveau mondial. Et cela a continué au cours des années qui ont suivi, surtout via des conférences sur les droits des femmes, une fameuse conférence notamment à Beijing, à Pékin, c'était en... en 1995, non, 1985. Et puis, en 2003, le Brésil a présenté la première résolution qui touchait spécifiquement aux droits LGBT à l'ONU, ici à Genève, à la Commission des Droits de l'Homme. C'était la première fois qu'un état présentait une telle résolution à l'ONU et il y a eu un débat très vigoureux. La résolution a été déplacée un an jusqu'en 2004. En 2004, le Brésil a annoncé qu'il n'allait pas poursuivre la résolution cette année-là. En 2005, elle a été officiellement retirée. Donc, après 3 ans, la résolution n'a même pas été discutée par l'ONU. Pour moi, cela souligne le fait qu'il n'y pas si longtemps que cela, l'ONU n'était même pas prêt à discuter d'une résolution sur les questions de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

En 2005, la Nouvelle-Zélande - c'est mon pays natal – a décidé de présenter une déclaration conjointe sur l'orientation sexuelle et les droits humains, toujours à la Commission des Droits de l'Homme, et la Nouvelle-Zélande a décidé que même si la résolution brésilienne n'allait pas être traitée, c'était quand même important de faire une déclaration pour souligner que les questions LGBT restent un thème très important pour l'ONU. Et en fin de compte, cette déclaration a été appuyée par un bon nombre de 32 états, de 4 des 5 régions de l'ONU. Une déclaration, ce n'est pas une résolution : elle n'est pas votée ; cela n'a pas la même force ou impact auprès de l'ONU, mais c'est quand même une occasion importante pour souligner quels sont les thèmes importants pour les états qui la présentent.

L'année suivante, on a fait quelque chose de pareil avec une autre déclaration, présentée par la Norvège en 2006, cette fois-ci au nom des 54 états avec l'appui des états des régions de l'Ouest, de l'Amérique latine, de l'Europe de l'Est, et de l'Asie. La seule région de l'ONU qui n'était pas représentée, c'était les pays d'Afrique. Cela reste un grand défi pour avoir un bon appui transrégional.

En 2008, les progrès continuent avec une autre déclaration, cette fois-ci à l'Assemblée Générale, à New York, présentée par l'Argentine, cette fois-ci au nom de 67 états – au début, 66, et, après le changement de gouvernement aux Etats-Unis, ils se sont joints à la déclaration également pour un total de 67 états. Ce qui était intéressant avec cette déclaration de 2008, c'est que pour la première fois, on avait l'appui des états de toutes les 5 régions de l'ONU, y compris 6 états de la région africaine. Cela montre aussi un progrès très important et cela montre que ces questions sont discutées et débattues dans toutes les régions, y compris l'Afrique.

Il faut mentionner aussi qu'au cours de ces années-là, il y avait aussi une résolution de l'Organisation des Etats Américains (OEA), surtout les états de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui a été adoptée unanimement et qui porte aussi sur ce thème.

Cela nous amène au présent. Au mois de mars de cette année 2011, encore une fois à Genève, au Conseil des Droits de l'Homme, on a vu une déclaration conjointe présentée par la Colombie au nom de 85 états. On peut constater aussi que maintenant, l'identité de genre pour les personnes transsexuelles est bel et bien incluse dans cette déclaration. C'est intéressant de faire un petit pas en arrière et de constater qu'au cours de juste cinq ou six ans, le niveau d'appui a augmenté de 32 en 2005, à 54, puis 67 et à 85 états maintenant. C'est presque la moitié de l'ONU. Il y a maintenant 193 états à l'ONU; avec 85, on est juste sur le point d'atteindre la majorité. C'est un moment très intéressant dans la lutte pour les droits LGBT au niveau international.

Cela nous amène, quelques mois plus tard, en juin 2011, quand l'Afrique du Sud a présenté une résolution au Conseil des Droits de l'Homme, ici à Genève. C'est un moment très important, très intéressant. C'est la première fois qu'une résolution a été votée par l'ONU depuis le premier essai de faire une résolution présentée par le Brésil en 2003. Pareillement, ce n'est pas une déclaration, comme toutes les déclarations qui ont suivi la résolution de 2003, non votées mais qui était seulement l'expression des sentiments de bonne volonté des états. Pour la première fois, c'est vraiment une résolution, qui représente la position officielle de l'ONU. C'est très intéressant que cela soit l'Afrique du Sud qui a décidé de la présenter parce que, au début, ce n'est pas l'Afrique du Sud qui a appuyé la dernière déclaration. Cela indique aussi un grand changement dans le pays et un grand impact de la société civile, des ONG, au sein de l'Afrique du Sud. C'était très important aussi que cela soit une résolution présentée par un pays du Sud et surtout par un pays africain.

Comme toutes les résolutions de l'ONU, elle est en deux parties, avec les premiers quelques paragraphes qui expliquent un peu le contexte ; ce sont des paragraphes préambulaires. Et puis, il y a aussi des paragraphes plus opérationnels, qui expliquent l'impact ou ce qu'il faut faire pour faire avancer le dossier.

Voici les quatre premiers paragraphes de la résolution sud-africaine. On peut voir que cela commence en rappelant les instruments importants au niveau international : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte International des droits civils et politiques, ainsi qu'économiques et socioculturels. Il y a également l'application, dans le deuxième paragraphe, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, comme d'autres résolutions de l'Assemblée Générale, surtout celle qui charge le Conseil des Droits de l'Homme de promouvoir le respect et les droits de toute personne sans distinction et d'une façon juste et équitable. Egalement pour la

première fois, l'ONU exprime sa grave préoccupation concernant les actes de violence et de discrimination dans toutes les régions du monde en raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre. C'est la première fois qu'est apparue la phrase « identité de genre » dans une résolution de l'ONU et surtout la première fois que l'on a exprimé cette préoccupation concernant les actes de violence et de discriminations contre les membres de nos communautés.

Par la suite, la résolution demande à la Haut-Commissaire à Genève de faire une étude qui devrait être rendue publique très bientôt, en décembre 2011. Cela serait une étude pour explorer les lois et pratiques discriminatoires contre les personnes en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre et comment on peut utiliser le système international et les droits internationaux, pour mettre fin à la violence et aux violations des droits de l'homme vis-à-vis de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Cela va être une étude très importante; elle va recevoir beaucoup d'attention publique dans environ 2 mois.

Pour faire un suivi et s'assurer que le rapport est discuté par l'ONU, il y aura un panel, une table ronde en mars 2012, au Conseil des Droits de l'Homme. Ce sera la première fois aussi qu'il y aura un vrai débat, une vraie discussion auprès du Conseil des Droits de l'Homme pour considérer les recommandations du rapport de la Haut-Commissaire et également, comme il est dit dans les paragraphes 3 et 4, comment poursuivre ces thèmes et continuer à s'assurer qu'ils reçoivent l'attention qu'ils méritent.

C'est intéressant aussi que la résolution sud-africaine ait signalé les prochaines étapes pour poursuivre, pour s'assurer que ce n'est pas quelque chose qui va être adopté et oublié, et qu'il y aura une étude. Cette étude servira même principalement à fonder un débat au sein de l'ONU, aura un impact aussi dans les pays autour du monde. Pour la société civile, pour les ONG, on peut utiliser cette étude pour demander les droits à nos gouvernements, pour souligner le fait que l'ONU a reconnu que nous, les LGBT, devons faire face à des violations de nos droits. Il y aura quelques recommandations à la fin du rapport pour s'assurer que les gouvernements fassent attention aux difficultés auxquelles les LGBT ont à faire face.

Voici le vote au Conseil des Droits de l'Homme : il y a 54 membres du Conseil des Droits de l'Homme, dont la Libye, actuellement suspendue, qui ont participé au vote. Il y a 23 pays en faveur de la résolution, 19 qui étaient contre ; alors c'était un vote assez serré. Trois abstentions et une absence avec le Kirghizistan, le seul pays à ne pas participer au vote. On peut voir que cela reste une question très délicate pour l'ONU ; cela reste toujours très polarisé. Le seul pays de la région africaine qui a appuyé la résolution, ce sont les îles Maurice. Evidemment, c'était présenté par l'Afrique du Sud, mais étant donné l'Afrique du Sud n'est pas membre du Conseil des

Droits de l'Homme, elle ne pouvait pas voter en faveur de sa propre résolution. Elle l'a quand même présentée à l'ONU pour expliquer de quoi il s'agissait.

On a aussi quelques images de la journée de vote. On peut voir en haut à gauche la fameuse salle des droits humains à l'ONU, où se réunit Conseil des Droits de l'Homme. A droite, il y a Colette, qui était une représentante très forte de l'Afrique du Sud, venue à Genève pour appuyer la résolution. Au centre, la petite équipe des ONG, qui était impliquée dans la résolution. En bas à gauche, quelques discussions informelles pour négocier le texte de la résolution avant sa présentation et, à droite, les résultats du vote au moment où c'était adopté à l'ONU, avec le grand écran où tous les pays peuvent inscrire leur position.

C'est à peu près tout pour les progrès que l'on a vus au sein de l'ONU. Il faut souligner aussi que, évidemment, ce n'est pas quelque chose qui s'est passé juste comme cela. Ce sont beaucoup d'interventions, d'appui, d'organisations dans tous les pays du monde. Il est utile également de mentionner les principes de Jogiakarta, qui est un document qui élabore quelques principes importants au niveau international, dans les lois internationales, et comment ces principes, ou les lois internationales, s'appliquent aux questions LGBT. C'est un quide pour les états, sur leurs obligations envers les communautés LGBT et ca a eu un impact très important. Maintenant, il y a un kit pour les militantes et les militants, qui explique un peu plus comment on peut utiliser les principes de Jogjakarta pour faire avancer nos droits. Cela s'appelle Les Principes de Jogjakarta⁶, selon la ville en Indonésie, où les principes ont été adoptés.

Après l'adoption des principes de Jogjakarta, on a vu beaucoup de bonnes initiatives de la société civile dans plusieurs pays du monde. Je vais juste vous donner quelques exemples. Voici un document élaboré au Kenya, par une ONG, en collaboration avec la commission des Droits de l'Homme, qui discute de l'implémentation des principes de Jogiakarta dans la société du Kenya (My Way, your way or the right way? par G-Kenya Trust⁷). C'est une très bonne publication. Voici quelques grandes pancartes qui ont été préparées par des ONG de Pologne, qui s'appellent De Berlin à Jogjakarta et qui trace l'historique de la communauté làbas, de l'ère des nazis jusqu'à maintenant, l'adoption des principes de Jogjakarta. C'est une très bonne initiative. Voici une bande-dessinée qui a été développée en Indonésie, qui existe en anglais et en indonésien⁸. C'est très intéressant. Il y a quelques endroits, où on cite des principes de Jogiakarta et on les compare avec une petite histoire d'une jeune femme à l'école. On se rend compte qu'elle est lesbienne et cela parle de sa lutte pour être acceptée par sa famille, son école, par la société

http://www.yogyakartaprinciples.org
 http://www.gaykenya.com/GKTBOOK.pdf

⁸ http://www.pelangiperempuan.or.id/yogyakarta-principles-comic/

au sens plus large. C'est une très bonne initiative, qui montre bien l'application des principes de Jogjakarta dans nos vies quotidiennes.

Pour terminer, laissons le dernier mot au Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Kimoon. C'est un autre développement très intéressant. Tout au début, c'était juste les ONG et la société civile qui essayaient de mettre ces questions à l'ordre du jour de l'ONU. Après, il y a eu quelques états, mais au début seulement quelques-uns, qui ont adopté ou fait avancer les dossiers. Maintenant, c'est quelque chose qui est avancé aux plus hauts niveaux de l'ONU. La Haut-Commissaire, Madame Navanethem Pillay, qui est elle-même sud-africaine, a pris une position très forte sur ces questions. Le Secrétaire Général lui-même, M. Ban Ki-moon, a pris la parole à plusieurs circonstances pour souligner que les droits LGBT sont des droits humains. Voici un petit extrait de la déclaration qu'il a présentée au Conseil des Droits de l'Homme, plus tôt cette année, en janvier 2011, en disant : « En tant qu'hommes et femmes de conscience, nous rejetons la discrimination sous toutes ses formes, et plus particulièrement la discrimination fondée sur l'orientation et l'identité sexuelles. Il ne s'agit pas de la Déclaration « partielle » des droits de l'Homme ni de la déclaration « quelques fois » des droits de l'Homme ; c'est la déclaration universelle. Lorsque des personnes sont agressées, maltraitées ou incarcérées en raison de leur orientation sexuelle, nous nous devons de prendre position. » Pour moi, c'est un bon message pour terminer et c'est très bien lié au thème des Assises aujourd'hui : les instruments internationaux ne s'appliquent pas seulement à quelques personnes, ce ne sont pas des déclarations partielles, mais ce sont vraiment des thèmes universels qui s'appliquent à tous les être humains en raison de leur orientation sexuelle et leur identité de genre, mais en raison aussi de leur humanité commune.

E. F.: Nous allons maintenant passer aux questions. Je crois que les marathoniens qui vont courir dans cette salle pour vous apporter les micros sont prêts.

Question : Yves de Matteis, Genève. J'ai une question sur les rapporteurs spéciaux qui rendent compte de différentes thématiques. Est-ce que vous pensez qu'éventuellement, à l'avenir, un rapporteur spécial ou une rapporteuse spéciale serait chargé-e des discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre et si oui, dans quel espace de temps : une année, 10 ans, 100 ans, 1000 ans ?

J. F.: C'est une très bonne question. J'ai donné un petit survol des moments-clés dans l'histoire de la lutte pour les droits LGBT. Il faut souligner aussi qu'il y a beaucoup d'autres mécanismes de l'ONU, qui ont fait beaucoup de travail pour faire avancer et attirer l'attention sur ces thèmes, y compris les rapporteurs spéciaux qui sont des experts indépendants, nommés par le Conseil des Droits de l'Homme, pour investiguer les violations des droits humains. Comme Yves l'a mentionné, il n'existe pas actuellement un rapporteur spécial dédié aux questions LGBT, mais on peut

noter que les autres rapporteurs spéciaux, dans leur mandat respectif, ont fait et font quand même beaucoup de travail. Il y a des rapporteurs sur les exécutions, la torture, la violence contre les femmes, la santé, l'éducation, etc., et je pense qu'ils ont tous intégré les questions LGBT dans leur travail. Cela a beaucoup aidé à augmenter le niveau de reconnaissance des violations auxquelles nous faisons face. Ceci étant dit, on discute souvent de la possibilité de créer un nouveau mandat, pour donner une attention spécifique aux questions LGBT. C'est très possible que cela ait lieu. Je sais que c'est quelque chose qui est en train d'être considéré par l'Organisation des Etats Américains dans le système régional. Et concernant la table ronde de mars prochain, un des thèmes de la table ronde sera : Quelles seront les prochaines étapes ? Quels sont les mécanismes nécessaires pour continuer à faire avancer ces droits ?

Alors, je suis sûr qu'entre les options, les mécanismes qui seront discutés, on va discuter aussi de la possibilité de créer un poste de rapporteur spécial. Si cela se passe, c'est aux états de voter et de décider. Cela va être, comme toujours, quelque chose qui va générer beaucoup de controverse et cela pourrait être créé avec une résolution, ces prochaines années si l'on pense que l'on a les votes pour le faire. On ne veut pas perdre un vote comme cela et il faut planifier le tout avec beaucoup de soin. Tout est possible, je dirais, peut-être d'ici 1 à 5 ans, si cela se passe.

Michael Haüsermann : Concernant les résolutions de l'ONU au Conseil des Droits de l'Homme, si un état membre ne respecte pas la résolution, est-ce qu'il peut être soumis à des sanctions ?

J. F.: Oui, je dois admettre que c'est un des grands défis avec le travail au niveau international. L'ONU, c'est un bon mécanisme pour élaborer des principes de droit international, mais ce qui manque un peu, ce sont les mesures d'implémentation. Alors, s'il y a un problème grave dans le monde, le Conseil de Sécurité peut prendre une décision, mais pour le Conseil des Droits de l'Homme, c'est plus une question de pression morale. Il y a quelques nouveaux mécanismes qui sont assez importants, y compris un qui s'appelle l'Examen Périodique Universel, où chaque pays membre doit présenter un survol de la situation des droits humains dans son pays et recevoir ensuite des questions, des critiques, des recommandations sur comment améliorer la situation. On a bien utilisé nous-mêmes l'Examen Périodique Universel pour soulever les questions LGBT. Il y a beaucoup d'états qui commencent à accepter des recommandations pour dépénaliser. Par exemple, juste la semaine passée, les Seychelles ont accepté de dépénaliser l'homosexualité ; aussi à Palau, un petit pays dans le Pacifique du Sud. Il y a des outils pour continuer à échanger avec les états ou à poser des questions et être assuré d'avoir des réponses, mais c'est difficile de garantir que l'on va avoir une réponse positive. J'imagine que s'il y a une résolution très claire sur la dépénalisation et un bon rapport de la Haut-Commissaire, et aussi s'il y a, par exemple, un rapporteur spécial, on va voir, dans les années à venir,

beaucoup de pays qui vont accepter de dépénaliser et accepter d'implémenter, par exemple, les principes de Jogjakarta et d'autres choses. Mais pour les pays qui résistent, cela va être très difficile de les forcer.

En passant, merci beaucoup de tolérer mon mauvais français, je fais de mon mieux pour m'exprimer, mais ce n'est pas ma pemière langue. Merci beaucoup pour votre attention. Comme je l'ai mentionné, c'est très intéressant au niveau international et, après beaucoup d'années d'invisibilité, nous sommes à la porte et comme on a atteint la majorité nécessaire et avec les abstentions, on est pas mal là déjà. On va voir, je pense, beaucoup d'autres initiatives intéressantes dans les années à venir. N'importe qui peut être accrédité pour le Conseil des Droits de l'Homme, alors si cela vous intéresse de voir les tables rondes, par exemple en mars prochain, ou de suivre d'un peu plus proche ces étapes, vous pouvez toujours le faire. Comme tous les pays membres, la Suisse doit participer à l'Examen Périodique Universel et s'il y a des changements, des recommandations, d'autres améliorations, on peut toutes et tous participer et soumettre de la documentation. En fait, je devrais également mentionner qu'au cours de son premier examen, la Suisse a rejeté quelques recommandations d'inclure l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans un projet de loi fédérale sur les droits humains et également d'autres étapes pour reconnaître les couples du même sexe. C'est clair que, dans tous les pays du monde, y compris ici, il y a du travail à faire et de nombreuses étapes à suivre et les discussions que l'on va avoir aujourd'hui, cela va, je pense, créer et donner de bonnes idées pour les prochaines étapes à suivre.

Avancées // Des institutions publiques respectueuses des droits humains

Marguerite Contat-Hickel, co-présidente de l'Assemblée constituante, Etat de Genève

Fabienne Bugnon, directrice générale de l'Office des Droits Humains, Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement, Etat de Genève

Monica Bonfanti, cheffe de la police genevoise, Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement, Etat de Genève

Petrik Thomann, vice-président de Pink Cop, association des policier-ière-s LGBT

E. F.: Nous passons à la deuxième thématique de la journée, « Les institutions publiques respectueuses des droits humains ». Nous aurons quatre intervenants. Pour des questions d'organisation, je vous demanderai de poser les questions après les interventions de ces quatre personnes, donc retenez bien vos questions. Je vais demander aux deux premiers intervenants de venir en même temps : Monsieur Petrik Thoman, Vice-président de Pink Cop, association de policières et policiers LGBT et Madame Monica Bonfanti, cheffe de la Police genevoise, DSPE, de l'Etat de Genève.

Monica Bonfanti : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je vais juste vous expliquer comment se passe cette première partie « Police ». Je vais moi-même faire un suivi de ce que j'ai déjà présenté en 2009, donc l'évolution de la criminalité et particulièrement des crimes de haine, dont l'homophobie. En ce qui concerne en particulier la position à l'intérieur de l'institution, c'est-à-dire celle des policiers et des policières qui sont homosexuel-le-s, je laisserai la parole à M. Petrik Thomann, qui est un des présidents de l'association Pink Cop, qui est active dans toute la Suisse et qui a pour but notamment une meilleure intégration des policiers et des policières à l'intérieur de cette institution.

Je commencerai tout d'abord en remerciant les organisateurs de m'avoir à nouveau conviée pour cette présentation, puisque je pourrai vous montrer que, par la suite, après les premières Assises, il y a eu un suivi de ce que nous avons en fait expliqué. Différentes personnes ont fait appel à la police pour signaler différents types de choses qui nous ont permis d'améliorer le système policier. Je vous expliquerai le tout avec deux, trois détails à la clé.

Avant tout, permettez-moi de revenir un petit peu sur le suivi, en ce qui concerne la criminalité sur le territoire genevois, où nous avons, avec les chiffres que je vais vous présenter tout à l'heure, quand même une relative stabilisation des crimes commis envers les homosexuel-le-s. Mais ce qui se passe au niveau européen et au niveau mondial n'est pas du tout réjouissant parce que, dans différents domaines, nous avons constaté une augmentation massive des crimes de haine et, à l'intérieur de ces crimes de haine, se trouvent bien évidemment les crimes à caractère homophobe. Juste encore une petite précision : comme je l'avais expliqué en 2009, l'orientation sexuelle d'une personne est recensée dans les fichiers de la police quand cette orientation sexuelle a une importance pour élucider le crime, pour comprendre le déroulement d'un crime ou d'un délit. Sinon, bien évidemment, ce n'est pas une information qui est recensée dans nos fichiers policiers.

Quand on avait regardé les inscriptions dans nos fichiers, à partir de septembre 2002, jusqu'au 17 août 2009, on avait recensé 21 conflits/agressions entre homosexuel-le-s, 8 conflits/agressions contre homo-sexuel-le-s, donc des agressions à caractère homophobe, 5 cas où il y avait un conflit, qui tenait du fait qu'un des protagonistes a traité l'autre protagoniste d'homosexuel-le, et 6 conflits/agressions initié-e-s par des homosexuel-le-s.

J'ai ensuite fait le suivi à partir du 17 août 2009, quand je vous avais présenté ces premiers chiffres, et là, nous avons pu recenser, ou en tout cas recenser ce qui est arrivé à la connaissance de la police : 8 conflits/agressions entre homosexuel-le-s, 0 agression contre les homosexuel-le-s, 1 cas où, effectivement, un des protagonistes traite l'autre d'homosexuel-le et d'où il y a la naissance d'un conflit, et 3 conflits ou agressions initié-e-s par des personnes homosexuel-le-s.

Si l'on fait la comparaison des niveaux de volume, nous sommes quand même dans une stabilisation, puisque nous comptons douze nouveaux cas répertoriés par la police et, en comparaison avec les cas que nous avions eus précédemment, nous sommes tout à fait dans la moyenne.

Bien évidemment, les différentes études et notre expérience montrent que les statistiques policières de la criminalité se heurtent à un chiffre noir, qui est quand même très, très élevé. Nous avons plusieurs études, qui traitent de cela et la dernière a été publiée en 2010, dans laquelle il y a encore une estimation de ce chiffre noir, c'est-à-dire les infractions qui n'arrivent pas à la connaissance de la police et qui impliquent le milieu homosexuel. Et dans ce cadre-là, nous avons, un chiffre de « reportabilité », qui varie entre 10% et 20% ; autrement dit, le 80% à 90% des agressions ou des délits et crimes qui sont dirigés contre les personnes homosexuel-le-s n'arrivent pas à la connaissance de la police.

C'est pour cela que, pour nous, il est très important d'avoir d'autres sources d'information par rapport à ceci et nous nous référons toujours à une étude qui

commence maintenant à devenir un petit peu ancienne. C'est l'étude qui avait été menée par Dialogai, ici, sur le territoire genevois, sur un échantillonnage de 312 personnes. Une des conclusions disait que 48% des personnes sondées disaient avoir été victimes d'un acte homophobe pendant leur vie. Ceci montre très bien effectivement que les statistiques policières de la criminalité ne montrent simplement même pas la pointe de l'iceberg par rapport à ces phénomènes d'homophobie.

Maintenant, j'aimerais juste vous expliquer ce qui se passe ailleurs, puisque nous savons que nous avons des pays dans lesquels le monitoring des crimes basés sur l'orientation sexuelle est beaucoup plus précis. Il y a donc des statistiques beaucoup plus précises et c'est le cas du Canada, de la Suède et des Etats-Unis. Si nous prenons les chiffres, en ce qui concerne les crimes de haine, sur le territoire suédois en 2010, on comptait un total de 5'140 crimes de haine. Dans ces crimes de haine, la plupart, donc les 74%, sont des crimes à caractère raciste ou xénophobe, et le 15% de ces cas, donc 750, sont des crimes d'ordre homophobe, biphobe ou hétérophobe et dans cette catégorie, la majorité sont des crimes à caractère homophobe. En tout, si vous voulez, sur 5'140 crimes à caractère de haine, 750 sur le territoire suédois en 2010 sont des crimes à caractère homophobe. Nous avons également le Canada, pour lequel j'ai les chiffres de 2009, où il y a une augmentation de l'ordre de 42%, donc énorme, entre 2008 et 2009, de tous ces crimes de haine, et nous sommes sur des chiffres de 1'473 en 2009 et 1'036 en 2008. 13% de ces crimes concernent l'homophobie et quand on compare les chiffres concernant seulement les crimes homophobes, en comparaison à 2008, il y a eu une augmentation de l'ordre de 18% des crimes homophobes en 2009 sur territoire canadien. Là aussi encore, nous trouvons ces tendances et, avec les autres chiffres que je vais également vous expliquer, nous sommes malheureusement avec une tendance à la hausse.

Comme je vous le disais, vu que les statistiques policières de la criminalité connaissent un chiffre noir qui est quand même très élevé, nous avons d'autres sources, comme par exemple les rapports annuels, qui sont publiés par SOS Homophobie⁹ en France, qui, eux, ne se basent pas sur des données policières, mais sur des témoignages, qui leur sont rapportés. Si, depuis 2005 jusqu'à 2009, les témoignages homophobes qui étaient rapportés à SOS Homophobie étaient relativement stables – on était sur des chiffres de l'ordre de 1'300 – en 2010, nous avons une augmentation, là aussi de l'ordre de 200, et nous nous trouvons avec 1'500 témoignages rapportés d'homophobie. La plupart des crimes qui sont constatés se trouvent beaucoup sur Internet, sur les lieux publics, le travail, le voisinage, la famille et l'entourage. De plus, toujours selon la source SOS Homophobie, en 2009, le nombre d'agressions physiques envers les personnes homosexuelles était de 88, et, en 2010, ce nombre s'élève à 141 – là aussi, presque

⁹ SOS Homophobie, association nationale française qui lutte contre les LGBT-phobies – <u>www.sos-homophobie.org</u>. SOS Homophobie publie chaque année un rapport de témoignages d'actes LGBT-phobes.

le double, aussi les mêmes tendances que les statistiques policières de la criminalité que l'on retrouve dans d'autres pays. Juste à titre d'information, aux Etats-Unis, en ce qui concerne 2009, on a 1'436 crimes liés à l'homophobie, sur un total de 7'789 crimes de haine. Là également, on trouve ce pourcentage de 18% des crimes homophobes à l'intérieur des crimes de haine.

Voilà pour les différentes indications que je peux vous donner. C'est donc en changement par rapport aux chiffres de 2009 et c'est un changement qui ne va pas, évidemment, et vous le conviendrez avec moi, dans le bon sens par rapport à ce que nous mettons en place.

Je voulais juste vous faire le suivi de ce qui s'est passé depuis la dernière fois. Trois informations : j'ai eu le plaisir d'avoir l'association Dialogai¹⁰, qui est intervenue à l'école de formation – la formation de base des policiers – et en ce qui concerne la formation continue, la problématique de l'homophobie est abordée dans le cadre des comportements policiers, donc c'est une formation continue obligatoire pour les policiers. Suite aux premières Assises, j'ai été contactée par une personne, qui avait assisté à la conférence et aux deux journées et qui est tombée sur un formulaire de la police où il n'y avait pas la mention de partenariat enregistré. Elle m'a donc rendue attentive à ceci, ce qui m'a permis de corriger ce formulaire, qui évidemment était faux, et deuxièmement de contrôler tous les formulaires que la police utilise, pour qu'ils soient conformes aux dispositions légales. C'est important que quand quelqu'un voit des corrections à apporter au sein de la police, cette personne me le fasse savoir. Ce n'est que comme cela que l'on pourra évoluer et être meilleur-e.

J'ai eu également un contact avec l'association Dialogai dans le cadre d'un dépôt de plainte, où effectivement il y avait eu un problème à l'accueil au poste. Il y avait eu quelques maladresses commises de la part de la police. Là aussi, c'est important que je le sache, et je sais que ce chiffre noir que nous constatons, dans les infractions qui sont rapportées à la police, peuvent aussi être dues au fait que, pour certaines personnes, il n'est pas facile d'aller déposer plainte au poste de police, vis à vis de la police. Dans ces cas-là, j'encourage quand même à le faire et on peut le faire par écrit auprès de moi-même ou après du Procureur Général. Tout simplement, il faut que ce qui se passe sur le terrain arrive à notre connaissance, pour que nous ayons une meilleure vision du terrain.

Voilà un petit peu le suivi qui a été donné depuis les premières Assises contre l'homophobie, et, en ce qui concerne particulièrement la place des policier-ère-s homosexuel-le-s à l'intérieur de la police pas seulement genevoise mais aussi pour toute la Suisse, je passe la parole à M. Petrik Thomann.

¹⁰ Dialogai est membre de la Fédération genevoise des associations LGBT – www.dialogai.org.

Petrik Thomann: Mesdames et Messieurs, bonjour. C'est un honneur pour nous d'être ici. C'est la première fois, pour moi, que je fais un exposé en français, donc pardonnez-moi, ce n'est pas ma langue maternelle. Si vous ne comprenez aucun mot, levez la main. Je m'appelle Petrik Thomann. Je travaille comme policier depuis 2004, à Zurich. Je suis le vice-président et co-fondateur de l'association Pink Cop. Je fais partie de l'EGPA¹¹ et j'étudie actuellement la criminologie à l'Université de Berne.

L'homophobie a plusieurs visages, qui sont : le harcèlement moral au travail ; l'exclusion d'un groupe ; les insultes publiques ou les bavardages dans le dos. Elle a aussi de nombreuses causes : des raisons sociologiques ; des raisons psychologiques ou la peur de quelqu'un d'être identifié comme homosexuel. Une recherche a montré qu'une majorité de la population qui est extrêmement homophobe a elle-même de telles tendances.

Aujourd'hui, je vais vous parler d'une forme extrême de l'homophobie : la violence homophobe. La violence homophobe n'existe pas en Suisse. Nous, les gens du mouvement LGBT, nous trouvons encore et toujours confrontés à cet argument. Des études à l'étranger, assez proches de nous, montrent que la violence homophobe, encore en ces temps modernes, existe toujours. L'étude MANEO¹², à Berlin, un projet qui lutte contre la violence homophobe contre les gays, a montré les chiffres impressionnants des années 2005 et 2008. Vous pouvez le voir sur l'écran. En Suisse, Pink Cop a déjà enregistré déjà plusieurs incidents, qui peuvent être qualifiés de violence homophobe. Et vous le voyez ici : il y a pas mal de chiffres qui montrent que la violence homophobe existe vraiment. Le problème actuel est que la violence homophobe n'apparaît pas dans les statistiques criminelles. Ainsi, le phénomène ne peut pas être exprimé en chiffres. Un tel acte est simplement enregistré comme voies de fait (art. 126), lésions corporelles simples ou graves (art.122 & 123), contrainte sexuelle (art.189) ou meurtre (art.111), dans les statistiques. La violence homophobe est donc tout simplement invisible. Il y a des idées différentes sur ce qu'il faut faire contre le phénomène de la violence homophobe. Dans le code pénal, le seul crime pénal présenté comme crime de haine est le racisme. Dans les pays de Suède et d'Angleterre, il y a des services spécialisés dans le domaine des crimes de haine, qui offrent des pôles d'écoute. Dans divers pays, il existe une législation qui aggrave la durée de la peine si un crime est identifié comme crime de haine. La criminologie est sûre que des peines plus graves ne conduisent pas forcément à une baisse de la criminalité, donc, de mon point de vue, ce n'est pas la bonne solution. Pour des délinguant-e-s potentiel-le-s, l'effet dissuasif est obtenu uniquement par la probabilité légale de la persécution. La criminologie intitule cela « la pensée économique », avec les risques d'une part (risque d'aller en prison, etc.), et les bénéfices d'autre part.

.

¹¹ European Gay Police Association - www.eurogaycops.com/

¹² www.maneo.de

Beaucoup de victimes d'homophobie n'osent pas, encore aujourd'hui, porter plainte ou rapporter un incident. Il y a plusieurs raisons. Les plus âgé-e-s se souviennent de la persécution policière; les plus jeunes ont peur qu'on se moque d'eux ou d'être maltraité-e-s par la police. Plusieurs personnes m'ont confié cela déjà. Il faut sensibiliser toutes les policières et tous les policiers. Nous pourrions essayer d'instaurer des cours de sensibilisation aux crimes haineux, sans laisser le choix au policier ou à la policier-ère et obliger celles et ceux qui sont en service à y assister. La sensibilisation doit être généralisée. A Zurich, à Pink Cop, on a déjà établi des cours à l'Académie de Police. Ainsi, nous sensibilisons les cadets de la police, depuis les débuts de l'Académie, sur cette question. De plus, nous donnons aux étudiant-e-s qui n'ont pas encore fait leur coming-out l'opportunité de découvrir notre association et de nous contacter.

Voici le déroulement de notre sensibilisation au sein de l'Académie de la police : l'historique ; l'aspect psychologique chez les employeurs ; la question des crimes haineux et la présentation de notre association. Nous faisons deux leçons pour la formation de base et une leçon dans le cadre de la formation continue, mais c'est beaucoup, beaucoup plus facile lors de la formation de base et vous pouvez aisément imaginer pourquoi.

Une force de police ne peut pas agir efficacement à l'extérieur si, à l'intérieur, la diversité n'existe pas. Ainsi, nous interrogeons l'échange des gens sur notre plateforme, pour qu'ils se sentent plus sûrs pour révéler leur homosexualité. Cela conduit également à une attitude saine envers ces questions, de la part des collègues hétérosexuel-le-s. Si, en tant que population, vous avez affaire à la police, dans la plupart des cas, vous rencontrez un ou une policier ou policière compréhensif-ve. Ainsi, par exemple, Pink Cop a lancé à Zurich une campagne de flyers, conjointement avec la police communale de Zurich, qui doit encourager la population à porter plainte après un acte de violence. Nous voulons renforcer la confiance de la communauté LGBT en la police. Si une personne, malgré cette campagne, n'est pas traitée correctement par la police, toute cette campagne deviendra une farce. Le commandement de la police doit aussi se tenir derrière une telle campagne. De cette manière, les personnes ont le courage de porter plainte contre ces personnes qui les traitent mal.

Pour convaincre les politiques sur ces questions, nous devons disposer de données. Dans le cadre de ma thèse finale à l'Université de Berne, je suis en train d'explorer le sentiment de sécurité, les expériences de violence et les attentes de la population LGBT vis-à-vis de la police. Je suis à la recherche des caractéristiques de la victimisation. Cette étude se limitera probablement à la Suisse allemande ; je ne sais pas encore. Mais je suis sûr, cependant, que grâce à cette enquête, nous pourrons apprendre beaucoup de choses sur la violence homophobe en Suisse. Sans les chiffres, les politiques restent sourds – mêmes avec les chiffres, souvent... Les

points de contact avec la population ont déjà été faits dans le cadre d'une base privée. Rainbowline est un service d'assistance téléphonique pour les LGBT¹³, qui conseillent de différentes façons, par exemple sur la violence homophobe. Pink Cop, avec Pink Cross, LOS et Rainbowline, travaillent également conjointement. Il n'existe pas encore de point de contact spécifique pour les questions de violences homophobes.

Les victimes qui n'osent pas se rendre à la police peuvent cependant appeler et recevoir des conseils compétents pour annuler cette peur de porter plainte. D'ailleurs, ILGA Europe a une vaste connaissance des crimes de haine et propose également des modules de formation pour la police¹⁴. Ils connaissent bien cela ; malheureusement, ce n'est pas très connu en Europe.

Maintenant je vais faire un peu de publicité pour nous. L'association Pink Cop a été fondée en février 2008, à Zurich. Nous avons maintenant 127 membres dans toute la Suisse; en Romandie, 11 membres, des hommes. Nous avons besoin de plus de visibilité dans les média suisses romands, dans le but de continuer notre travail. Pour cela, nous comptons sur votre aide. Merci beaucoup.

¹³ Lesbi Schwul Trans-beratung – 0848 80 50 80 – du lundi au vendredi de 19h à 22h

¹⁴ International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Intersex Association – http://www.ilgaeurope.org/home/publications/reports_and_other_materials/training_toolkit_police_2011

E. F. : Je vous demande maintenant d'accueillir Madame Fabienne Bugnon, Directrice générale de l'Office des droits humains, Etat de Genève. Fabienne Bugnon : Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs. Ce qui m'a été demandé de faire aujourd'hui est le suivi, comme l'indique le titre de ces Assises, de ce qui avait été discuté il y a deux ans, et notamment toute la partie qui concerne l'Etat de Genève, en tant qu'administration et état employeur.

Pour vous rappeler, il y a deux ans, lorsque j'avais été sollicitée par la Fédération genevoise des associations LGBT, je ne savais pas trop comment j'allais pouvoir faire un panorama au sein de l'administration. Ce que j'avais pris comme voie était de solliciter l'ensemble des départements de l'administration publique, en leur posant trois questions, qui sont reprises dans le verbatim des interventions de 2009. Ce qui était ressorti de ces interpellations des ressources humaines était que c'était la première fois que les ressources humaines avaient été sollicitées sur la question de l'homophobie. Elles l'avaient été, très souvent, sur la question des inégalités entre hommes et femmes, souvent également sur les problèmes liés à l'origine, mais jamais sur la thématique de l'homophobie. La deuxième chose qui en était ressortie est que deux départements avaient fait état de deux cas, qui étaient des cas anciens et qui avaient donné lieu à des entretiens et pour un cas, à des sanctions. C'était en 2009.

En 2011, pour assurer ce suivi, j'ai à nouveau sollicité les départements, en leur transmettant le lien avec le verbatim des Assises de 2009, pour qu'ils prennent vraiment la mesure de tout ce qui avait été discuté en 2009, en leur posant de nouveau les trois mêmes questions, puisqu'elles restent pertinentes, puisqu'il s'agit de faire une photographie actuelle de cette problématique, et puis en ajoutant une question qui me semblait importante dans le cadre du Suivi : Est-ce que, par rapport à ces questions, il y a eu débat depuis ? Puisque, très nettement, en 2009, tout le monde avait dit que c'était la première fois qu'ils abordaient cette question de l'homophobie. Est-ce que, durant ces deux ans, ce sujet avait été discuté et est-ce que des mesures avaient été mises en place pour la sensibilisation et la prévention ?

Les questions, je vous les rappelle très rapidement :

- 1. Avez-vous connaissance de cas d'homophobie au sens large ? Propos, attitudes discriminatoires, rejets, discriminations à l'embauche et/ou à la répartition des tâches dans votre département. Si oui, combien ?
- 2. Ces cas concernent-ils des rapports entre collègues ou avec la hiérarchie ? Les problèmes ont-ils été réprimés ?
- 3. Existe-t-il des mesures de prévention de l'homophobie à l'Etat de Genève et est-ce que vous l'avez vous-même abordé dans le cadre des ressources humaines de votre département ?

La quatrième question, que je leur ai posée spécifiquement cette année, donc, je vous l'ai dit, était : est-ce que, durant ces deux dernières années, la question de l'homophobie a été abordée de manière plus ouverte et est-ce que des mesures ont été prises ?

Pour les réponses, ce que l'on peut voir tout de suite est qu'aucun département - à l'exception de la Police, qui n'y figure pas, puisque Madame Bonfanti venait s'exprimer ici aujourd'hui - et du Département de l'Instruction publique, c'est hors écoles, puisque Madame Franceline Dupenloup viendra s'exprimer, ainsi que Monsieur Jean-Dominique Lormand pour le Service santé de la jeunesse – mais tous les autres départements et les ressources humaines de ces départements, ont annoncé qu'il n'y avait eu aucun cas qui leur avait été annoncé durant ces deux ans.

Quelles ont été les mesures mises en place ? Le Département de la Sécurité, Police et Environnement (DSPE) a rappelé la conférence qui a été organisée par l'Office des droits humains, dont je vous parlerai juste après, et a rappelé que l'information au sujet de la journée de Suivi des assises a été annoncée très largement au sein du Département. Au DIP, il a été annoncé que pas d'actions particulières n'avaient été lancées au sein du Département mais, par contre, le DIP a proposé que l'Etat mène une enquête de manière anonyme au sein de l'administration. Il est vrai que lorsque l'on voit ces chiffres, on a envie de se dire, pas de problème, mais peut-être que faire une enquête assez large et de manière anonyme permettrait de faire remonter des problématiques qui ne sont pas connues par les ressources humaines. Et puis, les actions dans les écoles seront largement mentionnées tout à l'heure. Au Département de la solidarité et de l'emploi, la différence avec il y a deux ans est que tous les offices ont été sollicités - tous les offices, par exemple, qui accueillent les demandeurs et demandeuses d'emploi – cela a été pris de manière beaucoup plus sérieuse qu'il y a deux ans, où une personne m'avait répondu, « Pas de problème ». Là, tous les services ont été sollicités et il en ressort que des mesures existent à l'OCIRC¹⁵. Il en ressort également que dans les ORP, les offices qui s'occupent des demandeurs et demandeuses d'emploi, des propos homophobes ont été entendus et que ceux-ci avaient eu plutôt lieu entre collègues. Au département du DARES, donc santé et économie, la problématique a été abordée par les ressources humaines au moment des Assises en 2009 et en 2011, là également : la consultation a été étendue à toutes les directions. Au département de la mobilité, pas de mesures spécifiques. Au département des finances, il nous a été assuré qu'une dénonciation ne demeurerait pas sans suite et que les nouveaux collaborateurs et les nouvelles collaboratrices reçoivent le document « Travailler à l'Etat » 16, qui rappelle les valeurs de l'Etat et notamment que toute discrimination est interdite. Au DCTI¹⁷, il n'y a pas eu de mesures particulières. A la Chancellerie, la personne m'a annoncé que la

-

¹⁵ Office cantonal de l'Inspection et des Relations du travail

http://ge.ch/etatemployeur/system/files/common/travailler_a_letat_aout_2012.pdf

¹⁷ Département des Constructions et des technologies de l'information

question est sous-jacente à toutes les réflexions et actions en matière de ressources humaines, donc que toute la question des discriminations est particulièrement surveillée, mais que l'homophobie en tant que telle n'a pas été directement ciblée. Enfin, au pouvoir judiciaire, il n'y a pas eu de mesures spéciales, mais par contre, c'est la première fois qu'ils se sont associés pour répondre à cette sollicitation.

Ce qui a été fait entre 2009 et 2011 : vous vous rappelez sans doute qu'il y avait une demande que la Charte de la diversité en entreprise soit mise en ligne, comme cela avait été souhaité par des député-e-s à travers la motion 1823¹⁸. Cette charte a été mise en ligne. Et, nous avons organisé, à l'Office des droits humains, une série de conférences sous le titre : « L'administration est-elle discriminante ? » Il y a eu un très grand débat pour savoir où mettre cette charte. L'idée, et nous avons insisté pour qu'elle soit mise à l'endroit où elle se verrait le plus, sur le site internet de l'administration. 19 La conférence « L'administration est-elle discriminante ? » a eu lieu le 29 septembre (2011). Cette conférence, organisée par l'ODH, a, au départ, été initiée à cause des problématiques que l'on retrouve au sein de l'administration. Il y en a deux en particulier: celles des différences entre hommes et femmes, notamment pour l'attribution des tâches et pour la montée dans la hiérarchie. Actuellement, à l'Etat de Genève, il y a plus de 53% de femmes, donc la question de l'égalité hommes-femmes quantitative est tout à fait là, mais en termes qualitatifs, elle n'est pas du tout là, puisque plus on monte dans les postes de la hiérarchie, plus le nombre de femmes diminue. C'est la même chose avec les questions d'origine. S'il y a beaucoup de personnes issues de l'immigration, qui travaillent dans l'administration, plus on monte dans la hiérarchie et plus, là aussi, cela se raréfie. A la base, l'idée de cette conférence était ces deux thèmes. Ce sont vraiment les premières Assises contre l'homophobie qui nous ont sensibilisé-e-s à étendre ces conférences à la question des discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Nous avons donc eu une conférence donnée par Joëlle Rochat, coordinatrice de Lestime²⁰, sur ce sujet. Cela nous a permis de réfléchir plus loin, à d'autres discriminations, dont on entend moins parler, comme celle liée au handicap, où très peu de choses sont encore faites à l'Etat de Genève, et celle de l'âge, qui est peu évoguée, mais où on s'aperçoit que, à partir de 55 ans, il y a beaucoup de difficultés pour rentrer dans le monde du travail, et à l'Etat également.

En conclusion, je vous dirais qu'on ne peut pas affirmer, avec ces chiffres, qu'il n'y ait pas de cas d'homophobie dans l'administration genevoise. On peut simplement dire qu'aucun cas n'a été signalé ni repéré. Certain-e-s ont fait état de propos inadéquats entre collègues, en insistant sur le fait que c'était sur le ton de la plaisanterie. Je l'ai mis entre guillemets sur ma présentation Powerpoint, pour montrer que cela n'était

¹⁸ Motion pour lutter contre l'homophobie http://www.ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/MV01823.pdf http://www.ge.ch/themes/themes economie.asp#T12

²⁰ Lestime est membre de la Fédération genevoise des associations LGBT – www.lestime.ch

pas suffisamment pris au sérieux, puisque l'on considère encore que ce sont des plaisanteries. Ce qu'on peut par contre affirmer est que l'ensemble des ressources humaines a été sensibilisé à cette question, et cela, c'est grâce aux Assises de 2009 et à la relance qui a été faite cette fois, pour ce suivi. On peut dire aussi que la sensibilisation de l'administration aux problèmes de discriminations au sens large va se poursuivre et que, bien évidemment, la question de l'homophobie sera incluse. 115 cadres de l'administration étaient inscrits pour la journée du 29 septembre; même s'ils ne sont pas tous venus, c'est un chiffre intéressant pour ce genre de thématique. Plusieurs ont souhaité qu'on poursuive le tout sous la forme d'ateliers ou de formations, dans le guide de formation de l'Etat. Cela, nous allons bien entendu le faire dans les années qui vont venir.

J'aimerais enfin insister sur le groupe de confiance. Il ne fait pas partie de votre programme, mais il existe un groupe de confiance, qui est une structure indépendante au sein de l'Etat, qui reçoit toute personne de l'administration, en toute confidentialité, si les gens sont en conflit et s'ils se sentent victimes de harcèlement psychologique ou sexuel²¹. Ce groupe de confiance est vraiment LA porte d'entrée la meilleure et la plus sûre, pour toutes les problématiques qui peuvent être senties par les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat. C'est un groupe encore assez neuf, mais il a fait ses preuves. On peut encourager les personnes qui ne se sentent pas suffisamment écoutées par leurs ressources humaines à aller rencontrer ces personnes du groupe de confiance, qui ont une formation plus élaborée, plus adéquate, et qui pourront non seulement les écouter, mais aussi, ensuite, faire prendre des mesures dans les services, voire départements, où il y aurait eu des problèmes.

Ma dernière conclusion est que, en tant qu'Office des droits humains, nous sommes bien entendu intéressés à poursuivre toute collaboration avec les associations LGBT, comme on le fait avec les associations qui concernent les autres discriminations. Je vous remercie.

E. F.: Notre quatrième intervenante est Madame Marguerite Contat-Hickel, Coprésidente de l'Assemblée constituante à Genève.

Marguerite Contat-Hickel : Bonjour à toutes et à tous. J'aimerais d'abord féliciter les organisateurs et organisatrices de ces Assises. Je crois que c'est un excellent moyen de faire le point sur ce qui a pu déjà être réalisé, ce qu'on a déjà entendu. Je crois que les préopinants ont déjà répondu à certaines attentes mais ont une conscience sérieuse des problèmes qui se posent.

.

²¹ http://www.ge.ch/confiance/

S'agissant de la Constituante, vous vous souvenez peut-être, pour celles et ceux qui avaient participé à l'exercice il y a deux ans, que j'étais très optimiste sur la capacité qu'aurait eue cette Assemblée de faire avancer la cause de la non discrimination et de l'égalité en général. J'avais fait un certain nombre de propositions, parmi lesquelles, vous vous rappelez peut-être, il y avait évidemment la norme antidiscriminatoire concernant non seulement l'orientation sexuelle, et l'identité de genre, mais également toute une série de propositions très concrètes, comme un médiateur ou une médiatrice des droits humains, comme l'accent à mettre sur l'éducation aux droits humains, etc.

Depuis lors, vous avez peut-être suivi les débats à travers la presse ; on ne nous a pas ménagés. Vous savez aussi que nous avons travaillé de manière extrêmement consciencieuse en commission, que les résultats des commissions étaient extrêmement prometteurs et que, s'agissant notamment de cette question de l'égalité et de la discrimination, elle s'était retrouvée balayée en plénière de manière complètement incohérente, ce qui nous avait valu les foudres d'un certain nombre d'associations. Et puis, ma foi, corroboration d'un manque de sérieux de cet exercice constitutionnel. Depuis lors, heureusement, nous avons eu la consultation publique, et la consultation, à travers les résultats que nous avons obtenus, notamment des associations LGBT et d'autres associations, on a perçu qu'il y avait une espèce de désapprobation, pour ne pas dire plus, par rapport à la manière dont un certain nombre de résultats de commission avaient été balayés en plénière. Il y avait donc une demande pour revenir en arrière et notamment de réintroduire ces normes concernant l'égalité.

Il faut encore vous dire que cet exercice de la Constituante n'est pas encore terminé. Si tout va bien, le 14 octobre 2012, la population genevoise devra se prononcer sur le résultat de notre travail. Mais que s'est-il passé entre-temps? Je vous l'ai dit, des travaux en commission, du travail en plénière, nous sommes repartis en commission avec un avant-projet de Constitution. Actuellement, on est dans l'exercice qu'on appelle la première lecture, qui consiste à revoir toutes les normes qui ont été adoptées auparavant, de revoir le travail des commissions et d'essayer d'arriver avec un nouveau projet de Constitution. Cet exercice se fera en tout cas à deux reprises. On devrait avoir terminé nos travaux grosso-modo fin mai, peut-être même un peu avant, il faudra voir la vitesse à laquelle on va et les surprises qui nous seront peut-être encore mises au milieu du chemin. Toujours est-il que ce processus n'est pas linéaire et sera toujours, jusqu'au bout, soumis à un certain nombre d'incohérences. Il sera donc le résultat de compromis.

Très concrètement, je peux quand même dire que s'agissant des droits fondamentaux, nous avons là un chapitre qui est extrêmement intéressant. Je pense que nous avons là, et si c'est confirmé par la suite, peut-être un des meilleurs exemples, du point de vue cantonal, de droits fondamentaux solides et d'un dispositif

solide pour la mise en œuvre. C'est déjà un premier point positif. Nous avons, d'une part, la reconnaissance de ces droits fondamentaux et, d'autre part, le dispositif. Si l'on en vient, très concrètement, aux dispositions qui ont déjà été votées, et qui, je pense, ne seront pas remises en cause, puisqu'elles ont été l'objet de négociations entre les groupes politiques, nous avons notamment un article sur l'égalité et la non-discrimination qui a été réintroduit.

Je vais prendre la peine de vous le lire, parce qu'il en vaut la peine : « Toutes les personnes sont égales en droit. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa situation sociale, de son orientation sexuelle, de ses convictions ou d'une déficience. L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. Ils ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. »

Nous avons là la réintroduction de l'orientation sexuelle. Nous n'avons malheureusement pas celle de l'identité de genre, je pense que cela sera extrêmement difficile d'imaginer l'identité de genre réintroduite.

Par contre, nous avons un autre article qui peut être intéressant. Dans le cadre des articles, actuellement, 23 et 24, nous avons, d'une part, un article sur la protection de la sphère privée, qui dit que : « Toute personne a droit au respect et à la protection de sa vie privée et familiale, de son domicile, de sa correspondance et de ses communications, toute personne a le droit d'être protégée contre l'emploi abusif de données la concernant ». D'autre part, un article 24, qui s'intitule, « Mariage, famille et autres formes de vie » : « Toute personne a le droit de se marier, de conclure un partenariat enregistré, de fonder une famille, ou de choisir une autre forme de vie, seul ou en commun ». Donc, vous le voyez, nous avons des perspectives qui sont intéressantes. Maintenant, nous avons aussi toute une série d'autres droits fondamentaux qui ont été introduits. Je vous parlerai ensuite des conséquences que cela signifie. Nous avons notamment un droit à un environnement sain. Ce n'est pas inintéressant de lire, dans le cadre des premiers articles, que « toute personne a le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité ».

Au fond, pourquoi pas. Nous avons ensuite toute une série d'articles – puisqu'il s'agit toujours des droits humains – droits de personnes en situation de handicap – cela apparaît dans cette première partie extrêmement importante, symboliquement et concrètement, de la Constitution. Nous avons aussi les droits de l'enfant : « L'enfant a le droit au respect de ses droits fondamentaux. L'intérêt supérieur de l'enfant et son droit d'être entendu sont garantis dans les décisions ou procédures le concernant ». Je vois là des perspectives extrêmement intéressantes pour les personnes qui auraient un enfant dans le cadre d'un couple homosexuel, un enfant qui ne serait pas enfant biologique ou autre, à défaut d'avoir une adoption – cela, ce sera au niveau

suisse que cela devra se décider – au niveau cantonal. On a déjà peut-être même des questions d'obligation d'entretien, des questions d'héritage. Au fond, il y a un tas de portes ouvertes par rapport à ces perspectives-là. Ensuite, nous avons le droit également à la formation et à l'information, et il y a toute la guestion de la censure qui se pose, par rapport aux brochures que vous pouvez éditer, etc., Il y a aussi des normes qui protègent la liberté d'expression, la liberté de croyance, la liberté d'information, l'accès à cette information. Nous avons le droit au logement - alors dans quelle mesure cela pourra-t-il être utilisé dans le cadre de la signature d'un bail à deux lorsque vous êtes pacsés, etc., j'entends, encore une fois – là, j'élabore sans avoir une pratique, puisque cette pratique, elle sera dans vos mains, il faudra que vous l'élaboriez, mais on en est là. Ensuite, un droit à un niveau de vie suffisant, qui est également quelque chose d'important qui est rentré et, puis, là, simplement pour me faire plaisir, je vous dirais quand même qu'on a le droit à la résistance contre l'oppression. Vous en avez peut-être entendu parler. Je vous le lis, parce que cela n'a rien à voir exactement avec notre débat, mais quand même, cela a été l'objet, à deux reprises, de vote en plénière, et à deux reprises, ça a passé, donc, bonne probabilité pour que cela demeure, je vous le lis pour le plaisir : « Lorsque les autorités foulent gravement ou systématiquement les droits et les libertés fondamentales, et que tout autre recours serait vain, le droit de résister à l'oppression est reconnu. »

Je vous ai dit que tous ces droits avaient été introduits. Maintenant, peut-être plus intéressant encore, c'est le dispositif qui est prévu pour le respect de ces droits. Nous avons d'une part, dès l'article 7, où il est mentionné que la République et Canton de Genève garantit les droits fondamentaux. Cela veut dire, évidemment, un certain nombre d'obligations. Ensuite, nous avons un article, qui a été voté tout récemment et que je vais vous lire. C'est la première fois qu'un tel article figure dans une constitution cantonale : « Les droits fondamentaux doivent être respectés, protégés et réalisés dans l'ensemble de l'ordre juridique. » Donc, on a une forte affirmation de ce que cela signifie, si non seulement le respect et la protection, mais aussi la mise en œuvre, y figurent. On est complètement conforme aux dispositions internationales, pour la suite à donner à ces droits fondamentaux : « Quiconque assume une tâche publique est tenu de respecter, de protéger et de réaliser les droits fondamentaux. » Là, on s'adresse à l'Etat et à la fonction publique en général. Ensuite, nous avons : « Dans la mesure où ils s'y prêtent, les droits fondamentaux s'appliquent aux rapports entre particuliers. » Evidemment, cela sera peut-être plus difficilement prouvable et cela risque d'être beaucoup plus contentieux de pouvoir, entre particuliers, utiliser cela, mais cela existe néanmoins. Et enfin, « L'Etat dispense une éducation au respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux. » Vous avez là tout le programme de tout ce qui peut se mettre en place dans le cadre de l'instruction publique, dans le cadre de la formation des policiers et des policières, nous avons là, en mains, de solides outils.

Enfin, il y a toute une série de normes par rapport aux restrictions des droits fondamentaux, qui sont précisément dites, notamment – et ces restrictions ne peuvent se passer que si elles sont fondées sur une base légale. Un élément de plus dans le dispositif, que j'allais oublier, et pas des moindres, qui figure à l'article 11. On parle du fait que la réalisation des buts constitutionnels et des droits fondamentaux est soumise à une évaluation périodique indépendante. On n'a pas parlé de médiateur ou de médiatrice, on n'a pas parlé d'une autre structure – on a évoqué la question de la Cour constitutionnelle, je ne pense pas que cela va passer dans ce cadre-là – mais on a maintenant, et ceci également dès le départ, dès le début de cette Constitution, l'évaluation. Parce qu'à mon avis, ce n'est pas tout d'avoir de magnifiques normes ; encore faut-il trouver les moyens de les mettre en œuvre et surtout d'assurer l'évaluation de cet exercice.

En résumé, je dirais qu'un pas extrêmement important a été franchi dans cette partielà de la Constitution. On va vraiment vers une officialisation d'un certain nombre de normes. En même temps qu'on dit les choses, elles sont symboliquement reconnues. Et cela signifie également que pédagogiquement, on pourra les utiliser. Cela signifie ensuite que chacun ou chacune pourra se prévaloir d'une violation d'un droit fondamental, soit dans un cas concret, devant le tribunal, devant n'importe quel tribunal, soit lors de l'adoption d'une loi – donc travail en amont pour éviter que la loi soit éventuellement discriminatoire. Cela signifie également l'obligation de l'Etat de ne pas introduire des lois discriminatoires, ça, c'est à souhaiter, mais aussi de supprimer toutes les réglementations discriminatoires existantes et de combattre les pratiques discriminatoires. Enfin, nous avons ce dispositif, qui est extrêmement intéressant et il faudra évidemment qu'il soit suivi d'effets.

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire au nom de la Constituante. Ce n'est pas un exercice facile. Je sais que nous sommes dans une période où nous avons été extrêmement délégitimés. J'espère que ceci va contribuer un peu à mettre les choses à niveau. A défaut d'être portés aux nues, j'espère que nous serons encouragés dans notre exercice. Je vous remercie.

E. F.: Nous sommes en retard, comme vous avez l'avez remarqué. Nous allons laisser la place à deux petites questions.

Question: Bonjour. Je n'aimerais pas poser une question, mais rajouter quelques informations concernant une remarque que Madame Bonfanti a faite toute à l'heure, en parlant de quelqu'un qui lui avait parlé des formulaires où le partenariat n'était pas mentionné. C'est moi et c'est quelque temps après les Assises de 2009, mais j'aimerais ajouter quelque chose d'important: je n'aurais pas pu faire cette lettre si le policier qui était avec moi n'avait pas pointé ce manque. Il se trouve que j'étais dans une ambulance, on était en train de prendre mon identité, quand il m'a demandé mon identité, c'était un peu difficile car j'étais un peu dans les choux et ce n'était pas

facile, mais il s'est tourné vers moi, c'était un jeune policier, il m'a dit : « Oh... je n'ai pas ça dans mon formulaire ! » Et il était vraiment embêté. Moi, j'étais très touchée de ça, et un peu plus tard dans la journée, il m'a rappelée, je lui ai demandé, « Mais finalement qu'est-ce que vous avez écrit ? » Et il m'a répondu, « J'ai marqué : mariée ». J'ai trouvé cela assez respectueux, c'est aussi grâce à l'attitude qu'il a eue, je ne sais pas s'il a eu une formation, mais il a eu beaucoup de sollicitude et beaucoup de finesse dans sa manière d'approcher ma situation, je pense que c'est aussi par là que les choses changent, parce que là c'est du terrain. Monica, lorsque j'ai écrit, m'a répondu personnellement en me disant que les formulaires allaient être changés à la police et cela m'a beaucoup touchée qu'elle m'écrive personnellement. J'ai pleinement senti mon droit de citoyenne. Je voulais tous vous dire que ça peut aussi venir du terrain. Il y a une génération de policiers qui sont sensibilisés à ça, ça vient de leur personnalité ou de leur formation, mais ça existe et il y a de l'espoir par rapport à ça.

Michaël Haüsermann: J'ai aussi une question pour Monica Bonfanti. Vous avez parlé de la mise en place de cours de sensibilisation à la police. A Dialogai, on aurait aimé travailler avec Pink Cop, pour la simple raison qu'ils sont peu représentés en Suisse Romande cette année et continuer cette sensibilisation et cela n'a pas été possible cette année. Ma question est, qu'en est-il de cette sensibilisation? Et ma question est, pour le futur de la formation de base aussi.

Monica Bonfanti : On a bien ce cours dans la formation de base, et puis on souhaite continuer. En fait, et comme M. Thomann l'a dit, il faut commencer à la base, mais le plus difficile c'est quand c'est là, nous avons des cours maintenant, ou avant, on avait des cours de survie, avant c'était des leçons de tir, la pleine défense. Nous avons maintenant un peu modifié ces cours et cette façon de voir, parce que nous estimons que maintenant un policier peut survivre, on peut faire ce job, bien sûr en apprenant la légitime défense et la self défense, c'est clair, mais aussi en ayant un comportement tout à fait clair. Dans le suivi du comportement, il y a également la sensibilisation aux questions LGBT et à la diversité en général, origine ou orientation sexuelle ou autre. Parce qu'on a encore passablement de problèmes au niveau infra, avec des personnes qui sont maladroites, qui posent des questions maladroites ou répondent de façon maladroite, leurs mots au poste de police, pour moi, cette maladresse a aussi à faire avec une formation continue obligatoire, que les policiers doivent avoir. Je ne sais pas quelles sont les personnes à Genève qui font partie de Pink Cop et elles ne sont pas venues spontanément, non. Il est certain que si on avait des personnes qui pouvaient aussi évoquer le coming-out, à l'intérieur de la police, comment on peut faire et puis, surtout, j'estime qu'aujourd'hui on a des personnes dans toute la hiérarchie de la police, de la base jusqu'à l'Etat major, je ne désespère pas d'avoir peut-être quelqu'un de l'association Pink Cop Genève, qui puisse prendre ce rôle à l'intérieur de la police. Vous savez ce qui vous reste à faire, M. Thomann.

Petrik Thomann : Nous espérons bien une situation comme ça, mais pour le moment ils ne font pas de coming- outMais il faut aller et on va vers une situation qui soit agréable pour eux, pour faire leur coming-out. On verra !

Avancées // Homophobie et Education I

Education sexuelle, santé et homophobie

Jean-Dominique Lormand, directeur du Service Santé de la Jeunesse, Département de l'Instruction Publique de l'Etat de Genève

Mary-Josée Burnier, référente des pratiques en éducation et promotion de la santé, SSJ

E. F.: Nous allons remercier nos quatre intervenant-e-s. Je vous demande de les applaudir bien fort. Et nous allons continuer notre matinée sous le thème suivant Homophobie et Education – numéro 1. Nous avons le premier thème qui est Education sexuelle, santé et homophobie.

Je vous demande d'accueillir M. Jean-Dominique Lormand, qui est ici, directeur du SSJ – Service Santé de la Jeunesse, du département de l'Instruction Publique à l'Etat de Genève.

Jean-Dominique Lormand : Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs. Je remercie les organisateurs de nous donner la possibilité pendant un temps assez considérable de parler des avancées et des perspectives qui existent pour le SSJ. On introduit cette série sur l'accent mis sur l'éducation et le titre qui nous a été proposé était, « Education sexuelle, santé et homophobie ». Cela tombe bien parce qu'on va pouvoir très largement le couvrir. Je vais parler d'abord et surtout laisser la parole à Mary-Josée Burnier, qui va parler très concrètement de ce qui se fait au SSJ depuis deux ans.

Je vais juste peut-être replacer la mission du SSJ qui est un service du DIP depuis bientôt cent ans. En 2016, il y aura 100 ans que nous faisons partie de cette noble institution, mais notre mission va au-delà du DIP, puisque notre mission est de promouvoir le bien-être et de prévenir les atteintes à la santé et à leurs conséquences auprès des jeunes du Canton de Genève. Nous sommes très au centre de l'école mais pas seulement et, dans le cadre de cette mission, la lutte contre l'homophobie est vraiment au centre de ce mandat.

Nous travaillons sur trois axes. L'un est de travailler sur la promotion et le bien-être ; le deuxième est de prévenir les comportements homophobes entre jeunes et le troisième est d'intervenir sur les conséquences de ces comportements. Pour passer à la suite – on parlait de suivi -, je vais peut-être faire un petit clin d'œil aux prémisses des Assises contre l'homophobie avec cette très belle exposition qui avait été organisée par Dialogai et dont le titre fait rêver : « Enlevez les étiquettes »²² - je crois qu'on peut toujours maintenir ce rêve - et qui mettait en place une stratégie qui

²² http://thinkout.canalblog.com/archives/2007/05/13/4711246.html

était : priorité à l'éducation. L'éducation est un processus complexe, de longue haleine et dans le domaine de la santé, on sait que c'est un processus qui demande des interventions intenses, soutenues dans le temps et cohérentes.

Et vous verrez un peu dans tout ce qu'on va vous montrer l'importance de faire ce travail de fond et pas de faire des interventions, aussi bonnes qu'elles soient, de manière ponctuelle.

La promotion de la santé a cela de particulier qu'on intervient sur le développement de compétences individuelles et sociales ; on n'intervient pas à travers des pratiques spécifiques. J'ai pris l'école primaire ou l'école obligatoire pour parler de perspectives, pour parler de ce que nous faisons depuis un certain nombre d'années. C'est de travailler sur la création, sur la constitution de compétences sociales et individuelles chez les enfants, même très jeunes, puisque là, au cours qu'on donne aux enfants qui ont 6/7 ans, qui met l'enfant au centre de cette intervention, l'on essaie de poser les prémisses de deux grands objectifs de l'éducation à la santé et à la citoyenneté qui sont la liberté individuelle et la responsabilité collective. Donc dès ce moment-là, de parler de l'importance de comprendre que chaque enfant est différent, que chaque enfant a de la valeur, qu'il a le droit de dire ce qu'il ressent, que son corps lui appartient. Puis, au niveau de la responsabilité collective, de lui faire comprendre qu'il vit avec les autres et que cela implique des droits et des devoirs et que le respect doit être au centre de la citoyenneté.

Ce que nous faisons, c'est de passer deux ans plus tard, avec des enfants de 8 ans mais avec une complexification de ces messages, mais avec une cohérence, et essayer de continuer cela pendant toute la scolarité. Alors je ne vais pas reprendre tout ça, mais simplement peut-être montrer l'importance que nous attachons au fait que l'enfant change, qu'il va avoir ses propres idées, ses propres goûts, ses propres choix, que c'est à respecter. Et par rapport à des difficultés, que l'enfant a le droit d'être protégé et qu'il peut demander de l'aide, se confier. Alors évidemment, c'est un outil, mais c'est un outil qui permet un dialogue sur des valeurs qui sont au centre de l'éducation que l'on défend.

Perspectives : cela nous le faisons dans le cadre des cours, qui nous sont alloués, d'éducation sexuelle et affective. La perspective très enthousiasmante, c'est que, vous le savez, le concordat HARMOS²³ prend forme. On va parler du mercredi matin, mais surtout du plan d'études romand, qui a mis au centre de l'école la formation générale, qui est vraiment de travailler sur la mission éducative de l'école et en particulier sur des grands axes que sont la santé et le bien-être, le bien-vivre et la démocratie, les interdépendances sociales, économiques et écologiques. On a une

²³ HARMOS : Harmonisation de la scolarité obligatoire – accord intercantonal pour harmoniser les objectifs de l'éducation publique.

possibilité avec l'école de prolonger ces messages dans le cadre de l'école ellemême et d'une manière beaucoup plus intense.

Dans le cadre de l'école primaire, on n'aborde pas la problématique de l'homophobie. Par contre, plus tard, on essaie de profiter de tous les moments où l'on puisse sensibiliser à la problématique de l'homophobie et de parler d'homosexualité. Je vais prendre un exemple. Quand on parle de pédocriminalité, de vraiment insister pour dire que pédophile et homosexualité n'ont strictement rien à voir, bien au contraire. Quand on intervient à d'autres moments, de rebondir, et de pouvoir parler, exemple aussi quand on parle de la parentalité, de pouvoir parler de l'homoparentalité, etc. Au PO (post obligatoire), un exemple que je trouve très intéressant est de parler des déterminants de la santé, que les individus ne sont pas égaux devant les problèmes de santé et ce qui a été fait dans une école du PO est de partir des groupes à risque, de prendre comme exemple la communauté homosexuelle, de prendre cette magnifique enquête²⁴, de voir qu'effectivement par rapport à la consommation de substances psycho actives, par rapport à la dépression, ce groupe là est plus à risques, donc demande une attention particulière. Dans ce cadre-là, pour contrecarrer l'idée que l'école se ferme aux associations LGBT, Dialogai et Lestime sont venus interagir avec ces jeunes pour comprendre pourquoi cette population a une santé qui est moins bonne que celle de la population générale.

Voilà, c'était une introduction sur ce que nous faisons. Je vais laisser maintenant Mary-Josée Burnier vous parler concrètement de ce qu'on a fait ces deux dernières années.

Mary-José Burnier: Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous parler de comment le SSJ s'est engagé dans des mesures très concrètes depuis les dernières Assises. Il y a des mesures qui existaient déjà, notamment dans l'éducation sexuelle, mais on s'est dit qu'il y avait une prise de conscience plus institutionnelle, plus globale, de façon à ce que tout le monde dans la maison monte dans le bateau.

Alors nous nous sommes donné un plan d'action en quatre étapes, 2009 à 2011. On a essayé de ne pas être trop ambitieux dès le départ et dans ces quatre étapes, il y en avait deux qui étaient vraiment du travail à l'interne. On est parti du principe que pour pouvoir être à l'aise avec l'homosexualité, de pouvoir dire quelque chose des situations d'homophobie, il était important que comme personne et comme professionnel-le, on soit au clair et que l'on ait eu le temps de réfléchir à ce que cela représente.

Je vais parler de ces deux étapes plus spécifiquement, car c'est là que nous avons fait un gros travail à l'interne. Les deux autres étapes étaient des mesures plutôt

36

²⁴ Santé Gaie, étude lancée par Dialogai en collaboration avec l'Université de Zurich, sur la santé mentale et physique des hommes homosexuels.

dirigées sur l'environnement dans lequel nous travaillons. Il y avait tout d'abord d'élaborer un plaidoyer pour un environnement global au sein du DIP (Département de l'Instruction Publique), qui donne le feu vert pour parler ouvertement d'homosexualité et de lutte contre l'homophobie en milieu scolaire, parce que nous, comme service, nous avons aussi besoin de cela. Je crois que Monsieur Beer parlera de cela cet après-midi ; je suis très contente que nous ayons amené un petit peu d'eau au moulin.

L'autre élément est la formation continue des enseignant-e-s et là on a aussi une offre de formation continue qui va avoir lieu l'année prochaine sur la diversité des identités, des genres et des orientations sexuelles. Pour le moment, c'est une session, elle est remplie, donc cela veut dire que les enseignantes et les enseignants sont intéressé-es. Il faut dire aussi que nous avons des ressources assez limitées en termes de personnel, que de commencer à former les enseignants va nous demander quand même pas mal de temps et d'énergie, donc ça, c'est une première étape. On verra après, j'en parlerai par rapport au plan d'action 2011-2013, comment nous envisageons aussi une collaboration avec les associations concernées.

Je reviens à notre travail à l'interne. L'idée était d'avoir un positionnement clair par rapport à l'homosexualité et l'homophobie et que chacun puisse faire un bout de chemin par rapport à ça et ensuite, dans une 2ème étape, était de savoir comme professionnel que mettre en place comme mesure et, souvent, ce ne sont pas de grandes mesures. Ce sont des choses extrêmement concrètes dans le quotidien, dans la pratique, qui permettent de montrer aux personnes concernées que, oui il y a une ouverture par rapport à l'homosexualité, oui, il y a une ouverture par rapport à l'écoute et aussi à la réaction de l'école.

Ces formations étaient de trois jours, trois fois une journée, et cela a touché 73 personnes dans le service, ce qui correspond à près aux 2/3 du personnel. Nous ne l'avons pas rendue obligatoire, mais cela s'est rempli très vite, donc on verra par la suite s'il faut refaire ces journées pour les personnes qui n'ont pas pu y assister. Dans les résultats, on a vu qu'il y avait une amélioration dans la conscience du problème que représentait l'homophobie. Concrètement, nous avons réfléchi autour de ce que nous avons appelé trois bonnes pratiques : faire cesser le comportement homophobe, cela veut dire que c'est sur le moment même, quand quelque chose se passe sous nos yeux, à l'école, dans le couloir - en tant qu'adulte, qu'est-ce qu'on dit, comment on dit stop à ce moment-là. Donc on a travaillé dans ces formations à des petits jeux de rôle et on s'est rendu compte qu'on était tous prêts à dire stop et on avait envie de le faire. Puis après venait l'étape suivante : après, que dit-on quand on a dit stop? Et là, on s'est rendu compte que l'argumentation, il fallait la construire. Cela, par exemple, cela va être une des mesures que l'on va travailler maintenant dans le plan d'action suivant, pour se sentir plus à l'aise et avoir des outils, qui permettent d'agir. La 2ème bonne pratique, c'est l'évaluation du jeune ou de la jeune

qui est en danger. Là, il y a déjà une pratique au sein du SSJ, notamment chez les infirmières scolaires. Il y a des protocoles qui existent pour toutes les situations où l'élève est en danger, quelle que soit la problématique. Là, il s'est agi surtout de mettre le mot « situation d'homophobie » sur ces protocoles déjà existants. Il va falloir faire quelques ajustements pour que cela soit tout à fait utilisable dans cette perspective-là. Ensuite, créer un environnement sûr pour tous est la 3ème bonne pratique. Donc l'idée est de tenir compte, par exemple quand on est en classe et que l'on fait de l'éducation à la santé, d'avoir un langage inclusif, ou quand une infirmière fait un entretien avec un jeune, d'être sensible à la terminologie utilisée, comme on l'a vu aussi chez les policiers. Des fois, il y a des maladresses simplement par méconnaissance, ou par oubli, ou simplement par manque de conscience de ce que ça peut représenter pour un élève qui est dans la classe et qui est dans cette situation. Donc là, cela a été aussi très utile de travailler sur ces éléments-là, pour rendre explicites aussi des éléments, des idées qu'avaient des infirmières et des médecins du service. Certaines choses se font déjà ; c'était une manière de les rendre collectives, de les partager entre nous et de se dire, oui, c'est dans cette direction-là qu'on va fonctionner.

Ça veut dire aussi qu'il y a un certain nombre de mesures à mettre en œuvre, là aussi sur lesquelles il va falloir continuer à travailler. C'est un certain nombre d'outils qu'il va falloir changer, changer un peu les formulaires d'entretien ou adapter un certain nombre d'outils — de voir aussi dans les moyens d'information, les associations produisent beaucoup de matériel, c'est vrai que, des fois, jusqu'à maintenant, on ne savait pas trop comment les distribuer, dans quel cadre, etc., donc là, ça prend du sens. On verra aussi avec vous le travail que l'on peut faire, pour sélectionner ce qui va permettre de comment donner les informations, dans un cadre cette fois-ci qui a été travaillé avec les professionnel-le.s.

Ce qui est intéressant dans ce plan d'action, et surtout cette partie interne, est que ça a été une préparation commune, pas à l'ensemble du personnel, mais il y a par exemple dans la salle deux personnes qui faisaient partie du groupe de travail à l'interne, qui ont commencé à préparer ces formations, qui ont réfléchi à la problématique et avec l'idée aussi d'ouvrir plus largement.

Au départ, on est vraiment partis sur l'homophobie, et dans le travail préparatoire, on s'est dit que c'était aussi intéressant de tenir compte des recherches actuelles et des résultats pour montrer aussi toute la diversité et qu'il n'y avait pas des petites cases bien étanches dans lesquelles on va classer les gens et qu'il fallait une approche beaucoup plus large, tout en revenant à un certain moment à nommer ce qu'est l'homophobie. Donc ça a vraiment été un travail collectif et je pense qu'on a pu avec ça entraîner l'ensemble de la maison dans cette activité.

Alors, la suite, parce que ces ateliers ont produit un certain nombre de mesures. Par rapport aux bonnes pratiques que je vous ai présentées, c'est vraiment un résumé très succinct, mais on a un catalogue au fond de mesures très concrètes proposées par les éducateurs-trices, les infirmières, pour les médecins et personnel de la santé pour leur pratique quotidienne.

Donc pour la suite, on s'est donné un plan d'action 2011- 2013. Je ne sais pas s'il y aura des journées de suivi en 2013, mais nous allons mettre en œuvre à l'interne ces mesures car pour nous, elles correspondent à ce qu'il y a à faire et ce qu'on peut faire sans forcément avoir des moyens supplémentaires.

Ensuite, il y a le souhait de développer des liens de collaboration. Je sais que cela a été une frustration parfois et que l'on pouvait se demander pourquoi on faisait ce travail à l'interne sans le faire avec les associations LGBT. On avait vraiment besoin de faire un peu à notre manière, pour pouvoir poser ces bases. Mais dans cette 2ème étape, on voit tout à fait les endroits où on va pouvoir collaborer avec les associations LGBT concernées, que cela soit pour affiner certaines mesures, des outils, de la formation, etc. Ensuite, on essaiera dans ce prochain plan d'action de donner un appui aux écoles intéressées dans ce domaine, puisque c'est une thématique dont on commence à parler. Si une école veut faire quelque chose de particulier là-dessus, le SSJ pourra se donner les moyens de se dire, pour cette école-là, on a déjà fait cette réflexion-là en interne. On va essaver de donner un appui un petit peu plus soutenu, pour qu'il y ait quelque chose qui se fasse et qui soit un peu une expérience pilote. Ensuite, le développement d'une offre de formation continue des enseignants ; on va voir comment se passe la session qui va avoir lieu au mois de janvier 2012, et puis on verra s'il y a de la demande, comment on la développe, etc.

Et puis, dernier point, c'est comment la collaboration se passe avec la personne attachée aux questions de diversité sexuelle en milieu scolaire pour Genève et Vaud, Madame Gaud-Thorens et par ailleurs avec le Secrétariat général²⁵. Je crois que cela nous a beaucoup aidé à avancer avec Madame Franceline Dupenloup et Madame Gaud Thorens, sur les questions notamment hors SSJ. Il y aura l'exposition des affiches, il y aura un guide pédagogique, il y a le site Mosaic-jeunes²⁶, où on est un peu moins présents, mais où on contribue quand même à notre manière. Je vous remercie.

E. F.: Place à deux questions, encore une fois pour des guestions de timing.

Question : Franceline Dupenloup, Département de l'Instruction Publique, j'aimerais souligner la qualité du travail du SSJ, et je me dis qu'une proposition que je pourrais faire à Charles Beer, en réalité, est de rendre exemplaire le processus qu'a réalisé ce

-

²⁵ Secrétariat Général du Département de l'Instruction Publique

²⁶ http://mosaic-jeunes.ch

service, à savoir d'abord un travail d'introspection individuel et collectif, pour jeter les bases ensuite des bonnes pratiques et des collaborations avec la Fédération²⁷, par exemple. Donc, je pense que c'est le domaine de la santé mais je pense que leur manière d'aborder la question est tellement intéressante que je crois que cela pourrait s'appliquer absolument à d'autres services et départements de l'Etat. Il y a vraiment une efficacité et une sincérité dans la démarche que je tiens à souligner.

Question : Merci, je m'étais adressée à Monsieur Lormand par une lettre lors des premières Assises contre l'homophobie pour demander à l'époque ce qui se passait concrètement au niveau des formations du SSJ et de tous les enseignants du canton de Genève. J'ai entendu beaucoup de choses depuis et je suis contente, en tant que citoyenne, même si je n'ai pas tout suivi depuis, il y a beaucoup de choses qui ont bougé, mais il y a quand même des choses qui continuent de « bugger ». Alors, parmi les choses qui « buggent », ce qui me frappe : si l'on voit par exemple les chiffres sur la hausse de la criminalité, alors qu'on dit qu'on a vécu plusieurs décennies des changements de lois contre les discriminations. Je ne peux que me poser la question suivante, en tant que citoyenne, des choses que l'on dit comme si on ouvre une école, on ferme une prison, c'est vrai pour la société civile, et si je dis ça, c'est pour en venir aux faits que j'ai des ami-e-s enseignant-e-s qui m'ont dit, en primaire, par exemple, jusqu'à 12 ans, on n'aborde pas les questions liées à l'homosexualité et à l'homophobie dans les classes. Ma question est la suivante : quelle société civile on veut pour demain? On est en 2011, qu'est-ce qui se fait concrètement sur ce tabou, qui existe encore à l'école primaire, de parler d'homosexualité et d'homophobie. Pourquoi ce tabou encore pour les plus petits ? Alors, il y a un très bon film : *It's STILL Elementary*, qui va être projeté tout à l'heure, c'est la suite du premier film - It's Elementary - alors s'il y a des personnes dans l'enseignement et en politique, qui parlent de prosélytisme quand on parle d'homosexualité ou d'homophobie, il faut je crois que ces personnes voient ce film, car il s'adresse aux tout petits, 3, 4, 5, 6 ans et qui ont déjà une réaction, qui ont déjà des questions sur ces problématiques. La deuxième question que je voudrais poser, je voudrais l'adresser à Monsieur Beer, une question politique : c'est par rapport au mandat qui vous a été donné d'élaborer un programme de formation et des mesures concrètes; quels sont actuellement, deux ans après les premières Assises de 2009, les budgets que vous avez pour faire ca? Et si vous n'avez pas ces budgets, où prenez-vous ces budgets? Merci.

Jean-Dominique Lormand : Madame Dupenloup est beaucoup plus habilitée à répondre que moi.

Franceline Dupenloup: Sur la question des finances, globalement, tant sur les questions du genre que sur la question de l'homophobie, les budgets ne sont pas considérables. Donc, je retourne un petit peu à la question politique, je pense que

^{0.}

²⁷ Fédération genevoise des associations LGBT

cela serait bien en effet que du côté du Parlement qu'on soutienne le budget de formation de l'Instruction Publique, notamment, aussi en valorisant tout ce travail. Là, je crois qu'énormément de choses ont été faites, avec une enveloppe financière très ténue. C'est pour cela aussi que ce travail fait est remarquable car cela a été fait avec 0 franc, 0 centime d'augmentation, avec vraiment toutes les forces existantes. Donc oui, il y a un problème d'argent.

Jean-Dominique Lormand : Vous parliez du tabou d'aborder l'homosexualité au SSJ. Dans les interventions « L'histoire de la vie »²⁸, ça se fait beaucoup en interaction, ça ressort très souvent. Je crois que tout le travail des personnes qui interagissent avec ce genre de question, elles se sentent très à l'aise, c'est ce qui a été voulu. Les enfants ne parlent pas forcément à leurs parents de ce qui a été dit dans ces moments-là, en tout cas, de notre côté, il n'y a aucune résistance mais une volonté de parler de diversité, de parler de compétences qui permet à l'enfant de faire des chemins de vie.

E. F.: Une dernière question.

Question: Oui, Raphaël Bize, je suis médecin spécialiste en santé publique et en prévention. Je voudrais tout de même apporter un petit contrepoint, je dirais, à l'autosatisfaction que Madame Franceline Dupenloup a exprimé toute à l'heure, parce que c'est vrai que deux ans d'introspection dans une démarche, qui est une démarche typique de santé communautaire, qui doit essentiellement impliquer, je dirais, les personnes concernées, très en amont de la conception d'interventions qui pourraient être proposées dans les écoles, je trouve un peu long comme introspection. J'aimerais aussi signaler que j'ai contacté à plusieurs reprises, j'ai eu des contacts avec Madame Burnier et Monsieur Lormand et j'ai toujours reçu des fins de non-recevoir, alors qu'on travaille avec des personnes impliquées au premier rang, des personnes de la communauté, sur notamment comment l'infirmière scolaire peut intervenir par rapport à ces questions-là et qu'on n'a jamais pu même avoir ce qui se faisait au niveau de ces cellules. Alors je trouve que c'est quand même un tout petit peu à nuancer, comme vision.

Franceline Dupenloup: Je tenais à dire et je persiste et signe, le travail du SSJ a été remarquable. Je crois que le problème que vous ne voyez pas, c'est à quel point on a des résistances en interne dans l'Administration Cantonale. Vous pensez que toute l'Administration est ravie de ce travail du SSJ, vous pensez que c'est facile? Nous, on est dans des structures qui sont homophobes, Madame Bonfanti a clairement parlé de chiffres noirs, c'est la même chose chez nous. Il faut beaucoup de courage, pour faire avancer le SSJ et affronter les réactions de parents. On n'entend pas beaucoup de soutien du côté du politique – moi j'entends souvent un grand silence dans les parlements, y compris à gauche, c'est vrai qu'on a sans doute besoin

_

 $^{^{28}\} http://www.ge.ch/sante_ecole/education_sexuelle.asp$

d'avoir plus d'appui à l'extérieur pour être plus forts à l'intérieur. Mais je persiste et signe et je dis que le travail qui a été accompli au SSJ, compte tenu d'une vague de conservatisme, quand même, dont témoignent les chiffres de Madame Bonfanti sur l'augmentation des agressions homophobes en Europe, je pense que c'est remarquable. On a énormément de gens qui mettent des bâtons dans les roues, dans l'Administration.

Elisabeth Thorens-Gaud: Je prends la parole aussi. Je suis Elisabeth Thorens-Gaud, attachée aux questions de diversité sexuelle et d'homophobie en milieu scolaire pour les états de Genève et de Vaud. Je voudrais répondre à la première question de la personne qui parlait d'enseignement, de ce qui se fait dans les établissements scolaires. Il se trouve que moi, j'ai été chargée d'enseignement et je trouve que la posture du SSJ, qui a pris du temps pour s'interroger par rapport à sa posture sur ces questions, est un prérequis indispensable si on veut mettre en place des politiques de prévention de la santé en milieu scolaire. Moi, au début, quand je commençais à agir, on ne me prenait pas toujours au sérieux. Il faut beaucoup informer et expliquer pour qu'un jour les gens disent : ah oui, c'est vrai, je n'y avais pas pensé. J'ai l'impression que, des fois, les associations ne se rendent pas compte que ce processus prend du temps. Parce que tout simplement, il faut s'interroger sur ses propres préjugés, ses représentations sociales, avec quoi on est à l'aise et pas à l'aise, une fois que la personne s'est conditionnée, peut-être va-t-elle dire, je ne me sens pas à l'aise pour faire telle chose, par contre il faut avoir une attitude bienveillante. Alors le processus va pouvoir se mettre en place. Donc je trouve que le SSJ a fait un travail remarquable dans ce sens. Maintenant, on a posé des bases pour mettre en place des actions.

E. F.: Et un dernier mot de conclusion avant de passer à la suite.

Question: Bonjour, Jacqueline Roiz, députée au Grand Conseil. Je salue la démarche au SSJ, qui est une démarche très intéressante et qui va justement, qui peut aussi débloquer certaines questions taboues. Concernant les politiques, écoutez, pour qu'il y ait une action du politique, il faut qu'il y ait des questions qui viennent vers nous. On peut aller les chercher, mais on a besoin aussi d'avoir des feed-backs. Pour la suite, j'espère qu'on pourra mieux collaborer. Dernière chose, j'ai peut-être raté quelque chose, concernant le slide sur le projet santé gaie, il est écrit les premiers résultats de l'enquête santé des hommes gays de Genève. J'aimerais savoir s'il y aura aussi une enquête sur les femmes. Merci.

E. F.: Tu veux répondre, Joëlle?

Joëlle Rochat : Bonjour, Joëlle Rochat, coordinatrice de l'association Lestime, communauté lesbienne de Genève. C'était juste pour répondre à la question de Jacqueline sur les enquêtes quantitatives et qualitatives sur la santé des lesbiennes. La lesbophobie est une combinaison de sexisme et d'homophobie. Nous avons des

moyens très très limités, voire nuls, à l'état actuel, pour entreprendre des démarches. Alors, nous avons déjà fait au sein de l'association Lestime avec des chercheurs d'ici, Caroline Dayer et Lorena Parini, voir ce qui pourrait se mettre en place pour mener une recherche au niveau local, mais c'est plus qu'à l'ébauche et à l'heure actuelle, il n'y a pas d'argent.

Avancées // Homophobie et Education I

Prévenir l'homophobie et soutenir les jeunes LGBT à l'école et hors de l'école : bilans et perspectives des projets Réseau d'alliée-s et Totem

Michael Hausermann, responsable santé de l'association Dialogai

E. F.: Je vous propose de remercier Monsieur Lormand et Madame Burnier pour leur intervention. Nous allons passer à la thématique suivante, puisque nous allons parler de prévention de l'homophobie et de soutien des jeunes LGBT à l'école et hors de l'école, « Bilan et perspectives des projets Réseau d'alliés et Totem ». Je vous demande d'accueillir Monsieur Michael Hausermann, responsable santé de l'association Dialogai.

Michael Hausermann: C'est un bilan encore à chaud, ces deux bilans sont très récents. Je tiens naturellement à remercier Julie Huber et Nathaniel King, stagiaires à Dialogai, qui ont réalisé véritablement le travail d'interrogation et de bilan que je vais vous présenter maintenant.

Le Réseau d'Allié-e-s (RA) s'intéresse à prévenir et soutenir les jeunes à l'école, c'est un projet de Dialogai avec le soutien de la Fédération genevoise des associations LGBT. Le projet Totem²⁹ est un projet de la Fédération.

Je fais quand même un retour en arrière sur le contexte et le pourquoi de ces deux projets. La diapositive que vous voyez là présente les différentes étapes de ce que l'on appelle le coming-out des jeunes LGBT. Plus particulièrement ce que l'on voit là représente les jeunes gays et la ligne verte représente la moyenne des gays de tous âges de Genève, la ligne jaune des jeunes gays de moins de 25 ans. On voit que dans tous les cas, c'est à 12 ans qu'un jeune se rend compte de manière consciente qu'il est attiré par une personne de même sexe. C'est à l'âge de 16 ans et demi qu'un jeune a pour la première fois une relation sexuelle. Je précise tout de suite qu'il n'y a pas forcément de pénétration. C'est à l'âge de 17,5 ans qu'il annonce au moins à une personne de son entourage, famille, proche ou ami-e-s, qu'il est ou qu'il se sent homosexuel. Et ce qu'on voit au début et qui est très important, en pointillés, on voit que ce n'est pas à l'âge de 12 ans que subitement, cela tombe du ciel et qu'on se découvre attiré par une personne du même sexe. On sait que de très nombreux enfants, à partir d'un âge beaucoup plus jeune, c'est pour cela qu'on a mis un point d'interrogation, se rendent compte que leur désir, leurs attentes, leur comportement, leur attitude, ne correspondent pas aux attentes de leur-s parent-s et de la société.

_

²⁹ www.totemjeunes.ch

Je vais ajouter trois éléments découverts dans le cadre de l'enquête de la Santé Gaie (hommes seulement) à Genève. On a découvert que la santé mentale était au centre des problématiques des homosexuels à Genève et probablement au-delà de Genève, parce qu'on a des études dans d'autres pays européens, aux Etats-Unis et au Canada. On a eu plus de 35% de la population homosexuelle de Genève qui souffre d'anxiété, durant sa vie passée ou encore actuellement. Quand on leur demande à quel âge vous avez eu pour la première fois ces symptômes d'anxiété, c'est à l'âge de 10 ans. On a près de 40% des homosexuels de Genève qui souffrent de dépression actuellement ou durant toute leur vie et quand on leur demande à quel âge vous avez eu les premiers symptômes de la dépression, c'est à 16 ans. Et comme cela a déjà été dit ce matin et comme on le sait, il y a en tous les cas 5 fois plus de risque de suicide ou de tentative de suicide chez la population des jeunes LGBT que dans la population générale. Le 20 ans signale que c'est à 20 ans en moyenne que les jeunes LGBT ont fait leur première tentative de suicide ; ça veut aussi dire que 50% des tentatives de suicide ont eu lieu avant l'âge de 20 ans et 25% à moins de 15 ans. J'ajoute, puisqu'on en a parlé très brièvement, cela a été cité par Madame Bonfanti, et là on a une comparaison, premier cadre, c'est les jeunes hommes en général avec 18,4% victimes d'une forme de violence ou d'agression ces 12 derniers mois et pour les jeunes gays, c'est 49,2%, tout comme les gays au cours de leur vie, où le pourcentage atteint 77,9%, près de 80%. Ceci est à titre d'information et par ordre d'importance, quel que soit le type de violence, donc c'est d'abord les agressions verbales, ensuite les vols hors du domicile et ensuite les agressions physiques.

Maintenant, si on met ces données en relation avec le système scolaire, dont je vais vous parler maintenant, on voit, malgré ces mauvaises nouvelles que là, il y a un double enjeu, c'est-à-dire que école primaire, cycle d'orientaiton et collège correspondent assez bien à l'apparition de ces troubles en santé mentale. C'est d'un côté tragique, d'un autre côté, il y a un potentiel, car cela permet d'élaborer des programmes qui visent à la réduction des troubles qui sont connus, selon les âges. Il faudrait idéalement commencer à l'école primaire, si ce n'est pas déjà avant, mais avec peut-être des méthodes différentes.

Je précise pourquoi l'école est particulièrement importante dans la minorité LGBT : c'est qu'à la différence des autres minorités, un-e jeune LGBT qui est discriminé-e d'une discrimination transphobe, gayphobe, s'il en est victime, il ne va pas s'en ouvrir à ses parents, parce qu'il est quasiment sûr de les décevoir au moins, voire d'être rejeté-e.

Donc comme on a pu le voir dans le tableau précédent, les jeunes LGBT vivent seule-s, dans le secret et parfois dans la souffrance, leur différence pendant des années. Conséquence de ceci, c'est vraiment une minorité où la manière dont l'école favorise

ou non les conditions de coming-out va jouer de manière déterminante sur leur santé, sur leur parcours et réussite scolaire et leur future qualité de vie.

Les deux projets dont je vais vous parler, en voici les objectifs. Le Réseau d'allié-e-s est un projet inspiré du modèle québécois, qui vient du GRIS³⁰, que l'on avait entendu ici il y a deux ans. C'est proposer aux jeunes LGBT à l'école et dans les centres de loisirs, information, soutien et orientation, par les professionnel-le-s du DIP et de la FASe³¹ - la FASe, c'est la fondation qui s'occupe de tous les centres de loisirs, donc qui gère les animateurs-trices à Genève. L'objectif de Totem, c'est d'offrir aux jeunes LGBT, hors de l'école, un espace de rencontre, d'échange et de soutien, géré par des animateurs-trices volontaires, appuyé-e-s par la Fédération genevoise des associations LGBT.

En ce qui concerne le Réseau d'Allié-e-s : de 2008 à 2010, 127 conseiller-ère-s sociaux et animateur-trice-s ont été sensibilisé-e-s aux difficultés des jeunes LGBT et du matériel d'information leur a été distribué. Je précise, parce que c'est important pour la suite, que c'était une séance d'information, une. En septembre 2012, l'affiche « Ensemble avec nos différences » 32 a été envoyée aux allié-e-s, avec information aux directions des écoles concernées et demande de soutien de ces directions. Voilà la fameuse affiche qui a été envoyée à tous les alliés³³. On a demandé à ce que cette affiche soit idéalement affichée devant le bureau des allié-e-s et salle des professeurs et dans un lieu, où, de manière permanente, tous les élèves puissent la voir.

Bilan à chaud du projet RA: c'est évaluer l'impact de cette affiche et aussi les besoins d'allié-e-s. Pour ce bilan, pour des raisons de moyens à disposition et de forces, on s'est concentrés sur les alliés du secondaire obligatoire et du post obligatoire, donc on a pas du tout questionné les centres de loisirs. La méthode était une interview téléphonique, individuelle, d'un échantillon d'allié-e-s, un par établissement, sur la base d'un questionnaire de 11 questions ouvertes et fermées. 20 allié-e-s ont été questionné-e-s dans les cycles et 23 autres dans les collèges et les CFP - Centres de Formation Professionnelle. Je vais vous lire un extrait des questions. Ce sont des résultats des CO, vous voyez que le matériel a été affiché dans 13 cycles sur 16. J'ai dit 20 cycles parce qu'il y a 4 conseillers qui avaient changé de place entre la distribution de ces affiches et l'enquête ; c'est pour dire qu'il y a beaucoup de mouvement au sein des conseillers sociaux des cycles d'orientation et cela pose des difficultés au Réseau, pour sa gestion.

³⁰ Groupe régional d'intervention sociale au Québec – <u>www.grisquebec.org</u> - il a pour but de démystifier les questions LGBT dans la société.

³¹ www.fase-web.ch

http://www.federationlgbt-geneve.ch/projets/le-reseau-dallies/

³³ Idem.

Les raisons de non-affichage, donc c'est au moment actuel, les raisons qui ont été données, il y a eu une fois où un groupe de travailleurs sociaux a jugé que ce n'était pas nécessaire. Il y a des liens avec le point 2, avec les directions, et il y a une fois où il y a eu des travaux dans le local où l'affiche avait été placée et cela n'a pas été réaffiché. Si l'affiche a été affichée - s'il y a des allié-e-s dans la salle et on espère qu'il y en a - l'affiche a été affichée dans les bureaux des conseillers sociaux, soit dans le local réservé aux élèves dans l'école. A notre connaissance, aucune affiche n'a été posée dans la salle des professeurs et aucune affiche n'a été posée de manière permanente et visible dans un couloir de l'école.

Est-ce que la direction est intervenue ? Puisque nous avions écrit à toutes les directions concernées en demandant soutien. On voit qu'il y a deux interventions, une fois positive et une fois c'était une interdiction.

Autre question : avez-vous reçu des demandes, c'est-à-dire que suite à l'affichage, y a-t-il eu des jeunes qui sont venu-e-s poser des questions ? Oui, trois fois et là on sait que cela a été deux jeunes, je crois même un couple de filles au cycle et aussi un-e professeur qui est venu-e demander des renseignements. Et cela pose une autre question de la qualité des allié-e-s, parce qu'on sait de nouvelles choses sur ce projet que l'on ne connaissait pas il y a trois ans lorsque l'on a lancé le projet et l'on voit qu'il y a intérêt à suggestions sur le projet.

Là c'est déjà un peu plus qualitatif : les allié-es des cycles d'orientation disent être à l'aise dans la grande majorité des cas, 18 sur 21, pour informer, soutenir et écouter. On voit qu'il y a un tiers d'entre eux qui serait intéressé à des formations dans ce domaine, un tiers pas intéressé et un troisième petit tiers qui dit peut-être, cela dépendra de la forme et du temps nécessaire.

Ici, on apprend, synthétiquement : que se passe-t-il au CO?

- 1. Il a été dit qu'il a été difficile de faire cela sans avoir la position du directeur/la directrice du CO sur les questions de diversité sexuelle.
- 2. Très généralement, les conseillers sociaux du cycle pensent que les élèves sont encore beaucoup trop jeunes pour connaître leur orientation sexuelle à ce moment-là.
- 3. Ils pensent que les élèves sont encore très influençables à cet âge et ils craignent les réactions des parents, c'est-à-dire qu'ils craignent d'être accusés de prosélytisme, c'est à dire que l'on craint toujours aujourd'hui que l'homosexualité s'attrape comme la grippe.
- 4. Ils disent se sentir à l'aise pour aborder les thèmes de l'homosexualité et du genre, mais ils nous ont aussi dit que s'ils avaient des questions avec un-e jeune qui a des difficultés, ils l'orienteraient vers un-e infirmier-ère ou psychologue. C'est quelque

chose que l'on peut discuter. Une forme de vision sanitaire de l'homosexualité, médicalisation, exprime aussi clairement que Dialogai devrait collaborer avec le SSJ pour parler d'homosexualité dans les classes.

Je passe à l'impact de l'affiche dans les collèges et les CFP. Là, on voit que la très large majorité a affiché. Dans un endroit, cela n'a pas été fait, dans mon souvenir, à cause d'une histoire il y a quelques années, où le thème de l'homosexualité ou une action autour de l'homosexualité avait créé un gros scandale et dans ce collège-là, tout est bloqué apparemment. Le deuxième nom, je ne l'ai pas en tête. La direction, on voit la même chose, je crois que c'était similaire, une opposition à mettre l'affiche dans la salle des professeurs et une opposition générale à mettre l'affiche mais sans interdiction.

Autre question : avez-vous reçu des demandes ? Même nombre, c'est similaire, c'étaient deux élèves et un-e professeur-e qui sont venu-e-s demander des renseignements et un grand intérêt, puisqu'il y a pas mal de gens qui ont des suggestions pour le projet.

L'aisance : données similaires, la grande majorité se sent à l'aise et là, au niveau des collèges et des CFP, ils/elles sont très intéressé-e-s à une offre de formation.

Si l'on fait un peu de qualitatif, on voit que les conseillers sociaux sont très ouverts aux questions de diversité sexuelle et on voit qu'ils/elles pensent que c'est le bon moment pour en parler avec les élèves. Ils constatent que l'homosexualité reste un sujet tabou pour les professeur-e-s. Ils constatent qu'il y a beaucoup de manifestations d'homophobie et en particulier dans les CFP. Ils orientent les jeunes qui ont des demandes ou des difficultés sur les associations et non sur le personnel médical du SSJ, donc là il y a une grosse différence. Ils ont montré un grand intérêt pour l'affiche et fait des propositions pour améliorer l'impact du projet et proposent de mieux planifier les rencontres entre allié-e-s et chef du projet. C'est pas tout à fait le reflet, mais je me suis permis de mettre aussi ce dessin pour montrer que très souvent dans les entretiens qu'on a, y compris avec les gens des RA, quand ils pensent homosexualité masculine, ils pensent pénétration anale, c'est la grande vision, donc j'essaie d'illustrer cela par cette difficulté de communication.

En synthèse et perspectives pour l'ensemble du projet, cela a été dit, il y a absolument besoin d'un cadre légal, alors là, on entend qu'avec la Constituante, on a peut-être des chances que cela soit fait, mais il faut aussi des directives claires du DIP ou du chef du DIP. On nous les promet pour cet après-midi, parce qu'effectivement sans ça - cela avait été très bien dit par Bill Ryan il y a deux ans – ça coince un peu partout, parce que tout le monde se demande : mais qu'est-ce qu'ils/elles pensent au-dessus de moi ?

Je pense que ce bilan nous donne la réponse qu'il faut intégrer le Département (DIP), le SSJ, l'attachée aux questions de diversité et d'homophobie pour les cantons de Genève et Vaud, des allié-e-s et des élèves. On a appris que dans un des collèges, il y a un groupe d'élèves qui travaille sur les questions d'homosexualité dans le développement et la gestion du projet futur.

Il y a certainement besoin de redéfinir quel-le-s sont les alié-e-s les plus adéquat-e-s, et la question de gérer le réseau. Bill Ryan nous a montré il y a deux ans, selon une enquête réalisée au Canada, que si un ou une élève gay ou lesbienne a des problèmes avec une question de genre ou d'identité ou est en questionnement, il ou elle s'adresse, pour plus de 80% des cas à leur professeur-e, dans environ 17% des cas à un conseiller social et dans 3% des cas à un-e infirmier/ère ou psychologue. Et je suis très heureux que les jeunes gays et lesbiennes s'adressent à leur professeur. On s'était dit que les conseillers-ères sociaux, dans la biosphère psycho-sociale, étaient les plus neutres. Effectivement, s'ils ne vont voir aucun de ces gens, c'est qu'ils ne se considèrent pas comme des malades. Malheureusement, c'est l'image que donnent toujours ces services.

Il y a probablement besoin de matériel différent au secondaire obligatoire et au post obligatoire. L'affiche a été trouvé correcte au cycle et beaucoup trop soft par les conseillers sociaux du collège et des CFP. Et cela a été dit, besoin d'outils pédagogiques pour bien présenter la question, cela a été bien dit par Mary-Josée Burnier tout à l'heure : comment faire ? Que dire ? Et d'un programme de formation et bien sûr, last but not least, il y a besoin de financement du DIP, car à l'heure actuelle ces deux projets ont été financés par le département de la Santé et indirectement dans un programme Sida et indirectement par la Ville de Genève, à travers Lestime.

Je vous présente Totem - brièvement, le temps passe, ce sera court. Je vous ai dit ce que c'était ; l'important c'est que c'est un groupe animé par un groupe d'animateurs volontaires, appuyé par un groupe de la Fédération. Ce que vous voyez là, c'est l'affiche, le logo, le marketing de Totem et son site.

L'objectif était de faire le point sur la satisfaction des usagers et des animateurs et de définir les grandes lignes pour la poursuite du projet. La méthode a été : entretiens individuels et en groupe, sur la base d'un questionnaire d'une douzaine de questions ouvertes et fermées. Il y a 5 animateurs et un échantillon de 8 participant-e-s à Totem qui ont été interviewé-e-s et un échantillon de 50 gays et lesbiennes, je crois, choisis au hasard, dans la rue, qui ont été interviewées sur la connaissance de Totem.

Premiers chiffres, statistiques fréquentation – c'est la première fois que l'on sort des chiffres en public, cela n'avait jamais été encore fait - ce que vous voyez là, c'est la création du projet Totem en avril 2008 jusqu'à juin 2011. On voit que c'est à peu près

à égalité filles et garçons. La plus jeune personne qui est venue avait 13 ans, en principe cela s'arrête à 25 ans et il est venu 292 usager-ère-s pendant ces 3 ans et quelques, dont 65 usagers et usagères différent-e-s (33 filles et 32 garçons). En termes de statistiques, s'il y avait une trentaine de participants au départ du projet, on est, à part une grande exception, autour des 60 maintenant. Donc en 3 ans la fréquentation de Totem a doublé.

Principaux résultats du bilan : améliorer sérieusement le marketing. Je crois que sur les 50 gays ou lesbiennes interrogées dans la rue, lorsqu'on leur a demandé vous connaissez Totem, une personne connaissait Totem. Ça, c'est à prendre sur nous à la Fédération, il y a beaucoup de travail à faire dans le marketing.

On a constaté que la dynamique du projet doit également favoriser le développement des relations solidaires horizontales entre les jeunes qui fréquentent Totem et pas seulement entre les jeunes et les animateurs, et que les animateurs et le groupe d'appui de la Fédération doivent travailler davantage ensemble sur les questions de structure, d'organisation et fixer des objectifs.

Et je profite de faire un appel : Totem, actuellement et régulièrement, cherche toujours des animateurs volontaires, alors si vous êtes intéressé-e-s à travailler avec des jeunes, de manière volontaire, adressez-vous à l'une des associations de la Fédération.

Je vous remercie. Je souhaite remercier les cycles, les collèges et les CFP, les animateurs-trices de Totem, les stagiaires de la HETS, qui ont développé et suivi ces projets, au groupe d'appui et à la Fédération, à Yannick Lambelet pour ses dessins, au DARES et à la Ville de Genève pour leur soutien financier.

E. F.: On passe à quelques questions.

Question: Bonjour et merci pour l'exposé. J'aurais juste voulu savoir quelles seront les questions, disons pour les jeunes qui viennent consulter chez vous, quelles sont les principales questions qu'ils se posent? Merci.

M. H.: Pour le RA, je pense deux thèmes, s'il y a des allié-e-s dans la salle, ils /elles peuvent me corriger, je pense à deux jeunes filles qui étaient venues, au cycle, voulaient des lieux et des adresses pour rencontrer d'autres jeunes lesbiennes, ce qui est une question relativement simple. Il y a eu au collège, à ma connaissance, parmi les trois personnes qui sont venues, quelqu'un qui avait dit vouloir discuter de l'annonce de son homosexualité à ses parents. Je peux vous répondre un peu plus largement, on reçoit à Lestime, à 360³⁴ et à Dialogai, régulièrement des jeunes, qui viennent, qui ont des difficultés, à côté de ces deux projets, des jeunes qui vont à Totem, essentiellement pour rencontrer d'autres jeunes gays et lesbiennes avec les

_

³⁴ 360 est membre de la Fédération genevoise des associations LGBT – http://360.ch

thèmes - échanger, comment c'est d'être LGBT, à mon âge et d'être en relation, parce que la scène gay et lesbienne commerciale s'adresse à des gens beaucoup plus âgées. Et d'avoir aussi un espace préservé, pour se rencontrer, entre jeunes et discuter entre eux. Et il y a parfois des situations sociales qui demandent de l'aide. Mais dans la majorité des cas, c'est surtout de l'animation sur des thèmes qui touchent à la vie LGBT et favoriser les rencontres et réseaux sociaux les concernant.

Question: Bonjour. Je voulais juste poser une petite question ou relever quelque chose, c'est que tout à l'heure, dans le discours de Monsieur Lormand, on a vu qu'il avait été mis en place des interventions avant l'âge de 10 ans et puis après, il est tout de suite passé à du post obligatoire. On voyait dans les slides que vous avez passées, Michaël, qu'entre 10 et 15 ans, il y avait la première attirance, concrètement. Ce que je voudrais savoir, c'est s'il y avait des liens qui seraient prévus à ce moment-là.

M. H.: Comme je l'ai dit, pour moi, maintenant, l'étape suivante est de discuter de ces résultats avec le SSJ, afin de voir ce qu'on peut mettre en place ensemble. La problématique des allié-e-s est que être hors de l'école pour gérer un réseau de professionnel-le-s, essentiellement au DIP, dans le cas présent, pose clairement des problèmes, parce qu'ils nous disent, mais qu'est-ce que veut notre direction ? Alors, c'est absolument nécessaire si on veut que ce projet continue, qu'il ait le soutien et des directives claires de la part des autorités de l'Instruction Publique. Actuellement, on gère un réseau de bonne volonté, mais qui sont des employé-e-s d'une institution que l'on ne gère pas.

E. F.: Une dernière question.

Question : Je suis infirmière au SSJ et il est vrai que quand vous dites qu'il faut améliorer la visibilité ou la communication, je pense que cela serait souhaitable. Parce que vous parlez souvent du SSJ et c'est vrai que cette fameuse affiche est un jour arrivée entre mes mains, parce que j'ai un directeur qui n'est pas du tout représentatif de ce que vous avez pu dire, en tout cas au niveau du cycle. Je ne m'y retrouvais pas du tout et il m'a apporté cette affichette car il ne voyait pas très bien ce qu'il pouvait en faire, donc j'ai été très surprise que les infirmières du SSJ ne reçoivent pas cette affichette. Quand vous parlez de vision sanitaires, je n'ai pas une vision sanitaire de mon travail. Je travaille dans la santé globale et cette affichette aurait tout à fait eu sa place dans l'infirmerie où je travaille, et nous étions beaucoup d'infirmières à vraiment le regretter. On parle des conseilleurs sociaux, on parle des psychologues, mais pas de l'infirmière de santé publique qui travaille dans une école, fait un travail malheureusement sous-estimé, parce que méconnu. L'infirmière se promène avec une piqure et des pansements et c'est tout. Je pense que vous avez aussi un petit peu cette vision lorsque vous parlez de vision sanitaire. Voilà. Alors j'espère que si vous refaites une fois des flyers ou des affiches, peu importe quoi,

puisque vous signalez beaucoup le SSJ, pensez qu'il y a beaucoup d'infirmières qui y travaillent.

M. H.: Tout à fait, je vous remercie beaucoup de votre remarque. Le choix qui s'était porté au lancement du projet sur les conseillers sociaux, pas sur les psychologues non plus, c'était parce qu'entre obligatoire et post-obligatoire, c'était eux qui étaient présents de manière continue, pendant la semaine. Mais vous avez tout à fait raison, je pense qu'une infirmière du SSJ est tout à fait capable de bien écouter, répondre, sensibiliser et orienter ou réorienter. C'est plutôt dans l'image des jeunes - est-ce qu'ils vont aller parler de ça à une infirmière, un conseiller social ou un professeur? On sait que dans la majorité des cas, ils vont parler à un professeur. D'ailleurs, moimême, j'ai parlé à un professeur, un peu plus tard, il me semble.

Remarque de la même infimière : Ils viennent pour des maux de ventre ou des maux de tête alors qu'il est beaucoup plus facile de venir avec une demande comme ça. Après, on en discute et on va un peu plus loin...

M.H.: Très bien.

E. F.: On va remercier Monsieur Michaël Haüsermann pour son intervention.

Avancées // Homophobie et Education I

Projection du film *It's STILL elementary*³⁵, documentaire de Debra Chesnoff, suivi d'un débat

Débat :

Modératrice : Caroline Dayer, maître-assistante, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Genève

Isabelle Collet, chargée d'enseignement, Institut Universitaire de Formation des Enseignants, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Genève

Rachel Haller, représentante de la Fédération des associations des maîtres du cycle d'orientation (FAMCO)

Anne-Pascale Wüthrich, représentante de la Fédération des associations des parents d'élèves du cycle d'orientation (FAPECO)

E. F.: Place maintenant à une projection qui sera suivie d'un débat. Je vous présenterai sa modératrice et les différents intervenant-e-s après cette projection. Il s'agit de *It's STILL Elementary*, documentaire de Debra Chasnoff, produit en 2006, qui suit le premier reportage que la réalisatrice avait fait en 1996 et qui s'appelait *It's Elementary*. Vous y verrez qu'on donne la parole aux enfants du premier film ayant bénéficié d'interventions dans leurs établissements scolaires pour lutter contre l'homophobie et la transphobie. C'est une projection proposée par l'association Le Gai Savoir³⁶.

Agnès-Maritza Boulmer: Alors vous verrez, ce qui est très intéressant dans ce film et dans ce propos, c'est que c'est une information autour de l'homosexualité qui est faite dans le primaire. C'est pour cela que ça s'appelait *It's Elementary* et *It's STILL Elementary*, c'est encore élémentaire, c'est à la fois élémentaire et c'est une information qui est diffusée à l'école primaire aux Etats Unis. Vous verrez que les choses ne se sont pas faites avec une aisance extraordinaire. Cela dure 46 minutes et il y a un débat après. Nous vous l'avons spécialement sous—titré pour vous.

Projection du film.

³⁵ http://groundspark.org/our-films-and-campaigns/elementary

³⁶ Le Gai Savoir est membre de la Fédération genevoise des associations LGBT - http://www.everybodysperfect.ch

E. F.: J'ai une question ici.

Anne Moratti Jung: Oui, je voulais savoir - c'est une question que je reposerai à Monsieur Charles Beer après - mais si vous avez eu des informations, quelle publicité a été faite autour des Assises à l'intérieur du DIP? C'est-à-dire, est-ce que chaque professeur a reçu une invitation et même une sorte d'injonction à venir aux Assises? Est-ce que ça peut même être considéré comme une journée de formation ou quelque chose comme ça? Merci.

(Silence.)

Guillaume Mandicourt : Je crois qu'il n'y a plus personne du DIP. Le DIP est en pause.

Réponse : Oui, bonjour, je travaille dans un cycle d'orientation. Je peux répondre à Madame en disant que l'affiche a été exposée en salle des maîtres, que nous avons reçu une publicité signée par le directeur et que si je suis là aujourd'hui, c'est que je suis remplacé de mon enseignement. C'est donc une formation continue à laquelle je me suis inscrit et j'étais déjà là dans les mêmes conditions en 2009. Donc je ne peux parler que de l'endroit où je travaille, mais ça a été remarquablement fait.

E. F.: On va passer peut-être au débat avant de poser des questions, parce que ça va susciter plein d'autres interrogations. Je vais juste vous présenter la modératrice de ce débat : il s'agit de Caroline Dayer, maître assistante à la FAPSE – Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education à l'Université de Genève. Et je vous présente les trois personnes qui vont débattre avec nous aujourd'hui. Tout d'abord Isabelle Collet, chargée d'enseignement à l'Institut Universitaire de Formation des enseignants et à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève. Nous avons aussi Rachel Haller, représentante de la Fédération des associations des maîtres du cycle d'orientation, et Anne-Pascale Wütrich, représentante de la Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation. Je laisse la parole à Caroline Dayer.

Caroline Dayer: Merci beaucoup et merci également aux trois intervenantes qui participent à ce débat. Dans le film, on parle plutôt de questions de niveau primaire on va voir que nos intervenants, notamment en ce qui concerne le Cycle d'Orientation, voient cependant cette question. Ce que je propose, c'est que chacune des intervenantes mette en avant un point qui l'a marquée, et si elle a envie de faire un lien avec quelque chose, justement, qu'elle aurait de sa propre expérience. Je propose à Isabelle Collet de commencer.

Isabelle Collet : Je forme les futur-e-s enseignants et enseignantes du primaire sur les questions de genre. Je vais juste dire concrètement de quoi je leur parle, quand je leur parle d'homosexualité. Parfois, ils se demandent si ce n'est pas un peu tôt d'en parler en primaire. Ce que je leur dis, c'est que bien sûr au cycle d'orientation, cela

devient explosif et violent, mais si on s'en occupe au C.O, c'est trop tard. Il est important de prévenir avant que ça ne devienne mortel, par exemple. Alors, de quoi je leur parle ? Je leur dis qu'il ne s'agit pas de dire que l'homosexualité est bien ou pas bien. On n'en débat pas plus que s'il fallait discuter d'un enfant unique, c'est bien ou ce n'est pas bien. Ce n'est pas ça qu'on veut, ce n'est pas une question de valeurs à préconiser, ce n'est pas une question de prosélytisme, ou d'imposer une idéologie, car l'homosexualité, ce n'est pas non plus une idéologie. L'homosexualité, ça existe et il se trouve que ça rend des personnes heureux et heureuses - à partir du moment où vous arrivez à échapper à l'homophobie... Et que d'une part, ces personnes que ca rend heureux et heureuses sont des personnes LGBT, et d'autre part cela concerne aussi leur famille, leur entourage, leurs enfants, etc. Et donc, ne pas en parler et rester dans ces normes hétérocentrées, dans lesquelles baigne la quasi-totalité des enfants, sans aucun modèle positif d'homosexualité, ne pas en parler, en fait c'est une atteinte à la liberté de conscience individuelle de chaque enfant. Souvent, les enseignants me disent : oui, mais face aux familles traditionnelles, je dois imposer une norme qui n'est pas forcément la leur. Je leur réponds que s'ils n'en parlent pas, face à de nombreuses autres familles, qui ne sont pas homophobes et qui sont nombreuses, c'est une autre valeur que vous imposez par défaut. C'est un message qui est très bien entendu et je n'ai rencontré aucune hostilité auprès de mes enseignants et enseignantes. J'ai rencontré parfois du malaise, c'est vrai, mais ce n'est pas la même chose. Aucune hostilité. C'est un cours qui est en option et qui doit rencontrer environ un tiers de la promotion, c'est-àdire qu'un tiers choisit de venir dans ce cours. A mon avis, c'est un très bon succès.

C. D.: Merci beaucoup, je passe la parole à Rachel Haller.

R. H.: Je trouve que la démarche montrée dans le documentaire que nous venons de voir est très courageuse. Par rapport à mon expérience d'enseignante au cycle, qui se retrouve face à un cas d'homophobie marqué, il est beaucoup plus difficile d'intervenir, il est très difficile d'intervenir. Je vais tout simplement vous raconter ce qui m'arrive depuis le début de l'année. J'enseigne dans une classe $11^{\rm ème}$ A, et une élève est ouvertement lesbienne dans cette classe depuis le début du cycle, soit depuis 3 ans. Et depuis 3 ans, elle vit l'enfer. Chaque jour des insultes, des moqueries, des violences, elle s'est même fait tabasser. Mais surtout, elle vient d'une famille qui, m'a-t-elle dit, est très très homophobe, elle n'a pas le soutien de ses camarades et ses professeurs jusqu'à présent, ne sont jamais intervenus, ouvertement, dans leur classe.

Alors, peut-être sont-ils intervenus une fois, mais pas en traitant à fond la question de fond de l'homophobie. A ce moment-là, j'ai décidé, avec son accord, évidemment, d'intervenir et de parler d'homophobie avec ma classe et je me suis renseignée auprès des collègues, qui ont rencontré des situations similaires. Ils m'ont dit, ouh là là, fais attention, les directions ne sont pas toujours très favorables dans cette

démarche, parfois même très très défavorables. Alors voilà, fais attention. J'ai monté mon dossier moi-même, fait mes investigations et arrivée avec des arguments solides, pour avoir le plus de chances possibles de pouvoir communiquer avec eux. J'ai appris à ce moment-là que le CODAP³⁷ était habilité à intervenir dans l'école, proposant un programme traitant droits de l'homme, parlant d'homosexualité, d'homophobie et de discrimination. Je les ai appelés, et ils m'ont dit que oui, ils pouvaient intervenir dans une école mais pas au cycle. Pour le cycle, il fallait se référer au SSJ - Service Santé de la Jeunesse. Alors, je les ai appelés, j'ai eu rendez-vous avec une infirmière de l'établissement, qui m'a reçue très, très gentiment, mais concrètement, elle n'avait rien à me proposer. Elle m'a dit oui, il faudrait amener cette élève à un psychologue de l'école, mais cela avait déjà été fait, alors elle m'a proposé de faire attention, qu'il était très difficile pour moi de tenir ça toute seule, sur mes épaules, mais pour avancer, elle m'a dit qu'il fallait qu'elle réfère à son supérieur. Alors j'ai quand même fait remarquer au SSJ, à l'infirmière, à la doctoresse scolaire, que ce n'était pas une maladie, là, en l'occurrence, mais qu'il s'agissait d'une discrimination. Elle m'a dit oui, oui, je suis tout à fait d'accord avec vous, mais il faut qu'on en discute. Alors, ensuite je suis allée voir mon directeur, et là, à ma grande surprise, c'est moi qui avait eu des préjugés cette fois, il était complètement favorable à la démarche, il était très étonné de ne pas en avoir eu vent avant, ce qui veut dire que les enseignants dans cette classe ou les classes qui avaient cette fille, se sont tus face à leur classe, mais aussi face à la direction. Il m'a dit, oui, on va intervenir, on va faire quelque chose, mais là, concrètement, immédiatement, je ne sais pas quoi vous proposer. Alors c'est un peu long, j'espère que cela montre bien la difficulté en tant qu'enseignant au cycle à Genève, en tant qu'enseignant sensible à la question, il faut non seulement être sensible, mais aussi très motivé et en même temps bénéficier d'une direction, qui, elle-même, est sensible à la question.

Anne-Pascale Wütrich: Dans ce film, ce qui nous touche comme association de parents, c'est de voir un climat favorable au sein de l'école, un climat favorable à la diversité. Et puis d'un autre côté, on voit aussi des réactions très très fortes et ce qui empêche de mettre en place des protocoles ou des programmes, c'est que les parents réagiront. Alors, certainement, des parents auront des craintes, quand on parle de sexualité à leurs enfants. Ils peuvent réagir comme ils ont réagi à l'exposition du Zizi sexuel³⁸. D'un autre côté, je ne connais pas de parents, peut-être dans les autres associations de parents, je ne sais pas, qui ne seraient pas favorables à un bon climat scolaire pour tous les enfants, un climat scolaire qui respecte la diversité. L'homosexualité appartient à cela et je pense que c'est là que j'ai du mal à entendre, ou encore à lire dans la presse hier, comme quoi c'est parce

³⁷ Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme http://codap.ifaway.net -

³⁸ Exposition l'amour et la sexualité expliqués aux pré-ados de dessins de Zep

que les parents pourraient réagir défavorablement, qu'on ne fait rien ou qu'on fait peu, petit à petit. Je n'étais pas là il y a deux ans pour les premières Assises mais en entendant ce matin, j'ai l'impression qu'il y a peu de choses qui ont vraiment changé, en entendant Madame Haller, on entend aussi que c'est délicat. En tant que parent aussi, c'est vrai, nous n'allons pas dans le cycle, on n'est pas dans le primaire, on ne parle pas avec le directeur au téléphone, mais on entend quand même les attitudes des enfants. Dans la Fédération et en tant qu'association de parents, on a eu une seule fois un retour sur la problématique et encore... Donc ce n'est pas quelque chose qui se parle, ce n'est pas dans les associations de parents qu'il y a de l'espace pour cela. Par contre, nous avons reçu l'association Parents d'Homos, qui nous a permis de réaliser qu'il y a avait tout de même un soutien, ce que nous en tant qu'association de parents d'élèves, pouvons apporter à la lutte contre l'homophobie en étant nous-mêmes porteurs de cette ouverture, en disant effectivement au DIP, que, pour nous, c'est quelque chose d'important, ca permettra à l'enfant de vivre leur vie, mais leur-s différence-s aussi, car comme parent on craint toujours que nos enfants soient rejetés. A l'école primaire, si on les voit tout seul. dans la cour de récréation, c'est pour toutes sortes de raisons. Ensuite, aussi, on ne les voit pas, mais on peut les sentir, il suffit qu'ils n'aient pas les même baskets, ils sont rejetés, alors quand on parle d'orientation sexuelle... Qu'est-ce que la norme ? Elle est étroite. Je pense que nous, parents, on aimerait que les enseignants soient prêts à en discuter, à intervenir et à expliquer. C'est difficile pour certains enseignants, mais peut-être qu'il faut d'autres relais, on en a discuté ce matin. Mais vraiment, je n'aimerais pas qu'on utilise la crainte des parents, pour ne pas que les choses se passent. On n'a jamais été sollicités par la direction générale du cycle d'orientation, du type, est-ce que vous pensez que si on fait quelque chose dans la lutte contre l'homophobie, ça pourrait... Jamais. Avec la FAPECO, on a discuté de beaucoup de choses, mais jamais de ça. Donc, je n'aimerais pas qu'on nous utilise pour ne pas avancer.

C. D.: Je vous remercie pour ce premier tour de table. On pourrait déjà faire un premier constat à travers ces expériences, dans le sens par rapport à Isabelle, c'est que c'est de sa propre volonté qu'elle parle d'homophobie, dans des cours qui portent sur le genre. Si ce n'était pas elle, mais quelqu'un d'autre, peut-être que l'on ne parlerait pas d'homophobie dans ce cours. On voit dans le 2ème exemple, c'est à la bonne volonté de l'enseignante de faire son parcours de la combattante, pour essayer de résoudre un problème de cet ordre et dans le 3ème exemple, on voit vraiment qu'effectivement, l'argument de « Oh attention, on va avoir une levée de boucliers de parents... », en quoi effectivement c'est un bon prétexte ou une excuse pour ne pas agir dans le contexte scolaire. Par rapport à ce premier tour de table, on va en entamer un 2ème, avant de laisser la parole au public. Je proposerai cette fois de rentrer un petit peu plus précisément dans les principales lacunes que vous

voyez, mais aussi les principales ressources dont vous disposez ou auxquelles vous penseriez.

I. C.: Alors principalement sur le genre, il y a quelque chose que j'utilise sans arrêt, c'est la 7^{ème} priorité du DIP³⁹, c'est-à-dire que quand les enseignants ou les enseignantes viennent me voir, ce qui arrive de temps en temps, est-ce que c'est vraiment un message que l'école doit faire passer, est-ce de l'ordre de notre mission, je sors la 7^{ème} priorité et je dis : oui, c'est la mission des enseignants que vous donne le DIP. Eh bien, j'ai besoin de la même chose, pour la question de l'homosexualité et de l'homophobie. C'est-à-dire que si les enseignants ou les enseignantes me disent : mais est-ce que ce n'est pas du domaine privé ? Est-ce que vraiment j'ai le droit d'en parler? Oui, c'est inscrit dans les missions du DIP, c'est clair, cela donne une légitimité extraordinaire à toutes les actions. Il faut que cela vienne d'en haut. J'allais dire des enseignants et enseignantes motivé-e-s et convaincu-e-s, il y en beaucoup, ici à cette table, mais il y en a vraiment beaucoup ailleurs. Si les directions d'école ne suivent pas, c'est difficile, surtout pour les jeunes enseignants et enseignantes, et puis c'est épuisant. Il faut absolument former les directions d'écoles, directeurs, directrices, doyen-ne-s, etc., des écoles, à cette question, en tant que manager d'équipe pouvant supporter, initier des actions de sensibilisation dans notre école et sachant quoi faire dans des questions entre autres d'homosexualité et d'homophobie qui se présentent. Ensuite, quand les enseignants et enseignantes sortent de formation, ils n'ont pas tout le bagage pour toute une vie d'enseignant évidemment; la formation continue est très importante. On a vu tout à l'heure que dans la formation continue, par le SSJ, il y avait quelque chose qui était proposé, c'est très bien, mais l'homosexualité n'est pas une maladie, c'est l'homophobie qui nuit gravement à la santé, l'homosexualité est tout simplement quelque chose qui existe. Nous avons cette année proposé une formation sur un volet pédagogique et pas santé pour spécifiquement le primaire aux questions d'homosexualité et d'homophobie avec l'association Parents d'Homos. Cette formation nous a été refusée. Donc, il y a les ressources, il y a des gens qui ont envie, qui se positionnent, il y a un budget pour ca. Il faut aussi ne pas nous laisser faire, faire passer ce concept, je vous disais, il faut que cela vienne d'en haut, il faut les directives du DIP, il faut les directions d'écoles formées, et il faut aussi des administrations qui supportent.

R. H.: Alors moi c'est vrai que j'attends des directives claires, parce que pour l'instant, selon ce que j'ai vécu, le fait d'intervenir ou de ne pas intervenir est laissé au bon vouloir des enseignants et de la direction. Il est absolument impensable qu'on soit invité et non pas obligé d'intervenir sur des stigmatisations, que ce soit racial, sexiste et en l'occurrence, là, l'homophobie. J'ai aussi relevé un autre manque par rapport aux interventions. Déjà, il était difficile de savoir qui intervenait, qui s'occupait

-

 $^{^{39}}$ « Une politique volontariste en faveur de l'égalité entre filles et garçons » - http://www.ge.ch/dip/13_priorites.asp

de quel lieu, etc.. J'ai eu connaissance du rayon ressources. Le directeur a l'air d'être un peu dans la même situation que moi. Je me suis aussi un peu intéressée à ce que l'élève, elle, avait à sa disposition, comme information. Je suis allée faire un petit tour dans le local de l'école, et là j'ai trouvé toutes sortes de flyers, sur toutes sortes de sujets et il n'y avait absolument aucun flyer d'associations LGBT, pas même celui dont vous avez parlé. Je trouve que c'est vraiment un manque assez grave.

A-P- W.: Pour nous parents, c'est un peu la même chose, c'est un problème de manque d'information. J'ai entendu parler ce matin de ces allié-e-s, je pense qu'il n'y pas eu de présentation aux parents de ces allié-e-s qui sont au cycle, que ce soit par les infirmières ou par le Conseil d'orientation. Je n'en ai pas entendu parler. Je suis aussi un peu sceptique quand j'entends ce qui se passe à l'intérieur, je pense qu'il y a quelque chose à faire. C'est vrai que nous, les parents, on n'est pas dans les cours d'école, on est à l'extérieur, mais cette information est importante. Elle est importante au niveau des enseignants, parce qu'il y a eu un courrier, il y a deux ans je crois, aux enseignants qui disait qu'il fallait être attentif à la discrimination, aux insultes et tout ce genre de choses. Le seul retour que nous avons eu émanait d'un enseignant qui, lorsqu'il y a eu une insulte, « pédé » ou quelque chose comme ça, a commencé à expliquer que finalement, toutes les pratiques sexuelles étaient valables, – vraiment, en parlant de poupée gonflable, etc., alors que ce n'est pas une problématique sexuelle. Mais tant qu'il n'a pas de directive... Apparemment, Monsieur Beer a envoyé une lette hier, disant que...

I. C.: Hier?

A-P. W.: Oui, apparemment, c'est ce qu'ils avaient marqué, pour dire aux établissements qu'il faut lutter contre l'homophobie, il faut lutter oui, mais pour nous en bas, ça suffit pas de leur dire, il faut aider, sensibiliser, informer. Il y en a qui sont déjà aptes à le faire spontanément, mais il y en a d'autres... Il faut connaître les ressources et ce que l'allié-e peut faire dans cette gestion de l'homophobie ou lutte contre l'homophobie. A part les enseignants qui sont formés, qui sont capables de contrer les normes un peu étroites des enfants au cycle, de les aider à prendre conscience, je pense vraiment qu'il faut une sensibilisation. Et puis comme ressource, eh bien, c'est aussi écrit dans le formulaire de Monsieur Beer, eh bien finalement, le Conseil d'Etablissement peut tout à fait prôner la lutte contre l'homophobie. Je crois que cela n'a jamais encore été fait pour l'instant, ni la direction, ni les parents, ni d'autres n'ont amené ce sujet-là. Mais c'est une proposition que j'ai faite à une collègue d'une autre association de parents.

C. D.: Alors, avec ce second petit tour de table, on voit qu'on peut également retenir, et je crois qu'on l'avait déjà vu, par rapport à 2009, la nécessité d'avoir des directives claires et comme vous l'avez dit, chacune, à votre façon, et qu'elles viennent d'en haut. Et aussi le besoin de formation. Effectivement, la formation des professionnel-

le-s, à différents niveaux, mais si on reprend aussi l'exemple d'Isabelle, c'est vraiment qui décide de quel genre de formation. Il y a eu une formation qui a été refusée - en quoi a-t-elle été refusée ? Puisqu'en plus elle aurait pu être payée, et en plus elle était constituée d'expert-e-s en matière d'homophobie, en envisageant d'ailleurs aussi les Parents d'Homos. Donc là, je pense que l'on a une vraie interrogation, et cela revient à la question qu'il y a pu avoir ce matin, c'est que : 2009 - Premières assises contre l'homophobie en milieu scolaire, on fait un état des lieux des différentes ressources qui existent, des bibliographies, des films, des brochures, des sites internet, on fait aussi un état des lieux de se dire, il y a plein de personnes compétentes et motivées, que ce soit dans les associations ou dans le milieu académique, qui se proposent pour donner des formations, il y a ces aspects-là, et effectivement, qui ont déjà l'habitude de former sur ces questions-là. Comme il a été dit ce matin, comment cela se fait-il qu'il n'y pas eu en amont, après les premières Assises de 2009, une réflexion commune? Pour finir aussi, en termes de ressources, à tout hasard aussi, on a un film comme celui-là *It's STILL elementary*, qui est un excellent moyen finalement, pour sensibiliser, autant les élèves que les professionnel-le-s.

Voilà, on a un petit peu de retard sur le programme, on va un petit peu décaler le temps, parce qu'il est important aussi d'entendre le public, sur ces questions, sur ses réactions, et puis bien sûr, les intervenantes sont là aussi pour répondre à vos interrogations.

Question : Bonjour, je me suis permis de parler parce que je veux vous raconter une petite histoire. Je m'appelle Julien, ça fait 3 ans que je suis animateur à Totem, on a participé à la réflexion avec des ami-e-s, à la création des logos, et il y a 3 ans, lorsqu'on a commencé à se réunir pour trouver la Maison Verte, qu'on a trouvé une date, qu'on a trouvé des horaires, on nous a dit : « Oh, c'est très compliqué, c'est magnifique, cette nouvelle dynamique jeunes ». Il faut accueillir, dans un pays aussi riche que la Suisse, un des plus hauts taux de suicide au monde, après la Finlande et le Japon, si mes chiffres sont bons, mais je vous laisse vérifier les statistiques, et on nous a dit: « Vous savez, il y a quelque chose de magnifique qui va se passer, il y a les Assises contre l'homophobie au mois de septembre, et il faut juste attendre les Assises, comme ça on pourra après avoir accès aux écoles, comme ça, on pourra après fournir l'information, pour avoir accès à tous ces jeunes qui se posent tellement de questions en fait et qui pourraient enfin après venir à Totem, parce qu'évidemment, vous savez, c'est un peu bureaucratique et administratif ». Donc je suis aujourd'hui ravi d'avoir encore 5 autres camarades, amis, collègues, animateurs, parce que je suis le dernier qui reste des premiers fondateurs de Totem, et c'est donc, je le répète, une activité bénévole, je travaille comme tout le monde, et malgré tout, c'est toujours difficile, quand on fait des soirées et qu'on s'investit, qu'on trouve l'énergie, pour organiser et dégager du temps et avoir des jeunes, qu'aujourd'hui, on recroise et qui disent : « Si Totem n'avait pas été là il y a deux ans, je ne suis pas

sûr-e que moi je serais là aujourd'hui. » Et on n'a toujours pas accès aux écoles. Je suis ravi, Mesdames, de vous avoir en face aujourd'hui, parce qu'on a constaté, tout le monde, tout le monde a énormément envie d'agir. Je vois des activités ou des initiatives personnelles, qui sortent du commun, et je suis malgré tout convaincu que vous n'êtes pas représentative des gens de votre profession, donc je ne peux que saluer et vraiment louer vos efforts personnels, parce qu'on voit qu'un individu fait une différence. En revanche, chacun redonne la responsabilité à l'autre, les parents c'est l'école; l'école, c'est les parents; les instituteurs ou les enseignants, c'est la direction. Il arrive un moment où c'est difficile d'agir. Et je peux vous dire que chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à Totem, on accueille des jeunes qui ont fait 2, 4, 6 tentatives de suicide - c'est complexe. Et tout ça pour en venir à un fait concret, c'est qu'il y a deux ans, on nous a invités à venir témoigner à l'école, une Ecole de Culture Générale, si mes souvenirs sont bons, suite à des actes répétés, notamment contre deux petites filles qui étaient ensemble, qui, pendant les cours de gym, se sont retrouvées, évidemment, avec la tête dans les toilettes, avec le sac des affaires de gym enfermés dans les toilettes, parce qu'elles ne voulaient pas que ces filles se changent avec les autres filles, parce qu'elles étaient ensemble. On n'est pas là pour parler de ça. Concrètement, on a demandé pourquoi est-ce qu'on n'est pas, de nouveau, invités ? Puisque ça avait été fait aussi sur l'initiative personnelle de un ou une enseignant-e, je ne me souviens plus, c'était extrêmement constructif, et qu'on avait en face des jeunes de 12 ans, qui vous disent : « Moi, je suis homophobe » et moi j'étais là : « Ah bon, enchanté, mais qui te traite d'homophobe ? » - « Moi, c'est moi, moi je suis vachement homophobe » -« Ah, et pourquoi ? » - « Ouais, parce qu'avec mes parents, on est homophobes. »

On en revient toujours à cette question-là, c'est qu'il arrive un moment où il faut aborder le sujet. Je trouve qu'effectivement le film est magnifique, il faut probablement encourager ces dynamiques où on pourrait témoigner. On a des jeunes qui l'ont fait, qui sont prêts à le faire aussi, parce que ça démystifie complètement cette ignorance crasse par rapport à des peurs complètement absurdes. Voilà, c'est juste un témoignage, merci beaucoup.

C. D.: En attendant que le micro passe, c'est bien aussi de relever que quand on interviewe les jeunes, gays, bi, trans, etc., lorsqu'ils parlent de leur expérience, ils se disent : « Oui, mais bien sûr, au bout d'un moment, un livre, une brochure, Internet, c'est bien joli, mais moi j'ai besoin de rencontrer des personnes en chair et en os ». Je remercie aussi Julien pour ce témoignage, d'une part, que Totem puisse aller au contact des jeunes, pour que les jeunes puissent se dire ensuite, « J'ai des choses à partager et pas forcément avec la psy, l'infirmière ou je ne sais qui. » Alors gardons aussi en tête, en termes de ressources, les ressources humaines, qui sont quand même finalement un objectif à atteindre.

Question : Je m'appelle Carole Jöhl, je suis membre de Parents d'Homos et je suis également enseignante en primaire. Pour répondre à la demande concernant l'information qui est passée, alors je vois qu'au cycle, au secondaire, l'information est passée. Au niveau du primaire, nous n'avons reçu aucune information, encore hier soir, rien n'a été donné, rien n'a été diffusé, et je suis peut-être la seule primaire, parce que je fais partie de la Fédération, à être ici présente. Je regrette vivement que les enseignants primaires n'aient pas été informés de cette journée. C'est un immense regret.

C. D.: Merci.

Franceline Dupenloup: Pardon, mais je réponds, parce que c'est quand même précis comme... La Direction générale du primaire m'a assurée que tous les programmes sont partis sur votre boîte mails. Donc, j'entends que ce n'est pas le cas, je relaierai ça, j'ai posé deux fois la question et j'ai eu deux fois une confirmation écrite, du plus haut niveau. Je vais bien sûr m'en inquiéter. Généralement, j'aimerais quand même dire que cette journée de Suivi, elle sert aussi à dire évidemment ce qui ne va pas, et on voit tout ce qui ne va pas. Donc, il faut absolument lister, quand par exemple, vous avez eu des refus sur la formation continue, Caroline en a parlé. Moi j'ai besoin d'avoir une remontée, écrite, à l'issue de cette journée-là, de tout ce qui n'a pas fonctionné. Evidemment qu'on ne va pas gauger dans l'autosatisfaction, ce n'est pas le but de la journée, donc ça, ce que vous dites, la direction du primaire, je voudrais savoir aussi par écrit. Cela, il faut remonter à mon étage. J'aimerais dire que le C.O. et le P.O. à la direction générale, eux par contre, je crois qu'ils ont été extrêmement rapides, peut-être que Delphine Roux peut le confirmer, sur la diffusion des flyers. Donc là, il y a eu réaction efficace, rapide sur la diffusion. Mais visiblement au primaire, je dispose d'une mauvaise information, à mon niveau et je vais faire mon enquête là-dessus.

C. D.: Merci pour l'information. Il y avait donc une demande de parler juste là.

Mary-Josée Burnier : J'ai parlé tout à l'heure du Service Santé de la Jeunesse. Je voulais juste dire un tout petit peu, je trouve qu'il y a une vision très médicalisée du SSJ. On a quelque chose à faire autour de l'homophobie et des discriminations, pas pour des traitements, je comprends qu'il y ait un passif autour de la médecine et de la psychiatrie.

Avancées // Mise en lecture

« Bash »

Lecture par Agnès-Maritza Boulmer et Pierandré Boo, proposée par l'association Le Gai Savoir.

Agnès-Maritza Boulmer : Voilà, c'est un texte parmi trois, qui s'appelle un troupeau d'anges, qui est effectivement issu de trois petites pièces qui s'appellent : « *Bash* », qui veut dire en fait « *coup de poing dans la gueule* », de Neil La Bute, ça dure à peu près 30'.

Pierandré Boo : Donc, bon y'avait cette énorme teuf...

A.-M.B: Une soirée.

P.-A. B.: Soirée, teuf, on s'en fout, en ville. C'est pour ça qu'on est allés pour la truc, enfin, un machin où les gens se réunissent. Au départ, l'idée, c'était ça.

A.-M. B.: Dans notre section, en seconde, on m'avait mis un flyer dans le casier...

P.-A. B.: Deux sections ensemble, je crois, devaient se retrouver en ville, dans la salle du Plaza...

A.-M. B.: Ça avait l'air chouette en tout cas, tu sais...

P.-A. B.: Super cher.

A.-M. B.: Je veux dire classe...

P.-A. B. : Finalement, on a réussi à convaincre 2 autres couples de descendre avec nous, le mec de ma société, ce David.

A.-M. B.: On est descendu avec sa voiture. Il avait une super caisse rouge, un 4x4 ou quelque chose...

P.-A. B.: Il a une de ces Cherokee, vraiment spacieuse, grande...

A.-M. B.: Il est venu nous prendre à 3 heures de l'après-midi, le samedi.

P.-A. B.: Même week-end que le bal de l'école, mais on avait décidé de toute façon, de pas y aller, alors... tu vois, donc euh... on reçoit l'invitation et. D'un coup, je me retrouve à courir dans tous les sens pour dénicher un smoking, genre le vendredi après-midi à 6 heures moins dix. Finalement j'ai mis la main sur un Hugo Boss, enfin une taille au-dessus, mais j'en avais un. L'air d'aller non ?

- A.-M. B. : Il lui allait bien. J'avais du lui mettre une épingle de sûreté derrière, mais il lui allait vraiment bien.
- P.-A. B.: On les a laissés dans les sacs plastique, suspendus à l'arrière pendant le voyage. J'veux dire, vraiment nul qu'ils se froissent avant, non ?
- A.-M. B.: J'avais cette robe toute en taffetas, je l'avais mise de côté, je l'avais réservée pour ce genre d'occasion. Je l'ai déjà dit ? Bon, les chaussures, fallait encore que je les trouve, mais la robe était parfaite.
- P.-A. B.: Les filles avaient décidé de porter déjà leur robe...
- A.-M. B.: Ma robe noire...
- P.-A. B.: Sue a ce truc hallucinant, cette sorte de découpe devant, comment ça s'appelle?
- A.-M. B.: Avec un décolleté à festons...
- P.-A. B.: A festons, je crois, devant tu sais, sur la poitrine, et rien dans le dos, pas de manches, presque rien, mais classe, hein aussi, le genre sobre. C'est le genre robe de soirée, enfin c'est une robe que tu mettrais pour une soirée, le soir, absolument pas le style de truc que porterait une fille de première année au collège, pleine de chichis et de petits nœuds. Elle était belle. Fier d'être avec elle...
- A.-M. B.: Ça allait être une soirée géniale! Je le sentais... c'était notre anniversaire...
- P.-A. B.: A la dernière minute, je lui ai trouvé un petit bouquet de fleurs, des fleurs blanches, des vraies! Quelle sorte c'était? Je sais pas, mais elles étaient blanches...
- A.-M. B.: J'ai adoré! Un rose très pâle, c'était très... tu sais quoi? il s'est piqué le doigt. Enfin, John, au moment où il a voulu l'épingler, il s'est piqué l'index.
- P.-A. B.: Epingle à la con...
- A.-M. B.: Et puis, une tache de sang, juste une goutte, mais il avait quand même réussi à tacher sa chemise...
- P.-A. B.: Se voyait pas avec la veste boutonnée...
- A.-M. B.: Mais tu vois, bizarrement, ça m'a quand même excitée... Le sang... C'est bête à dire, mais... sûrement... mais c'était incroyable à regarder... tu sais t'avais tout ce blanc, cette chemise éblouissante et puis, cette éclaboussure de...
- P.-A. B.: Ce rouge...

- A.-M. B.: Une tache de sang sur sa poitrine...
- P.-A. B.: En tout cas, elle en avait pas sur sa robe. Rien, heureusement. Aucune envie de lui abîmer sa robe...
- A.-M. B. : Six ans...
- P.-A. B.: Tu imagines, hein? Six depuis l'été de notre 3ème année au Collège. Wow!
- A.-M. B.: Je l'vois, un jour, sur la piste... toute ma vie, il avait vécu six pâtés de maisons plus loin, on avait fait des séminaires ensemble, mais je l'avais jamais vraiment vu avant, mais ce jour-là... il courait...
- P.-A. B.: Je savais qui elle était. Elle sortait avec un mec que je connaissais.
- A.-M. B.: C'était terminé. On s'était quittés, genre deux semaines plus tôt, il était du style, j'sais pas, il avait à moitié quitté l'église et il y avait cette scène complètement horrible, à la fête, des gris, le genre à se saoûler, enfin donc c'est terminé, j'veux dire on s'appelle encore, mais c'est fini, définitivement.
- P.-A. B.: J'avais entendu dire, je veux dire, tu vois, des filles dont t'es complètement amoureux, mais que t'auras jamais, parce qu'elles sortent déjà avec quelqu'un d'autre, un copain peut-être. Et tu essaies de les oublier, en espérant que le copain parte à l'armée ou en mission, au Laos, ou un truc du genre, ou même gardé en retenue à l'école et toi, tu la retrouves comme par hasard, au même étage, dans les dortoirs, en Floride, le mieux ce serait genre un match super important, et tu marques le but décisif, un truc aussi classe que ça... n'importe quoi dans le genre. Moniteur dans le même camp, ça ferait l'affaire aussi. Elle, c'était ce genre de fille...
- A.-M. B.: On était là, à courir, côte à côte...
- P.-A. B.: Et voilà que l'autre se ramène...
- A.-M. B.: Il fonce tout droit sur la piste avec sa bagnole. J'ai légèrement ralenti...
- P.-A. B.: Et moi, je pige tout de suite! Parce que je le connais et qu'on avait bien rigolé une ou deux fois ensemble...
- A.-M. B.: Mais je veux pas m'en aller... donc, il nous poursuit sur la piste, parce que nous on continue à courir...
- P.-A. B. : Pourquoi je m'arrêterais ? Je sors pas avec lui, moi !
- A.-M. B.: On sortait plus vraiment ensemble!... Enfin, c'est pas ça qui s'appelle sortir ensemble, enfin plus!
- P.-A. B.: Mais, tu vois, il me chope, me retourne et me dit: Hé! et il me lâche plus!

- A.-M. B.: On va se fiancer cet été, c'est déjà tout organisé!
- P.-A. B.: Bon, le truc c'est que c'est notre anniversaire... d'accord ? et nous, on aimerait bien s'éclater et tout ce qui va avec... on veut que ça soit exceptionnel!

. . .

P.-A. B.: ...

Donc bon, deux heures passent. La copine de David, Karen, prend les choses en main, et nous emmène à travers le parc, près de ce pont, le grand étang...

La lune nous sourit et tout, y'avait de la romance dans l'air... Ça sortait tout droit d'un livre de contes, une nouvelle, j'sais pas, de Scott Fitzgerald ou d'un de ces mecs, ...

. . .

- P.-A. B. Y'a un ou deux cygnes sur l'eau... petite brise, genre mois d'octobre, mais il fait encore bon. T'imagines la situation... parfait. Une soirée parfaite. Et là, sur notre gauche, y'a genre ces buissons, près du chemin et on entend ce bruit...
- A.-M. B. : Je me suis dit que c'était peut-être des adolescents ou Dieu sait quoi. On a tous accéléré un peu le pas...
- P.-A. B.: J'avais pas peur... mais... c'est la nuit.

La ville tout autour... qu'est-ce que tu veux faire ? Les filles sont là, donc, on continue à marcher. Et voilà que deux mecs, la quarantaine, avec des chemises Ralph Lauren et tout le bazar, sortent de l'obscurité et en souriant! Et pas besoin de te faire un dessin pour t'expliquer ce qu'ils trafiquaient! vraiment pas besoin...

- A.-M. B.: C'était juste deux hommes, ils se promenaient. Pas de quoi faire une histoire...
- P.-A. B.: Ils sortent de derrière les buissons et se mettent à marcher, comme si de rien n'était... et ces sourires... je sais pas, j'sais tout simplement pas quoi en penser... J'veux dire, on allait à cette fête et super bien habillés. On pouvait tout simplement laisser tomber, d'accord, un de ces types ressemble à mon père. Il faisait sombre, mais il avait ce regard, tu vois, cette manière tranquille et suffisante de... enfin, bon! Les voilà donc et ils ont continué leur promenade et ils se tenaient par la taille, on pourra dire ce qu'on veut, mais ces gens-là ne changeront jamais!

On a dansé toute la nuit. Sue n'avait jamais été aussi belle et j'te dis, j'arrive pas à faire sortir cette image de ma tête! Cette image de ces deux... ces sourires,... j'arrive pas! Mais la soirée est vraiment géniale, sûr!

A.-M. B.: Ça fait longtemps que j'avais pas dansé autant...

- P.-A.B.: C'était le début d'une nuit complètement magique. Tout était comment cela devait être. La perfection, tu vois un peu! et on s'arrêtait pas de danser, tous les deux, des heures, comme des fous!
- A.-M. B.: J'crois qu'on devait avoir l'air pas mal tous les deux. On faisait vraiment couple, tu vois. J'étais jamais allée au Plaza auparavant. C'est fabuleux! tout ce verre, partout, de grands murs tout blanc, c'était genre comme un gâteau! Une espèce de gâteau de mariage, posé là, dans un coin, en plein centre ville. Voilà, quoi, à quoi ça me faisait penser...

Mais tout ça en fait, le trajet, danser et tout, je dormais debout...

- P.-A.B.: Sue est montée dans notre chambre avec ses copines, la chambre qu'on avait réservée, avec Karen et la copine de Tim, Patricia. Disaient qu'elles voulaient piquer un petit somme, juste une demie heure ou un truc dans le style. Et après, on irait se manger un petit truc ensemble. Il était environ une heure et demie.
- A.-M. B.: Un lit immense, avec un couvre-lit doré...
- P.-A. B. : Donc, on a traîné encore un peu en bas, causé avec les mecs de mon bled, David, Tim et moi.
- A.-M. B.: On s'est endormies sur ce lit...
- P.-A. B.: J'm'emmerdais un peu, tu vois... il faisait trop chaud, plein de gens qu'on ne reconnaissait pas... doc, j'ai proposé d'aller faire un tour... « Et si on allait dans le parc ? ».

On était à peu près six ou sept mecs. Il faisait encore bon dehors...

- A.-M.B.: J'sais pas exactement quelle heure il était...
- P.-A. B.: On a un peu traîné... un des mecs, un des plus jeunes, a donné un coup de pied dans une poubelle... bon, j'veux dire, ça arrive, on est en bande, on fait des trucs, pas de quoi en faire un plat, juste des déchets... quinze, vingt minutes plus tard... on s'sépare, y'en a qui veulent retourner à la teuf, mais nous, Tim, David et moi, on est pas pressés. On se ballade, genre, on traîne... au bout d'un moment, on se dirige tout droit vers le parc, à l'entrée de la 59ème. On regarde autour de nous, on discute, il fait vraiment très sombre. La seule lumière qui nous éclaire, c'est celle qui vient d'immeubles assez lointains, genre excitant. Et c'est là que je les vois, les deux, ces mecs...
- A.-M. B.: J'étais tellement fatiguée...
- P.-A. B.: Ils étaient en train de se dire: Bonne nuit, en fait pas exactement, en fait, ils s'embrassaient. Deux hommes, des adultes, dans ce parc, un parc public, en plein centre de New York et ils s'embrassent comme s'ils étaient sortis d'un film avec Clark

Gable, avec la langue dehors. Et ils se serrent dans les bras l'un de l'autre et pour eux le reste du monde peut crever. Ils finissent tranquillement leur soirée, grande soirée, au concert ou à un quelconque film étranger, tu vois... Mais il y a ces : « à bientôt ! » et « merci infiniment ! »... et ces mains, qui traînent partout où il faut pas. J'veux dire, je les connais quand même les Evangiles et même assez bien, et ça, c'est pas juste.

On s'cache tous les trois derrière les arbres, pour regarder. Et juste là, devant nous, wow, mon vieux, d'accord! Tu vis avec, tu n'apprécies, tu ne pardonnerais pour rien au monde, mais tu vis avec! Vivre et laisser vivre! Enfin, bon, mais ça, je trouve que c'est de l'exhibitionnisme. Enfin j'veux dire c'est autant notre parc que le leur. Et nous, on est juste là pour une nuit! une seule! C'est tout! Et on nous oblige à voir un truc pareil! Et ils s'accrochent l'un à l'autre, comme Roméo et Juliette, ils se disent des trucs à l'oreille et ils gloussent, la main sur la fesse de l'autre, j'commence à me sentir mal, j'veux dire à avoir vraiment la nausée. Un dernier bisou sur la joue et un des deux disparaît sur un sentier vers l'Ouest. Il est parti. L'autre, celui qui ressemblait genre à mon père, regarde autour de lui, profite un instant du calme de la nuit je suppose, fait un grand sourire en regardant la lune... et se dirige tranquillement vers les toilettes pour hommes, à une trentaine de mètres, un machin en béton avec des escaliers, pour y descendre. Il marche en sifflotant, il sifflait... sans trop réfléchir, j'fais signe aux gars de me suivre...

A.-M. B.: Tu... savais que Patricia ronflait? Si, si j't'assure... un tout petit peu...

P.-A.- B.: Avant d'entrer, j'avais dit aux gars de rester dehors, d'attendre là, jusqu'à mon signal... Ça, c'était l'idée... Attendre que je lui torche la gueule, s'assurer que personne ne se ramène. Quand j'entre dans cet endroit, c'est comme arriver dans un autre monde, les murs couverts de graffiti... Ça pue ! Deux ampoules explosées, un vieux type endormi en boule dans un des coins... Et j'observe les jambes de notre ami, patiemment assis dans une cabine... Le monde pourrait s'écrouler... Je me glisse dans celle d'à côté, j'commence à jouer avec ma ceinture... un coup par-ci, un coup par là... Et ça c'est, réglé comme du papier à musique... la main du mec remonte la cloison de mon côté, son signal, de petits doigts roses qui s'agitent dans ma direction, quasiment implorants... Je remarque que ce mince anneau d'or brillant à son petit doigt... donc je pose ma main ouverte dans la sienne et 2 minutes plus tard, on est tous les deux en face des miroirs. Gros machins en acier poli... et on se jauge... on échange quelques mots, il s'appelle Chet, il me dit et je bouge même pas un cil quand il s'avance et passe ses lèvres sur ma joue... je laisse sa langue passer sur mes dents, et sa main, la libre, descendre le long de ma chemise et moi, je reste là, à sourire, je souris... et je lui lèche même le menton, juste une seconde, une toute petite seconde... Je vois ses épaules se détendre... puis je siffle, je siffle si fort que cela le fait reculer et cligner des yeux. Il agite les bras en l'air quand Tim et Dave apparaissent dans le cadre de la porte. Il les regarde, suffisamment pour que ses

illusions volent en éclats et qu'il retombe sur Terre... avec une lueur dans ses yeux et il a compris qu'il pouvait s'attendre au pire. Et il commence à bafouiller, ce mec, Chet, probablement genre fondé de pouvoir dans une banque sur Park Avenue. Il bafouille et se fait dessus comme un poupon, j'arrive même plus à me souvenir exactement, mais je crois même qu'il s'est mis à genoux! A genoux, par terre en suppliant, en implorant... Mon premier coup, il le prend en pleine queule, juste sous l'œil et il s'éclate contre le lavabo. La morve et le sang lui coulent du nez. Comme on était trois à frapper, c'était difficile de faire partir les coups proprement. Mais je sais que j'en ai décoché encore quelques uns. Je sens sa tête, l'arrière de sa tête, devenir toute molle, mais je trouve un autre endroit, et continue à le cogner. Tim lui balançait des coup de pied bien après qu'il soit tombé dans les vapes. Finalement, bon, on se détend un peu et on regarde ce qu'on a fait... épuisés, cassés, j'veux dire cet homme ne bouge plus, ne bougera peut-être plus jamais, et on sait qu'il est temps de filer... Hallucinant, c'type dans l'coin, il a dormi tout ce temps! Avant de partir, Tim lui balance encore un coup avec un peu d'élan, il lui balance son coup en plein dans le nez. Et je vois l'os céder sous le coup. Complètement explosé et qui retombe de l'autre côté du visage : wow ! Et, après ça, le silence, plus un bruit... et là, c'est la 1ère fois qu'on regarde David, Tim et moi, j'veux dire vraiment regarder. Tous les deux, Tim et moi, on s'connaît, pas b'soin de parler, l'amitié, mais... on connaît pas David, enfin... pas vraiment... qu'est-ce qu'il en pense ? Et pile à ce moment-là, comme s'il avait entendu notre question, il attrape la poubelle à ce moment-là, un gros truc en métal, la lève au-dessus de sa tête et il murmure : « Pédé! », ce pédé, j'l'oublierai jamais. C'est tout. Et il la jette droit sur la colonne vertébrale du mec, qui a juste une espèce de frémissement, il expire un peu d'air, Bam, en plein dans le dos! Tandis que moi je me baisse pour lui ôter cette baque à son petit doigt. J't'avais dit que je l'avais repérée. Après ça, j'arrive toujours pas à le croire. Tim fait un truc hallucinant! on est les trois penchés sur le corps du mec et il sort son porte-clefs de sa poche, ouvre le petit cylindre quo pendouille au bout et dépose les dernières petites gouttes, c'est de l'huile bénite, sur le front de notre ami. J'te jure! lui touche le front et commence une petite cérémonie de bénédiction. J'veux dire, là, j'ai l'impression de délirer, c'est juste surréaliste!

Et à la moitié du truc, donc Tim est là en train de faire ses prières et nous on peut plus se retenir de rire, comme des écoliers, on éclate de rire et on pleure de rire et on arrive plus à reprendre notre souffle, tellement on trouve ça drôle! c'est comme ça qu'on l'a laissé. On s'faufile dehors l'un derrière l'autre, on s'retourne et on retourne au Plaza dans le noir et on hurle comme des Indiens, des cris de guerre, on fonce, et il y a juste ce rayon de lune qui effleure la surface de l'étang...

A.-M. B.: Le téléphone m'a réveillée.

- P.-A. B.: On a appelé la chambre depuis la rue. On voulait emmener les filles pour le petit-déjeuner, elles disent qu'elles seront prêtes dans 15'. Alors on attendait dehors...
- A.-M. B.: J'ai réveillé les filles, ça m'a pris un moment, mais j'y suis arrivée. Je me sentais en pleine forme, sérieusement...
- P.-A. B.: David tourne en rond sur le trottoir, il parle tout seul... Et Tim me prend à part... Il me demande... veut savoir un truc... veut savoir pourquoi j'ai touché le mec. Pourquoi je l'ai laissé m'embrasser. Tu vois, il avait vu ça. Il avait jeté un coup d'œil dans les toilettes et il avait vu... mais je savais pas... J'avais pas de réponse. Bizarre, non ?
- A.-M. B. Tout était silencieux quand on a traversé le hall. Je me suis mise à marcher sur la pointe des pieds, marrant, non ?
- P.-A. B.: J'ai pas pu lui répondre ... et tu sais il m'a plus jamais reposé la question, hein, plus jamais. Mais il m'a quand même fait remarquer que j'avais du sang sur ma chemise, comme une auréole de sang. Ça s'est certainement passé quand je me suis penché sur le mec, pour lui prendre sa bague. J'en avais partout sur mon smoking, donc j'ai réfléchi 3 secondes, à tout casser et j'ai demandé à Tim de me flanquer une beigne, de me faire saigner du nez, pour avoir une explication à donner à Sue... Ça m'a fait à peine mal.
- A.-M. B.: On s'est tous retrouvés devant l'hôtel et j'ai vu le visage de John! Oh! Il était amoché tu vois! Il était tombé en courant autour de la fontaine un peu plus loin, en s'amusant à faire le clown sur le bord et il avait glissé. Il était blessé au visage et il avait du sang partout. Enfantillages ...
- P.-A. B.: On a super bien mangé. Tu sais, ces saucisses allemandes, impossible d'en trouver au petit-déj' Ailleurs. Les toutes grosses. Y'en qu'à Manhattan et ailleurs, tu peux oublier.
- A.-M. B.: Je mangeais mes toasts tranquillement, quand tout d'un coup, je vois un reflet dans mon verre. John avait mis une bague dans mon verre, une magnifique bague en or. Je l'ai aimé si fort à ce moment-là.
- P.-A. B.: Joyeux anniversaire, j'lui ai dit.
- A.-M. B.: Elle était un peu grande, mais elle ne m'allait pas si mal que ça. Un truc superbe, gravé dessus, avec des feuilles tout autour...
- P.-A. B.: Elle lui allait bien la bague... elle me plaisait.
- A.-M. B.: J'lai embrassé devant tout le monde, il a rougi légèrement. On a tous rigolé. J'peux pas dire à quel point ce week-end était merveilleux.

- P.-A. B.: On a fini par prendre le train pour rentrer. Juste Sue et moi. David nous a laissés à la gare de Grand Central. Et... tu vois... plein de ... mercis! à lundi! Tim m'a même serré dans ses bras, première fois qu'il faisait une chose pareille!
- A.-M. B.: Le train, c'était mon idée. Tu sais, sur le chemin du retour, c'est drôle, j'devrais même pas te raconter ça, il y a eu cette dispute, bon, c'était pas vraiment une bagarre, mais tu vois une dispute entre un homme et son amie. Elle se lève, elle commence à mettre son manteau, et ce type, j'veux dire le compartiment était bondé, la gifle, sérieusement!
- P.-A. B.: Il l'a balancée contre la fenêtre! Vraiment violemment!
- A.-M. B.: Tout le monde s'est tu. J'ai senti John se crisper, devenir tout tendu, mais ce couple avait, j'sais pas, l'air un peu crade, on aurait dit, tu sais, ces gens, ils étaient... donc j'ai demandé à John, tu sais, en chuchotant : « Laisse tomber... », et tu sais quoi, il a pas bougé le petit doigt, il me tenait la main, il la serrait, il jouait avec ma bague, ça m'a rendue tellement heureuse.
- P.-A. B.: J'avais vu qu'il l'avait fait saigner du nez
- A.-M. B.: Après ils se sont calmés. Pas de quoi en faire une histoire...
- P.-A. B.: Enfin, bon...
- A.-M. B.: Enfin bon! Nos fiançailles, c'est pour l'été prochain. Sûr! J'te l'avais pas dit ça.
- P.-A. B. : Et finalement, pendant que le train roulait vers le Massachu-setts, presque minuit, je sentais que Sue était en train de s'endormir sur mon épaule, bien au chaud, protégée...
- A.-M. B.: J'espère qu'on se mariera l'automne prochain, tu sais... je trouve que ce sont toujours les plus beaux.
- P.-A. B.: Mais moi, non, je n'arrivais pas à m'endormir, je n'y arrivais tout simplement pas. Donc j'me suis redressé, et j'ai observé les lumières qui dansaient et la lune encore et toujours là, à grimacer son sourire. Et tu sais, j'me suis mis à siffloter. Pour moi, j'te jure.
- A.- M. B.: Je dormais, assoupie dans les bras de John, mais j'aurais juré entendre de la musique.
- P.-A. B.: Pas très fort, j'me souviens pas quelle mélodie c'était... mais je sifflotais, j'te jure! Ça, j'm'en souviens.
- A.-M. B.: J'entendais cette belle musique tandis que je dormais comme le chœur des anges qui nous invitait à rentrer à la maison.

Allocution d'ouverture de l'après-midi

Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport, Etat de Genève

E. F.: Un grand merci pour ce texte saisissant.

Je vous propose donc que nous continuions notre après-midi avec une allocution d'ouverture officielle de l'après-midi, je vous demande d'accueillir M. Charles Beer, Conseiller en charge de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport, à Genève.

Charles Beer: Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations cantonales et municipales, Mesdames et Messieurs, chers amis, c'est avec beaucoup de plaisir que je participe à ces Assises, mais plus particulièrement à l'ouverture cet aprèsmidi, pour représenter la République et Canton de Genève, mais plus particulièrement le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport. Je tiens en effet à dire ma satisfaction, puisque depuis le dernier rendez-vous important de ce type qui a eu lieu sauf erreur de ma part en septembre 2009, il y a deux ans, et nous nous étions alors donné rendez-vous. Nous sommes ici quelque part pour faire le point sur un certain nombre d'avancées qui auraient pu ou ont pu être constatées. Alors si vous me le permettez, je ne vais pas sortir une longue liste pour faire scolairement le point sur une situation, puisque, bien entendu, je crois que ces différentes heures vous le permettront très largement, comme les différents représentants de l'administration publique, en particulier du département dont j'assure la responsabilité. Alors, permettez-moi de dire que depuis deux ans je crois, une chose fondamentale à mon sens s'est produite, à savoir le fait que non seulement le gouvernement, le Conseil d'Etat, a clairement situé, je dirais la lutte contre l'homophobie et en particulier le soutien aux Assises, comme élément de son programme, je vous prie de bien vouloir vous référer au programme de législature du conseil d'Etat, et que, dès lors où les choses ont été clarifiées et en fonction de l'avancée qu'a permis les Assises, nous sommes véritablement entrés dans un changement assez profond, puisque celui-ci, non seulement interpelle l'ensemble des autorités scolaires, aussi diverses soient-elles, du chef du département à l'état major, en passant par les directions générales et les directions d'établissements, et bien entendu les enseignantes et enseignants. Nous avons donc cherché, à partir de là, de le traduire concrètement sur ces différents points et notamment, nous avons eu l'occasion au travers de la conférence intercantonale de l'Instruction Publique, de pouvoir faire en sorte que le sujet soit enfin abordé par les autorités scolaires de Suisse Romande et du Tessin, que nous puissions effectivement avancer avec le Canton de Vaud et ma collègue Anne-Catherine Lyon en particulier, sur un certain nombre d'aspects extrêmement concrets, mais concrets ici veut également dire

précieux, tant il est vrai que la matérialisation des intentions permet de mesurer la qualité et la sincérité de l'effort. Je citerais bien évidemment ce que vous connaissez bien sûr, à savoir, le site (Mosaïc Info), qui est maintenant à disposition et qui est soutenu par les autorités vaudoises et genevoises, des deux départements concernés, que Madame Elisabeth Gaud Thorens assure, en termes de pilotage, au sein de ces deux administrations. Alors je tiens évidemment à dire que cet outil à disposition des enseignantes et des enseignants, est un élément fondamental pour qu'au quotidien, nous ayons la possibilité, non seulement de renseigner, mais d'appuyer tout un certain nombre d'enseignants, mais aussi d'acteurs du service public, dans leur mission. J'aimerais évidemment dire que cela s'est également prolongé par le concours d'affiches, sur lequel je ne reviendrai pas, tant il est vrai qu'il a également impliqué les deux départements de Vaud et de Genève, dans une volonté, non seulement de réunir préoccupations citoyennes et artistiques à travers cet élan, qui doit nous permettre d'en mesurer, à travers nos rues, très, très prochainement, la matérialisation et la concrétisation. Je pense que cela est important, parce qu'il doit traduire qu'au-delà des discours, concrètement, les autorités ont ce souci, le portent, et comme elles ne sont pas élues pour avoir des soucis, aussi nobles soient-ils, et proposent un certain nombre de solutions. Alors ces solutions sont en voie d'être définies et bien entendu un plan d'action beaucoup plus large doit être impérativement envisagé. Cette manière de concevoir les choses implique, encore bien entendu, des efforts. L'effort notamment et j'avais eu l'occasion d'en prendre l'engagement, il y a de ça deux ans, de bien communiquer à l'ensemble des établissements, la responsabilité des directions, mais également des enseignantes et des enseignants, de faire en sorte, que tout ce qui peut ressembler à un climat homophobe dans un établissement soit purement et simplement éradiqué. C'est en ce sens que je me suis adressé hier encore, puisque nous avons eu beaucoup de travail là autour et d'actualisation aux directions générales, des ordres d'enseignement, de l'enseignement primaire, du cycle d'orientation et du postobligatoire, pour faire en sorte que ce message soit relayé vers l'ensemble des responsables de la fonction publique, dans les établissements scolaires, à travers les directions d'établissements. Bien entendu, une circulaire est encore là pour mettre des mots sur la nécessité d'une mobilisation, mais ne donne pas encore forcément le résultat. Et comme je vous l'ai dit lorsqu'il s'agit de s'attaquer à un certain nombre de préjugés, aussi profonds, il nous faut non seulement afficher, matérialiser nos intentions, mais il faut également avoir conscience qu'on aborde ici le niveau le plus profond, à savoir celui de la culture. Et changer certains aspects pernicieux de nos représentations culturelles, représente un combat qui se mène sur des années, et non sur quelques mois. Cela n'étant pas dit, bien évidemment, pour dévaluer l'effort immédiat, mais bien au contraire, pour le souligner et pour en afficher la dimension indispensable pour l'avenir. A cet égard, j'aimerais profiter de dire aux représentants du monde associatif, LGBT, de la Fédération, qu'il me paraît, parce que j'ai déjà eu l'occasion ici et là de l'esquisser, qu'un réseau d'alliés est profondément nécessaire

dans les établissements, tel que vous le souhaitez. Il doit être développé dans la durée, solidement, en affichant très clairement, qu'il s'agit ci d'un combat différent de celui que nous avons également à mener vis-à-vis d'autres préjugés. Parce que je fois insister encore une fois sur ce point, lorsqu'un élève de condition modeste est raillé, parce qu'il n'appartient pas au gratin de notre société, il doit pouvoir compter réqulièrement sur ses parents, son entourage direct pour le soutien et pour le cas échéant, assurer une mobilisation autour du respect de ses droits, et donc d'une manière générale, de sa personnalité. Il en va de même pour les questions, qui ont trait au racisme, bien évidemment, puisque un élève qui serait mis à l'index, parce que n'appartenant pas à la bonne nationalité, à la bonne religion, j'allais dire à la bonne origine, du point de vue des continents, pourrait être mis encore une fois à l'index, eh bien, il y a autour de lui, automatiquement, j'allais dire, si j'ose dire, un certain nombre de défenses naturelles de l'environnement immédiat. Par rapport à ce à quoi vous vous attaquez, par rapport à ce à quoi vous nous demandez d'agir, par rapport à ce à quoi, j'estime devoir non seulement réagir, mais qui représente également un pan de notre action, il convient de dire que les enseignants ont un rôle infiniment précieux à jouer avec non seulement les directions d'établissements, l'ensemble des cadres d'établissement, mais il convient également d'avoir un certain nombre de soutiens. Ces soutiens, nous les avons par des compétences métiers, et je me plais à remarquer que, notamment l'office de la jeunesse, le SSJ en particulier se sont beaucoup engagés, dans ce sens, à travers notamment les cours d'éducation sexuelle, pour les adapter et les moderniser, mais qu'il convient également d'établir à ce sujet un lien avec la société civile, c'est-à-dire avec le monde associatif, du point de vue de la concrétisation de ce réseau d'alliés que j'estime indispensable. Un combat dans la durée, un combat qui veut que celui ou celle qui est confronté-e à l'homophobie ne peut pas forcément compter immédiatement, tout de suite et de façon inébranlable, sur le soutien de sa famille et de son environnement immédiat. J'aimerais évidemment dire que cela est évidemment nécessaire, prend du temps, mais marque des engagements importants du département et du Conseil d'Etat et je prolongerais encore bien entendu, cette ces engagements, ces combats, dans différentes enceintes, discussion. prochainement, je crois que c'est à Lausanne, par rapport, je dirais, mes collègues également, des différents cantons, puisque Madame Lyon et en tout cas Monsieur Pulver, et je crois Madame Baumschneider y participeront directement, ce que je trouve assez extraordinaire, dans la mesure où rares sont les causes, qui permettent de réunir quatres Conseillers ou Conseillères d'Etat chargé-e-s des différents départements de l'Instruction Publique des différents cantons romands, pour souligner ensemble l'importance qu'il y a, non seulement de travailler en commun, mais de tracer un certain nombre de lignes force de notre action et de nos engagements, j'aimerais vous dire aussi que l'école et bien entendu un élément particulièrement précieux, un lieu stratégique du point de vue des valeurs éducatives que nous avons à transmettre. Et par rapport à toutes celles et ceux qui pensent de façon extrêmement réductrice, qu'il s'agit uniquement d'instruire à l'école, je dis clairement non, il s'agit également de transmettre un certain nombre de compétences, de compétences sociales, et de valeurs, qui sont des valeurs citoyennes. Et pour cela, j'estime qu'il faut non seulement l'affirmer haut et fort, mais que cet effort soit non seulement connu, parce qu'il est de notre responsabilité scolaire, mais qu'il doit être également partagé par les autres entités de l'Etat. Je lisais encore ce matin, un long article dans la dernière édition d'Alternatives Economiques, concernant les questions scolaires et plus précisément les questions de réforme et de financement du système éducatif français. Notamment, je crois qu'il est dit, il est rappelé encore assez clairement, qu'il y a non seulement à afficher des valeurs, mais qu'à elle seule, l'école n'est pas à même de changer la société. A vouloir lui dire qu'elle seule peut changer la société, on la met en échec. Alors il convient de faire en sorte, pour bénéficier des avancées, que dans l'ensemble des pans et des champs que nous couvrons, des différentes politiques publiques dont nous assurons la responsabilité, que nous puissions, faire en sorte que ce combat soit coordonné, partagé et également porté par les différents acteurs et responsables politiques à tous les niveaux, exécutif, législatif, municipal et cantonal. Cela est absolument indispensable. J'aimerais, même si cela avait fait relativement scandale à l'époque, au début des années 60, citer très rapidement, un texte et je le fais de mémoire, d'Hannah Arendt, qui concerne Little Rock et s'appelle « Réflexions sur Little Rock », à propos d'une décision qui avait été prise au niveau de l'Etat, de faire en sorte que la ségrégation soit abolie dans les établissements scolaires. Et Hannah Arendt posait la question de l'opportunité d'une telle décision, ce qui avait fait scandale dans les milieux antiracistes, parce que tout simplement, les premiers temps, les jets de pierre étaient plus nombreux que les applaudissements et que nombreuses ont été les bagarres, y compris entre parents et enfants, tant il était évidemment clair, qu'une décision à elle seule ne pouvait changer les mentalités. Le fait de poser la question, n'est bien entendu et j'espère que vous le comprendrez bien, pas une manière de remettre en cause les décalages qu'il peut y avoir, mais l'intérêt qu'il y a à faire en sorte que l'ensemble des administrations, des responsables dans le monde associatif, mais partout, pas uniquement dans votre Fédération, porte cette volonté progressiste, du point de vue de la condition citoyenne. Et cela est absolument indispensable et finalement, même si on a jamais complètement gagné, le combat aux Etats-Unis contre la ségrégation n'a pu être gagné qu'à partir du moment où on a pu enregistrer les différents progrès, puisqu'à l'époque où, au début des années 60, Hannah Arendt évoquait la condition des établissements scolaires, elle évoquait que le mariage était encore interdit entre noirs et blancs. Et vous voyez très exactement où je veux en venir, bien évidemment. Il s'agit donc de faire en sorte que les choses évoluent de façon coordonnée, parce que sans cela, un certain nombre d'efforts, s'ils demeurent isolés, du point de vue de l'Instruction Publique, quels que soient les cantons, pourrait se retrouver finalement être une victoire à la Pyrrhus, même si l'on ne peut pas encore aujourd'hui encore parler de victoire, soyons modestes, mais tout simplement de modeste, nécessaire et légitime avancée.

Voilà peut-être les mots que je voulais vous adresser, en vous remerciant encore de votre engagement, qui je l'estime, est non seulement particulièrement important du point de vue de l'évolution de notre société, du point de vue de l'évolution de l'éducation et des systèmes éducatifs, de la vie dans les établissements scolaires et je l'espère dans l'ensemble de la société, dès demain ou au plus tard, après-demain.

Merci de votre attention.

E. F.: Merci Monsieur le Conseiller d'Etat. On a juste le temps pour prendre deux questions, les micros sont là, les mains sont levées là-bas.

Question: Oui, bonjour Anne Moratti Jung, je voulais savoir, j'ai déjà posé cette question ce matin, j'ai eu partiellement des réponses, je voulais savoir quelle publicité avait été faite sur ces Assises directement auprès des enseignant-e-s et il semblerait dans les réponses que j'ai eues, qu'en tout cas, au niveau du primaire, ça n'est pas arrivé jusqu'aux enseignants.

2^{ème} question là dessus, est-ce que cette journée pourrait compter comme une journée de formation pour les enseignants ?

C. B.: Par rapport à votre première question, on m'en a évidemment informé dès que je suis arrivé, à partir de là, je ne peux pas vous donner la réponse. Bien entendu, je le ferai, de façon extrêmement prompte, dans la mesure où il est fondamentalement important, qu'une telle information, pour des Assises aussi importantes, soit assurée dans l'ensemble des établissements. Si cela n'a pas été le cas, nous essaierons d'une manière ou d'une autre de compléter l'information, pour qu'elle touche toutes celles et ceux qui sont concernés par l'organisation de ces Assises.

Le 2^{ème} point sur la question de la formation, à mon avis, cela ne pose pas de problème, dans la mesure ou cela est reconnu, mais c'est de façon paritaire que les choses sont définies en matière de formation continue et je pense que cela fait très directement partie du champ dans lequel la formation continue doit pouvoir permettre aux enseignantes et aux enseignants d'évoluer.

Question: Merci, Ariane Arlotti, je vous remercie de la clarté avec laquelle vous avez exprimé vos intentions, on a constaté quand même depuis deux ans que beaucoup de choses se sont passées, mais c'est essentiellement au bon vouloir des enseignant-e-s, de bon vouloir et de très bonne volonté, c'est donc une énergie inestimable, simplement ce que l'on constate depuis ce matin, cela a été évoqué à plusieurs reprises, par toutes les personnes qui ont pris parole, on va dire, il n'y a pas de formation continue et il existe des enseignant-e-s qui sont intéressé-e-s et cela correspond à environ un tiers des enseignants. Or on réalise qu'il faudrait peut-

être qu'il y ait un changement de loi, pour que l'information et la formation deviennent obligatoires et pour ce faire, se pose évidemment la question, éminemment politique, qui vous concerne directement, bien que je l'ai déjà posée ce matin : quels sont les budgets existants ? Existe-t-il un budget pour cela ou pas ? Merci.

C. B.: Oui, nous avons largement de quoi couvrir en termes de formation continue, toutes les demandes de ce type, il n'y a aucun frein financier qui existe d'une manière ou d'une autre, qui empêcherait, au niveau du département, le soutien aux opérations de formation continue de ce type. Je suis extrêmement affirmatif sur ce point, il y a évidemment des questions de reconnaissance et le grand cheminement consiste à faire en sorte que tous les cours soient de manière générale retenus, le soient après un examen entre la hiérarchie et les organisations représentatives du personnel. Ce que vous posez comme question est aussi une question d'obligation de formation, ça c'est un élément extrêmement sensible dans le corps enseignant, que je comprends, mais qui fait partie des préoccupations, nous sommes en train de travailler à une forme de concrétisation, non pas d'obligation de se former, car nous n'y sommes pas prêts, de manière générale, quels que soient le contenu et le champ de la formation, mais pour rendre les choses plus attrayantes du point de vue de la formation continue. Nous allons y travailler, nous y travaillons et encore une fois s'il y a un certain nombre de points qui concernent les établissements, comme vous l'avez remarqué, il n'en demeure pas moins que tout un certain nombre d'éléments sont mis en place pour tous les établissements. L'information, via le site (Mosaïc Info, ndlr) concerne tous les établissements scolaires, enfin tout le monde y a accès, nous travaillons aujourd'hui notamment à la concrétisation d'un réseau d'allié-e-s qui concernera à terme l'ensemble des établissements, parce qu'il s'agit d'une politique scolaire et lorsque l'on parle par exemple éducation sexuelle, il s'agit de l'ensemble des établissements. Alors un certain nombre de choses, dépendent aujourd'hui, très clairement, c'est vrai, du bon vouloir des enseignantes et enseignants, d'où l'importance d'une concrétisation d'un réseau d'allié-e-s.

Dernière question : Au niveau de l'Instruction Publique, il y a des actions, j'aimerais savoir si au niveau du sport, au niveau des clubs de sport, il y a des intentions de faire aussi une sensibilisation ?

C. B.: Je vous remercie beaucoup de votre question. Nous avons tout récemment encore évoqué la question, dans la mesure où le développement d'une politique cantonale du sport est dans les objectifs du gouvernement et du parlement, ce qui veut dire qu'il n'y a pas aujourd'hui, à proprement parler, de politique cantonale du sport mais elle est en voie d'élaboration. J'ai demandé au service concerné mais également via celui-ci aux associations, fédérations et clubs de sport, de pouvoir intégrer à terme des valeurs éducatives qu'il est fondamental d'afficher dans tous les domaines, y compris dans le sport. Cela veut dire qu'il y a un certain nombre d'initiatives plus locales. Récemment on était avec notamment la FASE et M. Yves

Boggio, à Bernex, dans le cadre de la « laOla » 40 pour justement dire que nous mettions à disposition une structure d'appui pour toutes les questions qui ont trait à toutes les formes de violence et je le redis chaque fois, qu'une attention toute particulière doit être vouée aux questions qui touchent l'homophobie, puisqu'on sait que dans les milieux sportifs, elle est en aussi fortement affirmée qu'ailleurs. Partout où il s'agit qu'il y ait des aides pour le sport, il s'agit de faire en sorte que les valeurs éducatives soient systématiquement affichées, que tout ce qui est discriminatoire soit refusée et en particulier l'homophobie, dont on connaît l'aspect sournois et la violence cachée, qui accompagne dans cet affichage avec un certain nombre de risques identifiés pour un certain nombre de sportives et de sportifs.

Question : Pierre Biner : Vous avez parlé d'une circulaire, est-elle contraignante ou s'agit-il d'une directive ou s'agit-il de quelque chose de très général. Nous avons entendu beaucoup d'enseignants aujourd'hui, qui se plaignent de directions d'écoles et de collèges qui freinent, parce qu'eux-mêmes ont le sentiment qu'ils n'ont pas l'aval de la hiérarchie qui est au-dessus d'eux... Qu'en est-il exactement ?

C. B.: Soyons tout à fait clairs: pour donner un cadre contraignant, il y a deux types de niveaux identifiés: celui qui relève de la compétence du parlement, c'est la loi et celui qui relève de la compétence du gouvernement, c'est le règlement d'application et ce qui relève des entités administratives, je simplifie un tout petit peu les choses, ce sont les directives. Ici la circulaire — elle vise à faire quoi? Elle n'est pas, à proprement parler une directive, parce que sa force doit être plus grande: elle doit marquer l'intention politique, qui, à un moment ou à un autre, s'il y a nécessité, devra se retrouver, se retrouvera dans la loi sur l'Instruction Publique, de façon explicite et pourquoi pas également en un premier temps au niveau du règlement. Ce sont des éléments qui sont à mon avis fondamentaux et à l'occasion d'une révision sur la loi sur l'Instruction Publique, que j'ai initiée de façon encore interne à l'Etat, au Conseil d'Etat, il y a de cela quelques semaines c'est un des éléments qui en fera directement partie.

E. F.: Très bien, on va remercier Monsieur le Conseil d'Etat Charles Beer de sa présence.

_

⁴⁰ LaOla, Action d'encouragement et de valorisation d'un comportement citoyen dans le sport bernésien, http://www.bernex.ch/?q=node/2539

Avancées // Homophobie et Education II

Formation des enseignant·e·s et des professionnel·le·s de l'éducation

Bernard Schneuwly, Directeur de l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants

Joaquim Dolz, Président de la Section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève

E. F.: Et nous allons continuer notre après-midi de discussions, nous allons parler d'homophobie et d'éducation, mais cette fois-ci, le point numéro « 2 », nous avions eu le point « 1 » ce matin. Formation des enseignant-e-s et des professionnel-le-s de l'éducation, tel sera le thème. Je vous demande d'accueillir tout d'abord Monsieur Bernard Schneuwly, directeur de l'Institut Universitaire des Enseignants (IUFE).

Bernard Schneuwly: Mesdames, Messieurs, bonjour. C'est un grand plaisir de participer à cette journée, un très grand intérêt aussi et je dois vous remercier d'abord très chaleureusement de cette initiative qui permet de beaucoup mieux connaître ce qui est faisable et ce qui est à faire dans le cadre d'une institution que j'ai le plaisir de diriger, c'est-à-dire l'Institut Universitaire de Formation des Enseignant-e-s.

J'ai été frappé ce matin par un fait tout particulier : c'est quand Monsieur Haüsermann a dit que dans 80% des cas, les jeunes en difficulté qui cherchent des solutions face à des problèmes qui se posent à eux, dans le cadre de l'homosexualité ou l'homophobie, s'adressent à un professeur. C'est dire l'importance tout à fait capitale que joue cette profession, trop souvent un peu dénigrée, dans la vie des jeunes d'aujourd'hui. Ça signifie, bien entendu, pour nous, formateurs des enseignant-e-s, travaillant dans l'Institut Universitaire de Formation, une immense responsabilité, dont peut-être - et c'est pour cela que des journées comme aujourd'hui sont essentielles - nous n'avons pas assez conscience. Je n'ai moi-même, je pense, je peux le dire tout à fait clairement, pas eu assez conscience de ça. Et pourtant je peux dire que, on travaille à ce problème-là. Les profs, quand ils sont dans notre formation, rencontrent la problématique de l'homophobie qui est celle de cette journée. Toute une série de moyens sont mis en œuvre, où la problématique peut être traitée, même si – et encore là, l'existence de ces journées est essentielle – plus d'information, plus de formation dans ce domaine peut être accompli. Alors je vais vous donner ici d'abord un principe fondamental, c'est que cette question doit faire, et je pense que c'est le sens d'une question qui a été posée ce matin et cet après-midi aussi, cette question doit faire partie d'une formation obligatoire, parce que la formation initiale est obligatoire. Elle doit en faire partie, car comme il est dit dans le slogan de cette journée, les droits LGBT sont des droits humains et chaque enseignant-e doit être conscient-e que ce droit-là fait partie précisément des droits humains. Je pense que ce message-là n'est pas encore assez présent dans notre formation. Ces droits sont des droits garantis par l'école, ce sont des droits garantis par l'Instruction Publique et notre devoir en tant que formateur des enseignant-e-s est de faire passer ce message explicitement dans les domaines, dans les cours, les ateliers, où ceci est possible.

Je vais maintenant vous montrer deux ou trois endroits où ça se fait déjà, et peut-être ce matin, les personnes qui étaient là ont entendu Isabelle Collet en parler un peu. Je vais d'abord vous montrer où c'est possible et où on peut, grâce aux informations qui circulent mieux, grâce à des journées comme celle-ci, enrichir et approfondir ces informations que nous leur donnons. Je vais commencer par la formation des enseignants du secondaire, pour être un peu plus concret, car on peut toujours donner de belles paroles et ensuite rien ne suivra, vous donner d'abord quatre types de formation, nous appelons ça des unités de formation, dans lesquelles il y a déjà de l'information qui circule, mais où on peut dans doute faire plus. Les cours dont je vais parler maintenant sont des cours obligatoires pour tous : chaque futur-e enseignant-e du secondaire doit obligatoirement suivre un cours de ce type-là. Un premier cours dans laquelle cette question est abordée s'appelle : « Pluralité des conditions sociales, de genre et de culture ». Là, la question des différences et des effets parfois négatifs des différences sur les performances scolaires est abordé tout à fait explicitement et il va de soi qu'une problématique comme celle que nous travaillons aujourd'hui dans ces Assises doit tout à fait clairement faire partie du cours et, en fait partie, mais je vais là aussi m'assurer qu'un travail peut-être plus informé pourra se faire. Une 2ème unité de formation dans laquelle nous travaillons ce type de problème, c'est l'unité de formation dite : « Profession enseignante ». Dans cette unité de formation, une partie est dédiée à la question des valeurs, qui doivent être celles de chaque enseignant dans l'exercice de son métier. Là, on travaille des questions par exemple, de genre et des effets des rapports différenciés au savoir. On va travailler là aussi sur la guestion de l'éducation durable. On travaille ici la guestion des grands textes, comme on dit, et c'est tout naturellement et là je dois vous dire que cela n'est pas encore le cas, et je souligne encore, c'est tout naturellement que des problématiques comme celles que nous travaillons ici, aujourd'hui, trouvera sa place. 3^{ème} domaine dans lequel un travail très approfondi et c'est peut-être ici que le travail peut aller le plus loin, parce que ce sont des ateliers dans lequel les étudiants sont rassemblés en groupe de giunze personnes et cela s'appelle : « Enseigner à des adolescents ». Là on est véritablement au cœur où des questions du type de celles travaillées aujourd'hui peuvent être abordées, par des personnes dans des petits groupes, donc une douzaine ou une quinzaine de personnes, avec des spécialistes de l'intervention, des psychologues, des assistants sociaux où des

questions comme cela peuvent être et sont, je peux vous l'assurer, régulièrement posées et discutées dans ces ateliers-là. Dans les autres cas, on est plus dans un cadre d'information, c'est-à-dire que les personnes connaissent l'existence des problèmes, parce qu'un des problèmes est que l'on n'en est peut-être même pas conscient, on ne connaît pas les institutions qui existent, on ne connaît pas le réseau des alliés, on ne connaît pas l'initiative Totem, et ainsi de suite... donc où des informations peuvent passer et là on est plutôt dans l'information, tandis que dans l'atelier, là on est plus au niveau formation, c'est-à-dire que l'on est dans un travail clinique, où des cas de problèmes sont amenés par les enseignant-e-s, les étudiante-s enseignant-e-s, futur-e-s enseignant-e-s et travaillés, discutés, en interaction avec des spécialistes de la question. Et il y a un 4ème domaine, c'est une unité de formation, dans laquelle des questions de ce type-là peuvent être abordées et cela s'appelle : « L'élève, la classe, l'établissement & la société », et vous voyez qu'on est dans toute la chaîne qui lie l'élève à la société, où des questions de ce type-là, également, sont travaillées. C'est le premier ensemble d'unités de formation, où sans doute il y a déjà du travail et où un travail plus accompli pourra se faire, grâce aussi aux connaissances que vous ici, associations, rassemblez et qui vont nous permettre d'être plus efficace dans notre travail de formation des enseignants.

Il y a un autre domaine de la formation, qui n'est pas obligatoire pour tous, mais où on peut faire un travail, c'est dans les différentes disciplines. Je sais que, par exemple, dans le domaine des didactiques de l'histoire, le travail se fait, par exemple, sur les camps de concentration et le sort qu'ont subi les homosexuels dans ces camps de concentration. Donc ce travail se fait. Il se fait également dans un autre domaine qui est aussi disciplinaire, qui est l'éducation à la citoyenneté. La question ici de l'égalité des droits, à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure, est travaillée également par rapport à ces populations-là. Un travail peut se faire, se fait plus marginalement dans le domaine du français, les grands textes, où bien entendu des références de ce type-là peuvent également être abordées et on peut aussi essayer de travailler toute la question ici, à travers la biologie. Ce sont des domaines plus disciplinaires où on peut montrer aux enseignants très concrètement, comment aborder, et là il faut aussi du matériel d'enseignement, ça a été mentionné ce matin, où ces questions peuvent être travaillées.

Ça c'est donc pour le secondaire, à la fois, il y a encore du travail et à la fois il y a des perspectives de développement que l'on peut tout à fait se réjouir de faire ensemble avec les associations, qui sont des spécialistes de ces questions-là.

Pour le primaire, je dirais, qu'on peut repérer des cours un peu du même type, qui existent, je ne vais pas revenir là-dessus, il y a aussi le cours sur la pluralité des conditions sociales, de genre et de culture, avec ici toute la question de la culture, qui est un problème au centre de cette problématique-là, il y a également un travail qui se fait sur les relations affectives et émotionnelles dans la relation éducative. C'est

une thématique qui va être abordée, je dis « qui va être », car elle vient de commencer son travail, qui va être abordée et ceci pourra être pris en compte, et il y a également tout un travail qui se fait et je pense que cela peut être abordé, sur le rapport entre famille et école, nous avons vu au cours de la journée jusqu'à présent, que cette problématique « famille-école » pose et est un lieu tout à fait stratégique, notamment aussi par le fait et je l'ai rappelé tout à l'heure, que les enfants ont tendance à s'ouvrir plus facilement à un professeur qu'aux parents et donc la réflexion « école-famille » est un lieu de réflexion sur cette problématique. Voilà donc pour ce qui est pour l'enseignement primaire et dans le domaine de l'enseignement primaire. Je ne vais pas m'étendre sur la question de la formation continue, parce que je pense et comme l'a rappelé tout à l'heure Monsieur Charles Beer, qu'une formation dans ce domaine-là est une formation de longue haleine, c'est une formation de transformation des représentations sociales et transformer des représentations sociales ne se fait pas d'un simple coup de baquette magique, c'est quelque chose qui prend du temps. Travailler dans la formation initiale, permet de semer de petites graines, si j'ose cette métaphore et qui ensuite ont besoin d'être arrosées, pour continuer la métaphore jardinière et l'arrosage se fait précisément à travers la formation continue. On a vu ce matin que des formations continues sont présentées, l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants participe maintenant aux commissions paritaires de formation des enseignants et il est bien entendu que les représentants de l'IUFE (Institut Universitaire de Formation des Enseignant-e-s) vont s'employer à développer ces premières initiatives pour offrir des possibilités de formation pour les enseignants, qui seront d'autant plus efficaces, pour reprendre ma petite métaphore, que des petites graines auront été semées auparavant. J'avais presque l'intention, mais Monsieur Beer m'a un petit peu piqué l'idée, que l'école est un agent essentiel pour des transformations sociales... à trop vouloir en demander, on la met en échec. Donc, il faut travailler là-dessus et l'école peut faire quelque chose, mais je pense qu'il est, vous le savez beaucoup mieux que moi, que la transformation des représentations sociales, ce n'est pas l'école qui en est la principale responsable, c'est un travail de toute la société civile ensemble et c'est peut-être sur ce mot à la fois d'espoir et de prudence que j'aimerais terminer mon intervention.

Merci beaucoup.

E. F.: Nous accueillons un 2^{ème} intervenant, Monsieur Joaquim Dolz, président de la section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève.

Joaquim Dolz : Bonjour, comme mon collègue Bernard Schneuwly, je voudrais commencer par remercier les associations et les participants à ces Assises de nous avoir invités à ces journées contre l'homophobie. Le titre est : Avancées et Perspectives, mais étant donné que je représente l'Académie, la faculté des Sciences de l'Education, j'aimerais d'abord porter un regard en arrière. Vous dire que

l'Académie vit aussi des situations de préjugés et il n'y a aucune fierté de l'Académie par rapport aux questions relatives à l'homosexualité étant donné que du point de vue médical, vous savez tous très bien, que l'on a du attendre 1985, pour que l'homosexualité ne soit plus considérée comme une maladie mentale et que c'est seulement en 1992 que l'OMS - Organisation Mondiale de la Santé - a demandé à tous ses membres de l'exclure comme maladie mentale. C'est-à-dire que j'étais assis à une table, dans cette salle, qui devrait être le temple du savoir et mon collègue Bernard Schneuwly m'a signalé les mots écrits sur la table : « Pédé »... donc à l'Académie, il y a aussi de l'homophobie et bien que l'on doive travailler sur la construction du savoir, sur l'épistémologie, la doxa, les croyances, les opinions jouent un rôle et je pense sincèrement que sans les mouvements associatifs, nés dans les années 70, les avancées du 20^{ème} siècle, vis-à-vis du respect envers l'orientation sexuelle des personnes, n'auraient pas eu lieu. Pensant à la présentation d'aujourd'hui, j'ai lu, deux récits, l'un de Rudolf Brazda (mort en 2011, ndlr), qui est le dernier déporté des camps de concentration nazie, où l'homophobie a été particulièrement cruelle et la barbarie a été particulièrement importante au 20ème siècle, même s'il y a eu des avancées au cours des dernières 40 années. Et dans cet ouvrage intitulé : « Itinéraire d'un triangle rose », il est assez impressionnant de voir comment une culture avancée, comme la culture allemande, à l'époque je vois avec des catégories simples, que le triangle rose était considéré dans les camps de concentration, comme le plus bas, à côté des triangle noir, rouge, vert et l'étoile jaune, qui parfois été combinée avec le triangle rose. La stigmatisation de l'homosexualité était considérée, selon ce dernier déporté décédé le 3 août de cette année, comme le plus bas de l'échelle, car les autres discriminations étaient associées à des groupes, et que les homosexuels étaient seuls, placés au plus bas. J'ai lu aussi la biographie de Reinaldo Arenas, qui est décédé du SIDA en 1990. mais qui a passé de longues périodes en prison, sous le régime castriste. Et son livre « Avant la Nuit », transposé au cinéma par Julian Schnabel (film nord-américain, sorti en 2000, montré à la première édition du Festival Everybody's Perfect, à Genève, en novembre 2010, avec Javier Bardem, Sean Penn, Johnny Depp, Olivier Martinez, notamment), montre aussi comment dans différents types de régime, l'homophobie est bien présente et je pense aussi à l'université. Je vais commencer par dire ce qu'est l'homophobie et en quoi l'homophobie interpelle l'éducation, ce sera une vision plus large que celle de la formation des enseignants, et en particulier les Sciences de l'Education que je représente aujourd'hui.

On entend par homophobie l'attitude négative contre l'homosexualité, mais il y a là en fait une manifestation arbitraire qui consiste à considérer l'autre comme inférieur, ou anormal ou hors normes. Dans la famille des discriminations ethniques, culturelles et religieuses, elle a la particularité qu'elle traverse tous le groupe, mais elle est vécue de manière individuelle. Elle prend des formes cognitives, c'est-à-dire une vision négative confuse, sur l'orientation sexuelle, affective, ça peut arriver à un refus

de contact avec l'homosexuel et avec des comportements parfois violents, je vous ai rappelé, vous connaissez tout de la violence nazie ou de la violence verbale. Et il y a une forme plus subtile dans le comportement, qui est l'exclusion par le silence.

Il y a trois préjugés associés à l'homosexualité. Le premier est la reconnaissance exclusive de l'hétérosexualité comme forme de relation sexuelle normale, le 2^{ème}, celle qui voit les relations affectives et sexuelles comme destinées à la reproduction et le 3^{ème} qui voit l'homosexualité comme un danger social.

Dans les trois cas, il y a des formes de haine irrationnelle, qui se pose en rapport à l'identité et au genre et des formes de haine qui parfois peuvent devenir pathologiques.

Les conséquences de l'homophobie sont trois à mon avis : une vision rigide des rôles et des genres sexuels, l'isolement social ou le risque d'isolement social cognitif et émotionnel et l'exposition réitérée à des comportements négatifs de la part de l'entourage.

En quoi la question de l'homophobie et aussi de l'homosexualité interpelle la communauté éducative. Je dirais, il me semble qu'il y a cinq points importants. Le 1^{er} est que les institutions éducatives montrent actuellement une faible connaissance des réalités vécues par les élèves et les enseignant-e-s à propos de la sexualité. Il manque une visibilité, notamment des formes de sexualité minoritaires et la loi du silence continue à être dominante dans les établissements scolaires et dans les institutions éducatives.

Le 2^{ème}, il y a une confusion énorme entre le thème de base et les questions qui sont posées, entre les questions relatives au genre, les questions relatives à l'orientation sexuelle et les questions relatives aux pratiques sexuelles. De ce point de vue, la formation initiale des enseignants est très importante pour bien distinguer ces aspects et il y a des collègues ici, de mon institution, qui essaient de le faire dans les cours qui sont donnés.

Le 3^{ème} problème est celui du harcèlement scolaire, je ne sais pas si vous avez lu le livre magnifique de Michel Doré (sociologue canadien, décédé aussi en 2011, ndlr.) : « *Mort au fil* », qui parle du suicide d'un adolescent et il paraît que, du point de vue statistique, le nombre de suicides d'adolescents est relativement important, à cause du conflit de la difficulté d'acceptation de l'orientation sexuelle et les enseignants ne sont pas suffisamment préparés pour réagir devant ces conflits, comme parfois et je le dis en présence du président et de membres de l'association des parents d'homosexuels, ils ne sont pas, les familles non plus ne le sont pas suffisamment, préparés pour réagir positivement ou pour affronter cette nouveauté.

4^{ème} problème, il y a, à mon avis, une absence de références positives des réalités du couple et de la famille actuelle, avec des familles mono-parentales et des couples

homosexuels. Donc, pour les adolescents et les jeunes qui sont en train de découvrir leur orientation, l'image ou la présence de références positives pour voir qu'il y a différentes possibilités de construire un couple affectif n'est pas à mon avis, suffisamment développée.

5^{ème}, il y a un problème pour la tribu, l'éducation ne dépend pas, comme notre conseiller d'Etat et Bernard Schneuwly l'ont dit précédemment, ne dépend pas uniquement de l'école, ni de la famille, c'est l'ensemble de la tribu et de ce point de vue la société civile a un rôle à jouer et la coordination « *Famille, Ecole* » pour ce type de problème est fondamentale. Parce que je parle de communauté éducative, vous l'avez compris, ce sont toutes les instances qui participent à l'éducation, pas seulement l'école.

Alors comment faire pour une école plus juste, alors aujourd'hui j'ai entendu de notre conseiller d'Etat, un engagement sur une politique générale, qui aborde et refuse tout type de discrimination.

C'est un signe pour nous tous, très positif, c'est un engagement très important, pas très précoce, ici à Genève, car Genève en matière éducative, rayonne par rapport à d'autres lieux. La petite République de Genève et les Sciences de l'éducation (et nous fêterons l'année prochaine le centenaire de l'institut Jean Jacques Rousseau), ont marqué, tant par les idées pédagogiques et les recherches faites en Sciences de l'Education permettant les avancements en matière éducative genevois, que par le caractère international de Genève et par l'excellence des travaux de ceux qui nous ont précédé-e-s en Sciences de l'Education. Ces recherches sont écoutées et suivies ailleurs qu'à Genève et je pense que le signe donné aujourd'hui par les autorités est important. Mais nous avons des défis concrets, qui me semblent plus importants, du type élaboration des protocoles, très concrets, pour l'éradication de toute forme de harcèlement. Les formes d'intervention des enseignants, face à des homosexuel-le-s n'est pas toujours très claire et il s'agirait d'aider ou de suivre, de former davantage les enseignant-e-s, pour avancer concrètement sur cette question. Il y a en matière d'éducation à la citoyenneté, à mon avis, dans l'éducation sexuelle, beaucoup de choses à améliorer pour que la question de l'homophobie et le développement du respect à la diversité affective ou sexuelle, apparaissent davantage dans les différentes formes d'intervention éducative dans nos institutions. Il y a naturellement la formation des enseignants, dont les interventions ont été présentées par Bernard Schneuwly, mais il y aussi, à mon avis, une chose très simple, que vous pourriez demander aux autorités éducatives, qui est de fournir des moyens à toutes les écoles, bibliographiques et des outils pour les enseignants et pour les parents. Comme le département de l'Instruction Publique s'est engagé dans le combat contre l'homophobie, l'existence de ces moyens dans les écoles serait une aide importante.

Alors, et les Sciences de l'Education? Je représente aujourd'hui l'Académie, la Recherche et les Sciences de l'Education sont interpellées parce qu'elles voudraient en savoir plus. Combattre la Doxa, les croyances, les préjugés, suppose de mon point de vue, d'être plus clair dans la construction des savoirs à propos de la construction de l'identité sexuelle, dans la construction de l'orientation sexuelle, mais surtout, dans les dimensions éducatives qui sont en relation avec les problèmes de respect aux différentes formes d'orientation sexuelle.

Chez nous, il y a fondamentalement trois ou quatre disciplines qui traitent ou qui font des recherches dans ce domaine : il y a l'histoire de l'éducation, il y a des institutions éducatives, il y a la sociologie et l'anthropologie de l'éducation, il y a la psychologie de l'éducation, mais la politique de la section de l'éducation à l'Université, de ces 10 à 15 années, est de développer des postes professoraux, axés sur des problématiques. On a créé un poste professoral qui travaille sur les relations affectives dans le domaine éducatif, Madame Vijé Franchi vient d'être nommée et travaille concrètement sur ce type de questions. Il y a un poste, qui travaille sur les questions de genre et la personne qui s'appelle Isabelle Collet est présente (intervention lors de la table ronde en fin de matinée, ndlr), qui vient d'être nommée maître d'enseignement et de recherche, il y a une chaire, un poste professoral qui aborde les questions de l'éducation à la citoyenneté... Avec toutes ces questions de respect, mot que je préfère à celui de tolérance, de respect envers la diversité, il y a une professeure qui s'occupe des questions interculturelles et qui aborde aussi les questions de genre. Il y a un poste centré sur la professionnalisation des enseignants et sur les différentes facettes de la profession d'enseignant, il y a des recherches qui portent sur ce type de dimensions qui entrent en ligne de compte dans la formation des enseignants.

Alors, on me dit, que c'est le moment de finir et je peux vous dire que j'estime que, du point de vue de la recherche, un des points les plus difficiles pour un chercheur est d'aborder et de comprendre l'influence de l'éducation dans la construction du genre de l'orientation sexuelle. Mais il est encore plus difficile de saisir vraiment le mécanisme qui contribue à développer des attitudes d'irrespect vis-à-vis de toute forme d'altérité et en particulier l'orientation homosexuelle. De ce point de vue, je pense que la recherche est très importante pour mieux saisir que le problème n'est pas l'orientation des homosexuels, mais d'essayer de comprendre, pour la combattre, l'homophobie et je pense qu'il faut aller plus loin dans ce domaine. Merci.

E. F.: On a le temps pour quelques courtes questions, les micros se promènent...

Elisabeth Thorens Gaud : J'aimerais juste apporter une précision à Monsieur Dolz. Il existe déjà plein d'outils en milieu scolaire, à disposition pour les intervenants en milieu scolaire, que ce soit dans le milieu de la santé, que ce soit dans le milieu de

l'éducation, Monsieur Beer en a évoqué quelques uns, donc les outils existent. Il faut simplement les faire connaître et le processus est en cours.

Sandra Mansi: Oui, bonjour et merci pour vos précisions, j'aurais une question à vous poser. J'ai beaucoup entendu parler d'éradication de diverses formes de discrimination, d'études et particulièrement concernant les questions de genre. Qu'en est-il des questions transgenres ?

Je vous ai beaucoup entendu parler d'orientation sexuelle, d'homosexualité, mais pas de questions de genre ni d'identité de genre. Qu'est-ce qui est prévu par rapport aux formations pour les enseignants là-dessus ?

Bernard Schneuwly: je ne sais pas à qui s'adresse la question.

S. M.: A vous deux

B. S.: Je laisserais ensuite Mr Joaquim Dolz répondre. C'est vrai que d'un certaine manière, on pourrait dire que notre manière de parler reflète aussi un processus de prise de conscience qui n'est pas allé jusqu'à et là j'avoue tout à fait une question de méconnaissance, il est vrai que l'on est surtout sur le L et le G, si j'ose dire ça comme ça, et puis le B un peu moins et le T presque pas.

Soyons tout à fait francs là-dessus et je pense que c'est pour cela aussi que j'ai exprimé mes remerciements car cela permet aussi des prises de conscience de problématiques dans la conscience sociale apparaissent depuis relativement peu de temps et c'est ce travail doit se faire, pour pouvoir ensuite percoler jusque dans la formation avec bien entendu, c'est aussi pour répondre à Madame Thorens Gaud et je sais bien entendu que du matériel existe mais deux problèmes se posent : le premier est naturellement de connaître ce matériel et de le faire transparaître et en même temps de l'adapter aussi en partie, quand même à une population qui est une population des enseignants à Genève qui n'est pas toujours automatique. Donc il y a un travail commun à faire aussi, tout d'abord de faire connaître, puis ensuite d'adaptation de ce matériel à des particularités, qui sont quand même toujours aussi tout de même des particularités locales.

S. M. : Je vous remercie pour la franchise de votre réponse et je voulais demander à M. Dolz, qu'envisagez-vous sur le plan académique, sur cette thématique-là ?

Joaquim Dolz : Il n'y a pas de cours particulier, mais il y a les cours sur les genres qui l'abordent. L'enseignante qui s'en occupe est là et pourrait vous répondre plus précisément, vous donner des indications éventuelles sur cette question. Mais avant de lui donner la parole, je voulais parler des moyens d'enseignement : ils existent, mais une autocensure se fait parfois par les autorités et parfois en dehors. Je vais donner un exemple, hors Genève pour y revenir. J'ai aidé dans la construction des moyens d'enseignement pour le secondaire pour les cours sur l'argumentation. Les

enseignantes responsables avaient choisi un texte sur l'homosexualité pour un débat citoyen sur l'homosexualité. Et les autorités éducatives du pays ont censuré tous les moyens d'enseignement par le fait que ce texte existait, tout comme le débat sur l'homosexualité. Je peux donner les informations c'était des demandes d'enseignement qui ont été publiées et interdites en Espagne. Mais ici, et j'ai Bernard Schneuwly ici à mes côtés, nous avons dirigé la création des moyens d'enseignement et nous avons élaboré des séquences didactiques. Et il y a pour des termes, considérés par les enseignements comme délicats, une autocensure des enseignants, au-delà des auteurs, c'est-à-dire ils nous déconseillent d'aborder certains thèmes, par peur de les affronter devant les familles. Je le dis, car même s'il existe des outils, il pourrait y en avoir davantage, s'il existe un album figurant un prince tombant amoureux de son serviteur, on le classe dans les bibliothèques pour adultes et pas pour les enfants. Donc, attention à ce qu'il y ait de la part de nous tous, des reflexes homophobes légers, c'est-à-dire la loi du silence. Lorsque je dis multiplier les outils, je veux dire non seulement davantage d'ouvrages mais aussi une discussion sur ces outils. Je laisse la parole à ma collègue pour la question qui a été posée, elle pourra répondre mieux que moi.

Isabelle Collet: Alors je m'occupe de toutes les lettres, même du « I » - LGBT - I! Pourquoi ? parce que je vais m'adresser à des étudiants ou étudiantes, qui pour la majorité d'entre eux sont convaincus qu'il existe une nature masculine et une nature féminine, que les femmes sont féminines et que les hommes sont masculins et que les variations sont de la coquetterie personnelle. Pour pouvoir avancer sur l'étude de genre, je commence par taper un grand coup là-dedans et la meilleure façon c'est de leur parler du « T » et du « I ». Je leur parle de personnes intersexe, je leur dis que l'on ne peut pas mettre une ligne biologique franche et claire entre les mâles et les femelles, que c'est un continuum, effectivement la plupart des gens sont assez clairement d'un côté ou de l'autre du continuum, mais on ne peut pas mettre de frontière. Je leur montre toutes sortes de photos et je leur demande qui est homme et qui est femme, évidemment je fais exprès de mettre des photos où c'est compliqué de répondre, évidemment, à la fin, je leur montre une image de Cher, maquillée à la mode Drag Queen et ils me disent c'est un homme, je leur réponds, eh bien, non, c'est l'actrice Cher, c'est une femme, pour bien leur montrer qu'après, on ne sait plus... Et ensuite, une fois que j'ai déconstruit tout ca, ils sont prêts à entendre qu'il n'y a ni de nature masculine, ni de nature féminine et que c'est beaucoup plus compliqué. L'an dernier, je coordonnais un numéro des Cahiers Pédagogiques qui s'appelle: « Filles et garçons à l'école » 41, dans lequel il y a un article d'un enseignant trans F to M, qui explique combien c'est compliqué d'être un enfant trans à l'école, depuis la primaire jusqu'à la fin de la scolarité et ensuite comment c'est compliqué d'être un enseignant trans et c'est extrêmement parlant. Je me souviens d'un futur enseignant du primaire l'an dernier, qui me dit : « Si jamais on a un enfant

_

⁴¹ n° 487, coordonné par Isabelle Collet et Geneviève Pezeu, février 2011, Paris

trans ou intersexe, bien sûr, il y aura un accompagnement scolaire prévu pour! » Et non. Aujourd'hui je vous en parle, il y a des chances pour qu'il n'y ait que moi qui vous en parle, mais au moins c'est fait. Voilà, je m'occupe de toutes les lettres, je vois pas tout le monde, c'est vrai, mais au bout d'un moment j'arrive quand même à voir beaucoup de futurs enseignants et puis je compte sur eux ou sur elles, pour que ça fasse boule de neige, après. Voilà.

E. F.: Merci. Et on va remercier nos deux intervenants pour leur brillant discours.

Avancées // Maisons de quartiers et espaces d'accueil

Yann Boggio, Secrétaire général de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe)

E. F.: On a parlé beaucoup des enseignants, beaucoup des écoles, on va passer aux structures éducatives et socialisantes, c'est-à-dire les Maisons de Quartier et les classes d'accueil, je vous demande d'accueillir Monsieur Yann Boggio, Secrétaire Général de la Fondation genevoise de l'animation socio-culturelle.

Yann Boggio : Merci beaucoup, bonjour à tous ! Donc je vais dire quelques mots sur l'animation socio-culturelle et la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle et sa relation avec la question des Assises aujourd'hui, c'est-à-dire comment cette fondation travaille-t-elle avec la question de l'homophobie dans ses propres rangs. Juste quelques mots pour situer un peu la FASe, parce qu'on en parle beaucoup sans savoir vraiment ce que cela recoupe sur Genève... La FASe, c'est d'abord 44 centres, Jardin Robinson, Terrain d'aventures, centre de loisirs et de rencontres, maisons de quartier, qui sont tenus par des associations, la FASe offrant des ressources supplémentaires à ces associations pour mener leur politique d'animation et les suivre également sur le plan du développement des compétences. La FASe pilote aussi directement 11 équipes en travail social hors murs sur toutes les communes du Canton, hors la Ville de Genève, qui a sa propre structure, c'est également 6 équipes sur des projets spécifiques, 14 équipes conventionnées, bref c'est 73 équipes sur le terrain, pour un total d'à peu près 740 collaborateurs, qui monte à peu près à 1'100 en été avec les centres aérés. Enfin c'est également 450 membres d'associations de centres, très engagés dans la politique d'animation socio-culturelle, qui peut se développer dans leur maison, dans leur centre, c'est aussi une fondation de droit public, c'est-à-dire que c'est un instrument piloté par l'Etat, les communes, le monde associatif et le personnel. Donc, c'est un modèle un peu unique, de fondation partenariale, qui n'appartient pas à l'Etat, qui n'appartient pas aux communes, c'est un peu une fondation de l'entre pôles, entre ces différents pôles. La FASe est un essentiellement un monde qui vit en libre adhésion, c'est-àdire que les gens jeunes, moins jeunes, de l'enfance jusqu'à l'aîné, viennent participer, sont accueillis et appuyés pour présenter et développer leur propre projet, dans tous ces lieux et la plupart du temps en accueil libre, ca représente à peu près la moitié du temps d'activité des centres, mais également sur des projets un peu plus spécifiques. Grosso modo, la FASe a trois axes d'intervention principaux :

- La politique d'animation socio-culturelle
- L'action socio-culturelle et socio-éducative
- La promotion de la vie associative

On travaille beaucoup au développement du tissu associatif local. Alors la question de la diversité au sein de la FASe : je crois que d'abord, les textes fondamentaux qui encadrent l'action de la FASe, dont le premier date de 1993, qui est la Charte cantonale des centres, précise tout de suite le refus de toute discrimination, quelle que soit sa forme, comme étant un principe philosophique de base de l'action dans les centres. C'est également repris dans le cadre du travail social hors murs, qui est un travail un petit peu différent, le refus de toute discrimination est inscrit dans tous les textes de base et ce, depuis dix ans et un peu plus de dix-huit pour le premier.

En termes d'objectifs stratégiques, c'est-à-dire comment nous aujourd'hui, nous travaillons la question de la diversité, Il faut savoir que le renforcement des actions en faveur de la diversité, je vais revenir là-dessus après, fait partie des quatre objectifs stratégiques qui sont négociés entre l'Etat et la FASe, dans le cadre du contrat de prestations, que vous connaissez certainement comme instrument.

Donc, qu'est-ce qu'on entend nous par la question de travailler les diversités ?

Ça veut dire que l'on pose le postulat que développer une cohésion sociale, qui est la mission fondamentale de la FASe, suppose en amont de tenir compte des apports des diversités, qu'elles soient générationnelles, culturelles, d'orientation sexuelle, etc.

La FASe vit donc dans une idée d'approche complétement inclusive dans ses différentes activités.

Un petit constat. C'est vrai que la FASe est un monde de bienveillance, je pense que vous connaissez tous des lieux d'animation socio-culturelle, ou le travail social hors murs, mais on observe quand même et depuis quelques années, parce que j'ai repris les données qui avaient été établies en 2009 pour les premières Assises, une omniprésence latente de propos homophobes entre jeunes, des insultes homophobes, des attitudes de rejet, qui sont parfois très nettes, des discours agressifs, voire même des agressions, qu'on repère dans le cadre de nos structures. C'est peut-être sur le plan collectif, sur le plan du groupe, mais sur le plan individuel aussi, parce qu'on a beaucoup de personnes qui constituent finalement, de fait, des référents sociaux dans leur quartier ou dans les centres, qui nous rapportent ou s'adressent à nous ou à ces personnes plutôt, pour amener des problématiques individuelles personnelles. Je ne vais pas vous citer des exemples, mais je pense que vous en connaissez tous, de jeunes qui, à un moment donné, se trouvent dans des difficultés très claires, dans la mise en relation entre leur orientation sexuelle, leur milieu familial, leur milieu social, leur milieu scolaire, cela nous est rapporté et cela est traité à l'interne, on a une personne qui s'occupe de l'ensemble des

situations que l'on dit « complexes », à la FASe, et qui est là pour accompagner les équipes dans la meilleure résolution possible de la problématique rencontrée individuellement.

Je vais peut-être juste revenir sur ce qu'a dit le Conseiller d'Etat sur le projet « laOla » 42, je ne pensais pas du tout en parler mais il est venu de lui-même dessus, c'est vrai qu'on a monté une permanence « laOla » sur la commune de Bernex, en partenariat avec la commune et les milieux sportifs. On a commencé par travailler sur la mise en place d'une Charte éthique au niveau des clubs sportifs, avec eux, qui traite de ces questions d'intégration et la question de l'orientation sexuelle en fait partie. L'idée est : comment le monde social, le mondede la FASe peut travailler d'entente avec les clubs sportifs sur ce type de problématique, n'ayant pas ellemême, ni les clubs sportifs, compétence pour, disons, travailler cette question. Par contre, au niveau des interrogations, aujourd'hui, il est clair que, nous avons besoin de poursuivre le travail qui est entamé. On sent très clairement, cela ressort de ce que nous disent les équipes sur le terrain, un besoin de continuer vraiment et d'approfondir les questions du rapport à l'autre, c'est-à-dire les questions d'altérité, ça a été dit je pense plusieurs fois aujourd'hui déjà. Fille-Garçon, c'est une évidence, c'est un vrai problème pour la tranche adolescente 12-15 ans, mais aussi dans le rapport hétéro-homo, et simplement aussi dans le rapport à soi. Comment peut-on travailler le rapport à soi, comment peut-on travailler sur l'estime de soi, pour des populations qui sont plutôt jeunes. Comment peut-on le faire ? C'est-à-dire, comment finalement arriver à parvenir à ce que tout le monde appelle, c'est-à-dire arrive, à un vrai changement culturel, un vrai travail sur les représentations. La seule chose qu'on peut faire, nous, c'est travailler sur les compétences. Travailler sur les compétences, on peut le faire à l'interne, avec nos propres sources, on peut le faire avec l'externe. Finalement on a trois types d'outils qui sont l'information, la formation et les partenariats.

En termes d'information, je pense qu'aujourd'hui, on arrive à peu près à garantir la mise à disposition des informations nécessaires, à l'ensemble des équipes, sur les différentes actions qui sont menées, en particulier les actions comme Totem, par exemple, ou d'autres types d'action. On peut la trouver, cette information et elle est trouvable directement par les jeunes au niveau des centres. Ça c'est une chose, on peut aussi proposer des débats, des ateliers sur les questions d'identité de genre. C'est bien, on peut le faire nous-mêmes, on peut le faire ponctuellement, mais on arrive pas à garantir une forme de pérennité de la problématique dans l'esprit des équipes. En termes de formation, une des possibilités qu'on aurait et c'est une proposition que je fais aujourd'hui, c'est simplement arriver à mettre à disposition un format qu'on a mis en place il y a à peu près un an, format que l'on appelle : « Les Rencontres Formatives », qui contraignent chaque équipe à envoyer au moins une

_

⁴² voir note 40, p. 78

personne sur une demie journée, voire une journée de formation, sur une thématique donnée. Alors, on a fait différentes formations cette année, notamment sur l'évolution des dispositifs cantonaux, c'est très technique, peu importe, mais aussi sur Sasseville (Michel Sasseville, philosophe, professeur à l'université de Laval, spécialiste de la recherche et la pratique de la philosophie avec les enfants, ndlr), sur la pratique de la philosophie en tant que thème de recherche. On va faire un travail sur les neurosciences et la violence et on peut tout à fait imaginer une rencontre formative autour de la guestion LGBT. Ca c'est la 1ère proposition. Mais de nouveau, on est sur une certaine ponctualité, un temps donné et pas assez de permanence du savoir, qui peut être acquis à un moment donné. La vraie question aujourd'hui, c'est plutôt : comment arriver à structurer ? Pour nous [c'est] le partenariat, avec les compétences que vous avez et qui sont présentes dans la salle. Par exemple de sortir de l'opportunité, on repère une problématique, on essaie de la traiter en aval, on essaie de développer les compétences en aval et puis voilà, on attend la thématique suivante. Ce n'est pas du tout intéressant sur le long terme. Ce à quoi on voudrait arriver vraiment, c'est arriver à sortir de cette logique de l'opportunité et entrer dans un partenariat beaucoup plus structuré entre notre fondation, qui travaille finalement sur les problématiques rencontrées par les jeunes et des associations comme les vôtres, qui sont spécialisées sur cette thématique. Par exemple, on pourrait imaginer de mettre à l'agenda la question de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et l'entretenir, c'est-à-dire pas seulement arriver à juste poser à un moment donné,... pardon, je suis tout ému..., pour simplement l'abandonner ensuite, mais la mettre à l'agenda et de réfléchir, mais avec vous directement, comment peuton arriver à mettre en place une véritable stratégie de formation ? Ou plutôt une véritable démarche formative avec vous et nos équipes. Mais avec une idée de long terme. Cela a été évoqué un peu par le Conseiller d'Etat à travers le terme de Réseau d'Alliés, mais beaucoup plus d'imaginer d'arriver à parvenir à avoir un référent par équipe, qui soit spécifiquement formé sur ces questions-là. Pour nous, ça deviendrait beaucoup plus intéressant et beaucoup plus optimal, cela garderait une certaine permanence de ces compétences, au niveau de chaque équipe. Voilà, c'est une proposition, il faut qu'on la travaille ensemble, elle est posée sur la table. L'idée aussi que ces personnes, en acquérant certaines compétences, on peut imaginer qu'elles fassent des stages, je pense notamment à Totem, mais pourquoi ne pourrait-on pas imaginer qu'un certain nombre de personnes, qui aujourd'hui travaillent dans les centres ou travaillent dans le hors murs, puissent faire les stages auprès de Totem et essayer de voir comment on peut travailler cette démarche et ce qu'on peut y apprendre. L'idée étant vraiment d'avoir cette forme de permanence du savoir, du comment affronter pour les équipes, la problématique de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

Voilà, je vais m'arrêter là. Merci beaucoup.

E. F.: Je ne sais pas s'il y a des questions à Monsieur Yann Boggio, où sont les micros d'ailleurs ? Là-bas...

Question: Bonjour, Barbara Konrad, éducatrice dans le milieu de l'adolescence, d'abord merci d'être là, je trouve que travaillant dans le milieu de l'adolescence depuis quinze ans, je me rends bien compte qu'il faut absolument travailler ces questions et je suis ravie d'apprendre aussi que dans vos inquiétudes il y a quelque chose autour de la longévité, car on ne peut pas seulement travailler ponctuellement, je dirais qu'avec les adolescents, je travaille avec des 13-18 ans, il y a vraiment tout qui se mélange : il y l'homophobie, il y a l'hétérosexisme, il y a l'identité de genre, donc il y a vraiment à réfléchir sur comment on peut agir aussi pour que ce soit reçu par eux. Parce que souvent, si on réfléchit en tant qu'adulte avec nos moyens professionnels, quelque fois, on n'arrive pas au but, donc on doit vraiment utiliser les compétences de ceux et celles qui ont travaillé sur ces questions. Moi, par exemple, j'ai une proposition, qui est de travailler avec les jeunes, c'est-à-dire essayer de mettre quelque chose en place avec les jeunes, qu'ils soient présents. On l'a dit ce matin aussi dans une autre intervention et je pense que ça, c'est vraiment très important. Maintenant, je pense que, en tant que membre aussi d'une maison de quartier, on s'est déjà rencontrés, il est vrai que les maisons de quartier ont à faire énormément de travail, elles ont beaucoup de choses à faire et il faut donc établir des priorités. Il est vrai, en tous les cas, de ce que je peux voir de là où je suis, je pense que c'est une priorité et je ne peux qu'encourager la mise en place d'une directive claire, et là on rejoint le débat de toute une journée, s'il n'y a pas une directive claire sur le fait qu'il y a quelqu'un dans les maisons de quartier, qui travaille sur cette question et qui est formé, parce que moi je le vois, et il faut vraiment que le public le sache, je crois que les travailleurs sociaux sont plutôt ouverts, mais ils ne sont pas formés, on les a formés, ils savent que quand on dit : « Tu es un sale nègre », il faut réagir, ils ont les outils, tout de suite les références se font et tac. Quand ils entendent toute la journée : « Sale pédé » ou « espèce de sale gouine », ils ne savent pas quoi dire. C'est aussi quelque chose qu'il faut acquérir. Je ne peux qu'encourager une directive claire et je la soutiendrai, pour que cela puisse être fait. D'autant plus que je remarque aussi que dans les maisons de quartier, il y a très peu de filles, on sait que c'est un débat, la Maison de Quartier de St Jean a organisé une journée extraordinaire sur cette thématique et ca va dans le même sens que l'homophobie, on peut retrouver des liens. Les arguments pour dire que c'est une priorité, je pense qu'ils existent. Je suis ravie de voir que la FASe aujourd'hui est là. que les choses vont avancer dans ce bon sens, mais je pense que ce n'est pas facile, le public des travailleurs sociaux n'est pas facile, j'en fais partie, pas facile, mais pas impossible. Je serai ravie de relayer la priorité sur ces sujets.

Y. B.: Merci beaucoup. Je partage complètement ce que vous dites. La question de travailler avec les jeunes, c'est relativement évident dans le travail social qui se fait aujourd'hui dans les maisons de quartier ou les équipes hors murs. On a effectivement un problème, c'est-à-dire qu'on a un certain nombre d'axes de spécialisation à l'intérieur de la FASe qui sont très clairs, c'est-à-dire comment est-ce qu'on travaille avec un jeune en rupture, sociale, familiale, notamment la formation professionnelle, on sait à peu près comment aborder les questions de développement communautaire, ça reste encore à travailler, mais on est dans cette logique-là, de développement de compétences et la question de rapport fille-garçon, déjà, pose un énorme problème et de grandes questions. Alors LGBT, on en parle encore assez peu, on intervient justement de manière complètement réactive, c'est ce qu'il faut parvenir à inverser vraiment, comme on ne peut pas, nous, détenir la totalité des spécialités cela ne sert à rien on n'est pas une institution destinée à avoir toutes les compétences sur tout, c'est impossible et tout aussi stupide, alors autant travailler sur des partenariats et des alliances avec des associations, qui ont les compétences. On le fait déjà pour la réduction des risques en milieu festif avec Nuits Blanches, on le fait avec la FEGPA sur des questions d'alcool, on doit le faire sur les questions LGBT, c'est une évidence et je vous rejoins complètement là-dessus. Par rapport à la posture de l'animateur ou l'animatrice socioculturel-le, effectivement, je pense qu'il y a une attente de travailler ces questions-là. Vous avez évoqué la question « Filles », la question « fille-garçon » apparaît comme étant une problématique majeure. Alors qu'est-ce qu'on voit ? On voit des salles de boxe transformées en salles de danse, c'est bien joli, mais on remplace un problème par un autre, effectivement il y a plus de filles, mais il n'y a plus de garçons, pratiquement plus, ce n'est pas très pertinent et c'est une question à laquelle il faudra vraiment réfléchir. Comment arriver à avoir une certaine parité et une parité dans la diversité au niveau des maisons et au niveau des accueils libres, c'est clair. Je pense que c'est une des volontés qui était sous-jacente à la mise en place de cet objectif stratégique dans le cadre du contrat de prestations, un objectif de travailler sur ces questions de diversité. Comment travaille-t-on sur ces diversités? Parce qu'aujourd'hui on a beaucoup d'expérience, assez peu de savoir capitalisé et très peu d'expériences transversales à toute l'institution. Mais cette question-là est à l'ordre du jour, à l'agenda.

Question: Michaël Haüsermann: Je vous remercie de l'invitation à collaborer avec vous, par rapport au Réseau d'Alliés et de trouver des soutiens. J'ai envie de vous poser la question, assez directement. Ce que nous on entend, sur une grande partie des centres de loisirs et des maisons de quartier, c'est que c'est le dernier endroit ou un jeune gay ou une jeune lesbienne vont aller, vu ce que vous racontez à demimots. Ce sont des lieux où il y a un problème filles-garçons et une homophobie très présente. La question que je me pose est: avons-nous une chance en y travaillant, de changer cela? Ou faut-il et c'est aussi pour cela que nous avons créé Totem,

entre autres, en se disant que ce n'est pas idéal, mais on crée un centre de loisirs pour les jeunes LGBT où ils seront en sécurité, car je crois qu'actuellement on ne peut pas dire que les jeunes LGBT vont se sentir en sécurité dans un centre de loisirs.

Y. B.: La réponse est double tranchant, c'est-à-dire que d'un côté je vous suis complètement et le projet Totem correspondait à un besoin évident. La guestion qui se pose pour nous, c'est que ce que vous évoquez comme étant des milieux relativement homophobes, on va dire ça comme ça, c'est plutôt les centres de loisirs avec des adolescents. Cette problématique-là est particulièrement évidente dans ce type, ce profil de maison. Ce qui n'est pas du tout le cas dans les maisons de quartier, οù on est déjà dans une réflexion qui est beaucoup plus intergénérationnelle, c'est-à-dire qu'on mélange beaucoup plus les genres, pour faire court, et on a une déjà une pratique de l'altérité qui est complètement différente. Mais la question est évidente et je vous suis complètement sur la problématique des centres de loisirs et de rencontres, qui sont destinés aux ados. Il y en a quelques-uns et ce sont des questions sur lesquelles on va devoir évidemment travailler.

Question : Durant cette matinée, on nous a parlé d'un outil qui me semble très initial, c'est-à-dire une affiche qui parle de la tolérance et de la diversité et les discussions ont porté uniquement sur le fait de mettre ces affiches dans les écoles, au niveau du C.O. Nous avons vu les différents obstacles présents dans différentes écoles et je me suis tout de suite posé la question : mais pourquoi on les met pas ailleurs qu'à l'école ? J'ai pensé aux centres et aux bibliothèques, donc j'en profite pour vous poser la question par rapport à vos 44 centres, cette affiche a-t-elle été placée chez vous dans ces lieux ?

Y. B.: Elle a été distribuée il y a déjà à peu près six ou sept mois, je ne sais pas quand elle est sortie, (réponse du public : septembre de l'année passée), septembre de l'année passée, on l'a retrouve même dans des locaux d'accueil pour ados, c'est-à-dire qu'au-delà de la question des centres, la FASe gère plus ou moins une centaine de locaux en gestion accompagnée, destinés aux jeunes ados avec des projets spécifiques, cela va de la musique jusqu'à autre chose et, voilà, ça a été distribué, je ne fais pas le tour et je ne peux pas vous affirmer qu'elle a été placée partout. Mais connaissant le monde de l'éducation, le monde de l'animation socio-culturelle, je pense que ce n'est pas du tout un problème de mettre cette affiche en place. Le problème, c'est plutôt d'avoir une réponse cohérente, quand l'affiche est en place, mais c'est une autre question.

Question : Je pense que c'est une illusion de penser que les milieux éducatifs sont plus ouverts que les autres. Je pense que c'est important car en tout cas, dans tout ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, après avoir travaillé dans des équipes, à un moment donné, il y a d'abord tout un travail à faire de déconstruction personnelle sur

son image de l'homophobie. Parce que, vraiment, ça ressort souvent, d'ailleurs moi aussi je l'ai pensé. Et bien non. D'ailleurs, souvent l'homophobie passe même entre collègues, donc, moi je crois que si on veut bouger quelque chose dans les maisons de quartier, il faut passer par le travail de l'équipe. Chacun se démène avec ce qu'il se passe pour lui ou pour elle par rapport à ça. Il ne faut pas penser que c'est déjà gagné, si on travaille sur l'équipe, on a déjà gagné la moitié du truc.

Y. B.: Je suis tout à fait d'accord avec vous, il faut pratiquer le « déconstructionisme » dans un corps professionnel, qui est habitué à la déconstruction.

Question : Bonjour, je suis Fabio Scuri, étudiant en animation socio-culturelle à Lausanne et je voulais savoir si la FASe à Lausanne tenait le même discours que vous ici à Genève.

Y. B. : Je n'en ai aucune idée et je ne peux pas vous répondre.

Guillaume Mandicourt : Juste pour dire que vous aurez peut-être la réponse lors des Journées Préos à Lausanne les 11 et 12 novembre prochain.

E. F.: Merci Monsieur Boggio!

Avancées // Les droits LGBT sont des droits humains II

Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge du Département de la Culture et du Sport, Ville de Genève

E. F.: Nous passons maintenant au 2^{ème} volet sur les droits LGBT qui sont des droits humains. On a eu le premier volet ce matin. Nous allons parler maintenant des institutions respectueuses des droits humains « numéro 2 » et je demande Monsieur Sami Kanaan à la tribune, conseiller administratif en charge du département de la Culture et du Sport à la Ville de Genève

Sami Kanaan : Bonjour à toutes et tous. Je ne sais pas si c'est comme à l'école, qui fait que tout le monde est derrière, si jamais si certains souffrent de la chaleur, il fait plus frais en bas, la chaleur monte. Il fait effectivement très chaud dans cette salle...

Plus sérieusement, je ne ferai pas de salutation protocolaire car je crois qu'on est entre personnes engagées et intéressées par un sujet commun.

Les circonstances ont fait que j'étais déjà présent il y a deux ans, lors des premières Assises, pour prendre la parole à l'époque, dans mon ancienne vie, en quelque sorte, comme directeur du Département de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports de Manuel Tornare, le service des sports était déjà sous ma responsabilité opérationnelle, et aujourd'hui j'ai le plaisir, j'ai été invité et je vous en remercie, de prendre la parole comme magistrat récemment élu et donc récemment entré en fonction à la tête du département de la Culture et du Sport.

Il y a deux ans déjà, j'avais rappelé l'importance, avec conviction, que les collectivités publiques participent et soutiennent ce type de manifestation. Les associations et les groupes, et il faut le répéter sans cesse, ont un rôle fondamental à jouer pour faire évoluer les mentalités, pour nous informer, nous sensibiliser, échanger et donc c'est notre rôle en tant qu'autorité, non seulement de rester à l'écoute, mais aussi de prendre des engagements et de mettre en œuvre des mesures, pour veilleur ainsi au respect des droits humains dans nos institutions et dans notre sphère de responsabilités. Aujourd'hui, deux ans après les premières Assises, nous sommes là pour discuter des avancées et des perspectives. Il y a deux ans, le thème central (et cela reste un des thèmes centraux aujourd'hui) c'était notamment l'éducation et la jeunesse et il faut bien admettre que le constat aujourd'hui, deux ans plus tard, n'est probablement pas à la hauteur des espoirs et des ambitions dressés en 2009. Il y a tout de même des points positifs, mais on sait qu'ils sont acquis de haute lutte. A titre d'exemple, le revirement de l'Assemblée Constituante, dont la majorité a enfin accepté d'inscrire le principe de la non-discrimination dans les droits fondamentaux de notre future charte, après l'avoir écarté dans le premier projet en 2010 et on sait que ca a été l'objet de débats très animés et très disputés, donc ca montre aussi

qu'un engagement peut payer. C'est la preuve que nous peinons encore à rendre explicites des évidences et des droits et que les obstacles à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité sont encore nombreux. La Suisse n'est apparemment pas très bien placée en Europe quand il s'agit de la lutte contre les discriminations, par rapport au respect des droits des personnes gays, lesbiennes, bi et trans et nous sommes apparemment parmi les moins bien placés avec 4 points sur 17, autant que le Luxembourg et moins bien placés que des pays comme la Slovénie, la Hongrie, l'Autriche ou la France. Cela confirme, si besoin en était, le travail qui reste à faire. On doit continuer nos efforts pour refuser tout type de discrimination bien sûr et notamment pour que chaque jeune puisse avoir toutes les chances de se construire, en réduisant par exemple, pour parler de choses concrètes, le risque suicidaire qui est, on le sait, dramatiquement plus élevé chez les adolescents homosexuels entre 15 et 19 ans que chez les adolescents hétérosexuels ou pour que l'Aide Suisse contre le Sida (ASS) puisse annoncer qu'elle n'enregistre plus annuellement 80 ou 100 cas de personnes victimes de discrimination pour cause de leur séropositivité, dans un autre registre.

En tant que magistrat en charge d'un Département important de la Ville de Genève, en termes d'effectifs, mais aussi de champ de travail, c'est clair que j'ai aussi une responsabilité individuelle, au-delà de la responsabilité collective institutionnelle pour œuvrer dans ce sens et dans des domaines qui sont particulièrement propices pour faire passer des messages et des valeurs tels que le respect, la tolérance et l'écoute.

En tant que Ville de Genève et en tant qu'institution, nous avons quelque part un double rôle; nous avons d'abord le rôle en tant qu'entreprise Ville de Genève, employeur Ville de Genève, et puis bien sûr un rôle en tant que collectivité publique.

Comme entreprise donc, employeur ville de Genève, je laisserai ma collègue Sandrine Salerno en parler tout à l'heure, puisque c'est son rayon, et pour dire que nous sommes les cinq, membres du Conseil Administratif, totalement conscients de nos responsabilités, et que nous devons continuer à lutter notamment contre le piège consistant à croire qu'il n'y a pas de problème.

Si vous faites aujourd'hui un sondage, comme ça, en spontané, superficiel, auprès de membres de l'administration, pour dire : « est-ce qu'il y a des problèmes de discrimination ? », par exemple à l'égard de personnes homosexuelles, vous aurez toutes les chances d'avoir des réponses majoritairement négatives, « bien sûr que non, il n'y a pas de discrimination ». Avant même de parler de lutte contre les discriminations, il faut déjà établir des constats et des prises de conscience que le problème existe et lutter contre le déni. Nous avons une base dans l'administration, établie déjà en 2006, ça fait quand même cinq ans, qui est la Charte d'engagement dans la diversité culturelle et sociale au sein de l'administration municipale. Elle nous donne donc un cadre d'action et des références sur lesquelles on peut s'appuyer.

Ça montre que les textes, les principes, les règles de droit sont utiles, à condition de s'y référer, d'établir aussi derrière un corpus d'actions concrètes pour les faire exister. Après comme collectivité publique, nous sommes, surtout évidemment dans un registre typique comme la culture et le sport, en contact permanent avec un réseau très large de partenaires, individuels et institutionnels, associatifs, qui nous donnent aussi l'occasion de faire passer des messages. J'aimerais revenir sur les problèmes de discrimination dans le sport et notamment sur les conclusions du rapport de l'atelier numéro 1 des Assises de 2009, qui mettait en avant deux mécanismes dans ce domaine : le rejet et la peur du rejet.

C'est clair que dans le domaine du sport, il y a un terrain malheureusement propice aux discriminations et j'assume de le dire, je peux vous dire, là, la même chose à un niveau superficiel, si je faisais un sondage dans le milieu sportif, l'immense majorité me dirait : « Mais bien sûr qu'il n'y a pas de problème ». Tant, le sport, dans la mesure où c'est un rapport au corps, mais aussi parce qu'il y a quand même dans le sport, un haut lieu de la construction des différences et des inégalités, entre les sexes, encore maintenant et un espace d'édification du masculin et de la virilité.

Entre temps, dans la plupart des sports, mais pas encore tous, les femmes ont augmenté très largement leur participation, mais il y a encore de très nombreuses discriminations, peut-être implicites ou inconscientes la plupart du temps mais néanmoins réelles, notamment à l'égard d'homosexuel-le-s ou de transexuel-le-s. Donc, au-delà des mesures internes dans le cadre de l'administration, je compte développer ces prochaines années une politique à la fois de sensibilisation et de prévention, qui touche avant tout notre personnel, parce qu'ils sont aux premières loges dans leur travail quotidien et puis aussi en collaboration avec les très nombreux partenaires que nous pouvons avoir dans le domaine sportif, associatif, et je vous rappelle que le sport vit essentiellement grâce à un tissu très dense d'associations bénévoles, si on met de côté le sport d'élite professionnel, qui représente une petite partie en nombre de gens. Il y a quasiment 30% de résident-es genevoises et genevois qui pratiquent un sport ou un autre, l'immense majorité, par le biais d'installations ou de clubs, donc nous avons quand même un levier important d'action ou de diffusion, qu'il faut exploiter.

Dans le domaine culturel, un énorme travail a été entrepris, ce qui ne veut pas dire qu'il faut baisser la garde, mais disons qu'on a déjà peut-être de l'avance et aussi des leçons ou des recommandations qu'on peut appliquer au domaine du sport, notamment en matière d'accessibilité de toutes et tous et de respect des uns et des autres. Et donc, in fine, de vraiment lutter de manière efficace et, pas seulement théorique ou juridique mais aussi sur le terrain, contre toutes les discriminations imaginables.

Ce soutien passe aussi par la chance que j'ai maintenant de diriger à la fois le sport et la culture. Vous savez que cette association de ces domaines date de cette législature, donc depuis juin 2011, il y a eu pas mal de surprises au début sur cette combinaison de deux domaines qui en apparence n'ont rien à voir. En réalité ils ont pas mal de choses en commun, notamment le fait que, dans le cadre de l'action publique, dans les deux cas, le Ville de Genève offre des prestations, qui dépassent largement ses frontières, puisque la Ville de Genève a des responsabilités, aussi bien dans le Sport que dans la Culture à l'échelle de tout le Canton et toute la région. Ce sont deux domaines où finalement les citoyens et les citoyennes, même les visiteur-euse-s, ne sont pas obligé-e-s de recourir aux prestations publiques, donc nous sommes en permanence dans une logique de convaincre, d'attirer des usagers et des partenaires et donc ça nous donne un levier. J'ai eu récemment la chance, dans le cadre du Festival de la Bâtie, d'assister au spectacle de danse contemporaine de Rudy van der Merwe, « Miss en abyme ». Le chorégraphe s'est approprié le fait divers d'Eudy Simelane, membre de l'équipe nationale de football féminin, sélectionnée pour être la 1ère femme à arbitrer un match de la coupe du monde en 2010 et ouvertement lesbienne. Cette femme a été violée et assassinée le 28 avril 2008 dans un township près de Johannesburg où elle vivait. C'était une action punitive, au sens de malheureusement certaines pratiques en vigueur en Afrique du Sud, qui ont pour objet de guérir, entre guillemets, les femmes de leur orientation sexuelle.

Certains milieux n'ont pas supporté qu'une lesbienne affichée, enfin assumée, puisse avoir la position prestigieuse si on veut, d'être arbitre à un match de la coupe du monde.

Nous n'en sommes pas, j'espère et je ne crois pas, à des pratiques pareilles en Suisse, mais cela montre juste que malheureusement les frontières sont vite franchies et qu'il y a encore ce genre de pratiques, pas très loin de chez nous, dans une nation démocratique et pluriculturelle et dans un domaine sportif. J'envisage la culture et le sport comme des domaines de résonnance dans le cadre de la lutte contre ces discriminations, d'autant plus que l'art peut être au service de la lutte contre ces discriminations. L'expression artistique peut être un levier très puissant, dans la lutte contre les discriminations, dans un cadre de dialogue et d'ouverture avec tous les partenaires, comme je l'ai dit. Mais évidemment au-delà de la sensibilisation, la prévention, la formation, il faut aussi tout de même soutenir la mise en place d'un vrai cadre juridique en Suisse, concernant les minorités, on sait que c'est encore largement insuffisant, il y a des débuts, il y a une époque, vous vous souvenez de la bataille homérique pour obtenir une norme anti-racisme, qui est encore très fragile et qu'on a toutes les peines du monde à faire appliquer, donc cette bataille doit continuer, on sait qu'on arrive à avancer mais que ce sont de vrais petits pas avec beaucoup d'énergie, ce qui veut aussi dire que nous, en tant que collectivité publique, notamment à l'échelle des villes et je pense que les villes comme la Ville de

Genève peuvent jouer ce rôle et en ont les moyens, de soutenir les milieux associatifs, engagés au sens large, qui fournissent ce travail qui est essentiel.

La journée d'aujourd'hui en est un exemple parmi d'autres et je remercie chaleureusement les membres de la Fédération Genevoise des Associations LGBT, d'avoir organisé les premières Assises en 2009 et surtout d'avoir assuré le suivi, parce qu'on sait que des Assises toutes seules, ça peut très vite s'endormir, ce n'est qu'en assurant le suivi qu'on est sûr que le débat reste vivant et qu'on avance. Et je me réjouis que la Ville de Genève, avant que je n'arrive au Conseil Administratif, j'en suis tout à fait heureux, ait accepté de soutenir encore une fois la journée d'aujourd'hui. Merci de votre attention.

E. F.: Nous allons passer aux questions.

Question: Bonjour, Marc-Antoine Clévaz, je suis ici pour représenter, entre autres, le club de natation H2O à Genève, club LGBT. Juste pour vous dire qu'une des solutions qui a été trouvée depuis maintenant bientôt quinze ans par les membres fondateurs de ce club de sport, contre l'homophobie dans les autres clubs de sport, c'était de créer un club vraiment LGBT uniquement. Cette réponse a été donnée il v a bientôt quinze ans, c'était dans une période où l'homophobie était vraiment très présente dans le monde sportif. Les choses s'améliorent et petit à petit ce que nous voudrions éviter est d'être une sorte de ghetto finalement. Notre club n'en est pas un, on s'ouvre et nous avons nous-mêmes une minorité hétérosexuelle à l'intérieur du groupe, étant donné que notre entraîneur sportif professionnel est un hétéro et que nous avons trois, quatre personnes hétéros dans notre groupe, avec qui ça se passe très bien. On parle de discrimination dans le sport, mais il n'y a pas seulement une discrimination sexuelle mais aussi parfois physique. C'est-à-dire que quand on n'est pas un sportif d'élite ou un futur sportif d'élite, quand on est à l'école, on est très vite discriminé. Soit on est trop gros, soit on est un gringalet et, dans les deux cas, on est mis à l'écart. Il y a aussi cela qu'il est important d'avoir à l'esprit, il y a plusieurs types de discriminations dans le milieu sportif et ces créations de clubs qu'on peut considérer comme des ghettos au départ, finalement donnent la possibilité à des gens qui sont, soit plus efféminés [et qui] se feraient repérer plus facilement et se feraient discriminer par des propos homophobes, soit d'autres types de personnes. On a l'occasion avec ce club de se retrouver, de se réunir et on a quand même une activité sportive, plusieurs fois par semaine et cela permet aussi d'avoir d'autres contextes que les bars, les discothèques ou les associations de défense LGBT, on a aussi l'occasion de se rencontrer dans un contexte de communauté, de faire un sport ensemble, d'avoir des discussions et de faire des connaissances. Simplement, pour vous dire que ce club existe, qu'on espère qu'il va continuer, qu'il n'est pas complètement fermé et que ça n'est pas, malgré tout, un ghetto.

S. K.: Effectivement, c'était une contribution plutôt qu'une question, mais je vous remercie beaucoup, parce que vous avez apporté vous-même la réponse à la question qui était contenue dans votre constat. Quelle est la meilleure approche, faut-il faire un club séparé ou s'intégrer dans un club existant. Et je pense, comme toujours, dans une lutte contre les discriminations, les deux se complètent, l'un n'exclut pas l'autre. Alors je pense qu'à une époque, c'était justifié qu'il y ait un club pour que les gens se sentent à l'aise, se sentent à l'abri des discriminations. A l'inverse, le but évidemment, c'est que tout le monde puisse se sentir bien dans n'importe quel club et je crois que vous avez certainement contribué à ceci. Je vous remercie.

Ariane Arlotti: Monsieur le Magistrat, que peut-on faire pour amener la mixité dans les pratiques sportives, déjà au sein de l'école et plus largement, c'est un énorme débat de société à peine initié de part et d'autre, au niveau de la compétition également. Vous n'êtes pas sans savoir que, et là nous sommes dans les questions « genre » typiques, au niveau de la compétition, quand une femme, discipline égale, etc., fait un meilleur score qu'un homme, dans la catégorie hommes bien sûr, on va chercher à savoir si elle n'est pas un homme. Or, quand un homme bat un record, de manière délirante on va dire, en dépassant largement le record précédent, on va chercher à savoir s'il n'est pas dopé. Cela montre tout simplement les problématiques « genre » dans le milieu sportif. Je reste convaincue que pour réduire ou voir un jour disparaître les questions d'homophobie, ça passe aussi par l'égalité homme-femme, pour l'instant. Peut-on arriver, dans les écoles, à proposer, enfin faire faire du sport aux jeunes, ensemble ?

S. K.: Alors je vous réponds. Pour l'école, une réponse personnelle, puisque cela n'est pas dans le champ de nos responsabilités municipales, mais de l'Instruction Publique et je ne veux pas parler à la place de mon homologue cantonal, mais sur le principe, oui, c'est vrai que dans le sport aujourd'hui, la plupart des disciplines sportives sont encore organisées sur un schéma séparé, pour toutes sortes de raisons, certaines que l'on peut reconnaître et d'autres moins. C'est vrai, que dans certains cas, on peut dire qu'effectivement, il y a une différence de force physique pure, au sens purement musculaire du terme, qui le justifie, dans d'autres moins. Il y a quand même une tendance à essayer d'organiser, pour la plupart des disciplines, en tout cas pour certaines compétitions, des mixtes, comme le tennis en double mixte par exemple, pour essayer de casser ces barrières. Il y a des disciplines qui fonctionnent en mixte pur, vous prenez aujourd'hui des courses de voile longue distance, la plupart autorisent autant les femmes que les hommes et c'est un très bon symbole, puisque là on combine autant les capacités physiques que mentales ou tout ce qu'on peut imaginer, pour tenir le coup, notamment en solitaire ou en double. Donc il y a des disciplines, où, heureusement, le sport se fait de manière mixte. Mais vous avez raison de dire que ça commence à l'école. A notre niveau Ville de Genève, nous on a surtout comme partenaires les clubs, on a mis en place une enveloppe

pour appel à projets il y a deux-trois ans, encore sous l'impulsion de Manuel Tornare, pour justement encourager des projets de nouvelle mixité dans le sport ou, disons, d'augmentation des effectifs féminins. Ca peut être aussi dans un premier temps d'augmenter les effectifs féminins dans une discipline, avant de les mélanger en quelque sorte. Cette enveloppe est maintenant sous la responsabilité de Madame Esther Alder, ma collègue, mais effectivement dans le rugby, qui a une image très fortement masculine, d'encourager le développement d'une aile féminine, ça avait donné des résultats intéressants; dans le football par exemple, le football féminin monte bien en puissance. Mais il y a encore du travail, vous avez raison, il y a encore tout un travail à faire, de sensibilisation. Vous avez raison de rappeler les schèmes/chaînes en quelque sorte, on est femme, puis homme, puis dopé, pour l'instant c'est encore un peu ça. Il y a encore du travail.

Franceline Dupenloup: J'aimerais poser une question au magistrat Sami Kanaan. Je suis ravie, vous allez obtenir beaucoup de progrès au niveau du sport, mais je souhaiterais quand même dire qu'au niveau de la culture, d'après mes observations depuis quand même un certain nombre d'années, l'homophobie existe aussi, mais elle est cachée, c'est-à-dire qu'elle est plus sournoise, il faudra y être aussi très attentif. Je tiens juste à dire qu'on a tendance à dire que les bons élèves seraient les artistes ou les fonctionnaires de la culture et puis les mauvais potentiels seraient les sportifs, je crois que la réalité est plus complexe. Je tenais juste à donner ces observations qui ne sont pas scientifiques, mais qui relèvent vraiment de mes observations personnelles.

E. F.: Une dernière question.

Question : Bonjour Monsieur Kanaan, Jacqueline Roiz. Je voudrais savoir quelles sont concrètement les mesures que vous pensez mettre en place dans les clubs sportifs pour lutter contre l'homophobie ?

S. K.: Je ne compte pas réinventer la roue. Je sais que c'est un thème, qui est déjà largement sensibilisé et qu'il y a des outils, je reconnais que j'aurais voulu arriver aujourd'hui avec déjà un programme complet. C'est vrai que depuis les trois mois que je suis en fonction, ce n'est pas encore quelque chose que j'ai vraiment concrétisé. Donc on va examiner, on a des relations étroites, comme je le disais, avec les clubs sportifs, donc la 1ère étape au-delà de notre propre personnel, bien sûr, qui doit être sensibilisé, c'est effectivement de voir avec eux quel est le meilleur moyen d'accéder, parce qu'on sait à quel point il ne suffit pas de mettre une affiche, par exemple. C'est surtout dans le cadre des entraînements, des AG (Assemblées Générales), donc dans le cadre des moments où les sportifs sont présents, et quand je dis « sportifs », c'est au sens générique, y compris les gamins qui jouent, les ados qui jouent au foot pour le pur plaisir, on pratique le sport à tous les âges, on a énormément d'activités, on a des sportifs au sens amateur, au sens loisirs, et puis il

y aussi les compétitions locales, on prend le football par exemple, on a 40'000 licenciés de football sur le canton, c'est énorme, toutes catégories confondues, donc les occasions, on les a. Simplement, il faut maintenant qu'on arrive avec des outils concrets, qui soient compris et bien entendus, donc c'est dans le cadre de ces réunions, les entraînements, les réunions, les assemblées générales, qu'on peut faire passer des messages. On va voir comment on peut mettre au point une campagne commune avec eux. Je crois qu'il est essentiel de travailler avec ces associations. Pas contre elles.

E. F.: Voilà, on va remercier Monsieur Kanaan pour son intervention.

Perspectives // Pistes d'action concrète

A l'écoute des jeunes LGBT

Elisabeth Thorens-Gaud, attachée aux questions d'homophobie et de diversité pour les cantons de Genève et de Vaud

Joëlle Rochat, coordinatrice de l'association Lestime et Guillaume Mandicourt, Chargé de la communication de l'association Dialogai

Sandrine Cina et Isabelle Favre, LGBT Youth Suisse, association nationale pour les jeunes LGBT

Lorena Parini : On va donc aborder la section des pistes d'action concrètes, ce que tout le monde attend, on a eu quand même déjà des pistes, mais là j'espère qu'on va aller dans le concret, encore plus, et je passe la parole tout de suite à Elisabeth Thorens Gaud, qui est attachée aux questions d'homophobie et de diversité pour les cantons de Genève et de Vaud.

Je demanderais à tout le monde d'essayer de tenir le timing, s'il vous plaît, parce qu'on a une journée extrêmement longue et très dense, donc là pour dix minutes, si vous pouvez tenir le timing. Ensuite, on passera aux autres intervenants, j'espère qu'on aura aussi le temps de prendre quelques questions après, merci.

Elisabeth Thorens Gaud: Bonjour. Je suis contente d'être là et je vous remercie de me donner la parole. Je vais essayer d'aller vite. On m'a dit que j'ai dix minutes, c'est un peu frustrant, mais voilà. Je vais essayer de vous parler de choses concrètes, ce sont des pistes d'action qu'on est en train de mettre en œuvre avec le DIP et le DFJC dans le Canton de Vaud. Je passe en revue les objectifs, parce que sinon, je n'aurai pas le temps de vous parler des actions qui sont vraiment intéressantes.

J'aimerais juste revenir sur l'historique de mon poste. Bon, ça avait fait un peu grenouiller les milieux associatifs. Ce poste a été créé et ce que j'aimerais vous dire est que je suis toujours enseignante. Au lieu d'aller enseigner, j'ai un détachement. Au lieu d'enseigner l'histoire et la géographie, je suis détachée pour m'occuper du, entre guillemets, dossier sur l'homophobie. Tout cela est venu, parce qu'on a commencé à avoir des discussions au sein des Départements, suite aux premières Assises contre l'homophobie, grâce à vos actions, grâce aux pressions que vous avez faites sur les politiques, et je vous en remercie, cela a fait bouger les choses. Je vous rappelle qu'à l'époque, j'avais sorti ce livre *Adolescents homosexuels*, et j'avais créé le site internet Mosaïc-info⁴³. Suite à cela, mon employeur à l'Etat de Vaud était intéressé, ainsi que Monsieur Beer aussi. Il y a un dispositif Genève-Vaud, qui s'est

_

⁴³ http://www.mosaic-info.ch/

mis en route et qui a débouché sur mon engagement, ce 1^{er} août, sur un 80%, 40% dans le canton de Vaud, 40% dans le canton de Genève. Je suis toujours rattachée au canton de Vaud ; Vaud est mon employeur et si vous voulez, c'est Genève qui m'offre un bureau.

Je vais parler brièvement des actions mises en place :

- Le concours d'affiches
- La soirée de remise des prix, à la Comédie de Genève, le 17 mai 2011
- L'exposition itinérante qu'on est en train de produire, qui est bientôt prête et que l'on va vernir la semaine prochaine
- La campagne d'affichage public
- Le site internet Mosaïc-info
- Le lancement du site Mosaïc jeunes, qui s'est fait aujourd'hui, grâce aux actions de Lucien [Guillermin], qui viendra dire deux mots à ce sujet.

J'aimerais aussi dire un merci – il sera peut-être gêné – à Florent Jouinot qui travaille dans l'ombre, qui est tout le temps là pour me donner des informations et me soutenir. Voilà. Merci, Florent.

Le concours d'affiches, vous en avez entendu parler. Ce qui était positif dans cette opération, c'est qu'on l'a lancé... il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans dans toute la Suisse romande. On a obtenu 128 affiches. Plus de 90 participants et participantes ont participé à ce concours. La moyenne d'âge était de 21 ans. Et ce que je trouve intéressant là, c'est qu'on a eu 90 regards sur l'homophobie. Ces affiches, je sais qu'elles ont fâché, y compris les membres du... enfin, fâché, dérangé, plutôt, y compris parmi les membres du jury. Cela n'a pas été facile de faire des choix. Ce que je trouve intéressant, c'est qu'elles émanent de jeunes, qui nous donnent leur regard avec tous leurs préjugés. C'est vraiment un outil de travail très intéressant pour aller dans les écoles, pour pouvoir libérer la parole. La soirée de remise des prix à la Comédie de Genève a eu lieu le 17 mai 2011, à l'occasion de la journée contre l'homophobie. Il y a eu 12 lauréats et lauréates récompensé-e-s, plus de 650 personnes présentes, en majorité des jeunes ; la présence d'Anne-Catherine Lyon et de Charles Beer, qui soutiennent vraiment fermement, ces actions.

A partir de toutes ces 120 affiches, nous avons créé une exposition itinérante; nous en avons retenu 19, intéressantes, pertinentes, qui retiennent des messages divers, qui reflètent la diversité. L'exposition itinérante vaudoise sera vernie lundi 10 octobre 2011, lundi prochain, à l'Université de Lausanne, lors d'une table ronde à laquelle Madame Anne-Catherine Lyon participera. C'est un événement organisé avec l'association Plan Queer, l'EPFL, et avec l'appui de Vogay également. Je suis très contente du travail qui s'est fait, autour de cette exposition itinérante. L'Université va accueillir cette exposition, parce qu'elle désire soutenir et sensibiliser la communauté, enfin, sensibiliser la communauté en général, à ces discriminations et

elle veut vraiment appuyer Plan Queer dans ses démarches. Plan Queer joue un grand rôle dans l'organisation de cet événement. A Genève, il y aura exactement, enfin, plus ou moins une opération équivalente, au mois de, fin février, enfin, le mardi 28 février, parce que... le magistrat voulait avoir... enfin, M. Beer désirait aussi vernir cette exposition de manière officielle. On a invité Kevin Jennings, je pense que parmi vous, certains doivent savoir qui il est. Il est l'ancien vice-ministre adjoint à l'Education des Etats-Unis et c'est celui qui a monté le groupe GLSEN - Gay, Lesbian, Straight Education Network - aux Etats-Unis. Il a fait un travail extraordinaire. Il viendra donner une conférence. Et puis, un jeu de l'exposition sera exposé à l'UniL, à Uni-Mail, je crois, non, à UniDufour et, bonne nouvelle, les HES ont déjà demandé de pouvoir bénéficier de cette exposition. Il y a déjà un deuxième jeu, qui est réservé et qui tournera pendant trois mois dans les HES de Genève. Les HES vont créer une dynamique pour pouvoir accompagner l'exposition et prendre des expertises dans les domaines spécifiques. J'ai oublié quelque chose d'essentiel : ce projet, on le monte avec l'association Think Out, qui, tout comme les étudiants de Plan Queer, ont fait un gros travail. Ils ont par exemple travaillé sur un catalogue, qui accompagnera l'exposition à Lausanne. Les étudiants de Think Out vont monter des opérations de sensibilisation aussi.

Ce que je trouve bien, dans ces projets, c'est que tous les milieux concernés par la thématique de l'homophobie travaillent ensemble. En passant, je vous remontre deux ou trois affiches, qui figureront dans l'exposition itinérante.

Si vous voulez voir ces affiches, il faut venir ce lundi à l'Université de Lausanne. Il y aura une table ronde très intéressante. Le professeur Michaud sera là. La directrice d'Amnesty International Suisse, Manon Schick, sera là. Il y aura Lucien Guillermin. Il y aura la nouvelle doyenne à la Diversité, de l'Université de Lausanne et le professeur Didier Trono, doyen des Sciences de la vie. Le thème de cette table ronde est : « Tous homophobes ? »

L'exposition itinérante, c'est sûr qu'on va l'accompagner. On l'a montée pour les établissements scolaires. Donc pour le Canton de Vaud, c'est l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire [Unité PSPS], qui va accompagner les établissements, qui accueilleront cette exposition. On va travailler avec des ... on va monter un groupe de travail, pour mettre sur pied de l'information et aussi pour créer du matériel pédagogique et on va faire pareil dans le canton de Genève et c'est le Service Santé de la Jeunesse (SSJ) qui s'occupera de cet aspect. Donc en principe, on aura deux jeux à disposition dans les établissements scolaires par canton, plus du matériel pédagogique. Mais c'est encore un projet, qui est en construction maintenant; l'Université accueille l'exposition, mais on n'est encore pas prêt pour aller dans les établissements scolaires. On le sera, je pense, peut-être au printemps, sinon à la rentrée prochaine, parce qu'il faut vraiment accompagner les équipes. Cette exposition va forcément susciter des questions et il faut pouvoir mettre en

place un dispositif au sein des établissements, parce que l'on sait que s'il y a des expositions comme cela dans les établissements, il y aura peut-être des coming out. Si les élèves viennent faire leur coming out à leur prof, que font les profs ? Il faut que les enseignants, les intervenants en milieu scolaire soient briefés, qu'ils sachent comment réagir. C'est donc important de mettre tout ce dispositif en place, avant d'amener l'exposition, surtout au C.O., peut-être un peu moins au P.O., mais surtout au C.O.

Une campagne d'affichage public va démarrer dans le canton de Vaud, le 12 octobre et durera deux semaines. Dans le canton de Genève, la même campagne démarrera la première quinzaine de mars. Alors pourquoi pas en même temps? C'est simplement que l'année dernière, je ne travaillais qu'à 24% pour les deux cantons donc je n'ai pas eu le temps de m'occuper de monter la campagne dans les deux cantons; c'est un projet énorme. Donc, comme je travaille et j'étais plus souvent dans le canton de Vaud, on a fait démarrer la campagne dans le canton de Vaud avant, mais c'est sûr qu'on aura l'équivalent dans le canton de Genève.

Voilà la fameuse affiche, qui avait aussi suscité quelques réactions. Au départ, elle avait un fond noir. On a mis un fond bleu et l'étudiant qui l'a... et je vous rappelle que tous ces travaux qui sont revenus sont des travaux de jeunes, donc quand même, c'est leur vision aussi de l'homophobie et ce qu'on a voulu mettre en avant, en sélectionnant celle-ci, c'est le sentiment d'amour. On trouvait que c'était difficile d'avoir une affiche qui réunissait tous les messages importants à transmettre – souffrance, sexualité, amour – et on associe trop souvent l'homosexualité à... enfin, il y a beaucoup de préjugés qui tournent autour du sexe, ce qui se fait beaucoup moins pour les personnes hétérosexuelles et je trouve que c'est bien aussi de remettre le sentiment, la relation amoureuse en avant.

Je vais laisser la parole à Lucien Guillermin pour parler du site internet⁴⁴ ; c'est un outil, dont on est vraiment content et qui est de nouveau une belle réussite de collaboration entre les milieux institutionnels, les associations et les professionnels de la santé. Je passe la parole à Lucien.

Lucien Guillermin: Bonjour à tous. Je vais faire vite parce qu'on a très peu de temps. Donc ça, c'est la page du site www.mosaic-info.ch, qu'on connaissait déjà auparavant, sur laquelle on voit maintenant trois cases, qui distinguent bien les trois publics cibles de l'association Mosaïc-info. On voit qu'il y a la case Mosaïc jeunes, qui est apparue. On a un nouveau site, qui a été mis en place et lancé aujourd'hui, sur lequel j'ai travaillé pendant une année, on a pu travailler avec les associations et les professionnels de la santé qui ont validé les textes. Il faut savoir que c'est une plateforme, sur laquelle on va offrir de l'information, vérifiée et contrôlée, aux jeunes, que les enseignants pourront utiliser. C'est donc un outil de travail qu'on espère

-

⁴⁴ www.mosaic-jeunes.ch

important – on espère pouvoir mettre aussi des témoignages, qui sont déjà en place, avec une charte. C'est donc quatre cases, avec la volonté d'offrir de l'information, qui est adaptée aux personnes qui viennent sur ce site et aussi aux personnes qui ne sont pas forcément concernées. C'est une chose que j'ai trouvée très importante, de faire en sorte qu'un jeune qui arrive sur ce site ne se dise pas, mince, ce n'est que pour les jeunes qui sont concernés, je vais sortir de là. Les deux premières cases sont des informations générales sur la thématique, qu'on a travaillée avec des médecins et des professionnels pour cela soit efficace, et pour que les enseignants puissent l'utiliser. Les deux dernières cases sont là pour apporter aux jeunes en questionnement, des réponses, bien sûr, pas toutes les réponses, c'est impossible, on le sait tous, mais j'ai essayé de suivre le chemin, en gros, parce qu'il est différent pour tout le monde, qu'un jeune va suivre quand il est en questionnement, avec une première case, où on aura un accompagnement sur les premières réflexions et une deuxième case, où l'on va avoir un renvoi sur des groupes jeunes, comme le groupe Totem, ici à Genève, qui fait un travail fantastique, avec l'équivalent, dans le canton de Vaud, avec le groupe Jeunes de Vogay. Le but est de renvoyer les jeunes vers des structures qui existent, vers du matériel qui existe et vers des témoignages, tous ces outils qui vont les aider à avancer dans leur vie de jeunes et qui vont les aider à s'épanouir, on espère. Voilà pour le site Mosaïc jeunes.

E. T-G.: Je rajoute juste un élément important: ce site est maintenant reconnu, enfin, on peut le diffuser, le faire connaître dans les établissements scolaires et l'idée est... Enfin, on a beaucoup, maintenant, travaillé sur la plateforme Jeunes. Et les autres plateformes Parents/Intervenants en milieu scolaire sont à améliorer. Au départ, c'est vrai que j'avais bricolé cela toute seule et j'ai bien l'intention, enfin, on a bien l'intention de créer des groupes de travail pour travailler sur les contenus Parents/Intervenants en milieu scolaire. C'est un site, qui va être enrichi par toutes les initiatives du terrain. Quand les établissements prendront donc des initiatives, organiseront quelque chose, ils pourront mettre des documents sur ce site. C'est un site qui est appelé à se développer et à être interactif.

Lorena Parini : J'avais juste une remarque à faire. A l'Université de Genève et de Lausanne, il y a aussi des spécialistes des Etudes Genre. C'est leur métier aussi de réfléchir à ces questions et je ne les ai jamais vus apparaître avec les partenaires des Universités de Lausanne et de Genève. Je suis moi-même membre des Etudes Genre et du laboratoire inter-universitaire Etudes Genre de l'Université de Genève, ainsi que mes collègues.

E. T-G. : On a contacté l'Université de Genève et Caroline Dayer est associée à la dynamique.

L. P.: Très bien.

E. T-G.: L'information n'a pas circulé.

L. P. : Mais elle n'est pas aux Etudes genre. Elle est la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Peu importe. C'était juste une suggestion.

Je passe la parole à Joëlle Rochat et Guillaume Mandicourt. Joëlle Rochat est coordinatrice de l'association Lestime et Guillaume Mandicourt, chargé de la communication pour l'association Dialogai.

Joëlle Rochat : Bonjour à toutes et à tous.

Guillaume Mandicourt : Je voudrais juste préciser, que je suis là à titre de responsable du projet santé mentale à Dialogai, pas à titre de chargé de communication, vous allez comprendre pourquoi après.

Joëlle Rochat : Voilà, problème de casquette. Nous, on va vous parler de notre expérience dans les écoles de culture générales (ECG) à Genève, que ce soit Ella Maillart, Henri Dunant ou Jean Piaget.

G. M.: Alors, notre expérience est multiple. Elle ne concerne pas que les ECG, on a déjà travaillé avec les HETS, dans un module qui s'appelle Oasis, depuis déjà deux ans, et puis également dans les maisons de quartier, on est intervenus aux Eaux Vives et là, on va prochainement intervenir dans la Maison de Quartier des Acacias, avec une population très masculine et on se réjouit de voir ce que ça va donner.

Mais aujourd'hui on va vous parler des écoles de culture générale et notamment du cadre de cette intervention, qui est le cadre de la formation santé mentale, pour les étudiants des ECG.

- J. R.: Alors nos interventions dans les ECG. Ça a été encore une fois, à la demande d'un professeur, pour bien mettre le contexte, donc c'est bien dans le cadre d'un cours en santé mentale, ciblé sur la dépression. Nous n'avons pas fait de témoignage personnel en tous les cas direct et nous avons bien été là pour donner des informations sur les conséquences de l'homophobie sur la santé mentale.
- G. M.: Alors, les élèves de ces trois ECG. Donc on vous l'a dit, Ella Maillart, Henri Dunant et Jean Piaget, notre intervention a concerné sept classes, ce qui veut dire 110 élèves, ce sont des élèves de 3^{ème} année, donc l'âge moyen est de 18-19 ans.
- J.R.: Au niveau du format de l'intervention, il y avait d'autres membres de Lestime et de Dialogai, nous sommes intervenus en tandem, deux fois 45 minutes, on commençait par des chiffres sur la santé des lesbiennes et des gays, donc avec l'enquête de Dialogai, des chiffres des Pays-Bas, Nemesis, l'enquête Smash, l'enquête suisse sur la santé, donc voilà les chiffres que nous avons à disposition. Ensuite, nous avons poursuivi avec bien entendu un dialogue avec les élèves, on leur a demandé pourquoi la population LGBT, enfin L & G, là, est plus fragile que la population générale, ensuite après cette discussion, nous avons projeté trois clips

contre l'homophobie, clips réalisés par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education en matière de Santé), pour la France, nous avons débriefé et après présenté ce qui a été mis en place sur Genève de la part de nos associations, c'est-à-dire Blues Out. Totem et le Réseau des Allié-e-s.

G. M.: Donc vous voyez, c'est un format qui est très interactif et qui rappelle un peut peu ce qu'on a vu ce matin dans : « *It's STILL elementary* », on sort des mots, des termes et on essaie de parler autour pour les déconstruire, pour mieux reconstruire.

L'enseignant qui nous a accueilli a fait passer quatre semaines plus tard un questionnaire d'évaluation, qui nous a permis de constater qu'on avait reçu un très bon accueil, c'est l'impression qu'on avait eu lors des interventions, mais c'était bien de le voir écrit.

Quelques chiffres qui ne sont absolument pas statistiques, mais qui donnent au moins une idée qualitative des interventions :

- 92% des élèves ont été intéressés par cette rencontre,
- 84% disent avoir été à l'aise durant la rencontre, ça c'est extrêmement important pour nous, que la parole circule et que les choses puissent se dire, bonnes ou mauvaises, on est là pour parler,
- 77% se sont sentis libres d'exprimer leur opinion sur l'homosexualité,
- 87% pensent que de telles rencontres devraient avoir lieu dans toutes les écoles.

J. R.: On continue avec les chiffres de l'attitude face à l'homosexualité:

- 88% ont exprimé leur tolérance envers les personnes homosexuelles,
- 46% par contre, pensent que l'homosexualité n'est pas bien accueillie dans leur école.

G. M.: Les bénéfices de l'intervention maintenant :

- 46% déclarent que cette rencontre a changé de manière positive leur regard sur l'homosexualité (mais beaucoup de personnes qui ont répondu « non » à cette question précisent avoir eu une image déjà positive auparavant), j'y reviendrai plus tard,
- 66% estiment que cette rencontre leur a permis de mieux comprendre ce que vivent les gays et les lesbiennes et ça, c'est vraiment le but de l'intervention.
- J. R.: Les limites du questionnaire, c'est un questionnaire qui a été passé peu de temps après notre intervention. Pour améliorer cela et nous allons vous en parler, nous allons reconduire l'expérience en 2012, il faudrait faire un questionnaire avant

l'intervention, juste après et quelques mois après, mais voilà, ce sont les premiers résultats.

- G. M.: Et puis cette intervention a donné lieu également à une question d'épreuve. Ça c'est extrêmement intéressant, pour questionner sir l'évaluation de la compréhension des mécanismes sociaux, familiaux et culturels de marginalisation des homosexuel-le-s qui peuvent mener aux toxicodépendances, à la dépression ou au suicide. Comme on vous l'a dit précédemment, c'est vraiment une intervention qui s'inscrit dans un cours sur la santé mentale, sur les phénomènes de marginalisation et les conséquences sur la santé, donc il y a tout un processus et c'était intéressant de voir à quel point la plupart des élèves ont bien intégré tous ces mécanismes qu'on leur a présentés, chiffres à l'appui.
- J. R.: Au niveau des limites du projet, ces interventions se sont fait bénévolement, cela a été une surcharge de travail pour les associations, il faudrait vraiment réfléchir à mettre en place une structure, se donner les moyens d'avoir quelques personnes, qui sont prêtes à intervenir. On a déjà eu de bonnes bases avec cette expérience avec les autres, dont on vous a parlé tout à l'heure, donc sept personnes ont été mobilisées en 2011, c'est aussi au bon vouloir d'un professeur, seulement dans certaines classes avec une orientation santé sociale, et pas de soutien direct du DIP.
- G. M.: Alors, à la demande de l'enseignant d'abord et des ECG, nous allons reconduire l'expérience en 2012, on en est très contents, ce qui va changer, c'est que nous aurons encore plus de classes, donc dix au lieu de sept, donc encore plus de travail pour nous. Ce qui va changer et ça c'est important, après cette intervention qui constituait une phase pilote, on rentre vraiment dans quelque chose de plus organisé, donc il y aura un défraiement et ça pour nous, c'est extrêmement important, parce qu'on apporte des compétences, on est et on se considère, et je crois à juste titre, comme des experts sur ces questions de santé mentale et donc ça nous paraît normal d'être défrayés sur ce genre d'intervention, même si c'est un défraiement très minime, je vous rassure.

Mais encore une fois des limites... et l'ECG maintenant nous demande un dossier de présentation, pour le transmettre au DIP. Donc, deux ans après les Assises, on en est encore à devoir justifier la pertinence de ces interventions, ce qui nous paraît à la fois normal, mais en même temps un petit peu difficile... D'après ce que j'ai entendu ce matin, de la part de Monsieur Lormand notamment [SSJ], j'ai un espoir que ce genre de dossier soit bien accueilli et que nous allons pouvoir mener ces interventions comme prévu.

JR : Voilà. Et si vous voulez en savoir plus, nos contacts... Merci de votre attention.

G. M.: Je voulais juste remercier Philippe Granger qui est l'enseignant en question, car c'est grâce à lui et notamment grâce aux contacts qu'on avait pris dans le cadre

de Blues Out, qu'on a pu mettre en place ces interventions, donc un grand merci à lui et aussi remercier les cinq autres personnes qui ont fait ces interventions avec nous, car si on avait pas fait ces interventions de manière collective, à deux, cela aurait été très difficile. Merci.

L. P.: Merci beaucoup, on va prendre les questions après. Maintenant j'aimerais appeler ici, Sandrine Cina et Isabelle Favre, codirectrices de LGBT Youth, Suisse, association nationale pour les jeunes LGBT⁴⁵.

Sandrine Cina: Alors bonjour à toutes et à tous, on représente l'association LGBT Youth Suisse et on va vous présenter aujourd'hui un concept qu'on a développé pour soutenir les jeunes lesbiennes, gays, bisexuel-les, transgenres. La mission de LGBT Youth Suisse est d'améliorer la visibilité des jeunes LGBT au sein de la société et de développer un environnement positif pour ces jeunes. Le moyen qu'on utilise, c'est d'encourager les jeunes à s'engager. On met sur pied des actions, au sein desquelles les jeunes peuvent s'impliquer activement et on met un accent particulier sur l'inclusion de tous les jeunes, qu'ils soient hétérosexuels, bisexuels, transgenres, gays ou lesbiennes. On est une association nationale, donc on a un comité composé de jeunes de toute la Suisse et on fait également de actions dans tout le pays.

Isabelle Favre: Donc on est une association pour jeunes et nos actions sont développées par les jeunes eux-mêmes, car finalement ce sont les jeunes qui sont les véritables experts, ce sont eux qui savent ce dont ils ont envie, ce dont ils ont besoin et LGBT Youth Suisse sert juste de facilitateur, qui finalement valorise cette volonté qu'ont les jeunes à s'engager. Donc notre but est de soutenir les jeunes LGBT, mais comment faire?

Premièrement, on s'est demandé : quels sont les besoins des jeunes LGBT ? Pour ce faire, on s'est tourné vers les jeunes LGBT eux-mêmes et on a organisé une conférence pour les jeunes LGBT, en avril 2010 à Berne, qui a permis de réunir 80 jeunes de tous le pays entre 16 et 30 ans, de milieux très divers, qu'ils soient engagés ou non au sein d'associations et ces jeunes ont identifié deux besoins principaux auxquels il faudrait répondre :

- 1. une amélioration de la compréhension de la population au sujet des sujets LGBT
- 2. un besoin de décloisonnement et d'intégration des thématiques LGBT dans la vie de tous les jours.

Dans un 2^{ème} temps, on s'est demandé par quel moyen pratique on pourrait répondre à ces besoins et là encore une fois, on a demandé leur avis aux aux jeunes concernés et on mis sur pied une action en septembre 2010, avec cinquante jeunes de tout le pays à nouveau, qui a eu lieu à Genève et à Berne simultanément et pour

-

⁴⁵ plus d'infos : <u>www.lgbt-youth.ch</u>

répondre aux besoin de compréhension et d'intégration identifiés lors de la première conférence, les jeunes cette fois ont identifié les moyens suivants :

- 1. déconstruire les stéréotypes
- 2. briser les tabous, car finalement ce sont eux qui empêchent la compréhension et le dialogue entre les jeunes LGBT et hétérosexuel-le-s.

C'est ce constat qui nous a amené-e-s à construire le principe de l'interaction. Mais interagir, qu'est-ce que c'est ?

Interagir, c'est entrer en discussion sur les thématiques LGBT avec une attitude positive, et avoir envie de s'informer sur ces thématiques et d'apprendre les uns des autres. Grâce à ce dialogue, les thématiques LGBT deviennent un sujet comme un autre, dont on peut parler librement.

Les interactions ont deux composantes. D'une part, une composante proactive, le fait que les jeunes et le public soient actifs et qu'ils dialoguent pour faire bouger les choses et, d'autre part, une composante relationnelle, car c'est par les échanges et le dialogue qu'on apprend.

S. C.: Pour faire en sorte que les gens interagissent, on a mis sur pied une campagne photo, qu'on a appelée: « J'interAgis ». Dans cette campagne, le public est amené à poser avec un panneau: « J'interAgis ». Cette action montre un état d'esprit, une disposition à entrer en discussion sur les thématiques LGBT. Cette campagne photo a pour but d'inciter un nombre croissant de personnes à participer à leur tour et à affirmer leur ouverture.

Lors de chaque interaction, on a deux étapes : premièrement, une transmission d'informations au sujet des thématiques LGBT et un moment de discussion et deuxièmement, une affirmation par le-la participant-e de son ouverture en posant pour la campagne photo.

Alors pourquoi une campagne photo ? Premièrement, parce qu'elle visibilise le fait que les personnes qui posent sur ces photos sont ouvertes à la discussion sur les thématiques LGBT et de plus, elle rend visible le grand nombre de personnes ayant participé.

Deuxièmement, elle permet une personnalisation, du fait que ce sont des personnes réelles de tout le pays, hétérosexuelles pour la plupart et qui montrent leur ouverture à parler de ces questions et troisièmement, elle permet une pérennisation, dans le sens où les photos capturent un instant d'interaction, de dialogue et permettent d'en garder une trace.

Donc la campagne photo peut être réalisée de trois façons : premièrement de la manière organisée par LGBT Youth Suisse, pour montrer l'exemple et faciliter

l'engagement des jeunes. Deuxièmement elle peut être organisée de manière collaborative, par exemple avec d'autres organisations de jeunesse, comme ici les Scouts et, troisièmement, elle peut être réalisée de manière individuelle avec sa famille, chez soi, au travail, etc.

La campagne est diffusée à travers deux principaux vecteurs. Premièrement, elle peut être posée et servir de base de discussion. On travaille également actuellement à la mise sur pied d'une plateforme internet regroupant toutes les photos et c'est un moyen très intéressant pour nous, car il permet une diffusion sur internet et cela permet de toucher les jeunes, là où ils sont, étant donné qu'ils passent une grande partie de leur temps sur internet.

Et aussi, cela permet une grande diffusion des photos, un accès ludique et facile, qui mêle à la fois le réel, vu que les participants interagissent avec leurs amis et le virtuel, vu que les photos sont mises sur internet.

- I. F.: Quel est l'intérêt des interactions pour les jeunes LGBT? Premièrement, ça leur permet de moins appréhender de parler de leur orientation sexuelle ou identité de genre autour d'eux, avec leurs amis. Grâce à la campagne photo, beaucoup de jeunes dans leur ville ou ailleurs ont visibilisé le fait qu'ils sont ouverts à la question. Ça donne aux jeunes des partenaires visibles, un soutien et un sentiment d'avoir leur place dans la société. Deuxièmement, grâce à la diffusion par internet, on a un impact partout en Suisse. Même dans les régions dans lesquelles il est difficile d'en parler ou alors là où il n'y a pas d'association. Notre impact jusqu'à aujourd'hui? On a déjà 500 personnes qui ont posé ou participé à la campagne photo et ça dans plusieurs villes de Suisse, à Genève, à Lausanne, à Berne et à Zürich. Le prochain événement: pour les jeunes qui sont intéressés par l'interaction, on organise deux jours d'action sur ce concept tout bientôt. L'événement aura lieu à Berne les 29 et 30 octobre et les inscriptions sont toujours ouvertes.
- S. C.: Alors finalement, quel que soit notre domaine d'expertise, on est ici aujourd'hui pour parler de ces thématiques LGBT de manière ouverte et on voulait vous remercier toutes et tous d'être là et vraiment de participer à cette interaction d'envergure et pour capturer ce moment d'interaction, on vous propose de regarder sous vos tablettes où vous trouverez un petit : « J'interAgis » scotché, tout en dessous, voilà... Et donc on va faire une photo de groupe, les photos se font.

Merci beaucoup.

L. P.: Merci beaucoup pour toutes ces initiatives. On va quand même prendre quelques questions, peut-être si Madame Thorens Gaud est encore là, il y a peut-être des questions... Il y a des questions.

Question : Anne Moratti Jung : Ma question est pour Mme Elisabeth Thorens-Gaud. J'aimerais savoir s'il y aura la référence du site internet sur les affiches. Parce qu'on

a vu avant qu'il y a déjà une grande problématique, pour que les élèves aient accès aux flyers de Totem. Visiblement, ce n'est pas évident pour eux d'aller chercher l'information. Là, on a la chance d'avoir des affiches, qui vont circuler. C'est vrai que c'est un des moyens pour qu'ils aillent sur le site. Ça, c'est la première question. La deuxième question, c'est de savoir si vous avez déjà imaginé une action avec Facebook, étant donné que les gens sont maintenant très accros à Facebook.

E. T-G.: Je réponds à la première question d'abord. Si les affiches seront en ligne sur le site ? Idéalement, on aimerait bien, mais on est en train de monter le projet. Là, les affiches ont été imprimées, les jeux sont prêts et on doit réfléchir à ce qu'on fait... comment... Si on les diffuse maintenant sur le net, elles vont partir partout.

A. M.: Pardon, c'est dans l'autre sens. Est-ce que l'inscription du site sera sur les affiches, pour qu'ils aillent regarder le site internet ?

E. T-G.: Oui, oui, bien sûr, il y aura l'inscription du site sur toutes les affiches, tout à fait. La deuxième question – Facebook ? Vous voyez, c'est compliqué, c'est un projet qui prend déjà une telle ampleur. Sur Mosaïc-info, il y a un lien sur Facebook, parce qu'on a une page Facebook. On est aussi sur Twitter, on peut nous suivre sur Twitter. Les étudiants de l'Université de Lausanne avaient imaginé de monter des pages Facebook avec les affiches, pour que les gens puissent dire, j'aime, j'aime pas - enfin, je crois qu'on ne peut pas dire « j'aime pas » - J'aime ou j'arrête d'aimer. On aimerait faire tout cela, mais on ne veut pas le lancer à la va-vite et n'importe comment, donc c'est pour ça qu'on va maintenant monter des groupes de travail, pour faire un projet bien ficelé. Ces affiches vont partir dans beaucoup d'établissements scolaires, cela va toucher beaucoup d'élèves, donc il faut qu'on ait un plan d'action, quand même. Cette exposition s'inscrira dans un plan d'action de promotion de la santé et on est en train de travailler là-dessus avec le SSJ et l'unité PSPS, c'est aussi à cheval sur la Culture. Vous voyez, ce n'est pas de la mauvaise volonté, c'est simplement qu'on aimerait anticiper un peu toutes les questions qui pourraient se poser.

Franceline Dupenloup : Un petit complément d'information sur le même sujet : on est en train de travailler sur un dossier pédagogique et on intègrera des enseignants et des enseignantes, pour qu'au plan du message pédagogique, on soit bien accordés, précisément pour faire le lien entre le Service Santé de la Jeunesse, le milieu associatif et les enseignants de terrain.

E. T-G.: Puisqu'on parle encore du dossier pédagogique, je pense à celui qui est sorti et qui accompagnera l'exposition à l'Université de Lausanne. Les étudiants de Plan Queer ont constitué un dossier avec Vogay, avec Florent Jouinot, qui a fait un énorme travail et l'idée, c'est vraiment que cette exposition génère des collaborations, des synergies.

Question : Oui, bonsoir, je vous félicite pour votre action, je pense que c'est vraiment très très bien, bravo ! J'aimerais savoir si vous avez l'intention d'élargir votre action au niveau européen, par exemple.

S. C. et I. F.: Bien sûr!

L. P.: Au niveau mondial, je dirais...

I. F.: Alors, pour l'instant, notre association a été fondée en janvier 2010, elle est encore très jeune, on a fait beaucoup de projets déjà, mais pour l'instant, on reste en Suisse, c'est déjà difficile au niveau des cultures différentes, des langues différentes, tout ce qu'on fait, on le fait en 4 langues, donc en français, en anglais, en italien et en allemand, ça demande déjà beaucoup d'énergie alors pour l'instant, on reste au niveau suisse et on regarde ce qu'on peut faire ici.

Question (même personne) : Est-ce que vous y avez pensé ?

S. C.: Je crois qu'en en fait oui, on y avait pensé, mais notre but c'était vraiment de soutenir les jeunes en Suisse et pourquoi pas collaborer avec d'autres associations de jeunes LGBT, qui sont dans d'autres pays européens, voire même ailleurs, après voir aussi ce qui se fait sur place, il ne faut pas non plus répéter ce qui se fait, etc., mais plutôt adapter nos actions à leur contexte et leurs actions à eux.

L. P.: Là haut, il y a une question.

Question : J'ai une question qui m'est venue à propos de la campagne d'affichage. Donc ce n'est pas directement une question à vous, mais plutôt une question générale. Je pense qu'on peut tous y être confrontés, face à ce qu'il y a à dire de l'homosexualité et de l'homophobie. On y est confrontés tout le temps, tous les jours, quand on parle en tant qu'homosexuelle face à quelqu'un; quand on parle de notre homosexualité; dans les actions que l'on peut avoir dans le milieu associatif, mais aussi dans la communication, dans une campagne d'affichage, par exemple. Je ne pense pas que c'est une question d'importance de point de vue, parce que tout est important à dire, et il y a beaucoup de choses à dire. Je pense que dire que les homosexuels sont des êtres humains, c'est très bien, dire qu'ils s'aiment, c'est très bien. Mais plus qu'une question d'importance, c'est peut-être une question d'urgence. Je pense que l'homophobie, au même titre que la malbouffe, la fumée passive, ou l'alcool sur la voie publique, la drogue, les seringues dans les parcs pour enfants, ça constitue un problème de santé publique, réel et je me demande s'il est plus urgent de dire que les homosexuels sont heureux, ce qui est très important aussi, je veux dire, il y a des magnifiques émulations, ou s'il est plus urgent de dire que l'homophobie, au jour d'aujourd'hui, ici, l'homophobie et la transphobie tuent, tuent des gens, qui peuvent être ici dans cette salle ou en-dehors de cette salle.

L. P.: Peut-être que quelqu'un veut répondre, Joëlle ou Guillaume...

F. D.: Il y a eu deux jurys, qui se sont confrontés à ces créations et dans la série des 19 affiches, qui sont dans l'exposition itinérante, il y a des affiches qui sont extrêmement dures, qui parlent, au fond d'une certaine façon, de la mort et du drame. On a eu en effet des délibérations difficiles pour savoir si c'était celles-ci qui fallait qu'on mette – elle était extrêmement forte, c'était des habits d'enfants jetés à terre, dans de la boue et qui pouvait faire croire que, soit il s'était suicidé, soit il avait été tellement massacré qu'il était mort, ça parlait de la mort et finalement, après des débats qui ont été, vraiment extrêmement difficiles, on a en effet choisi une affiche, qu'on estimait juste pour le grand public, mais peut-être que le débat peut continuer. D'ailleurs, il aura lieu autour de l'exposition, le débat que vous lancez maintenant. C'est vrai que cette affiche lauréate est plus consensuelle; elle remet le sentiment, si je reprends le terme du créateur lui-même, Florian Monfort, au centre de la création. Ça a été un vrai débat et je pense qu'il n'est pas terminé.

E. T-G.: Si je peux compléter... Ces affiches ont fait beaucoup parler, au moment des délibérations des jurys, et ensuite au moment de la remise des prix à la Comédie et tant mieux, parce que toute la diversité de points de vue peut s'exprimer et au moins elles auront le mérite d'amener le débat sur la place publique. Comme disait Madame Marie-Josée Burnier ce matin, beaucoup de personnes ne connaissent rien à la diversité sexuelle ou ne se rendent pas compte qu'il y a des souffrances et qu'elles peuvent être maladroites, et je pense qu'il faut aussi laisser cheminer les gens à leur rythme et respecter la diversité des points de vue. Et au moins, ces affiches auront le mérite de pouvoir libérer la parole.

G. M.: Je voudrais juste dire un mot, je ne crois pas que cela ait été encore mentionné, il y a une exposition très intéressante, organisée par le Gai Savoir, en moment même, dans le hall d'Uni Dufour sur les représentations de l'homosexualité et de l'homophobie, dans je ne sais plus combien de pays, mais beaucoup, parce que la représentation de l'homosexualité et de l'homophobie, c'est aussi une question culturelle et je pense qu'il est très intéressant d'aller voir ce qui se fait ailleurs et comment on dit les choses ailleurs. Donc voilà, allez faire un tour dans le hall d'UniDufour pour cette expo qui est vraiment très intéressante.

L. P.: Merci, encore une question brève s'il vous plaît.

Stéphane André, coordinateur des journées PREOS: Ma question s'adresse à Guillaume Mandicourt, Joëlle Rochat et Elisabeth Thorens-Gaud. J'entends que l'exposition va tourner, probablement, dès la rentrée de l'année prochaine et qu'il y aura une sensibilisation des enseignants, pour pouvoir parler de la thématique. J'aimerais savoir: vous, en tant qu'experts de la formation autour de ces thématiques, comment vous avez été inclus dans les démarches, autour de la construction du dossier pédagogique qui est mis en place, puisqu'il y a déjà de la formation qui existe.

J. R.: Pour l'instant, nous n'avons pas été consultés. Comme tu l'as dit toi-même, Elisabeth, au début tu as un peu bricolé le site toute seule. Cela me fait juste un peu peur quand tu dis cela. Après on a appris que oui, il y avait Florent, il y avait aussi Delphine⁴⁶ dans le projet. Mais c'est vrai que dans les projets futurs, merci de nous inclure.

G. M.: Je crois qu'il y a encore quelques efforts de part et d'autre, au sein de nos associations, en termes d'organisation générale, on a beaucoup critiqué ce qui se fait ailleurs. Mais j'aimerais dire qu'on a beaucoup de choses à apprendre, pour nousmêmes, pour interagir. Je suis toujours émerveillé, lors de ces Assises, ou lors de manifestations de ce genre, de voir tout ce qui se fait, souvent à titre individuel, voire collectif, mais en très petits groupes. C'est très, très très difficile d'arriver à communiquer entre les groupes pour savoir ce qui se fait. Les Assises en sont un bon moyen. La structure de la Suisse en cantons et le fait qu'on veut toujours aller plus vite que le voisin, en se disant que notre idée est géniale - c'est vrai, souvent, en tout cas il y a de très bonnes idées – mais c'est vrai qu'on a besoin d'interagir davantage.

L. P. : Excusez-moi, j'ai un peu le mauvais rôle, mais je donne la parole à Didier Bonny, puis à Rocco, là haut, brièvement, nous devons ensuite passer à la prochaine thématique.

Didier Bonny: J'ai une question qui s'adresse à Joëlle et Guillaume, concernant leur expérience aux ECG. Moi, je n'ai pas très bien compris comment ça fonctionne, parce que là, vous dites que c'est un professeur qui vous appelle, très bien. Mais j'aimerais savoir dans quelle mesure la direction d'établissement est aussi au courant ou non? Et puis, ensuite, vous avez dit qu'il y avait sept personnes, donc cinq en plus de vous deux, qui ont fait ça, vous deux je vous connais bien donc je sais que vous êtes formés pour ça, mais les cinq autres personnes, c'est qui? Qui sont ces personnes, enfin, je ne demande par leur nom, mais enfin, ont-elles eu une formation sur le terrain avec vous, enfin voilà, surtout que vous allez avoir besoin d'encore plus de forces... si j'ai bien compris. Merci.

J. R.: Tout à fait. Alors, au niveau des personnes qui sont intervenues, je suis titulaire d'un master en Sciences Sociales, j'ai travaillé en Etudes Genre, Guillaume tu le connais, il y avait aussi Sophie Meyer, qui est aussi formée en Etudes Genre, qui s'occupe de formation aussi dans le cadre de son travail de documentaliste, il y avait Frédérique Glauser, qui est juriste pour Lestime et qui connaît plus que bien ces thématiques-là. Au niveau de Dialogai...

D. B.: Enfin peu importe, ce ne sont pas des volontaires que vous êtes allés chercher à gauche, à droite!

-

⁴⁶ Delphine Roux, coordinatrice du Suivi des premières assises contre l'homophobie et coordinatrice de la Fédération genevoise des associations LGBT.

J. R.: Non, bien sûr!

G. M.: On a élaboré ensemble évidemment l'intervention, donc, toutes les interventions étaient similaires, quel-le-s que soient les intervenant-e-s, après dans l'interaction, les choses peuvent bouger un peu, comme j'ai dit c'est très interactif.

Pour ce qui est de l'accord de la direction d'établissement, évidemment qu'on avait l'accord. En fait, le professeur a d'abord demandé l'accord de la direction, puis on est allé voir la direction, on a mis ça en place, puis on s'est mis d'accord que ce soit un projet pilote d'une année, pour voir comment ça se passait. Après, on a redébriefé et là on vient de rencontrer à nouveau la direction des ECG, qui nous a signifié son intérêt pour repartir pour une année de plus. Donc, on construit petit à petit, c'est vrai que notre expérience avec les HETS, comme j'en ai parlé auparavant, nous a beaucoup servi.

Et puis, je pense que l'année prochaine, en fait c'est même sûr, on va mettre en place des outils beaucoup plus précis, pour évaluer ce genre d'intervention.

C'est vrai que ça se construit année après année, mais avec l'accord plein et entier de tout le monde.

L. P.: Voilà, je voulais juste, excuse-moi, juste une dernière question.

Rocco Senatore: J'ai une question pour Mme Elisabeth Thorens-Gaud. J'aimerais revenir sur l'affiche. En communication, on sait bien que le texte est important, mais pour une affiche, le visuel et l'image encore plus. Il ne m'a pas échappé, qu'à 99%, cette affiche est en couleur, et cette couleur est passée du noir au bleu. Je voulais savoir si c'était votre choix, si le choix était de la personne qui avait fait cette affiche et si oui, pourquoi, vu que la couleur véhicule aussi des messages.

F. D.: Il se trouve que l'affiche lauréate émane de la Haute Ecole d'Art et de Design (HEAD, Genève), donc c'est une grande fierté aussi pour l'école et que le jeune graphiste avait fait, au début, un fond noir. On a eu ensuite des échanges sur cette question, on a aussi eu des réactions des associations, nous alertant sur l'idée que le noir pouvait être contre-productif, c'est-à-dire pouvait induire un message, qui n'était pas vraiment celui qu'on voulait. On a rediscuté avec le directeur de l'école, avec le directeur de la filière visuelle; il y avait le graphiste lui-même et c'est Elisabeth qui s'est mise dans ce dialogue. On a donc été jusqu'au bout de la démarche artistique, car c'est évidemment très important et nous sommes finalement arrivés sur une sorte de bleu nuit. Voilà. En accord avec le graphiste. C'est un projet. Quand le directeur général de l'école est venu à la Comédie voir les affiches, il m'a tout de suite dit, il faudra qu'on retravaille un peu. C'était des élèves, et au fond, ils sont dans un processus de travail avec leur hiérarchie, avec leur direction artistique.

L. P. : Merci beaucoup à toutes et tous pour ces débats passionnants. On va passer à la suite, c'est-à-dire au chapitre suivant consacré aux familles plurielles et aux transidentités.

Perspectives // Familles plurielles et transidentités

Barbara Konrad, membre active du Groupe homoparents de l'association 360 et de l'association Familles arc-en-ciel

Alicia Parel, représentante de l'association Transgender Network, association faîtière suisse pour les personnes transgenres, transsexuelles ou transidentitaires

L. P.: Tout d'abord, j'appelle une représentante, je pense que c'est Barbara Konrad, avec Chatty Ecoffey, de l'association faitière Familles Arc en Ciel, familles homo, bi et trans parentales.

Alors je crois que, pour commencer, je dois mettre une petite vidéo et puis ensuite tu parleras.

Barbara Konrad : Notre choix est de commencer par 3' de vidéo et ensuite on se retrouve.

[problème technique]

B. K.: Alors, on va commencer par parler et ensuite si on trouve la solution technique, on va vous montrer le film. L'idée c'était de vous montrer les enfants, les familles arc-en-ciel, parler de leur famille. Alors, on verra si c'est possible. C'est vrai que c'est une frustration, Alors je reprends, on verra si on peut le passer plus tard. C'est vrai que l'informatique, c'est bien quand ca marche. Chatty Ecoffey et moimême, - c'est moi qui parle, mais il est important que vous sachiez que la cheville ouvrière de l'association des familles Arc-en-ciel c'est Chatty Ecoffey, mais elle ne peut pas tout faire, alors, de temps en temps, elle délègue pour que tout le monde puisse prendre la parole. L'association Familles Arc-en-ciel, est une association nationale faitière, qui travaille dans le but que toutes les familles arc-en-ciel soient reconnues et aient les mêmes droits que les autres familles dans la société suisse. Elle promeut la diversité des schémas familiaux, afin que les familles arc-en-ciel soient acceptées comme un des schémas familiaux possibles. L'association a des relais locaux, dans plusieurs villes et comme par exemple à Genève, le groupe homoparents à l'association 360°. Qu'est-ce gu'une famille arc-en-ciel ? C'est une famille dans laquelle au moins un des parents est homosexuel, transgenre ou bisexuel. Les enfants peuvent être nés d'une relation hétérosexuelle antérieure, conçus au sein d'un couple lesbien ou gay, adoptés ou élevés par une famille d'accueil. Dans les familles où l'un ou les deux parents sont transgenres, le coming out peut avoir eu lieu avant que la famille ait été fondée, soit après. Les spécialistes à l'heure actuelle parlent de 20'000 enfants en Suisse. Il est certes difficile de dire combien d'enfants il y a. Donc les enfants sont là et la société doit donner une

réponse pour ces enfants-là. En quoi nos enfants, je dis « nos » parce que c'est vrai que dans l'association Familles arc-en-ciel, on est tous des parents de familles arcen-ciel et certains d'entre nous ont une double casquette et interviennent aussi dans ce domaine-là. Alors, en quoi nos enfants sont touchés par l'homophobie ? Car comme les études le montrent bien, nos enfants n'ont pas plus de chances, ni moins de chances d'être homos, hétéros ou transgenres. Mais, par contre, ils vivent une stigmatisation non pas parce qu'ils font partie d'un groupe minoritaire, mais plutôt parce qu'ils sont associés à ce groupe minoritaire, leurs parents. On voit au quotidien que nos enfants sont très vite confrontés à l'homophobie et ça commence très vite, à la crèche et ca peut commencer à l'hôpital. Ce qui est pareil pour tous les enfants et on rejoint le message qui a été émis tout au long de la journée. Il y a plein de moyens de mettre en action la lutte contre l'homophobie et c'est important non seulement pour les gens concernés, mais aussi pour toute la société. En effet, plus on travaille sur l'acceptation de la différence, plus à mon avis et de l'avis de pas mal de spécialistes, on réduit la violence. Ça ne concerne pas une minorité, mais bien nous tous. Pour les enfants, il y a des études québécoises qui ont été faites durant une trentaine d'années auprès de familles arc-en-ciel. Ce qui est ressorti de ces études, c'est que de manière générale, la famille, pour un enfant, est un facteur fondamental de la formation de l'identité des jeunes enfants. La qualité du lien qui s'y développe contribue à façonner le sens du soi du jeune enfant et sa position dans l'environnement social plus large et dans le monde. De la même manière, les études en milieu scolaire montre qu'il existe un lien important entre les perceptions qu'ont les élèves du soutien de leur enseignant, de leurs parents, de leur école et leur réussite scolaire. Là, on va dire, tout le monde est concerné, donc on rejoint tout ce qui a été dit, il faut mettre en place des choses. La différence avec nos enfants, c'est que les autres enfants, dont la structure familiale est le miroir de la structure traditionnelle, avec une maman et un papa, de la même origine culturelle, avec des enfants biologiques de chacun des parents, voient et entendent des situations qui soutiennent ce modèle. Alors que les enfants des familles homoparentales, par contre, voient et entendent des situations et des propos qui le plus souvent les ignorent ou qui dénigrent leur famille. Donc, nos enfants comprennent très vite qu'on peut insulter leurs parents : « Ta mère est une sale gouine ou ton père est un sale pédé ». Ou alors : « c'est un sale trans ». Je le dis un peu cru, mais c'est ce qu'on entend dans les cours d'école. Aucun ne réagit, aucun adulte ne réagit et représente la société en disant : « On n'est pas d'accord avec ca ». Ce qui veut dire qu'il faut réagir. Afin de réussir sur les plans scolaire, social et de la santé, les enfants doivent entre autre sentir que leur famille, et par extension eux-mêmes, sont corrects. autrement dit, les enfants doivent percevoir que leurs parents s'inscrivent au sein de la communauté scolaire, afin de développer un sentiment d'appartenance à celle-ci. Dans les études québécoises, il est ressorti que les enfants de familles arc-en-ciel adoptent des stratégies pour évoluer dans le climat homophobe. Quelques critères, je vous présente cinq d'entre eux :

Souvent les enfants changent de comportement pour garder le secret autour de leur famille. Ils demandent aux parents de changer de comportement pour garder le secret. Ils mentent. Ils évitent le sujet. Ils choisissent judicieusement les amis à qui se confier...

Voilà un peu ce qui se passe et il nous semble que c'est important et que la société a à mettre en place des non discriminatoires et inclusives de toutes les familles, y compris les familles arc-en-ciel. Les études au Québec, montrent que les politiques non discriminatoires et inclusives dans les écoles ont des impacts positifs directs sur la santé et le bien-être des élèves en général et, bien sûr, des enfants des familles arc-en-ciel. L'intimidation, le harcèlement, les railleries et les violences homophobes sont tous des comportements qui insécurisent les enfants et éloignent les écoles de leur mission, à savoir celle d'enseigner aux enfants à être des citoyens responsables. Mettre ces politiques en place, concrètement, ça peut être, on en a parlé, une description du genre de comportement attendu dans les établissements de la part de chaque élève et de chaque employé, que les choses soient nommées, que ce soit clair. Dans le même temps, de bien noter les conséquences et les réactions appropriées envers une personne qui commet un geste de discrimination ou de harcèlement. La famille arc-en-ciel, dans les perspectives, mise beaucoup sur la formation, parce qu'en fait la formation a pour but de répondre aux enfants qui vivent dans des familles arc-en-ciel et dont la structure familiale n'est pas bien représentée ou reconnue dans les institutions publiques et notamment dans le système de la petite enfance, système des services sociaux et de santé. On voit que certaines familles, dans des études européennes n'osent pas se présenter aux services, car elles se disent : « Vont-ils pouvoir faire avec notre famille ? ». Là aussi, tout le travail de la formation est peut-être de pouvoir parler des familles homoparentales, de donner les moyens à toutes les personnes, qui sont en contact avec des jeunes, de pouvoir répondre de manière adéquate. Je vous prends une exemple, il est vrai que lorsque l'on amène nos enfants en crèche, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance sont ouverts mais disent : « Comment dit-on à vos enfants ? Vous êtes Maman/Maman? ». Tout cela ne s'invente pas, ce sont des choses qu'on apprend et même nous, en tant que parents, avons fait un sacré chemin, en continu, c'est-à-dire que les questions que nos enfants nous posent évoluent en fonction de l'âge et on n'a jamais fini. On voit que, souvent, c'est encore une initiative personnelle qui permet au personnel d'être à l'écoute du parent ou de l'élève ; tout à coup, quelqu'un est concerné ou sensible, une rencontre va se passer et quelque chose va bouger. Nous sommes ravi-e-s et nous soutenons la motion déposée à une séance du Conseil Municipal de la Ville de Genève, en mai de cette année, par Yves de Matteis, Anne Moratti Jung et Ariane Arlotti, entre autres, qui demande de compléter à terme, l'offre d'une formation obligatoire pour les éducateurs-trices de la petite enfance et ceci, dans le but d'intégrer la formation portant sur les spécificités et les situations des enfants vivant dans un cadre familial homoparental et transparental ou de diverses nationalités, origines et appartenances ethniques, religieuses et culturelles et incluant des personnes en situation de handicap. On se retrouve vraiment dans cette motion, car l'intention de familles arc-en-ciel est de dire non pas la famille, mais des familles et on n'a pas envie d'être une catégorie, on fait partie de la société, on est une partie des familles. Nous espérons que nous allons bientôt passer de l'intention à la mise en place de ces formations pour les professionnel-le-s, afin qu'ils et elles aient les moyens de faire vivre cette politique non discriminatoire et inclusive de toutes les familles sur leur lieu de travail et éviter que nos enfants subissent de l'homophobie indirecte.

On soutient et on s'engage aussi à participer au nom des familles arc-en-ciel à la proposition émise par Esther Adler, sur son blog, de mettre en place un colloque de la petite enfance, sur le thème de la diversité des familles. Ça aussi, c'est un message qu'on tient à vous donner, c'est qu'on a des boîtes d'outils, il y a des professionnel-le-s parmi nous, certains ont déjà fait des formations à un public, que ce soit au planning familial ou autre, je ne vais pas tout vous citer, mais faites-nous confiance, on sait ce qu'on fait et on a des outils du Québec essentiellement, ce qui veut dire : « On est là, utilisez-nous! ».

Et on encourage vraiment, dès la crèche, de mettre en place des livres, où les familles plurielles sont représentées. C'est un tout petit geste, vous mettez le livre, et ça peut permettre à un enfant de se dire : « ah, mais tiens, c'est représenté », la discussion commence, etc.

Et pour cela on a une bibliographie exhaustive à votre disposition, vous n'avez plus besoin de chercher.

Et nous rêvons de collaborer à l'élaboration d'un livre, qui aurait comme thème la diversité des familles, comme cela a été fait cette année sur l'égalité entre homme et femme, c'est vrai que quand nos enfants sont revenus de la garderie avec un petit livre, on a trouvé que c'était génial. Accessible à tous, gratuit, c'est ça et je trouve que cela vaudrait la peine de le faire pour la diversité familiale.

Voilà, on a aussi déjà aujourd'hui sur la table de notre stand des photocopies d'une brochure élaborée par Lisa Herrmann-Green, professeure à l'Université de Constance (Allemagne), qui est à l'intention des éducateurs et spécialistes. Elle est sommaire, mais donne tout de même déjà deux-trois pistes et a été traduite par les soins des familles arc-en-ciel (Brochure d'Information – Familles arc-en-ciel, ndlr).

Pour finir, vous dire qu'on regrette que la petite enfance soit peu présente car dans le message général, plus vite on commence la prévention, plus vite la société y gagne. Faites ce que vous pouvez, là où vous êtes, pour dire : « Il faut en parler aux enfants ».

Nos enfants, on le voit bien, ont deux ans un an et demi et posent déjà des questions et je pense que les autres aussi, alors il faut vraiment avoir un dialogue ouvert avec eux.

Et la 2^{ème} chose : la réussite de tout ça est aussi dans la collaboration entre nous tous, c'est-à-dire que nous utilisions tous nos compétences diverses et variées et que nous arrivons ensemble à faire changer les choses, car nous pensons que le changement ira moins vite les uns sans les autres. On veut que la société change et tout le monde a à y gagner, si nos enfants sont élevés dans la diversité, de manière générale et la diversité des familles en particulier.

Je vous remercie.

L. P.: On va essayer de mettre la petite vidéo.

G. M.: Si tout va bien, la parole aux enfants.

B. K.: Ah, c'est un beau cadeau.

Projection de la vidéo : Familles Arc-en-ciel, la parole aux enfants (3').

L. P.: On pleure... maintenant, on a une ou deux guestions tout de suite ou après ?

Peut-être une ou deux questions tout de suite et après le groupe Transgender.

Yves de Matteis : Ce n'est pas une question, c'est pour dire que la motion n'est pas encore votée, mais par contre j'ai téléphoné il y a deux ou trois mois au Service de la petite enfance, qui m'a dit que le prochain thème qui sera abordé serait justement la diversité des familles, suite à une certaine motion, qui a été déposée, etc. Donc, voilà, si ça n'a pas changé, cela devrait être abordé en 2012.

Question: Au cours de la journée d'aujourd'hui, il y a eu deux moments très forts consacrés à la petite enfance. Ce qu'on vient de voir sur les familles arc-en-ciel et également dans le film: « It's STILL elementary ». Mais dans les deux cas, on a plus parlé du cadre de l'enfant, de sa famille, de la sexualité de ses parents, que de l'enfant lui-même. J'aimerais juste attirer l'attention sur le fait qu'il n'y a pas que la famille, même si c'est un élément extrêmement important. Il se peut qu'il y ait des enfants qui naissent dans une famille dite tout à fait classique, « normale » et qui, depuis la toute petite enfance, ont la question du genre qui se pose à eux-mêmes. Il me semble que cet aspect n'a pas été abordé, ni du côté de la petite enfance, ni du côté du genre pour les adultes. C'est un thème qui reste un petit peu à la traîne. La question du genre figurait dans les titres de la journée, mais tous les travaux de fond concernaient la sexualité, l'homosexualité, qu'elle soit masculine ou féminine. Merci.

B. K.: En tout cas, là, dans notre intervention, nous parlons de l'impact sur les enfants. Ah oui, on a ressorti quels étaient les risques et bien sûr qu'ils existent car nous sommes... ou alors je ne comprends pas bien votre question...

La dame : J'ai l'image de la société, comme par exemple en Thaïlande, où les enfants ont des toilettes pour le 3^{ème} genre... dans ce sens-là...

B. K.: Je n'avais pas compris, vous parlez de toutes les questions d'identité de genre en tant qu'enfant.

La dame : oui, tout à fait.

B. K.: Alors, tout à fait, c'est vrai, C'est une lacune et après nous, il y a l'association Transgender Network qui va en parler, juste après.

L. P.: Je profite de ce lancement, pour inviter un ou une représentant-e de l'association Transgender Network, association faitière suisse, pour les personnes transgenres, transsexuelles, donc Alicia Parel.

Alicia Parel : Bonjour à tous. Je voudrais déjà en préambule remercier la Fédération genevoise des associations LGBT pour son invitation, je me présente, je suis Alicia Parel, co-présidente de l'association faîtière suisse pour les personnes transidentitaires, Transgender Network Switzerland.

Je vous remercie de bien vouloir m'écouter et cela me fait très chaud au cœur de pouvoir m'exprimer devant autant de personnes.

A l'issue des Assises en 2009, Joëlle Rochat a conclu en citant Margaret Mead : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puissent changer le monde. En vérité c'est la seule chose qui n'a jamais changé. » Et c'est précisément l'état d'esprit qui a régné lors des assemblées préparatoires au lancement de Transgender Network Switzerland, faisant fi du rideau de rösti, des obstacles linguistiques et de toute forme d'individualisme, nous avons fait naître un projet, pour ne pas dire une utopie en fondant l'association faitière nationale.

Dépassant les histoires individuelles des cabinets de psy, notre communauté est arrivée à une certaine maturité. Nous avons réussi à synthétiser ce qui nous rapproche et ce qui nous différencie des autres minorités de la communauté LGBT. Nous avons établi des ponts avec les autres associations, locales, régionales et faîtières. Nous participons aux différents groupes de travail conjoints, aux associations nationales LGBT et avons débuté notre lobbying politique. Nous avons d'ores et déjà réalisé des avancées, comme, par exemple, en ce qui concerne les changements de prénom, sans modification de l'état civil, dans les cantons de Zürich et de Neuchâtel. A côté de cet important travail, nous avons mis en place plusieurs

groupes de soutien à destination des personnes transidentitaires ou de leurs proches. Nous avons effectué des opérations de visibilisation de rue, en Suisse allemande et notamment au courant de ce mois, nous nous préparons, lors d'une assemblée plénière ouverte à tous, à diffuser des conseils juridiques, notre situation sur ce dernier point étant particulièrement compliquée. Le droit suisse, même lorsqu'il a été édicté sur le plan national, est laissé, dans son application, sous la responsabilité des cantons. Il y a donc plusieurs manières de faire et une simplification serait réellement la bienvenue. Tout aussi souhaitable, serait une refonte complète de la jurisprudence du Tribunal Fédéral, les arrêts sur lesquels se fondent les modalités de prise en charge des remboursements, ainsi qu'une procédure relative à une modification d'état civil, date déjà de plus de trente ans.

Une bonne partie des obstacles que nous devons surmonter actuellement est directement liée à la peur que génère l'idée du monstre transsexuel, véritable malade mental, demandant à être mutilé-e, afin de changer de sexe. Cette peur prend ses sources dans la pathologisation de nos récits de transition, dans les écrits de prétendu-e-s spécialistes de la question trans, dans les récits autobiographiques souvent pleins de victimisation, ainsi que dans l'absence d'information de qualité dans la société.

Même si cela peut choquer, il est du devoir des autorités concernées d'apporter, en collaboration avec les organisations communautaires, une information claire et dépassionnée à l'école sur cette thématique spécifique. L'éveil transidentitaire se fait de plus en plus jeune et il n'est pas rare du tout de rencontrer des jeunes de 14 à 16 ans en demande de transition de genre. Les identités de genre atypiques ne sont pas l'apanage des adultes. Actuellement, presque rien n'est entrepris en Suisse pour proposer des alternatives viables à ces jeunes, si ce n'est souffrir en silence, au risque d'augmenter les statistiques des adolescents. Les êtres humains sont des êtes sociaux et ont besoin d'entretenir des relations avec d'autres. Pourtant, ils ont aussi érigé en principe de rejeter, quasi systématiquement, ce qui est différent d'eux, ce qui est hors norme, sans pour autant mener de réflexion au préalable. Cet état de fait, se traduit dans notre quotidien de femme ou d'homme transidentitaire ou de personnes au genre fluide, par de nombreuses formes de discrimination. L'Etat, au travers de ses lois, les administrations, au travers de leurs pratiques, tout comme les privés, participent à compliquer et à précariser nos existences. En cette époque d'incertitude économique accrue et malgré les besoins de main d'œuvre qualifiée, pour ne pas dire surgualifiée, être transidentitaire, c'est bien souvent encore, devoir accomplir sa transition de genre durant une période de chômage ou d'assistance publique, mais rarement, avoir la possibilité de la réaliser en cours d'emploi, puis de maintenir cet emploi sur le long terme. Il y a deux ans, le Commissaire européen aux droits humains. Thomas Hammarberg⁴⁷ avait déjà dressé un portrait très lucide de la

-

⁴⁷ Commissaire de 2006 à 2012.

situation des personnes trans dans un document thématique, intitulé : « Droits de l'homme et identités de genre » 48

Au mois de juin, à travers les recommandations qu'il a adressé aux pays membres, il se prononce une fois de plus en faveur du respect inconditionnel des droits humains, avec une clarté et une franchise hors du commun.

Transgender Network Switzerland, considère les recommandations suivantes comme prioritaires pour la Suisse :

Il faut abandonner la pratique consistant à obliger les personnes transgenre à subir des opérations de stérilisation ou à se soumettre à d'autres traitements médicaux, pour obtenir un changement de prénom ou d'état civil (aboli depuis, ndlr). Ceci est contraire au droit à l'autodétermination, représente un danger pour la santé de l'individu et constitue un non-respect flagrant des droits de l'homme. Tous les cantons suisses, à l'exception d'un cas particulier à Zürich, font fi de cet argument, par analogie, le fait d'exiger que la personne soit célibataire, soit, le cas échéant, l'obliger à divorcer, juridiquement indéfendable. Et pourtant cette condition est encore en vigueur dans certains tribunaux de Suisse. La conversion automatique des mariages en partenariat enregistré n'est pas non plus défendable. La différence de statut, pour ne pas dire de normalité, dès lors que l'on vit en partenariat enregistré, n'a pas à être subi par le ou la conjoint-e- qui n'a pas effectué la transition. Il est aussi temps de cesser de conditionner au diagnostic de maladie mentale, l'accès aux traitements médicaux de réassignation sexuelle. Ce principe est contraire à l'autodétermination tout comme au droit l'accès à des soins de la meilleure qualité possible. L'accès aux traitements médicaux de réassignation sexuelle : hormones, opérations et accompagnement psychothérapeutique doivent pouvoir être garantis à toutes les personnes transidentitaires. Toute mesure médicale doit être consentie par le ou la patient-e et remboursé par l'assurance maladie.

Il faut adopter une loi qui n'existe pas encore en Suisse, une disposition, qui protègeraient de façon explicite contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

De même, il n'existe aucune disposition pénale interdisant les déclarations publiques homophobes ou transphobes.

Les bureaux de l'égalité doivent se saisir également des questions d'égalité, liées à l'identité de genre et à son expression et pas juste les problématiques homme/femme. Tous les êtres humains ont une identité et une expression de genre, pas uniquement les personnes transidentitaires. Il est important de protéger le droit à l'accès au marché du travail, tout comme de faciliter son accès. Les personnes

_

⁴⁸ Document disponible en format PDF : https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1498499

transgenres doivent pouvoir postuler sans que certaines données sensibles, comme leur ancien prénom ou des références à leur transition n'apparaissent dans leur dossier, les cantons doivent s'engager à rectifier les anciens diplômes et à dicter des prescriptions forçant les anciens employeurs à faire de même. L'assemblée constituante genevoise, dans ses sessions des 6 et 15 septembre a voté en première lecture, entre autres, les droits fondamentaux : respect de la dignité humaine, article 13, droit à l'égalité et à la protection contre les discriminations, article 14, droit à l'intégrité psychique et physique, article 17, protection de la sphère privée, article 23, libre choix de la profession et de l'emploi, article 35, droit au logement, article 37bis.

Les recommandations du Commissaire de l'Europe aux droits humains se fondent notamment, mais pas uniquement, sur ces droits. L'article 40 de la future Constitution genevoise précise que les droits fondamentaux doivent être respectés, protégés et réalisés, dans l'ensemble de l'ordre juridique : « Quiconque assume une tâche publique est tenu-e de respecter, de protéger et de réaliser les droits fondamentaux. Dans la mesure où ils s'y prêtent, les droits fondamentaux s'appliquent également aux rapports entre particuliers. L'Etat dispense une éducation au respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux ». Je ne peux qu'inciter l'Etat de Genève et les communes genevoises à se préparer d'ores et déjà à mettre en œuvre les mesures législatives et administratives ad-hoc, afin de remplir ces futures dispositions constitutionnelles. Transgender Network est à votre disposition pour vous aider à identifier les points posant problème dans les pratiques actuelles.

Une autre forme de soutien, venant du monde médical, rejoint en partie la démarche du Commissaire européen aux droits humains. La World Professional Association for Transgender Health – WPATH – a publié le 25 septembre 2011 la 7^{ème} version de son protocole de soins, dans lequel elle définit les modalités de prise en charge médicale des personnes trans. Voici un aperçu des principales nouveautés : les thérapies visant à dissuader une personne trans à entreprendre une transition sont jugées contraires à l'éthique. Il n'est plus nécessaire d'effectuer de psychothérapies, ni d'expérience de vie réelle, pour accéder aux traitements hormonales ou aux opérations. Un diagnostic de dysphorie de genre et l'exclusion de l'éventualité d'autres troubles reste néanmoins demandé. Alors que les versions précédentes définissaient des critères d'éligibilité universels pour chaque traitement médical, la version 7 préconise de choisir pour chaque personne trans le traitement le plus approprié, en fonction de ses besoins individuels en matière de santé et des possibilités de la médecine. La version 7 ne part plus du principe que les personnes trans sont malades et reconnaît que certaines d'entre elles n'ont besoin d'aucun traitement médical pour vivre heureuses. Les choix et les besoins de chaque personne trans sont placés au centre du processus de décision. On s'appuie sur le jugement d'un psychiatre qui est supposé tailler une procédure de prise en charge sur mesure, pour chacun et chacune. Le nouveau protocole reconnaît également qu'il

existe d'autres identités de genre que 100% homme ou 100% femme. Nous sommes néanmoins fortement décus de constater que si ce document dé-psychopathologise en partie les personnes transidentitaires, il fait rentrer dans le champ de la pathologisation la catégorie des personnes intersexes, enfants et adultes, qui rejettent leur sexe d'assignation. La médecine de l'esprit a-t-elle vraiment besoin, dès qu'elle relâche le joug sur une catégorie de personnes, d'en appliquer un nouveau sur une autre catégorie, jusque-là non concernée ? Quel est le réel intérêt ? Aider les personnes à dépasser leurs difficultés ou protéger son chiffre d'affaires? Le document souligne qu'au-delà d'une prise en charge médicale adaptée, les personnes trans ont besoin d'évoluer dans une société qui leur renvoie une image positive d'elles-mêmes. Une société, qui prône la tolérance et les protège des préjugés et de la discrimination. Il est important pour tout un chacun de comprendre enfin le concept d'identité de genre. A cet effet, il convient de bien dissocier la notion de sexe de la notion de genre. Alors que la notion de sexe renvoie essentiellement à la différence biologique entre les femmes et les hommes, celle de genre intègre les aspects psychiques et sociaux de la différence des genres, sans se limiter à la différence biologique. Il n'y a rien de sulfureux à expliquer que vivre de la manière correspondant à sa propre identité est une nécessité absolument fondamentale pour chaque être humain afin de vivre heureux et en bonne santé, tant physiquement que psychologiquement. Dans cette optique, nous ne pouvons que recommander, dans le cadre de cette journée du suivi des premières Assises contre l'homophobie, que la thématique transidentitaire soit bien plus que juste évoquée à l'école. Des explications adaptées à l'âge doivent être données sur les thématiques « identité de genre » et « expression de genre ». Nous ne vaincrons les préjugés, l'ignorance et les phénomènes de rejet que par une information ouverte, efficace et dépassionnée.

Merci beaucoup.

L. P.: Merci beaucoup, Alicia. Vous pouvez ouvrir un peu les portes derrière pour faire sortir un peu cette chaleur accablante. Voilà, merci. Y a –t-il des questions pour Alicia ou éventuellement encore pour les familles Arc-en-Ciel? Il n'y a pas eu beaucoup de questions tout à l'heure.

Question : Ce n'est pas vraiment une question, mais j'ai juste envie de féliciter Alicia, parce que c'était un magnifique discours qui m'a beaucoup touché.

A. P.: Si ça vous paraît clair – tant mieux! Mission accomplie!

L. P.: Merci beaucoup. Je vais donc passer la parole à Sandrine Salerno, qui est Conseillère administrative, en charge des finances et du logement de la ville de Genève.

Perspectives // Une ville engagée

Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du Département des finances et du logement, Ville de Genève.

Sandrine Salerno: Bonjour à toutes et à tous. Je vous rassure, je ne vais pas vous faire un long discours; d'abord parce que vous avez passé la journée à discuter et à écouter des personnes qui avaient des choses intéressantes à dire. Moi aussi, bien sûr, j'en aurai. Simplement, il est bientôt 18h et puis, je pense que les quelques minutes que l'on a encore ensemble, elles valent la peine d'être passées ensemble; si l'on peut peut-être aussi interéagir... J'avais juste deux-trois choses à dire. La première chose, c'est que j'étais vraiment contente de pouvoir assister à ce Suivi des Assises; il y a deux ans, j'avais participé à un petit bout des Assises et j'avais trouvé cela très intéressant, en tant que Conseillère administrative. Aujourd'hui, j'aurais voulu venir beaucoup plus longtemps; j'avais réservé la plage de l'après-midi, mais seulement voilà, je n'ai malheureusement pas eu l'opportunité de venir, occupée que j'étais à chercher un avocat qui déposera plainte pénale pour toutes les attaques que j'ai reçues ces derniers temps.

Je voulais vous dire quand même deux-trois choses, qui font peut-être le point sur où en est en Ville de Genève par rapport à cette problématique et saluer une personne qui est dans la salle, Hervé Pichelin, qui collabore avec moi à la tête d'un service, le service Agenda 21 - Développement Durable de la Ville de Genève, chef de service, mais aussi en tout cas trois Conseillers et Conseillères municipales de la Ville de Genève... Je scrute comme ca, peut-être qu'il y en a un petit plus, mais je ne les vois pas... en tout cas Anne Moratti-Jung, Yves de Matteis et Sylvain Thévoz, qui est un tout nouveau Conseiller municipal, sur lequel je sais que l'on pourra compter. Ce sont des personnes importantes, et des personnes importantes d'abord, et on l'a vu dans le flyer que vous avez fait, Anne et Yves, qui ont déposé des projets, des motions, devant le Conseil Municipal et puis aussi, à l'époque, qui ont été appuyées par des personnes au Conseil Municipal, qui aujourd'hui, n'y sont plus. Il y avait toi, Ariane Arlotti, il y avait aussi bien évidemment Catherine Gaillard, qui ont fait progresser dans le débat, mais aussi dans la proposition et dans le soutien de la Ville de Genève aux premières Assises à notre collectivité publique. Ah oui, c'est vrai aussi des députés, mais je ne suis pas au Conseil d'Etat, donc... à ce stade, j'ai relativement peu eu de collaborations avec eux et elles, mais c'est vrai qu'il y a aussi à la fois Jacqueline Roiz et Didier Bonny et Myriam Lonfa et Catherine Tobellem, qui sont d'anciens et actuels députés, donc on citerait toute la salle. Enfin, vous êtes nombreuses et nombreux dans vos fonctions respectives, à avoir fait avancer le Schmilblick... Où on est-on en Ville de Genève, dans ma commune, en 2011?

D'abord, nous avons une charte de la diversité, qui contient une clause de nondiscrimination, en fonction de l'orientation sexuelle ; c'est bien, mais c'est de loin pas assez parce que, très concrètement, pour que les choses avancent dans les administrations, il faut bien sûr des textes fondateurs, mais il faut aussi des pratiques, il faut des hommes et des femmes, qui les portent politiquement, mais qui les portent aussi dans le quotidien. C'est pourquoi je me suis aussi permise de citer Hervé Pichelin, qui travaille au sein de la Ville de Genève. Nous avons, nous, au Conseil Administratif, et cela rejoignait le témoignage de la précédente oratrice, décidé que nous n'allions pas traiter la thématique de l'homophobie toute seule, comme une thématique isolée, mais que nous allions la traiter aussi dans sa transversalité, avec ses parallèles, mais ses différences, dans un pôle de travail, l'Agenda 21, qui traite de toutes les questions de la diversité sous tous ses angles. On parle du genre masculin-féminin mais pas uniquement, et c'est dans cette cellulelà qu'on a décidé, à l'Agenda 21, pour la Ville de Genève, de traiter de la problématique. Donc déjà administrativement, on a créé un espace, où l'on travaille sur ces problématiques-là. On a créé aussi, dans le cadre du budget 2010, un poste, qui est à la direction des ressources humaines, d'une personne qui, pour l'ensemble de l'administration, à la DRH, travaille sur les problématiques d'égalité et de diversité, parce qu'on s'est rendu compte que, oui, c'était très important qu'il y ait un observatoire particulier pour la Ville, mais que concrètement, si l'on voulait, pour les 4'000 collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, avancer, il fallait aussi quelqu'un, qui soit aussi à la base de tous les processus RH et qui puisse parfois mettre le doigt sur des incohérences, sur des choses où l'on pourrait mieux faire, qui pourrait aussi souligner les moyens qu'il faut développer, dans certains départements peut-être plus que d'autres, dans certains services peut-être plus que d'autres. Sur le projet de budget 2012, que certains, et là je me retourne sur les deux Conseillers municipaux mais aussi Sylvain Thévoz et Olga Baranova qui sont dans la salle, et qui vont analyser le projet de budget 2012, on a aussi proposé un poste supplémentaire, qui soit un poste, qui permettrait, pour la Ville de Genève, de mettre en œuvre des politiques, là, spécifiques aussi pour la communauté, les communautés LGBTIQ, une personne qui pourrait aussi être l'interface avec les milieux associatifs, les milieux constitués, pour pouvoir dialoguer avec la société civile. C'est un poste qui est en discussion actuellement à la Commission des Finances ; on verra bien le sort qui lui sera réservé⁴⁹. En tout cas, c'était intéressant de voir le premier débat que nous avons pu avoir avec les guinze conseillères et conseillers municipaux qui sont dans la commission des finances. Il y avait plein de personnes, qui ne savaient pas de quoi on parlait : c'est vrai que LGBTIQ, c'est long. Le LGBT, ca allait : I, pas et Q. non plus. Cela a en même temps montré le besoin qu'il y a, au niveau politique, de faire de l'information, de la sensibilisation, d'expliquer qui on est ; quelles sont les

_

⁴⁹ Guillaume Mandicourt a été nommé à ce poste. Employé de Dialogai en tant que chargé de communication et membre du comité du Gai Savoir et de 360°, il est en fonction depuis le 1^{er} septembre 2012.

spécificités; pourquoi il y a besoin, aussi, de faire un travail sur ces communautés, parce qu'une des questions que l'on nous a posées, c'est, en gros : « Mais c'est quoi, le problème ? Il n'y a pas de problème. Pourquoi un poste ? Un poste pour qui, un poste pour quoi, pour combien de personnes ? » Si on contemple la Ville, je l'ai dit auparavant, c'est quand même 4'000 collaborateurs et collaboratrices. Rien qu'en termes de politique RH pour une entité qui est une grosse entreprise, un poste, cela semble déjà quelque chose, qui pourrait se justifier à lui seul. Et puis, en même temps, je vous l'ai dit, ce poste-là, c'est aussi un poste qui doit faire l'interface et cela me semble nécessaire. Je souligne l'échange, même si il est un peu caricatural, mais il l'était dans le propos, en Commission des Finances, pas pour stigmatiser les Conseiller-ère-s Municipaux, mais vraiment pour montrer que dans ce travail, la bonne volonté politique ou le portage politique, en l'occurrence le mien, celui du Conseil Administratif, de quelques Conseiller-ère-s Municipaux-pales, cela ne suffira pas. Il faut qu'il y ait une vraie mobilisation de vos associations, parce que quelque part, vous êtes aussi les mieux à mêmes, les plus outillés, pour pouvoir répondre aux questions, pour pouvoir bien évidemment faire du lobbying, pour démontrer la nécessité de ce type de poste au sein de l'Administration.

Je voulais aussi vous dire, que depuis cette année, j'ai commencé, à l'instar de ce que je fais depuis maintenant quatre ans avec les associations de défense des femmes et les associations féministes, à réunir les associations [LGBT] dans le lieu de la Mairie, le Palais Eynard, d'abord parce que c'est un lieu symbolique, et c'est important, le symbole en politique; cela ancre le fait que l'autorité politique vous écoute, est consciente des besoins, est consciente qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais que l'autorité politique ne pourra jamais, même si elle est dotée de très grandes bonnes volontés et peut-être même aussi de quelques moyens, réussir à faire toute seule le chemin. C'est vraiment un chemin, surtout dans des politiques suisses, qui doit se faire, accompagné des connaissances, des compétences, des expertises qui sont les vôtres et que nous n'avons pas et que je ne prétends pas pouvoir acquérir rapidement.

Un dernier point, même si il y a déjà eu pas mal de publicité, enfin, d'information, qui a été faite à ce sujet, c'est la remise du Prix Martin Ennals, le 13 octobre 2011, donc la semaine prochaine. Là aussi, je pense que c'est un moment important, un moment qu'on a voulu aussi d'échange, avec Kasha Jacqueline Nabagesera, qui est une femme ougandaise particulièrement courageuse, défenderesse des droits humains dans son pays, dans un pays où, lorsqu'on fait partie des communautés LGBTIQ, elle-même étant lesbienne, on risque quand même la mort. Donc, c'est vraiment un engagement qui n'est pas juste un engagement politique personnel et militant, mais qui est un engagement de cette femme et de ses proches, dans un contexte particulièrement difficile. Pour moi, c'était aussi très important que Genève et la Fondation du prix Martin Ennals décernent ce prix-là. Le Prix Martin Ennals, ce sont les dix plus grandes organisations non-gouvernementales actives en matière de

droits humains et je trouve que c'est d'abord un signe d'espérance et puis c'est aussi, pour les uns et pour les autres, certainement une source de dynamisme et de volonté d'aller ensemble plus loin sur cette problématique.

Je vous remercie de m'avoir écoutée si attentivement et je réponds volontiers à vos questions.

L. P.: Y a-t-il des guestions pour Madame Salerno?

Ariane Arlotti: Ce n'est pas vraiment une question, Madame la Magistrate. Je suis enchantée d'apprendre (je viens de l'apprendre juste avant avec Monsieur Pichelin) la création de ce poste, mais c'est une suggestion, en fait, que je voulais déjà faire aux jeunes de J'InterAgis de tout à l'heure, mais je le fais aussi à vous, parce que je sais que c'est difficile d'entrer dans le Parlement – donc, au 2 Rue de l'Hôtel-de-Ville – et comme je sais que vous faites un truc très bien, c'est-à-dire d'inviter la société civile ou les associations, à venir aux séances, cela pourrait être pas mal, pour échanger aussi des pensées, d'échanger éventuellement aussi une photo J'InterAgis, avec les Conseillers Municipaux. Donc peut-être que par le biais de la Magistrate, il serait possible d'entrer dans l'Hôtel-de-Ville. Voilà.

Didier Bonny: Je peux poser ma question? Je suis là. Tout d'abord, je voudrais, d'une manière générale, remercier la Ville de Genève pour le soutien qu'elle apporte depuis de très nombreuses années à la cause LGBTIQ. C'est vrai que, sans l'appui logistique ou financier de la Ville de Genève, on aurait de la peine à organiser les événements qui sont quand même régulièrement organisés par la Fédération ou par les autres associations. Malgré cela, on se retrouve toujours confronté au problème de l'argent, qui est toujours le nerf de la guerre et à chaque fois qu'on organise quelque chose, là on a organisé la Pride, maintenant les Assises, il y a aura sans doute de nouveau le Festival du film l'année prochaine, il faut chaque fois aller quémander, négocier et à l'Etat c'est très compliqué et je suis bien placé pour savoir que la Ville n'a pas toujours l'argent qu'elle souhaiterait pour soutenir la cause. Mais est-ce que, de votre point de vue, il serait envisageable d'essayer – parce qu'après, naturellement, il y a encore le vote au niveau du budget – mais d'essayer d'avoir une sorte de fonds ou de subvention, après il faut qu'elle soit affectée, mais ça pourrait être via la Fédération qui après pourrait redistribuer, enfin je ne sais pas - une somme qui permettrait de ne pas devoir demander chaque année. Car en fait chaque année, un événement est organisé. Et de pouvoir faciliter la vie des personnes qui sont pour la plupart bénévoles, qui passent des dizaines et des dizaines d'heures pour organiser ces événements et qui, au bout du compte, finissent toujours par devoir quémander de l'argent, ce qui finit par être fatigant, et en fait quand on nous a dit ce matin, et durant la journée, que ce n'est pas que via l'école, mais aussi via la société civile que la lutte contre l'homophobie doit pouvoir atteindre son but, ca paraît évident, mais sans un minimum de soutien financier, enfin plus qu'un minimum,

parce que ça on l'a déjà, parce que je sens qu'au niveau des personnes qui se mobilisent, ce sont toujours un peu les mêmes et il y a une certaine lassitude, surtout par rapport à ces problèmes financiers. Alors comme vous êtes la grande argentière de la Ville de Genève, qu'en pensez-vous ? Merci.

S. S.: Alors, aujourd'hui dans le budget de la Ville, qui est quand même un budget assez conséquent, c'est un milliard deux cent millions, on a des lignes de subventionnement pour certaines associations, cela existe. On a aussi, au sein de l'Agenda 21, des lignes ouvertes pour des subventionnements de développement de projets, cela peut être des projets, typiquement on subventionne aujourd'hui une partie des Assises, donc, nous, dans le département, sous la direction d'Hervé Pichelin, on est tout à fait ouverts, sur projet, à donner un bout de financement. Maintenant c'est clair que les lignes d'Hervé Pichelin ne font pas, à elles seules, la Pride toutes les années. Là c'est peut-être d'autres moyens. Pour ma part, dans le cadre du budget 2012, je vais être tout à fait honnête, j'ai demandé un poste, que je vais devoir âprement défendre⁵⁰; de toute façon, c'est le cas, mais encore plus âprement à partir d'aujourd'hui devant le Conseil Municipal. Je sais aussi que dans le cadre des dernières modifications budgétaires liées aux dernières annonces dans le cadre du département des Finances, il y a aura plutôt moins d'argent que ce qui était prévu, alors je ne sais pas sur 2012, quelle sera la marge de manœuvre. Moi, je ne viendrai pas au Conseil Administratif avec une nouvelle demande de subvention. Par contre, si des Conseillères ou des Conseillers municipaux veulent le faire, ils peuvent le faire et vous, vous le savez, car vous avez été Conseiller municipal, pendant en tout cas douze ans. Quatorze? Le Conseil Administratif a la marge de manœuvre pour pouvoir reprendre à son compte l'arbitrage et là, je pense qu'il pourrait y avoir une marge de manœuvre au niveau du vote du projet de budget. Il faudra voir dans quels équilibres financiers on se trouve. Il y a des majorités politiques à construire, en tout cas pour ma part, dans mon rôle de magistrate, je ne m'y opposerai pas, et s'il y avait un amendement déposé, je serais tout à fait d'accord de le reprendre à mon compte, et puis de l'inscrire à l'Agenda 21, comme une ligne ou un fonds qui est à disposition.

Pourquoi est-ce que je serais d'accord de le faire ? Pas parce qu'on est là et puis tout d'un coup je vous fais une petite promesse et puis de toute façon on s'en fout, peut-être que je ne le ferai jamais et de toute façon, vous n'en saurez rien, puisque certainement vous ne serez pas en train de suivre les 25 heures du Conseil Municipal, le 10 ou le 12 décembre. (rires). Parce que je pense que c'est certainement aussi dans notre intérêt d'avoir des collectivités publiques qui sont gardiennes de ces enjeux.

Vous l'avez dit Monsieur Bonny, ce ne sont pas juste les enjeux de votre communauté et des personnes qui sont là dans la salle et des trois autres qui n'ont

_

⁵⁰ Voir note 48, p. 134.

pas pu venir. C'est une vraie problématique de société qui concerne tout le monde. Et dans ce cas-là, les collectivités locales et donc la mienne, la Ville de Genève, en premier lieu, ont vraiment un rôle à jouer. Elles doivent vraiment être présentes, elles doivent vraiment développer, dans le cadre de politiques publiques sur l'égalité et la diversité, des dispositifs qui non seulement aménagent le quotidien quand elles le peuvent, nous en Ville, nous n'avons pas toutes les compétences socio-sanitaires qu'on a au Canton, mais dans notre marge de manœuvre, on doit faire le nécessaire, mais surtout, à mon sens, c'est vraiment très important, on doit avoir, accompagné-es de votre travail et du travail de vos associations, une action, qui est une action de sensibilisation, d'information, d'écoute, auprès de nos concitoyen-ne-s. Et qu'à ce titre-là, de la même façon que d'autres causes me semblent très légitimes, les collectivités publiques doivent s'engager et doivent dans leur budget disposer de moyens qui permettent d'atteindre ces objectifs, pas pour faire plaisir à des cercles constitués, qui pourraient potentiellement être des groupes d'électeurs, mais vraiment parce que c'est une problématique qui touche, en tout cas chez moi, les 200'000 personnes qui font ma commune.

L. P.: Une dernière petite question.

Anne Moratti Jung: je vais essayer d'être rapide. La question est sur les salles à disposition en ville de Genève. On a un énorme problème à organiser des soirées et notamment les fameuses soirées 360°, mais je pense qu'il y a d'autres soirées LGBT et ce n'est pas seulement parce que nous avons envie de nous amuser, mais c'est premièrement pour amener des fonds pour les associations, deuxièmement, en tout cas pour les lesbiennes, c'est quasiment impossible de sortir danser dans les lieux hétéros, car on se fait emm..., on ne peut rien faire, excusez-moi, je n'aurais pas du dire ce mot... mais c'est vrai, c'est comme ça... embêter... on se fait quasiment harceler d'ailleurs même, donc c'est juste et s'il n'y a pas de lieux LGBT friendly, on ne peut juste pas sortir, voilà!

S. S. : alors là la réponse est toute simple : vous pouvez, en tant qu'association, tout à fait déposer un projet, quand l'association est à but non lucratif, même si ensuite les revenus de la soirée vont financer de activités de sensibilisation de l'association, vous déposez un projet auprès de l'Agenda 21, et puis, c'est une terminologie un peu barbare, mais toi qui es conseillère municipale, tu la connais, c'est une prestation en nature, qui est dans le service de l'Agenda 21 et ça ne pose aucun problème. On le fait souvent.

A. M. J.: C'est la Ville, oui. Mais ce n'est pas seulement la question du prix, bien qu'elle soit là aussi, mais ce n'est pas seulement ça, il y a des questions d'horaire et de disponibilité des salles. C'est vrai que ces dernières années on a vu une diminution drastique des possibilités de louer les salles, pour notamment les soirées

360 et j'en appelle vraiment à une mobilisation, parce que c'est dramatique de ne plus avoir ces soirées.

S. S.: C'est vrai aussi que les salles de la Ville, il y en a une qui a disparu, qui est la Salle des Eaux Vives, puisqu'elle accueille l'association pour la danse contemporaine (ADC, ndlr), jusqu'au jour où l'ADC construira sa Maison de la Danse. C'est vrai que c'était une offre qu'on avait et qu'on n'a plus. Aussi, plein de lieux alternatifs ont disparu. Plein de choses se passent de plus en plus dans les salles communales, y compris des choses très chouettes, que je suis sûre que vous aimez bien, par exemple le Festival de la Bâtie, lorsqu'il vient à la salle communale de Plainpalais, entre le temps où ils font tout le festival, avant pour tout installer et après pour désinstaller, effectivement, c'est à peu près un mois d'occupation, je pense, de la salle communale de Plainpalais. Et je dis la Bâtie, mais il y a pas mal d'autres activités culturelles de la Ville, qui se passent dans les salles communales de la Ville. C'est vrai que l'offre a eu tendance à se réduire. Sur les horaires, des dérogations peuvent être octroyées, mais il faut aussi l'accord de la Police et au niveau financier, il est vrai qu'il y a des arrangements qui peuvent se faire facilement et qui se font, avec l'Administration, à partir du moment où on comptabilise la prestation.

L. P.: Merci beaucoup, Sandrine Salerno.

Guillaume Mandicourt : Je voulais juste rappeler, Sandrine Salerno vient de le dire, la soirée de remise du prix Martin Ennals, le 13 octobre au Victoria Hall, vous avez des flyers à la sortie de cette salle, vous avez aussi une liste d'inscriptions, c'est simplement pour vous garantir d'avoir une place au Victoria Hall le 13 octobre à 18 heures.⁵¹

Ne ratez pas cette occasion de rencontrer quelqu'un qui est au cœur de la violence homophobe. Si vous suivez l'actualité en ce moment, c'est assez terrible.

L. P.: Merci Guillaume, voilà alors je vois plein de gens sur les escaliers là-bas au fond, alors venez, asseyez-vous, je sais que c'est une salle, qui n'est pas très agréable pour les claustrophobes et les agoraphobes, parce qu'on est quand même un peu captifs, mais lancez-vous...

Je n'ai pas beaucoup de succès... Alors je vais avec plaisir vous présenter la prochaine intervenante.

_

⁵¹ http://www.martinennalsaward.org/index.php?lang=fr

Perspectives // Conférence

Théorisation, pathologisation et expertise: les sciences médicales et psychiatriques et l'homosexualité (XIXe – XXIe siècles)

Florence Tamagne, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université de Lille 3 (France), IRHiS

L. P.: Florence Tamagne est docteure diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, elle est maître de conférence à l'Université de Lille III Charles de Gaulle et elle a fait donc le voyage de Lille. Je la remercie beaucoup de l'avoir fait pour cette conférence sur la pathologisation et la médicalisation de l'homosexualité. On a voulu faire un petit retour en arrière, vous présenter la conférence d'une historienne pour d'abord vous montrer que les homosexuel-le-s ont, vous le savez sûrement, une histoire, une histoire parfois dramatique et pour vous dire aussi qu'ici, vous êtes à l'Université, vous êtes donc dans un lieu qui produit du savoir et que le savoir produit est parfois un savoir qui stigmatise, est un savoir qui discrimine. Les travaux comme ceux de Florence Tamagne, notamment je vais vous signaler son livre : *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris)* 52 ou d'autres travaux qu'elle a fait sur la déportation d'homosexuel-l-e-s durant la seconde guerre mondiale.

Je vous passe tout de suite la parole, merci beaucoup.

Florence Tamagne : Merci beaucoup, merci à Lorena Parini de m'avoir invitée. Je suis très heureuse d'être là aujourd'hui, j'ai suivi avec grand intérêt les débats, parce que je suis chercheure mais je suis aussi enseignante, donc ce sont des questions qui me touchent directement.

Lorena Parini m'a demandée d'intervenir aujourd'hui sur une question très spécifique, qui est celle des stéréotypes homophobes et notamment de la construction de ces stéréotypes par le biais des sciences ou pseudo sciences médicales, psychiatriques depuis le 19ème siècle jusqu'à une période très récente. Alors, je voudrais d'abord rappeler une ou deux choses.

La première est que le terme « homosexualité » est relativement récent ; on le fait remonter à 1869 ; il aurait été employé pour la 1^{ère} fois par l'écrivain hongrois Karoly Mària Kertbeny [1824-1882], dans un mémoire qui était adressé au ministre de la justice prussien et qui réclamait justement l'abolition des lois pénalisant les relations sexuelles entre hommes.

Alors l'évolution du vocabulaire est assez intéressante, puisque sous l'ancien Régime on parle du sodomite ; le sodomite, qui est poursuivi pour un acte, pour une

140

⁵² Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », Paris, 2000, ISBN 2020348845.

pratique contre nature, qui est aussi un criminel contre Dieu. L'homosexuel va être le malade, le pervers, le dégénéré.

Dans un siècle, le 19^{ème}, qui est marqué par la foi dans le progrès, la foi dans la science, le médecin, d'une certaine façon, prenait le relais du prêtre pour la définition des déviances.

Alors il faut noter néanmoins et cela sera un peu le fil conducteur de mon intervention est que la relation entre médecine et homosexualité est ambivalente. Les énoncés scientifiques, comme le souligne Pierre-Olivier de Busscher⁵³ dans le *Dictionnaire de l'homophobie*, ces énoncés scientifiques sont à la fois porteurs d'exclusion, mais aussi d'intégration. En effet, le discours médical a sans doute contribué à la diffusion de préjugés homophobes, servi de support à des politiques répressives, je vais le montrer, mais il a aussi été utilisé par les homosexuels eux-mêmes, dans leur combat pour la dépénalisation ou pour faire la preuve du caractère naturel de leur orientation sexuelle, notamment contre les présupposés religieux. Dans cette intervention, je n'entends pas débattre, analyser les théories médicales en elles-mêmes, cela dépasse de toute façon largement mon domaine de compétence, il s'agit plutôt de les historiciser et d'essayer de voir en quoi ils ont pu façonner, jusqu'à aujourd'hui, nos représentations. En particulier, on le verra, les différentes théories sur l'homosexualité ont certes été influencées par le contexte social, dans lequel elles se sont développées, mais elles ont aussi contribué à le transformer.

Alors j'organiserai mon intervention en trois points :

Le premier, je vais revenir justement sur ces théories, en faisant un panorama relativement rapide, je n'ai pas beaucoup de temps et en particulier, là encore, l'un des fils conducteurs sur ces différentes théories sur l'homosexualité, c'est la recherche des causes de l'homosexualité, on va le voir.

Dans un 2^{ème} temps, je vais m'intéresser à la pathologisation et, en particulier, comment ces théories médicales ont pu servir de support à la construction de stéréotypes homophobes, de support à des politiques répressives, comment elles ont pu également alimenter toute une série de traitements plus ou moins avilissants.

Et dans un dernier temps, j'essaierai de débattre de cet enjeu que peut être aujourd'hui la médecine pour les homosexuels : les psychiatres, les médecins sontils appelés à jouer un rôle d'expert ? Est-ce que la science a encore quelque chose à dire sur l'homosexualité ?

Alors donc, dans un 1^{er} temps: théorisation, la recherche des causes de l'homosexualité. Le premier point que je voudrais évoquer, là encore, tout ça va être très rapide, c'est la question de l'inné ou de l'acquis qui agite, pendant très

_

⁵³ Pierre-Olivier de Busscher, historien et sociologue, chargé de cours à l'Université d'Amiens.

longtemps, les médecins et psychiatres. Est-ce que l'homosexualité est un vice ? Est-ce que c'est une maladie mentale ?

On peut rappeler que les premiers médecins à s'intéresser à l'homosexualité, ce sont des médecins légistes auprès des tribunaux. Cela replace évidemment la question dans son contexte, celui de la pénalisation, pour les pays qui répriment l'homosexualité, souvent d'ailleurs uniquement l'homosexualité masculine et non pas féminine, celle-ci est davantage invisibilisée, niée, donc le médecin légiste intervient pour faire la preuve de pratiques homosexuelles, en particulier la pénétration anale. Et donc, ce médecin légiste cherche des signes, une preuve de l'homosexualité. Et même dans des pays qui ne condamnent pas l'homosexualité, la France, par exemple, - depuis 1791, avait supprimé les lois sur les relations entre personnes de même sexe -, la pédérastie peut être un facteur aggravant pour d'autres délits. On constate, par exemple, que faire la preuve qu'un coupable potentiel est pédéraste, cela est une circonstance aggravante, cela serait la preuve, d'une certaine manière, de son immoralité.

Ces médecins légistes, j'en cite quelques uns : Johann Ludwig Casper, en Allemagne, Ambroise Tardieu en France, Cesare Lombroso en Italie. On peut rappeler que Tardieu est le premier à dresser une liste des signes de la pédérastie, qui prend en compte aussi bien l'apparence physique du sujet : le maquillage, les vêtements clinquants, la malpropreté, seraient, semble-t-il, significatifs de la pédérastie. Il tente également de distinguer homosexuel actif et passif et livre de très longues descriptions d'anus déformé, ou de pénis également déformé par les pratiques de la sodomie. Pour Casper, on peut noter que l'homosexualité est un vice acquis. Il pense que c'est une conséquence de la dégradation morale des sociétés urbaines à l'époque industrielle, un symptôme de dégénérescence, on retrouvera ensuite cette théorie. Cesare Lombroso invente, pour sa part, la théorie du criminel né. Finalement, l'homosexuel, le pédéraste, est un pervers sexuel et cette association homosexualité et criminalité va être très durable, elle va marquer profondément l'opinion publique et on constate qu'elle sera renforcée par tous les scandales sexuels possibles : quand on parle d'homosexualité, dans la 1ère partie du XXème siècle, c'est la plupart du temps parce qu'il y a un scandale. Donc, homosexualité et criminalité vont de pair.

Au-delà de la médecine légale, c'est surtout la psychiatrie qui va produire un discours sur l'homosexualité et la construire véritablement comme une maladie mentale. Je ne peux pas vous citer la multitude de définitions, toutes plus contradictoires les unes que les autres qui ont pu être fournies de l'homosexualité, vous avez d'ailleurs une grande variété de vocabulaire, on parle d'inversion, on parle d'uranisme, d'unisexualité, de travestissement, de bisexualité, d'hermaphrodisme psychique, de sentiment sexuel contraire. En fait, il y a d'ailleurs à l'époque, une confusion très forte entre ce qui pourrait relever de l'homosexualité, de la bisexualité, du transgenre, tout

cela est fréquemment confondu. Ce qu'il est intéressant de noter, et ça rejoint quelques interventions précédentes, c'est que ces médecins s'appuient bien évidemment sur un certain nombre de travaux, parfois sur les écrits de militants homosexuels, notamment ceux de Heinrich Ulrich⁵⁴ qui est le premier à développer l'idée qu'il existerait un troisième sexe, que l'homosexuel aurait une âme de femme prisonnière dans un corps d'homme et c'est ce qui va conduire Westphal⁵⁵, par exemple, à parler d'un sentiment sexuel contraire. Donc, en fait, dans ces cas-là, les psychiatres empruntent aux premiers militants homosexuels, une partie de leurs analyses, pour en fournir ensuite, évidemment, une description. Ils se basent aussi sur des études de cas, ils interviewent un certain nombre de « malades » et là il faut rappeler qu'un certain nombre de personnes qui sont amenées à témoigner, sont des malades, souvent d'ailleurs des personnes qui sont là pour toute autre chose : paranoïa, schizophrénie, etc. et qui sont homosexuels. Evidemment, le lien entre maladie mentale et homosexualité semble encore aller de soi. De la même façon, les personnes que l'on interroge le plus facilement vont être les fameux criminels. On a donc un biais d'entrée qui pèse pour un certain nombre de ces interprétations. A partir de là, on a toutes sortes d'hypothèses : certains médecins penchent pour une perversion acquise, l'homosexualité serait contagieuse et cela va marquer tout le siècle et a des conséquences extrêmement importantes, parce que quelque chose de contagieux, quand il est question de séduction, met en cause le problème de la jeunesse et le lien entre homosexualité et pédophilie est souvent fait : l'homosexuel est celui qui séduit et s'il peut séduire, il peut corrompre des jeunes. Donc, isoler les homosexuels, c'est protéger la jeunesse. D'autres considèrent qu'il s'agit d'un phénomène inné, mais l'hypothèse qu'ils mettent en avant et c'est le cas de Richard von Krafft-Ebbing⁵⁶, par exemple, mais aussi d'Albert Moll [psychiatre allemand, 1862-1939], est qu'il s'agit d'une dégénérescence, qui peut être congénitale et dans ce cas-là, héréditaire, autre problème, ou qui est lié à un déséquilibre notamment du système nerveux.

Ces travaux vont diffuser un certain nombre de clichés, dont un certain nombre existait déjà dans l'opinion, mais désormais, ces clichés ont une base de scientificité, d'une certaine manière, ils sont prouvés par les scientifiques et l'homosexuel rejoint le masturbateur, l'hystérique, l'alcoolique dans le tableau des aliénés. On lui imagine des facultés intellectuelles altérées, qui serait finalement la seule explication à une telle infraction aux règles de la Nature, la norme restant, on le comprend bien, l'union l'hétérosexuelle, monogame, aux fins de reproduction.

_

⁵⁴ Heinrich Ulrich, assesseur de Hanovre, qui défend la cause homosexuelle dès 1825.

⁵⁵ Carl Friedrich Otto Westphal, neurologue, neuroanatomiste et psychiatre allemand (1833-1890.

⁵⁶ Richard von Krafft-Ebbing, psychiatre austro-hongrois (1840-1902), auteur d'une étude des perversions sexuelles : *Psychopathia Sexualis*, 1886. Un des pionniers de la sexologie avec Albert Moll et Havelock Ellis.

Dernier point qu'il faut mentionner. Dans ces différentes interprétations est que homosexualité et inversion de genre sont constamment liées. L'homosexuel est forcément efféminé, la lesbienne est forcément masculine. Il y a quelques exceptions, Jean-Martin Charcot 57, Victor Magnan, confrontés à des cas qui semblent aller à contrario, finalement, de cette affirmation, s'accordent à relever en effet chez certains homosexuels du courage, des capacités d'action virile, mais c'est plutôt minoritaire par rapport à la masse des interprétations. Pour la lesbienne, c'est presque encore plus caricatural : Krafft-Ebbing la définit en fonction de quatre degrés de masculinité et les « vraies » lesbiennes, - « vraies » entre guillemets -, on le comprend bien, sont celles qui ressemblent le plus à des hommes. Et toute aspiration masculine dans le vêtement ou le comportement, est un symptôme de lesbianisme. Le sexologue britannique Havelock Ellis⁵⁸ pour sa part, distingue les vraies homosexuelles masculines et les pseudo homosexuelles, je reprends ses termes, féminines qui ont été séduites. Là encore, on retrouve cette idée de contagion possible. Alors c'est extrêmement important, parce qu'évidemment ces traités scientifiques ne sont pas lus par la majorité de la population, mais ils sont vulgarisés ensuite, dans la presse, dans la caricature, dans la littérature et vous avez comme cela des stéréotypes qui sont gravés dans les esprits et prennent force de vérité. Je noterais simplement que, pour l'homosexualité féminine, on constate qu'il y a beaucoup moins de travaux que sur l'homosexualité masculine, bien souvent parce qu'en fait, - et certains médecins le disent très clairement -, ils doutent de l'existence même du lesbianisme. Ils considèrent que, n'envisageant la sexualité féminine que de manière finalement passive, ils ont beaucoup de mal à pouvoir analyser la sexualité féminine en dehors des cadres du couple hétérosexuel ; dans le meilleur des cas, ils mettent en avant l'idée d'une bisexualité temporaire à l'adolescence, quelque chose qui devrait retrouver le droit chemin par la suite.

Néanmoins, les cas évoqués ne résument pas l'ensemble de la science médicale et psychiatrique de la fin du 19ème siècle - début 20ème. Certains médecins tentent de sortir de ces clichés, tentent de sortir d'un discours moralisateur, c'est le cas d'Havelock Ellis, précédemment cité, dans le sens où il refuse l'idée que l'homosexualité peut être une dégénérescence. Il fait notamment la comparaison avec la couleur de yeux, pour lui l'homosexualité n'est rien de plus qu'une variation, comme la couleur des yeux. Le plus célèbre de ces médecins sexologues, dont vous avez peut-être entendu parler est Magnus Hirschfeld, le fondateur du premier mouvement sexuel militant en Allemagne en 1897, qui va lancer une pétition contre le paragraphe n° 175 qui pénalisait les relations homosexuelles, entre hommes. [II] va fonder en 1919 un institut de sexologie, à Berlin, où l'on va faire d'ailleurs les premières opérations ou en tout cas les premières tentatives d'opération de

_

⁵⁷ Charcot, clinicien et neurologue français (1825-1893), professeur d'anatomie pathologique, fondateur de la neurologie moderne.

⁵⁸ Havelock Ellis (1859-1939), l'un des fondateurs de la sexologie avec Kraft-Ebbing et Albert Moll.

changement de sexe. Donc Hirschfeld est un peu à la croisée des deux mondes : celui des scientifiques et celui des militants. Il fait un travail d'information considérable, il va fonder avec Ellis et Auguste Forel⁵⁹ la ligue mondiale pour la réforme sexuelle, qui revendique aussi bien la liberté sexuelle, le droit au divorce, la contraception, la dépénalisation de l'homosexualité.

Néanmoins Hirschfeld reprend la théorie d'Ulrich : l'homosexuel aurait une âme de femme prisonnière dans un corps d'homme. Donc on a du mal à l'imaginer aujourd'hui, mais Hirschfeld était une célébrité, vous voyez, on voyait régulièrement sa photographie dans la presse populaire, cette théorie aura un impact considérable, Hirschfeld voyage jusqu'en Argentine. L'idée de l'inversion de genre sera reprise, diffusée et aura un impact considérable. On peut noter qu'Hirschfeld fait aussi appel aux avancées de l'endocrinologie, et qu'il pose l'hypothèse de l'existence d'hormones, des principes mâle et femelle, ce qui ne sera pas non plus sans conséquence pour la suite. On peut préciser enfin que ces théories sont loin de faire l'unanimité dans les milieux militants homosexuels de l'époque. Il y a d'autres militants et je pense à Adolf Brand⁶⁰ notamment, qui défendent une image, une idée, de l'homosexualité virile, inspirée notamment de la pédérastie grecque et qui refuse totalement cette définition de l'inverti telle qu'elle avait pu être posée. Un exemple que je veux évoquer, la psychanalyse, bien sûr, qui occupe une place à part dans le champ des théories sur l'homosexualité, notamment parce qu'elle a pu être pour un certain nombre d'homosexuels, un lieu d'écoute, de construction de soi. On voit que dès les débuts de la psychanalyse, des homosexuels aisés ou des milieux intellectuels, sont tentés par l'expérience psychanalytique et y cherchent un moyen de se construire.

Il faut quand même évoquer les ambivalences de la théorie psychanalytique; tout d'abord, Freud réfute l'idée de dégénérescence, réfute aussi l'idée de l'hermaphrodisme psychique, l'âme d'une femme prisonnière dans un corps d'homme, il refuse, on l'oublie trop souvent, de considérer que l'homosexualité est une maladie et il ne considère pas que l'on puisse « soigner » les homosexuels, sauf si, dit-il, je cite : « ils en ont la sincère intention ». Il faut quand même prendre en compte un certain nombre de points. En particulier la manière dont l'homosexualité est présentée, c'est une orientation perverse, même si le terme n'est pas supposé être péjoratif, il entend marquer une déviation par rapport à une norme qui serait toujours celle de la sexualité hétérosexuelle à but reproductif, mais sans aller dans le détail. L'idée d'une fixation au stade anal, l'angoisse de la castration, la définition de l'homosexualité comme blocage infantile, tout cela concourt à faire de

⁵⁹ Auguste Forel (1848-1931), médecin psychiatre suisse, célèbre pour son engagement contre l'alcoolisme, mais aussi père auto-proclamé de la théorie des neurones.

Adolf Brand (1874-1945), mort avec sa femme sous les bombardements. Enseignant, écrivain, anarchiste et célèbre militant pour les droits homosexuels, éditeur ayant publié la 1^{ère} revue homosexuelle régulière au monde: *Der Eigene*, à partir de 1896.

l'homosexualité une question problématique et à inférioriser les homosexuels. Ces tendances dans la théorie freudienne vont être encore accentuées par ses successeurs, ses disciples, j'en cite quelques-uns très rapidement : Sandor Rado qui considère que la psychanalyse peut guérir les homosexuels et qu'il n'existe qu'une seule orientation sexuelle, l'hétérosexualité. Puis dans les années 50, vous avez toute une série de psychiatres et de psychanalystes qui vont analyser l'homosexualité comme le produit d'un contexte familial spécifique : un père hostile, une mère séductrice, par exemple. C'est la cas chez Irving Bieber⁶¹ ou Cornelia B. Wilbur ou Charles Socarides⁶², qui est convaincu du caractère pathologique de l'homosexualité, qu'il associe à la schizophrénie et à la paranoïa. On peut noter d'ailleurs que les homosexuels se voient interdire l'accès à la profession de psychanalyste, ce qui est tout à fait représentatif.

Pour terminer sur ce panorama très rapide, je mentionne deux dates qui sont relativement importantes : en 1952, l'APA, Association Psychiatrique Américaine, classe l'homosexualité parmi les troubles de la personnalité sociopathique, dans le DSM [Diagnostic and Statistical Manual for mental disorders], le Manuel de diagnostic et en 1957, l'OMS classe les homosexuels parmi les pervers sexuels, on l'a vu dans l'après-midi et cela restera ainsi pour une longue période.

J'en viens au 2ème point :

Comment ces théories vont-elles être utilisées et en quoi contribuent-elles à pathologiser l'homosexualité ?

D'abord, en quoi peuvent-elles servir de support à une argumentation homophobe ? Là je vous montre une caricature typique du début du siècle, dans la revue française « Le Rire » où l'on peut voir ce jeune homme qui correspond à tous les clichés de l'homosexuel efféminé, tel qu'on le représente à la Belle Epoque, avec les cheveux bouclés, avec un léger maquillage, une pose avec le mouchoir à la main, la fleur, etc. et ces braves gens qui le regardent et parlent : voilà un garçon qui a bien mauvais genre... On notera que déjà à l'époque, le terme « genre » est bien employé, dans le sens contemporain, alors qu'on a tendance à penser que c'est une importation très récente, on voit que ce n'est pas forcément le cas.

Alors, support à une argumentation homophobe : en quoi ? il faut d'abord rappeler que l'homosexualité est définie par le pouvoir médical comme une catégorie scientifique qui s'oppose à l'hétérosexualité. Finalement, l'homosexuel est construit comme l'autre. C'est un dégénéré, on l'a vu, qui porte atteinte à la survie de la race ; un asocial, également, dont la sexualité n'est pas reproductive. On verra que, par

⁶¹ Irving Bieber (1909-1991), psychanalyste américain surtout connu pour son ouvrage avec d'autres analystes : *Homosexuality: A Psychoanalytic Study of Male Homosexuals*.

⁶² Charles Socarides (1922-2005), américain, co-fondateur de NARTH – National Association for Research & Therapy of Homosexuals, en 1992.

exemple dans la théorie freudienne, homosexualité, masturbation et narcissisme sont souvent associés. En France, marquée par la dépopulation au début du siècle, l'homosexuel peut être pris comme cible par les autorités, qui s'inquiètent de la chute du taux de natalité.

Autres accusations que l'on peut lire : l'homosexuel, la lesbienne seraient des marginaux, isolé-e-s du reste de la société; Ils vivent dans un ghetto, des choses que l'on retrouve jusqu'à aujourd'hui. Il se complaît dans le secret et le double jeu. Il tisse des liens privilégiés, mais invisibles aux non initiés, c'est ce que l'on appelle au début du 20^{ème} siècle, la « franc-maçonnerie du vice ». Aujourd'hui, on va entendre parler du « lobby gay », mais les liens sont faciles à faire. Ce qui est intéressant aussi c'est que l'homosexuel, c'est toujours l'autre et c'est également toujours l'étranger : de ce point de vue là, on peut prendre guelgues exemples... En France, au 11^{ème} siècle, on considère que c'est un goût arabe. Au 13^{ème} siècle, pour les Anglais, c'est un vice français. Du 14 au 16ème siècle, c'est devenu un vice italien et l'on ne sera pas surpris de savoir qu'au début du 20^{ème} siècle en France, cela soit devenu un vice allemand, alors que la France et l'Allemagne sont en conflit. De la même manière, on a le même type d'analyse en termes de classe. On va retrouver, parmi les classes bourgeoises de la fin du 19ème siècle, la représentation de l'homosexualité comme un vice propre aux classes populaires ; dans « l'Humanité », le journal du Parti Communiste, dans les années 30, l'homosexualité est vue comme une perversion d'esthète dénaturé, d'aristocrate. On se renvoie la balle et on est toujours dans ce type d'opposition. Ce qui est relativement inquiétant, cependant, est la manière dont l'inversion de genre conduit à plaquer sur les homosexuels, par exemple sur les hommes homosexuels, un certain nombre de stéréotypes qui sont d'ordinaire attribués aux femmes : par exemple, l'homosexuel est présenté comme bavard, il est lâche, il n'est pas capable de garder une confidence, etc. Tout ceci a des implications politiques extrêmement importantes. L'homosexuel va être construit comme un traître à la Nation. Ici on retrouve des cas beaucoup plus graves de répression de l'homosexualité où des politiques étatiques se servent de la médecine, cette fois-ci pour asseoir leur dispositif. Je ne vais pas être exhaustive, il y a énormément de cas de figures et je n'en évoquerai que trois. On a déjà parlé de l'Allemagne nazie dans une autre intervention. Je rappelle simplement que dans la perspective nazie, l'homosexuel n'a pas de valeur sociale. A partir du moment où il ne se plie pas aux exigences de la nation allemande, où il ne se marie pas, où il ne fait pas d'enfant, il doit être éliminé. C'est Himmler en particulier qui va définir toute la politique nazie sur l'homosexualité et on sait qu'il s'inspire, qu'il connait très bien les théories médicales qui sont alors en vogue, il fait partie de ceux qui distinguent les vrais homosexuels, ceux dont l'homosexualité serait innée et qui ne constitueraient qu'une infime minorité, des pseudo-homosexuels qui auraient été séduits et qui pourraient donc être guéris. A partir du moment où existerait cette possibilité de quérison, on voit la mise en place de toute une série d'expériences médicales malheureusement bien connues, en particulier dans les camps de concentration, expériences sur les homosexuels, traitements psychiatriques hormonaux, castration notamment, expériences qui devaient pouvoir permettre de renvoyer les homosexuels guéris sur le front. On pourrait bien sûr développer davantage...

Je passe au 2^{ème} exemple, toujours pendant de la 2^{ème} guerre mondiale, mais cette fois-ci au sein de l'armée américaine, contexte tout à fait différent : j'ai évoqué la psychanalyse, qui a eu un essor et un impact considérables aux USA à partir des années 30. Avec le début de la guerre et l'entrée en guerre des Etats-Unis, un dispositif spécial va être mis en place pour la 1ère fois dans l'armée américaine, avec pour visée d'écarter du service les homosexuels. En particulier parce que l'homosexuel est pensé comme un inadapté social, il est pensé comme un psychopathe sexuel et d'autres dangers sont mis en évidence : la peur de la contagion, toujours, le souci de tracer les limites de l'intimité virile, à priori dans une communauté qui est non mixte, mais aussi pour le commandement, la volonté de maintenir la discipline, le respect de la hiérarchie dans les rangs, quid d'une relation entre un officier et un soldat, d'éviter aussi les drames possiblement liés à la jalousie, mais aussi aux séparations. L'armée américaine va mettre au point un système d'expertise, avec des médecins militaires chargés, au moment où les jeunes soldats viennent se présenter, de déterminer en trois minutes, avec un questionnaire-type, l'orientation sexuelle des hommes qui se présentent à eux, lourde tâche! On constate que ce sont des tests psychologiques primaires avec des cases à remplir sur l'apparence physique, la démarche, la gestuelle... donc, en d'autres termes, sauf à être extrêmement efféminé ou dire simplement très clairement que l'on aime les hommes, on a toutes les chances d'échapper à ce test. Néanmoins, par la suite, on constate qu'un certain nombre de ces hommes et aussi de ces femmes (les femmes ne subissaient pas de test, mais il y a eu des cas de scandales entre femmes dans l'armée américaine), à la fin de la guerre, ont été radiés des rangs de l'armée, avec ce que l'on appelait la « blue discharge », une décharge infamante, qui les marquait comme homosexuel-l-e-s et les suivait ensuite dans leur vie professionnelle (à partir de 1916) et avait des conséquences très importantes et pas mal de ces hommes et de ces femmes ont été débarqués avec ce que l'on appelait les « queer ships », les « bateaux de pédés ». Ces bateaux sont restés dans les ports, comme à San Francisco, où ils ont contribué au développement de ce qui allait être une subculture très large dans les années 50 et 60. Vous avez là un extrait de journal avec le titre : « Homos invade San Francsico », qui résume un peu l'état d'esprit...

Dernier exemple, le cas du maccarthysme, toujours aux Etats Unis, dans un contexte de guerre froide. Là, on retrouve la fameuse crainte que l'homosexuel soit un traître en puissance. Là encore, j'ai pris simplement une manchette dont le titre est : « Comment les rouges font chanter les homosexuels et les obligent à espionner pour eux.» On est en pleine campagne contre les communistes, avec la chasse aux sorcières, mais ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que la chasse aux sorcières

s'est doublée d'une campagne anti homosexuels aux Etats Unis, avec cette rumeur en particulier, que des pervers auraient infiltré des départements d'Etat, que l'URSS détiendrait une liste d'homosexuels placés aux postes stratégiques qu'ils feraient chanter. Très vite, la conséquence est que plus de 5'000 fonctionnaires seront renvoyés, que l'administration américaine interdit ensuite l'embauche d'homosexuelle-s des deux sexes, à partir de 1953 et jusqu'en 1975, avec des conséquences encore de plus grande envergure, toucha également des organisations internationales, du type FMI, etc. L'Angleterre connut aussi une période de chasse aux sorcières, après l'épisode des espions de Cambridge, et on sait que dans d'autres pays qui n'ont pas été marqués par l'épisode américain, les années 50 et 60 voient néanmoins un raidissement des politiques de répression. Je cite le cas français, où en juillet 1960, l'homosexualité est considérée comme un fléau social, aux côtés des syphilitiques et les alcooliques.

On pourrait aussi citer le cas des Pays-Bas, un cas que l'on connaît rarement, où, entre 1938 et 1968, la castration thérapeutique a pu être employée contre un certain nombre de criminels sexuels, dont les homosexuels, et on voit que 80% de ces castrations ont eu lieu après la guerre, donc pas du tout dans le contexte de l'occupation allemande, mais par la suite.

Ceci permet de faire le lien, là encore très rapidement, avec les « traitements », tout cela entre quillemets, qui ont pu être proposés ou imposés aux homosexuels ; Déjà au début du 19^{ème} siècle, le psychiatre autrichien Ernst Rüdin⁶³ qui rejoindra d'ailleurs en 1933 le comité d'experts dirigé par Himmler, [et] préconisait la stérilisation des homosexuels au nom de la protection de la race. Pour les théoriciens de la dégénérescence, il pouvait être possible dans certains cas de guérir l'homosexualité par l'hypnose, c'est la proposition d'Albert von Schrenck-Notzing⁶⁴, par un suivi psychologique. Lombroso dont on a parlé tout à l'heure préconisait de traiter le lesbianisme par la cautérisation du clitoris et ceci n'est qu'un des exemples des pratiques qui ont pu être employées. Les endocrinologues, comme Eugen Steinach [1861-1944] ont fait différentes expériences. Steinach, en particulier, a tenté de greffer un testicule d'hétérosexuel sur un homosexuel, en espérant obtenir des résultats. Je vous passe toutes les séries d'expérimentations plus ou moins hasardeuses qui ont pu être menées jusqu'à Buchenwald où Carl Vaernet⁶⁵ testera sur des déportés, des triangles roses, l'implantation d'une glande masculine artificielle.

Après la guerre, je signale également que la gamme de thérapies, dites psychologiques s'étend, avec ce que l'on appelé les thérapies aversives, avec les électrochocs, la lobotomie et là encore la castration chirurgicale; je n'ai pris qu'un

-

⁶³ Ernst Rüdin (1874-1952), psychiatre généticien suisse eugéniste.

⁶⁴ Albert von Schrenck-Notzing, (1862-1929) médecin et psychiatre allemand.

⁶⁵ Carl Vaernet, médecin SS d'origine danoise, mort en Argentine en 1965.

exemple celui d'Alan Turing, que vous connaissez peut-être, qui est un mathématicien anglais, un des inventeurs de l'informatique, qui était également un héros de guerre qui avait contribué à démanteler les codes d'espionnage allemand en 1942 et qui fut arrêté pour homosexualité après la guerre. Pour échapper à la prison, [il] accepta la castration chimique et un traitement psychanalytique, sans succès, puis sombra dans la dépression et se suicida en 1954; ce n'est malheureusement qu'un des exemples connus du sort que d'autres personnes, elles moins célèbres, ont également vécu.

Pour terminer j'en arrive à la 3^{ème} partie : expertise : la science et les homosexuel-les, une relation ambivalente.

Le premier point est la naturalisation de l'homosexualité : qu'est-ce que les homosexuels et les lesbiennes ont pu attendre de la médecine également ? Parce que c'est une relation qui va évidemment dans les deux sens.

Régis Revenin, dans un article de la *Revue d'histoire des sciences humaines* de 2007, écrit que la bi-catégorisation « homosexualité / hétérosexualité », comme je l'ai dit, tente à construire l'homosexuel comme l'autre, mais cette catégorisation a également, sans doute, fait prendre conscience aux homosexuels de leur existence en tant que groupe social spécifique ; elle posait la base du militantisme. On voit l'ambigüité.

Je l'ai mentionné et je n'y reviens pas, certains médecins sont engagés pour la dépénalisation, notamment contre l'article 175, que je rappelle ici⁶⁶.

Mais vous avez aussi, chez de nombreux homosexuels et chez de nombreuses lesbiennes, l'internalisation de ces théories médicales, soit parce qu'ils reconnaissent pleinement, soit parce qu'ils y trouvent justification à une condition qu'ils trouvent difficile à vivre. Gide, par exemple, qui discute de ces théories médicales dans son *Corydon* en 1924 mais Proust déjà aussi. dans *Sodome et Gomorrhe*⁶⁷, faisait un très long chapitre sur les différentes théories médicales en vigueur de son temps. La Revue Homosexuelle Française qui prend le nom d'« Inversions », en 1924, qui renvoie là encore toujours à l'idée d'un hermaphrodisme psychique, ou bien encore la romancière britannique, Marguerite Radclyffe Hall⁶⁸ qui, dans son best-seller (1^{er} ouvrage ouvertement lesbien qui se nomme : *Le puits de solitude*, qui paraît en 1928), s'identifie pleinement au modèle de l'inverti congénital tel qu'il avait été défini

⁶⁸ Marguerite Radclyffe Hall (1880-1943), poétesse et auteure de huit romans. Célèbre pour son apparence masculine et son habillement d'homme. Surnommée « John » par sa première compagne, elle gardera ce prénom sa vie durant.

150

⁶⁶ Paragraphe 175 du Code pénal du Reich allemand (1871) : « Les actes sexuels contre nature qui sont perpétrés, que ce soit entre des personnes de sexe masculin ou entre des hommes et des animaux, sont passibles de prison ; peut également être prononcée la perte des droits civiques ».

⁶⁷ Sodome et Gomorrhe : 4^{ème} volet de la Recherche du Temps perdu, publié en 1921-1922.

par Havelock Ellis. Et l'on voit qu'elle aussi discute ces théories, qu'elle en est profondément marquée. L'anecdote veut qu'issue d'un milieu très aisé et bourgeois, elle avait fait retoucher les portraits d'elle enfant, pour ressembler justement à un jeune garçon plutôt qu'à une jeune fille et asseoir pleinement son parcours identitaire, tel qu'elle voulait le penser.

Ceci est le premier point. Deuxième point : la dépsychiatrisation de l'homosexualité. On a évoqué tout à l'heure les décisions de l'APA [et] de l'OMS. La dépénalisation de l'homosexualité est un très long processus évoqué notamment par Malick Briki dans son livre *Psychiatrie et homosexualité*⁶⁹.

Une des premières étapes, sans doute la plus fameuse, est celle des deux rapports Kinsey (chercheur de l'Indiana) parus en 1948 et 1953. Il avait interviewé plus de 10'000 hommes et femmes américain-e-s sur leurs habitudes sexuelles et les conclusions auxquelles il arrivait ont fait véritablement l'effet d'une bombe : 37% des hommes interrogés et 13% des femmes interrogées auraient eu au moins une expérience homosexuelle. Surtout, il mettait en évidence l'existence d'une échelle entre l'hétérosexualité exclusive à l'homosexualité exclusive, avec toutes sortes d'intermédiaires. Une théorie qui contredisait que l'homosexuel constituait un groupe à part du reste de la population et qui remettait en cause l'idée que l'homosexualité serait une pathologie.

On peut noter que les rapports Kinsey ont aussi eu une influence à double tranchant parce que, désormais, si l'homosexuel-le peut être partout, il est finalement d'autant plus dangereux et toutes les théories maccarthystes reposent là-dessus : si on ne peut plus isoler ou repérer l'homosexuel-le, comment faire ? c'est l'ennemi de l'intérieur, celui qu'il faut absolument identifier. En même temps les rapports Kinsey vont avoir un profond retentissement au sein des organisations, que l'on appelle alors « homophiles » et notamment la « Mattachine society » 70 américaine (l'une des premières à avoir vu le jour) qui va faire le choix de demander à des experts, médecins et psychiatres, d'intervenir pour informer l'opinion publique sur ce qu'est l'homosexualité. Vous avez une relation directe qui se noue entre ces spécialistes, ces scientifiques et les organisations homosexuelles. Cette stratégie va être remise en cause à partir des années 70, à cause de deux phénomènes : d'abord le mouvement qay et lesbien qui refuse cette stratégie assimilatrice, qui était celle des mouvements homophiles ; c'est également la période du mouvement antipsychiatrie, avec la remise en cause, à la fois de l'institutionnalisation des patients, des catégories définies et de l'assimilation de l'homosexualité à une maladie comparable à la psychose ou à la dépression. Toute une série de débats auront lieu au sein de l'APA - son congrès en 1970 est interrompu par les activistes gays et lesbiens qui

⁶⁹ Malick Briki, psychiatre et psychothérapeute en exercice à l'hôpital de Besançon.

⁷⁰ Association masculine, fondée en 1954 à San Francisco par Ken Burns et Hal Call, qui, avec

[«] Daughters of Bilitis », vont devenir les pionnières du mouvement homosexuel américain.

interrompent les débats [et] réclament la déclassification de l'homosexualité, je vais très vite; cette déclassification sera finalement prononcée en 1973, mais il faut attendre 1987, néanmoins, pour que l'homosexualité ne soit plus considérée comme un trouble de l'orientation sexuelle susceptible de thérapie: elle n'est plus une maladie mentale, elle peut cependant encore être soignée - compromis accepté par l'APA. A partir de 1987, elle est supprimée, mais il faut attendre 1992 pour que l'OMS supprime ce diagnostic d'homosexualité de la liste des maladies mentales.

Pour terminer, quels sont les enjeux actuels ?

Que reste-t-il aujourd'hui de ces théories et de ces pratiques ?

La majorité des psychologues comportementalistes s'accordent sur l'impossibilité de modifier l'orientation sexuelle. Néanmoins on continue de trouver un certain nombre de médecins psychiatres, proche de mouvements religieux, comme aux Etats-Unis la communauté évangélique qui propose des théories dites réparatrices de réorientation sexuelle. Ce qui est intéressant de noter est qu'ils répondent et exploitent les demandes d'hommes et de femmes qui vivent mal leur sexualité, ou qui n'arrivent pas bien souvent à la concilier avec leur foi religieuse. Il y a aux Etats-Unis, en particulier, un mouvement, qui s'appelle « ex-gay ». Vous voyez ici une affiche parmi d'autres, où cette jeune femme explique qu'elle est heureuse d'avoir réussi à devenir hétérosexuelle ; vous avez la même affiche pour les gays. Ce sont des thérapies qui combinent exercices religieux : prières collectives, lectures de la Bible, etc., avec des suivis psychologiques.

Il a été montré bien sûr que ces thérapies présentent des risques, car elles renforcent la haine de soi des patients, dépression, suicide et qu'elles sont évidemment et, on s'en étonne!, très peu efficaces. Vous avez des témoignages d'ex-gays mais vous avez aussi de plus en plus des témoignages d'ex ex-gays qui expliquent comment, finalement, ils sont revenus à leur situation initiale - certains expliquant comment ils ont rencontré leur partenaire dans ces groupes de rencontre, comme quoi ils ne sont pas complètement inutiles [rires].

On peut mentionner enfin que médecins et biologistes continuent leurs recherches sur l'origine innée de l'homosexualité. Dans les années 40, il y avait déjà Franz Kalma, un élève de Rudin, celui qui travaillait justement sur la stérilisation, qui a tenté d'identifier un gène de l'homosexualité en étudiant notamment des frères jumeaux, sans grand succès. En 1991, le neurologue Simon Levay a mis en évidence une différence de taille de l'hypothalamus entre le cerveau des femmes et des homosexuel-le-s et celui des hommes hétérosexuels. En 1993, le gène gay, qui serait lié au chromosome X, semblait avoir été découvert par le généticien Dean Hammer⁷¹, mais les études suivantes n'ont pas validé ces observations. Peu

⁷¹ Dean Hammer, généticien, auteur et cinéaste. Livre publié sur ces théories: *The Science of Desire : the Search for the Gay Gene and the Biology of Behavior*, en 1994

importe, ce qui est en fait intéressant, à mon sens, c'est que ces recherches en génétique sont aussi très ambivalentes. En effet, les militants ou un certain nombre de militants attendent des résultats de ces recherches, en espérant qu'elles montreront le caractère naturel du désir homosexuel. En même temps, identifier un hypothétique gène gay peut ouvrir la voie à l'eugénisme, à la tentation de supprimer à la naissance les personnes qui seraient porteuses de ce gène ou en tout cas, la possibilité de modifier ce gène serait sans doute mise en avant.

Je vais toujours très vite, mais on peut encore dire qu'avec l'épidémie du Sida, l'homosexualité a de nouveau été liée à la maladie, au risque de renforcer la stigmatisation des homosexuels dans l'opinion publique, on se souvient du cancer gay.

En même temps, là encore, un nouveau type de relation a pu s'établir entre médecins et homosexuels, basé cette fois-ci sur la prévention, sur la prise en charge des malades ; on peut noter en particulier la création d'associations de médecins et de psys gays et lesbiens, dans la plupart des capitales européennes, mais on voit là encore, une certaine ambivalence par rapport au pouvoir médical sur le dépistage, qui est un acte d'identification et de classification et d'autres cas de figures, en France, je ne connais pas la situation en Suisse, mais le refus d'accepter comme donneurs de sang, les homosexuels a pu renforcer le sentiment de stigmatisation. Au-delà de l'épidémie de Sida, la médecine et la psychiatrie continuent de jouer un rôle et d'influer sur la vie des gays et des lesbiennes. Des experts médicaux sont convoqués régulièrement pour intervenir sur le mariage gay, sur l'homoparentalité. En France, dans le débat sur le PACS, on a eu des experts comme Pierre Legendre⁷² juriste et psychanalyste et Tony Anatrella, prêtre et psychanalyste, qui sont intervenus en reproduisant les préjugés homophobes, en refusant le mariage homosexuel ou l'homoparentalité au nom de la préservation de l'ordre symbolique et de la différence des sexes.

Pour conclure deux points simplement.

D'abord, comme on l'a vu, je l'espère, la science médicale a pu être convoquée à la fis par les tenants de la pathologisation de l'homosexualité, comme par les militants gays et lesbiens, soucieux d'apporter la preuve, qu'il s'agit là d'un phénomène naturel.

Dans les deux cas, les différentes parties basent leur argumentation sur la validité scientifique de leurs conclusions. S'ils contestent les positions de leurs adversaires, ils ne remettent pas en question l'idée que la psychiatrie ou la médecine en général auraient quelque chose à dire sur l'homosexualité. C'est peut-être bien là le problème, puisque l'homosexuel et la lesbienne sont ici posés comme objets d'un

⁷² Pierre Legendre, historien du droit, né en Normandie en 1930.

savoir médical qui se veut objectif et scientifique, alors qu'il est lui aussi largement construit par le contexte social.

Pour terminer enfin, notons que si l'homosexualité a été déclassifiée, il n'en est pas ainsi pour le transsexualisme. En France, les transexuel-le-s ne sont plus considéré-e-s comme des malades mentaux depuis 2010. Néanmoins les personnes transidentitaires sont toujours tributaires et cela a été très bien dit par l'intervenante précédente, de l'expertise médicale, pour pouvoir mener à bien leur transition et que si les opérations de changement de sexe sont reconnues dans une partie des pays occidentaux, la plupart de ces pays exigent comme prérequis à la réattribution de sexe, que soit diagnostiqué par un médecin, un symptôme de transsexualisme, que tous les psychiatres et médecins ne reconnaissent pas. De même et cela a été dit et c'est très important pour la vie des personnes transidentitaires, le changement d'état civil reste tributaire de cette procédure médicale de changement de sexe.

Merci beaucoup.

L. P.: Merci beaucoup. Y aurait-il des questions?

Question : Bonjour et d'abord merci pour la présentation. Je voudrais savoir comment vous expliquez que dans le contexte actuel contemporain, avec tout ce que l'on sait de ce passé, on accepte encore des prêtres, des psychiatres, des médecins dans les comités et consultations politiques ? C'est une chose qui m'a toujours étonné de voir : aucune association LGBT représentée, par contre un prêtre, un psychiatre, un médecin, qui sont dans les commissions consultées pour voter des lois. Très récemment, la loi de bioéthique a été effectivement consultée par des prêtres et des médecins, qui n'ont à priori,... enfin la bioéthique si, pour certains médecins, mais pas des psychiatres pour la question de l'homosexualité et de l'identité de genre...

F. T.: Je ne l'explique pas autrement que par le poids de cette expertise, de l'idée qu'il s'agit de discours scientifiques pour les médecins ou les psychiatres, que pour les prêtres, ils représentent une partie de la population... Pour ma part, je considère qu'il y a là un abus considérable de la part d'un certain nombre de personnes... Après c'est la représentation qui est en jeu, c'est la possibilité pour les associations elles aussi, de se faire entendre, pour la loi de bioéthique, on voit les conséquences que ça a eu...

L. P.: D'autres questions?

Anne Moratti Jung : J'avais entendu, début 19^{ème} ou début 20^{ème} par rapport à la répression, que l'on faisait la différence entre les homosexuels actifs et passifs. Est-ce réel ou pas ?

F. T.: Déjà, il faut distinguer plusieurs cas de figure. Dans des pays qui répriment l'homosexualité masculine, comme l'Allemagne, par exemple, il n'y a pas de différence entre homosexualité active ou passive, du point de vue pour les peines, c'est exactement la même chose. Ce qui est pris en compte, c'est d'abord la séduction possible, c'est-à-dire si un homme a « séduit » un partenaire plus jeune, pas forcément mineur, mais plus jeune, son cas est considéré aggravé, puisqu'il convertit, d'une certaine manière, un jeune homme qui aurait pu devenir hétérosexuel, à l'homosexualité. Ensuite, il y a toujours des échelles, du point de vue de la gradation des actes sexuels. Pour dire les choses crûment et rapidement, une fellation est pire que la masturbation et la sodomie est pire que la fellation, etc. C'est gradué et les peines de prison sont échelonnées et de même, s'il y a récidive.

C'est ce qui est pris en compte, ce qui donne du point de vue policier et juridique, des dossiers d'une extrême précision, où l'on tente de percer le secret des corps et des relations, pour faire la preuve, que ces actes ont eu lieu. Cela pose énormément de problèmes et c'est pour cela d'ailleurs que beaucoup de poursuites sont abandonnées, faute de preuves, et que ce qui arrive le plus souvent à terme, ce sont soit des histoires de flagrant délit avec parfois des policiers qui jouaient le rôle d'agents provocateurs, qui se postent dans les vespasiennes, dans les urinoirs et qui observent ce qui se passe, donc qui peuvent témoigner sur la réalité des actes, soit même qui « séduisent » une des personnes présentes pour le pousser à agir, soit des dénonciations : de voisins, de domestiques, qui sont à même de faire la preuve. Mais pas vraiment de différenciations entre actif et passif...

Question : Il y a de plus en plus dans beaucoup de pays, les lois avancent. De plus en plus de droits avancent pour les homosexuels et j'ai l'impression que dans les mentalités, chez les gens, cela ne va pas aussi vite que les lols. Je voulais savoir si des études avaient été faites là-dessus et sil existe une incidence de l'un sur l'autre...

F. T.: Des études sur les représentations, il y en a. Des études sur l'évolution des mentalités aussi. Dans certains cas, on constate plutôt que les mentalités évoluent plus vite que les lois. En France, par exemple, concernant le mariage entre personnes de même sexe, on voit une majorité très nette sur de très nombreux sondages, qui se déclare en faveur de ce mariage, alors que ce n'est à priori toujours pas l'ordre du jour. Après, la question des représentations est quelque chose de très complexe. Finalement dire : « un gay ou une lesbienne, ça ne me pose pas de problème » et tout ce que l'on met derrière. Tout ce que j'ai évoqué sur les stéréotypes de l'efféminement ou de la masculinisation, par rapport au sport, il est gay, donc il ne fera pas de sport, etc... Tout cela reste, c'est très prégnant et cela a beaucoup de difficulté à être remis en cause. Cela nous permet de faire la différence entre l'homophobie au sens strict et l'hétérosexisme. Nous vivons dans une société, d'abord l'hétérosexualité est normale, on pense peut-être aux homosexuels, mais

après. Et ça, ça pervertit toutes nos institutions, les modes de pensée, parfois même sans en être conscient, sans y faire attention... mais, avec un collègue de travail, de lui demander : tu as une copine ? Voilà, c'est simplement parce que l'on pense d'abord en termes d'hétérosexualité, sans prendre compte d'une diversité possible.

L. P.: Une dernière question.

Question: Ce n'était pas une question, cela m'a fait plaisir d'entendre la date de 1973, parce que c'est vrai qu'il y a eu un congrès de trois jours d'antipsychiatrie à Bruxelles et j'y étais. A l'époque, c'était Franco Bazaglia, qui était l'ancien directeur de l'hôpital psychiatrique de Milan, effectivement, qui avait décidé, mais je n'ai pas le souvenir que l'on ait parlé d'homosexualité, d'ouvrir l'hôpital psychiatrique. A l'époque, il y avait Lenk, Roger Gentil, qui avait écrit « Les murs de l'asile », il y avait encore, je ne me rappelle plus de tous les noms, mais disons que c'était très intéressant. Il y avait aussi déjà eu une expérience au Canada, où des parents avaient revendiqué, parce qu'on avait dit que n'importe quel enfant, justement, soit-il différent, pouvait aller à l'école de son quartier, ils s'étaient battus pour obtenir..., pour faire accepter les différences, aussi, mais par contre je n'ai pas de souvenir par rapport à l'homosexualité... mais c'était un congrès fabuleux, j'y ai passé les trois jours!

F. T.: Merci beaucoup, parce qu'en fait, la plupart des travaux qui ont été faits ont été faits sur les associations américaines et très peu de choses ont été faites sur les associations psychiatriques européennes. On lit que les changements et les débats qui ont eu lieu à l'association américaine de psychiatrie ont eu peu d'impact en Europe et je pense que c'est certainement un sujet à approfondir et à creuser, en croisant les témoignages et en recherchant peut-être, les archives de ces congrès.

L. P.: Merci encore beaucoup Florence Tamagne, pour cette brillante conférence.

Clôture

Lorena Parini : Je crois que c'est à Caroline Dayer de venir à la tribune pour tenter un mot final ou un résumé. C'est une lourde tâche, mais je suis sûre qu'elle saura faire cela très bien... C'était une journée intense et très chaude. Merci Caroline.

Caroline Dayer : Merci Lorena. Merci aux survivants et aux survivantes de cette journée d'être encore là. Effectivement lourde tâche que de faire ce mot de clôture. Alors, ce que je propose de faire est de donner quelques points de questionnement qui ont été émis durant cette journée, qui ont été répétés et aussi quelques perspectives.

Dans un premier temps, il est peut-être intéressant de donner juste quelques jalons, dans le sens où Florence Tamagne parlait d'historicisation, pour la faire simple : 2009, septembre, premières assises contre l'homophobie et je pense qu'il est très intéressant de faire ce petit passage, dans le sens où, si ces Assises ont eu lieu, c'est qu'il y a eu un travail de longue haleine mené, pour arriver jusqu'à l'éclosion de cet événement. Je parle de ça aussi en référence à l'exposé qu'on vient d'avoir, puisqu'il est beaucoup question de ce que l'on visibilise et ce que l'on invisibilise, mais il est aussi beaucoup question des discours qui sont produits sur l'homosexualité, ou plus généralement sur ce qui ne correspond pas à la norme hétérosexiste. Ce questionnement est intéressant car justement l'objectif des Assises était aussi de se détacher des discours produits sur l'homosexualité, pour donner la parole aux personnes qui vivent des expériences hors de cette norme. Effectivement, cet exposé montre bien ce jeu là et je rappelle simplement ce cheminement jusqu'à 2009 et l'objectif de 2009, qui était tout à fait multiple.

En 2009, j'étais avec ma collègue Lorena, qui est là, en train de faire la synthèse et les quelques phrases qu'on avait pu dire c'était : on remarque que c'est souvent au bon vouloir de la personne, on remarque qu'il manque encore une directive très claire qui vienne d'en haut, pour que les personnes puissent agir concrètement, par exemple dans le domaine de l'enseignement, et ailleurs aussi et on voyait aussi vraiment énormément de ressources qui étaient mises en évidence, c'est-à-dire des personnes, on l'a vu aussi, individuellement, et plus difficilement de façon collective, mais pas mal de gens, qui mettaient déjà en place, parce qu'effectivement elles rencontraient des situations tout à fait concrètes dans leur milieu professionnel et l'idée était donc de montrer aussi des façons de faire et des ressources existantes. En 2009, il existait déjà des ressources, qui ont été mises en avant pendant ces journées-là.

2011, donc aujourd'hui, comme j'animais la table ronde tout à l'heure, on avait des expériences de terrain très concrètes, à différents niveaux et on peut retenir : ah oui, on remarque que c'est encore au bon vouloir de la personne, qu'il manque une directive très claire pour pouvoir agir concrètement et que, pour terminer les parents

ont aussi bon dos, quand on les accuse de venir tout de suite, monter les boucliers si on intervient dans les écoles.

Bien sûr, je fais état de choses qui ont eu lieu en 2009 et en 2011. Bien sûr aussi, il y a eu des avancées notables et qu'il faut bien sûr les souligner, que l'on parle aussi de contexte et que, il y a des niveaux et des temps qui sont différents, bien sûr, dans une administration, par exemple, si on prend le cadre de l'Etat, etc., ou effectivement ça demande du temps, et ça, c'est tout à fait logique.

Par contre, ce qu'on peut interroger et pas mal de remarques ont été faites à ce propos là, c'est la formation. On a beaucoup parlé de formation, la nécessité de former les professionnel-le-s. Effectivement, déjà en 2009, cette idée était tout à fait présente et l'idée était donc de travailler ensemble. Comme il a été dit dans l'aprèsmidi, c'est plutôt étonnant de voir, soi disant des formations qui se conçoivent et peut-être ensuite, en aval, on va consulter les associations. Ça c'est une interrogation qui était récurrente, vu la nécessité de former les professionnel-le-s. Nécessité de former les professionnels, ça veut aussi dire développer des compétences des formateurs et formatrices de formateurs et formatrices. Pour la faire plus courte, c'est-à-dire que oui, il faut sensibiliser les enseignants et les enseignantes, mais il faut que ce soit des personnes compétentes qui le fassent. Cela a émergé très souvent.

Et puis, si on reste au niveau de la formation, plus précisément des outils pédagogiques, une des questions que l'on peut se poser est : Va-t-on inventer la roue ?, dans le sens où, comme je disais, déjà en 2009 et bien avant, il existe des brochures, il existe des formations, qui ne sont pas officialisées, mais des modules qui se construisent. Il existe aussi des outils pédagogiques très précis et j'en profite, parce que Stéphane André va parler tout à l'heure, à titre d'exemple uniquement, que si on va sur le site de PREOS, il y a différentes rubriques qui concernent autant droits humains, santé, éducation et dans la rubrique éducation, vous avez à disposition des ressources très concrètes, avec aussi des exemples de dispositif de formation et des outils pédagogiques.

Effectivement, une question que l'on peut se poser maintenant : qu'est-ce que ça veut dire travailler ensemble, mettre en commun nos forces, c'est pour ça que je parlais de visibiliser ou invisibiliser... il y a déjà beaucoup de choses qui existent. Alors oui, inventons de nouvelles choses, mais partons des ressources que nous avons en commun.

Le dernier point que je tenais à soulever : grande « nouveauté » qu'il y a pu avoir dans cette session 2011, c'était la présence des familles arc-en-ciel et des questions trans. Et je pense que c'était très pertinent, de nouveau, comme on le disait, d'avoir l'expérience des personnes en tant que telles, qui viennent parler de ça, et qui

permettent de sensibiliser et de mettre le doigt sur des points auxquels on ne pense pas.

Pour terminer, comme nous sommes tous un peu crevés, je reviendrais sur cette action: J'interAgis. Cela me permet de faire un dernier point concernant les jeunes. La dernière fois, déjà, en 2009, il y avait eu un atelier, où des jeunes s'étaient exprimés et je tiens à souligner la nécessité de prendre en compte les jeunes dans leurs actions et dans leurs processus, dans le sens où l'on voit que Totem ou bien LGBT Youth, qui vient de nous présenter une de ses actions qui est menée de façon totalement pertinente et comme on l'a vu, en interaction. L'idée à garder peut-être, en termes de perspective est que, bien sûr, interagissons, mais surtout pas en mettant au placard le point de vue des personnes concernées, le point de vue des jeunes, le point de vue des expériences des associations et des recherches qui sont faites en la matière.

Je vous remercie.

L. P. : Merci beaucoup. Alors, ouvrons sur l'avenir et je demande à Stéphane André, qui est coordinateur des journées PREOS, de venir à la tribune ici, pour ouvrir sur le futur tout proche, en novembre, ces journées.

Stéphane André: Bonsoir. En préambule, je voudrais dire qu'à l'intérieur du dossier que vous avez reçu aujourd'hui, figure une annonce, concernant les journées PREOS⁷³ des 11 et 12 novembre qui auront lieu au Palais Beaulieu à Lausanne, ainsi que les coordonnées du site, sur lequel vous trouverez d'autres informations.

Je commencerai par trois nombres : 11/11/11 – 11 novembre 2011, début de deux journées romandes PREOS, de prévention du rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

11/11/11: un programme dense et de haut niveau, avec les interventions de pas moins de cinq Conseillères et Conseillers d'Etat, dont quatre en charge de l'Instruction Publique, de la Suisse romande et du Tessin: Anne-Catherine Lyon (VD), Elisabeth Baume-Schneider (JU), Bernard Pulver (BE) et Charles Beer (GE), avec une intervention du Conseiller d'état Philippe Leuba, le samedi matin, qui a rendu l'existence de ces journées possible, au niveau du Canton de Vaud.

C'est également des représentantes et des représentants d'organisations internationales, tels que du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de l'Unesco, d'Amnesty International Suisse et du président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, avec une intervention filmée.

⁷³ www.preos.ch

C'est également des représentantes et représentants politiques, au niveau fédéral, cantonal et municipal, avec Pierre Maudet, président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et maire de Genève, Oscar Tossato, Gloria Cath et Anne Papilloud, toutes deux députées au Grand Conseil vaudois, ainsi que des représentants du parlement des jeunes de la ville de Lausanne.

Ce sont également des représentantes et représentants de toutes les religions monothéistes.

Ce sont également des chercheurs, des chercheuses, des professionnel-le-s de la santé et de l'éducation, des représentantes et des représentants des associations LGBT ou non, ayant toutes et tous travaillé sur des thématiques d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Ce sont des professionnel-le-s, des représentantes et des représentants des domaines de la santé, des droits humains, de l'éducation, de l'animation socio-culturelle, du sport et des religions, apportant leur expérience et leur pratique, aussi bien au niveau international que national.

11/11/11 : c'est également un retour sur des journées cantonales de formation des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais.

11/11/11 : c'est surtout la discussion de bonnes pratiques et de mesures concrètes mises en place ou susceptibles d'être adoptées.

11/11/11 : c'est également votre participation qui est indispensable, pour relayer le travail que nous menons à un niveau professionnel et comme des expertes et experts, depuis des années.

Il faut que l'action continue.

Il s'agira de journées romandes, mais qui pourraient tout à fait être relayées au niveau national, dans un futur plus ou moins proche.

Il est grand temps que les autorités, l'administration et les professionnels de la santé et de l'éducation, en particulier, bénéficient de notre expérience, notre expertise et des actions existantes, les reconnaissent, se les approprient, les discutent avec nous et valident de manière forte des interventions et actions efficaces, pertinentes et concertées, afin de prévenir le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

PREOS, c'est deux journées dès le 11 novembre 2011.

Mais ça commence maintenant.

PREOS, c'est gratuit, parlez-en et inscrivez-vous. Merci.

L. P.: Merci beaucoup, encore une dernière communication.

Pierre Rosselet : Oui, je suis Pierre Rosselet, président de l'association faitière gay, Pink Cross, et je suis venu aujourd'hui depuis Zürich et j'ai été très très impressionné par cette journée et je voulais vous féliciter au nom de Pink Cross de ce que vous avez accompli, ici à Genève, aussi ce que les autorités, les magistrats ont accompli ici à Genève, avec votre aide. Ceci devrait aussi servir d'exemple pour tous les cantons en Suisse. Je vous remercie de cette journée et félicitations.

L. P.: Merci beaucoup, à tous et à toutes, à nos deux co-président-e-s, à Delphine pour tout son travail.

Guillaume Mandicourt : Merci à Lorena. Je ne voudrais pas que l'on se quitte sans remercier Delphine, Delphine Roux.

Elle ne veut pas rester, mais elle le mérite, sans Delphine Roux, la coordinatrice, cette journée d'Assises n'existerait pas, ni sans toute l'équipe de coordination des Assises, je les appelle tous sur scène, il en manque sur scène, Joëlle Philippe, Catherine, Lorena, Pierre Biner, Agnès Boulmer, tous ceux qui ont des badges oranges, vous nous avez vu beaucoup nous activer, mais eux s'activent depuis des mois. Merci à tous d'être venus et on va finir par des applaudissements parce que tous ces gens-là méritent énormément.

Remerciements

La Fédération genevoise des associations LGBT tient à adresser ses plus sincères remerciements pour leur soutien répété et inébranlable et leur collaboration à :

- Toutes et tous les intervenant.e.s de la journée de Suivi
- Les volontaires de la journée de Suivi
- L'Etat de Genève
- La Ville de Genève
- L'Université de Genève, et plus particulièrement l'Unité des Etudes Genre
- Les représentant.e.s des associations LGBT romandes et nationales
- Toutes les personnes ayant rendu cette journée possible
- Le comité d'organisation de la journée de Suivi, les délégué.e.s de la Fédération genevoise des associations LGBT et des associations genevoises œuvrant depuis des années pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.

Ce verbatim est disponible sur le site de la Fédération :

www.federationlgbt-geneve.ch

